

L'HEURE DE DANTE

ET LA NOTRE

—

.....Révère la mémoire
Des Héros bienfaiteurs, des Esprits demi-Dieux.
FABRE D'OLIVET (*Les Vers dorés*).

1.

Dans la première moitié du XIX^e siècle, Ozanam dut en quelque sorte justifier l'opportunité, ou la hardiesse, de ses études sur Dante et la Philosophie catholique du XIII^e siècle. Les traducteurs, l'abbé Grangier, Brucker, avaient attiré l'attention des lettrés sur la *Divine Comédie*, ce poème sacré d'une époque et d'une race. Avant Ozanam, cependant, Voltaire n'avait vu dans le poème dantesque « qu'un ouvrage bizarre, mais brillant de beautés surnaturelles, où l'auteur s'élève dans les détails au-dessus du mauvais goût de son siècle et de son sujet ».

Cette opinion de Voltaire ressemble à d'autres du grand sceptique qui pouvait se définir lui-même : clair comme le ruisseau, clair parce que peu profond... Mais le rictus voltairien et la timidité d'Ozanam nous témoignent jusqu'à quel point la vision du plus grand poète occidental fut peu ou mal connue avant le XIX^e siècle, devenu bien plus tard celui de l'âge d'or des études dantesques.

Un grand poète et un grand littérateur italien, Foscolo et Gabriel Rossetti, ce dernier père du chef préraphaélite

anglais, apportèrent ensuite, avec ardeur, chacun de son côté, une interprétation plus « esthétique » du Poème, le proposant à nouveau, ainsi qu'il le fut pendant la Renaissance, à l'amour profond des artistes. Et, depuis, les exégèses de Dante et du Dante se sont multipliées d'une manière inquiétante. Les grammairiens italiens et allemands, en particulier, n'ont pas cessé de polémiquer sur un tercet ou sur une date; confondant l'esthétique et l'histoire d'un poème, de telle sorte que le poète et la poésie disparaissent, et il ne reste plus, en pâture des curieux, que des thèses de doctorat.

En même temps, il devenait élégant en Italie de demander à Dante des sujets de conversation ou de conférences. L'habitude du « divin Poète » s'établissait si solidement, scolastique et mondaine à la fois, que le poète et la poésie continuent à se couvrir de voiles au fur et à mesure que les doctes exégètes s'efforcent d'en découvrir non pas les beautés, ces vérités esthétiques, mais simplement les vérités historiques, avec une habileté croissante. Or, l'habitude rend habile la main et obscur le talent, a dit Nietzsche une fois pour toutes.

La reprise de la séculaire *Lectura Dantis* eut lieu d'abord à Florence, à Or-San-Michele, où Gabriel d'Annunzio expliqua Dante en 1900; puis un peu partout en Italie, et enfin en 1907, par mes soins, à l'École des Hautes Etudes Sociales de Paris. Elle a ceci de particulier qu'elle n'est pas faite de « leçons » explicatives, mais de savantes causeries sur des sujets humains éternels, dont un thème au moins se trouve dans chaque chant de la *Divine Comédie*. Et à cette ferveur d'études, cette floraison dévotieuse devant la gloire d'un poète, des causes ont contribué qui tiennent à l'esprit même des temps modernes. Car nulle époque plus que la nôtre, issue d'un monde religieux qui se renouvelle, inquiète dans le plus profond de sa vie mentale et sentimentale, transformatrice radicale de toutes les formes de la littérature et de

l'art, ne fut plus près de l'âme même du moyen âge : de saint François d'Assise, de Giotto et de Dante.

Lorsque Renan dit : « Il ne faut demander au passé que le passé lui-même », il se trompe. On demande toujours au passé ses analogies avec notre conception même de la vie, son identité avec nos propres réactions. Et cela, pour acquérir une conscience plus précise de notre durée, de cette durée que l'on s'obstine à rendre progressive sous le faux nom d'« évolution ». Ce n'est point la critique historique, avec ses soi-disant principes scientifiques et ses géométries documentaires, qui pousse notre profonde curiosité vers l'étude du moyen âge, ou vers certaines clairières religieuses de l'Orient. Esthétiquement et historiquement, l'époque de saint François et de Dante nous intéresse de très près, parce qu'elle représente l'aurore très lumineuse et très agitée de la civilisation « méditerranéenne » moderne : néo-latine, néo-hellénique, néo-barbare, néo-judaïque... J'ai nommé saint François d'Assise. La vive ferveur des études dantesques est aussi celle des études franciscaines ; et si bien des têtes pensives de toutes races se courbent plus que jamais sur le Dante, un centre émouvant de pèlerinage a été créé aussi de notre temps à Assise, où la *Société des Etudes Franciscaines*, depuis 1902, attire et éclaire les phalanges des pèlerins de la vie intérieure.

2.

Boccace avait inauguré déjà en 1373 la première *Lectura Dantis*, à Florence, en l'église de San-Stefano-al-Ponte-Vecchio. Les intellectuels modernes : idéalistes inquiets, positivistes insatisfaits, mystiques anxieux, artistes et savants, hommes de Rêve et hommes de Calcul, ne sont peut-être pas plongés dans l'admiration presque religieuse de Dante, autant que le fut le grand « novellière » du *Décameron*. Et le peuple de Florence ne remue pas partout, ni toujours, autour des « fidèles de

Dante », l'élégance lyrique de ses fêtes printanières ou la rouge fureur de ses guerres intestines. A Paris, qui est encore, comme au XIII^e siècle, la *civitas philosophorum*, la cité de la pensée et de l'action par la pensée, la « Lectura » s'est efforcée de reprendre, avec des esprits modernes de critique et des besoins anciens de poésie, l'évocation du Poème d'une époque. Mais ce que nous lui demandons aujourd'hui, ce n'est point la vision de guerre morale et sociale anecdotique figurée par le grand Gibelin, telle que la cherchent ces critiques de toutes catégories qui étouffent la poésie sous le poids des archives, et l'amoindrissent de leur mieux en la tassant dans le moule des faits dits historiques. Nous demandons au vieux Poète, de la joie, de la joie créatrice et de la jouissance poétique, puisque chacun de ses chants peut nous révéler quelques significations de l'âme éternelle de l'homme, de son espoir éternel, de son éternelle puissance.

La Poésie est le réel absolu, a dit Novalis. Dante, comme tous les génies, nous redonne sans cesse la joie des réalités absolues, telles qu'il put les fixer dans ses rythmes, revêtues des contingences d'âme et d'esprit de son temps. En confrontant sa réalité profonde et durable avec la nôtre, nous pouvons reconnaître quelques-unes de nos propres vérités psychologiques. Tandis que les flots nerveux du monde moderne affluent dans les métropoles, et y palpitent comme le sang dans les veines d'une main contractée par le besoin d'étreindre la vie, Dante, tels Eschyle et tous les grands poètes anciens, nous initie encore à l'antique poésie de l'âme, au-dessus de la vie contingente.

En dehors de sa théologie et de son histoire, Dante est l'homme qui connut et qui conçut la vie comme une interminable « passion », malgré la rédemption finale ; comme une bien longue souffrance, la « longue pénible bataille » du Frère Jacopone de Todi. La vie est peut-être, au contraire,

une longue chaîne de petites joies, c'est-à-dire de petits triomphes dans la lutte engagée, depuis l'origine de l'homme, entre la désillusion perpétuelle et le perpétuel espoir. Mais le poète chrétien a concentré en formules lyriques, d'une suggestion inépuisable, une si large compréhension de l'existence, que nous retrouvons toujours chez lui, dans une fière évocation d'images d'âmes, de sanglots de la chair et d'hymnes de l'esprit, quelques éléments de consolation esthétique incomparables. Et cela, bien au delà de la matière opaque de l'homme de parti et du théologien, que la critique historique n'éclairera jamais à fond.

3.

La critique, depuis que le poème a été écrit, se partage en trois catégories.

D'abord, celle des exégètes, souvent paralogistes et sophistes, qui cherchent dans la *Divine Comédie* ses raisons doctrinales et historiques, ses allégories, ses disputations théologiques et ses disputes politiques. Leur devise est celle-ci : il faut expliquer Dante avec Dante. Pour cela, il faut lire la *Comedia* après les recueils de vers et de proses, le *Canzoni* et les *Traité*s du poète. Ils établissent bien arbitrairement un principe de cohérence absolue dans tout l'œuvre d'un homme, et ils s'égarerent de la sorte dans ces innombrables commentaires du poème, qui perd tout caractère de beauté pour se parer d'une toge scolastique sans attraits.

Ensuite, nous voyons les doctrinaires et les occultistes, plus récents, qui cherchent le sens hérétique, ou simplement sectaire, caché dans je ne sais quel ésotérisme *sotto il velame delli detti strani*, sous le voile des dits étranges, selon une parole de Dante lui-même. La bibliothèque dantesque s'est enrichie ainsi d'une forte quantité de volumes, où chaque vers est expliqué dans un sens d'hérésie qui nous montre Dante en lutte ouverte avec l'Eglise de Rome.

Cette lutte, suivant la coutume médiévale des poètes, serait devenue matière de poésie, substance de lyrisme, souvent même de haut lyrisme comme dans le recueil juvénile de la *Vita Nova*.

Enfin, une école encore plus récente de médiévistes étudie les œuvres du poète dédaigneux et superbe aux vagues lumières de la science anthropologique. On reconnaît à Dante un rôle de clairvoyance, parfois de prévoyance psychologique, qui est toujours du reste un des aspects du génie, dans la présentation des passions, des soubresauts de l'esprit et des crimes typiques de l'homme. N'avait-on pas découvert également les principes du Droit pénal moderne dans la *Divine Comédie* ? On veut étudier maintenant la science de psychiatre du poète.

Les critiques « esthétiques » sont rares. Cependant, on réagit contre l'obstination des écoles à observer un poème comme un traité de droit sacré ou de droit profane, à l'analyser à l'aide de la pierre de touche du « document » dont s'enorgueillissent ceux que Villiers de l'Isle-Adam flagellait du titre de « cardeurs de faits », acharnés sur tout chef-d'œuvre. Nous préférons ne considérer Dante que dans sa fonction lyrique, avec ses deux attributs de poète et de philosophe. Car il fut supérieurement poète et philosophe. Toute sa fonction d'homme dans le monde des hommes ; sa vie civile, ainsi que sa vie amoureuse ; sa vie théologale, ainsi que sa vie vagabonde ; son inquiétude et sa certitude, enfin, se fondent naturellement dans le creuset terrible de son cœur ému et de son âme rebelle. La vision jaillit de là, uniquement ; parfaite dans sa complexité, et admirable dans tous ses rapports avec les gestes infinis de l'âme humaine.

Dans la *Divine Comédie* tout est vraiment poésie et philosophie. L'histoire des guerres et des conquêtes, la politique humaine, et la théologie, cette politique divine, sont devenues nécessairement la matière même du poème, afin que celui-ci ne soit pas un traité mais une

œuvre d'art, tel qu'il l'est. C'est pourquoi chez Dante tout est abstraction pure, haute et passionnée, en un mot : lyrisme, sur une trame de pensée cohérente, sur le développement profond et continu d'un seul thème idéologique dominant : *l'aspiration de la chair à devenir esprit*. Dante, suivant l'Ancien, eût dit que son âme végétative aspirait à devenir âme sensitive pour atteindre l'état bienheureux de l'âme intellectuelle. Il fit, en effet, une telle distinction; mais il n'affirma pas ouvertement *l'aspiration* éternelle des états inférieurs de notre être, telle que nous la retrouvons dans le développement même de son œuvre, depuis la mystique et sectaire passion amoureuse de la *Vita Nova* jusqu'au Paradis de la *Comédie*. Toute l'œuvre est elle-même une continuelle aspiration *au plus haut*, à travers les affres charnelles du *plus bas*, les angoisses de la faute, les horreurs et les terreurs des heurts humains, qui sont toute la terrestre existence; et que Dante, dans le plus vaste mouvement de son génie, figura en grouillements de chairs, tragiquement remuées sans trêve par les tourbillons de la fatalité infernale *che mai non resta*.

En réalité, le passage lent, la longue évolution de son âme et de son œuvre, de la sensation simple à l'intelligence pure, à travers les étapes sentimentales intermédiaires du Poète — de l'Enfer au Paradis, à travers le Purgatoire — est toute sa poésie et toute sa philosophie. Inutile d'en compliquer les raisons, d'en voiler les causes, en soulevant le voile épais de la poussière des archives. Inutile de connaître l'histoire domestique d'Ugolin ou de Francesca. Inutile, surtout, d'expliquer l'harmonie du Paradis avec des formules de doctrine, avec le dualisme de sa philosophie et de son mysticisme.

Faisons fi de tous les théoriciens, et contentons-nous donc de chercher la poésie chez un poète, et, autant que possible, de le lire nous-mêmes avec une âme de poète. Alors la *Divine Comédie* ne nous apparaîtra plus comme un magnifique recueil de rébus historiques et idéolo-

giques, mais comme une œuvre de poésie si fraîche, si neuve, si vivante, que nous la pouvons placer dans le rayon le plus moderne de notre bibliothèque. Nous verrons, dans Ugolin, la vision anthropomorphe d'un aspect de la douleur universelle, la torture double de l'affamé et du père impuissant devant l'agonie de ses enfants, agonisant lui-même de leur mal. Nous verrons chez Francesca da Rimini un autre type humain, une autre vision anthropomorphe de la douleur du monde : l'asservissement de l'amour d'un couple à une volonté extérieure que la société seule, et, somme toute, bien arbitrairement, arme du droit conjugal contre lui.

Et tous les damnés de l'*Enfer* nous indiqueront aussi un aspect panique de la douleur, ou bien une désharmonie véhémement et inéluctable de la vie collective : ce qu'il est convenu d'appeler vice ou criminalité. De même, toute la théologie du *Paradis*, dont les « éléments » constitutifs et représentatifs se retrouvent chez Platon, Aristote, ou saint Augustin, ou dans la vaste, obscure, complexe philosophie du moyen âge, et toute la science que l'on voudra, sont cristallisées dans le Paradis du poète, et ne se révèlent que par des sensations, des sentiments et des concepts de lumière. Entre les deux grands thèmes conducteurs psychologiques : la Souffrance et la Béatitude ; par deux thèmes conducteurs plastiques : la Glace ou le Feu infernaux, et la Lumière paradisiaque, véritables leit-motive aux développements prodigieux, Dante enferme dans sa vision la vie totale du monde, le sien autant que le nôtre.

4.

Poème, Cathédrale, Mystère ou Symphonie. Lorsque nous sortons de la lecture de la *Divine Comédie*, nous ne savons pas exactement auquel de ces genres d'expression esthétique nous devons l'émotion et les mouvements nouveaux de notre vie intérieure. Le monde païen, avec

les images de ses quatre figurations : divines, titanesques, héroïques et historiques, nous apparaît plastiquement mêlé, pour toujours, aux images des trois figurations chrétiennes : de Dieu, des Saints, des Hommes. Et ce n'est pas là le rêve de Beethoven, qui, après avoir représenté dans la IX^e symphonie la naissance du monde et de l'homme, voulait donner dans la X^e Symphonie, qu'il n'écrivit pas, la « grande réconciliation du monde païen et du monde chrétien », probablement telle que nous la pouvons concevoir aujourd'hui dans nos théories cérebristes par les idéales épousailles de la chair et de l'esprit.

Dante, lui, avec son génie franchement « humain », sentimental et intellectuel, nullement métaphysique, incapable d'abstraction pure, et dont les images, sans en excepter les roses, les échelles, et toutes les figures paradisiaques de la lumière, sont matérielles et terrestres, réunit le monde païen et le monde chrétien non point dans la vie qui est fugitive, mais dans la mort éternelle. Il ne songe pas à une exaltation joyeuse de la vie totale, comme le voulait Beethoven, mais à l'immortalité de la souffrance individuelle. La différence entre le Poète et le Symphonète est dans l'intervalle des siècles : le Paganisme aboutissant tout entier au siècle religieux de Dante ; le Paganisme et le Christianisme aboutissant ensemble au siècle profane de Beethoven. La haine « des anciens philosophes et des mensonges de Virgile », dont parle le chroniqueur bourguignon Raoul Glaber ; l'interdiction dont saint Odon et saint Mayeul, abbés de Cluny, frappèrent les œuvres des poètes païens, trouvent une large grâce non seulement devant Dante, mais devant les meilleurs esprits de son temps. Alors Giotto brisait la géométrie sainte de la peinture hiératico-byzantine, et renouvelait l'art en demandant à la nature, paysages, arbres, oiseaux, une plus grande joie pour la représentation de l'homme. Aujourd'hui nos écoles les plus modernes, redevenant formellement « primitives », dédai-

gnant les sagessees classées, académiques, dans tous les arts, redonnent de même à ceux-ci la fraîcheur et l'é-motion mêmes de la vie.

Le monde païen et le monde chrétien... Est-ce que les Clercs Errants, ces bien indéfinissables colporteurs inquiets de culture et d'amour de la vie, *clerici vagantes* de la science et du plaisir, songeaient à ce mariage de deux civilisations, celle de la chair et celle de l'âme, l'apollinienne et la dionysienne ? Est-ce que la leçon infligée à Jean XVI par le concile épiscopal réuni selon la volonté des rois capétiens, reprochant au pape de confondre Platon et Virgile avec des magiciens sorciers, avait accru l'amour des lettres, cet amour qui avait déjà poussé Grégoire de Tours, au VI^e siècle, à s'écrier : « Malheur à nous, qui avons laissé périr l'étude des lettres ! » Dante, lui, ne craint pas de rendre à Virgile le plus grand honneur qu'un poète chrétien pouvait rendre à un poète païen, le titre le plus dévotieux que l'on peut demander à celui que l'on admire sans réserve et sans orgueil : Maestro et Duca, maître et guide.

Le monde païen et le monde chrétien se retrouvaient vraiment, au XIV^e siècle, dans le creuset du génie occidental ; sur le missel latin aussi des cérémonies que les Clercs Errants avaient consacrées au dieu Bacchus chantant l'*Introïbo ad altare Bacchi, ad Deum qui lactificat cor hominis*... eux qui allaient même jusqu'à préférer Horace et Virgile aux Prophètes, à saint Marc ou à saint Paul.

Dante ne put que sentir puissamment ce renouveau total de l'esprit, de la conception sensuelle et sentimentale du monde, qui prépara pendant quelques siècles la pensée humaniste et l'essor de la Renaissance. Il appartenait à une humanité ardente comme la nôtre, avide de vivre, bouleversée par la terreur panique du 1000, *appropinquante mundi termino*. Sa vision de la vie participait des haines de partis, des volontés guerrières, des convoitises de domination impériales et papales, des fer-

mentations d'un monde qui « cherchait son expression » et des formidables explosions d'un monde qui la trouvait. Les Tables des Valeurs devaient être renouvelées, comme aujourd'hui. Aussi, était-il corps et âme, sens et cerveau, tout un jeu éperdu du destin qui lui accorda son génie, c'est-à-dire sa faculté gigantesque et douloureuse de sentir pour tout le monde, de résumer tout un passé et de scruter tout un avenir, de résumer la vie, vision et passion, intellectuelle et spirituelle, assez largement pour que les hommes, étonnés, lui décernent encore et toujours la couronne du génie.

La *Divine Comédie* apparut comme l'« Evangile moral méditerranéen ». Ce fut la Bonne Nouvelle de la rédemption et de la béatitude, obtenues à travers les affres horribles du monde moral, tel que le Moyen Age put le concevoir pour les peuples néo-latins créateurs de la nouvelle civilisation méditerranéenne. Le poème se dressa comme un monument extrêmement ordonné, sur l'océan du temps. Dante rêva sans doute aux Cathédrales sublimes, qui aiguisaient la Foi et la lançaient dans le pur cri théiste de leur flèche. Et il bâtit son Poème comme une Cathédrale, dont toute l'économie géométrique serait orientale et gothique. L'élément principal qui lui donne un caractère d'immensité n'est, en effet, point dans le nombre de vers dont se composent les cent chants, mais dans leur très mathématique ordonnance architecturale. Les cent dix mille strophes des dix-huit *parvan*, les dix-huit livres du *Mahabharata*; ou les vingt-quatre mille strophes du *Ramayana*; ou les quinze mille six cent quatre-vingt-treize hexamètres de l'*Iliade*, dépassent en quantité les quatorze mille deux cents trente-trois vers du poème dantesque. Mais l'« immensité » de la *Divine Comédie* est dans sa parfaite ordonnance, dans la distribution rigoureuse des chants, qui sont au nombre de cent, carré de dix, nombre parfait. Et l'ordonnance toute « méditerranéenne » du poème dantesque, méridional et

gothique, atteint cet équilibre parfait, cet équilibre vivant, qui porte en lui, par la raison intime de son harmonie, la raison de sa vie éternelle, comme dans un temple hellénique.

Cependant, n'oublions pas que la conception architecturale de la *Divine Comédie* n'a pas la synthèse de lignes essentielles du temple, ni la simplicité suprême de la pyramide, dont les côtés ne sont qu'un jeu de quatre triangles supportés par un plan carré, le quatre et le trois formant par leur somme la perfection mystique du chiffre septénaire. Chez Dante, la distribution du poème se complique des éléments multiples que l'homme médiéval avait découverts dans la nature, ou avait hérités de vingt siècles de pensée et d'expérience spirituelle, depuis les premières convulsions historiques de l'Hellade. Chez lui, les éléments humains se mêlent aux éléments naturels. Toutes les images lyriques sont tirées de la vie de l'homme ou des spectacles de la nature. Dans la *Divine Comédie*, le poète n'apporte, certes, aucune création d'art vraiment nouvelle, ni esthétique, ni morale, mais il construit le plus grand monument d'une âme millénaire. Quel était l'esprit du temps qu'il synthétise avec une incomparable vigueur ? Voilà. Sa « vision » est comparable aux autres « visions » du temps, aux autres « voyages » extraordinaires : celui du puits de Saint-Patrice, où le chevalier Owen descendit après une vie fort déréglée, pour y connaître les peines et les béatitudes de l'au delà ; celui de Harold, prince de Norvège, et de quelques nobles hommes, qui remontent avec leurs navires les mers septentrionales, pour y chercher, hors du tumulte de leur existence, d'autres terres, d'autres peuples, d'autres vies, jusqu'à ce que la véhémence cyclopéenne du Maelstroem ne les ait repoussés... Le sens et les figurations de l'extraordinaire secouaient les âmes dans toute l'étendue, terrestre et céleste, du monde chrétien. On « voyait » les bûchers cruels, qui furent très réels,

sous la pauvre chair torturée de Arnaud de Brescia ou, ensuite, de Jeanne d'Arc ou de Giordano Bruno. On vénérât les mêmes hommes comme des savants, on les redoutait comme des sorciers, on les adorait à la fois comme des saints; et l'on nous transmettait les histoires fabuleuses de Michel Scot, de Pierre Barlisaire, de Cecco d'Ascoli, de Platon, de Virgile, de Roger Bacon.

La terrible imagination chrétienne travaillait les âmes, les façonnait selon les plus étranges images, mêlait très étroitement les Poésies paradisiaques de l'esprit aux plus chaudes sensualités de la chair, et se prolongeait ainsi jusqu'au seuil des temps modernes. On dit : hystérie, en parlant de la divine et charnelle sainte Thérèse, la Vierge Séraphique, qui poussa le cri le plus significatif de l'âme humaine, dans lequel tout se confondait, la vie et la mort, le ciel et la terre, la chair et l'esprit : *que muero porque no muero*, car elle se mourait de ne pas mourir... On classe dans le domaine de l'ironie l'esprit farouche des Danses Macabres, où l'homme nivelait les hommes, serfs et potentats, devant la communauté de la mort, et que les peintres traduisaient en images du plus troublant mysticisme sensuel, mêlant, avant la vierge d'Avila et les autres grands mystiques de la chair pantelante de désir, le ciel et la terre, la jouissance et la souffrance, la vie et la mort.

Le Campo Santo de Pise résumait, par la plastique des lignes et des couleurs, l'énorme travail des âmes que les siècles morts tourmentaient avec les décrets inflexibles de la pensée religieuse, et que la vie nouvelle des siècles sollicitait avec une égale puissance. Les visions et les voyages; le vagabondage spirituel des disputations des moines et le tourment charnel des règles monastiques; les controverses des sectaires de l'intelligence ou du sentiment: Clercs Errants, Troubadours, Minnesingers, Cathares, Patarins et Pauvres de Lyon, représentaient tous, autour du Mille, et puis, pendant des siècles, sous des formes et

des noms différents, non seulement la volonté des transformations profondes de l'Eglise et de l'essence même du Christianisme, mais la réponse des hommes aux appels impérieux de la vie qui se rénove. Les saisons du Christianisme, dans ses rapports avec le génie créateur, philosophique et artiste, sont précises: le Printemps finit dans les orages de la terreur autour du Mille, et le « grand Eté » commence alors, avec l'essor le plus puissant du cerveau humain, qui recréait toutes les formes de la joie esthétique, la Poésie, les Arts Plastiques, la Musique, pour aboutir à l'Automne roux de la Renaissance.

C'est que le temps où la lecture des auteurs païens n'était pas permise était révolu. Sylvestre II avait formé sa culture en compagnie de rabbins juifs et de docteurs arabes. Le matérialiste Averroès, condamné par l'Université de Paris et par la Papauté, se retrouvait en Duns Scot, théoricien de l'hérésie, c'est-à-dire de la pensée philosophique pure du moyen âge. Les poètes païens n'étaient plus considérés comme des magiciens déchaîneurs de démons. Avant même que la découverte des statues païennes, de la sculpture antique, redonnât à l'homme occidental le goût des belles formes, l'amour de la vie « apollinienne », et qu'elle déterminât plastiquement la superbe floraison de la renaissance humaniste, l'Humanisme avait été jeté par les textes dans le creuset très ardent des temps nouveaux. La joie de la vie montait du tréfond des âmes, s'affirmait par l'art, et par cette volonté de connaître qui exaltait l'héroïsme géographique et poussait les hommes aux voyages réels extraordinaires, lorsque le frère Planocarpini, parti par ordre d'Innocent IV, ouvrait à Marco Polo les portes de l'Orient.

A Dante aboutissaient tous ces siècles merveilleux. Il synthétisa donc le mouvement des esprits, la soif de connaissance, la passion de la sagesse et l'orgueil de la science, la théologie et la poésie; aimant la chair, et les choses

de la chair, jusqu'à la torturer dans la représentation la plus féroce réaliste ; adorant l'esprit, et les choses de l'esprit, jusqu'à l'anéantir dans le gouffre de toutes les lumières. Le païen Virgile devint pour lui « le prophète du Christianisme » et le guide de toutes les vérités. Et, pour lui, le très chrétien François d'Assise, il Poverello, le Petit Pauvre, naquit au monde « comme un soleil ».

Le poète demeure ainsi comme le type parfait, le plus achevé, du Clerc Errant. Il exalte en saint François le type parfait du Cathare. Et dans le poème qu'est l'Evangile moral d'une race et d'une époque, les deux courants supérieurs de l'esprit médiéval : celui de la Connaissance et celui de la Charité, arrivés au point de leur plus grande intensité, nous présentent en cent chants, à travers tant de développements thématiques « plastiques » de la Glace, du Feu et de la Lumière, dominés par le grand leit-motiv « moral » de Rome, la définition même, extrême, du Christianisme esthétique et moral.

La vision de son poème, Dante la fixe en l'an de grâce 1300, année du Jubilé, au moment des fêtes de Pâques. Il avait trente-cinq ans, il était « au milieu du chemin de la vie ». Pèlerin dévotieux, dans la ville éternelle où il fut aussi ambassadeur et adversaire, il se perdit dans le nombre des deux millions de dévots que la Semaine Sainte vit affluer à Rome, à raison de deux cent mille par jour, venant de partout « voir notre Véronique », *a veder la Veronica nostra*, comme il dit.

La grâce l'avait touché. Le trop sensuel chantre réaliste des *Canzoni pietrose*, le doux rêveur mystique de la *Vita Nova*, le philosophe politique de *De Monarchia*, le chercheur subtil de l'*Eloquence nouvelle* n'était que l'homme médiéval, dans toute sa volonté d'être nouveau, de résumer les temps, d'annoncer un temps, — frémissant des anxiétés mêmes qui remuent profondément l'âme artiste et la poussée mystique de nos jours.

5.

Et la vie lui apparut dans sa complexité magnifique, sollicitant de son génie l'œuvre qui devait être à la fois Poème, Mystère, Cathédrale, Oratorio et Symphonie. Et comme sa nature était du plus passionné des hommes, et par cela même du plus douloureux, la vie lui apparut plus précisément sous les formes d'un immense et fatal acte de la Haine éternellement vouée à l'Amour possible.

Et qu'était-ce, *intimement*, le temps de Dante ?

Le pessimisme irrésistible du Christianisme, la loi du salut par le renoncement, bouleversant le monde païen, avait implacablement modifié la mentalité et la sentimentalité du monde occidental, néo-latin ou, plus précisément, « méditerranéen », ainsi que l'ont modifiée à nouveau le positivisme et le matérialisme de nos jours. Les angoisses et les terreurs créatrices, l'enfantement des chimères cruelles, des spectres pervers, venant de tous les coins de l'horizon psychique, s'acharnèrent sur la facile proie humaine. L'excès de la mortification attaquait une humanité jeune, qui entrait dans une nouvelle saison de l'histoire avec ce renouveau étonnant des peuples redevenus enfants et adolescents sous d'autres noms, groupés selon des formules ethniques et éthiques nouvelles. Cet excès aboutissait naturellement aux sursauts de l'hérésie, puis à cette sorte de panthéisme spirituel et sentimental de saint François qui remplaçait le panthéisme sensuel et formel antique, enfin aux hurlements enfiévrés de certains chantres de Laudes, de « Laude si », tel l'impétueux Jacopone. Par une saine réaction de l'animal humain jeune et vigoureux qui veut vivre sa vie, qui a le devoir de donner à tout instant le maximum de lui-même, chair et âme, on renouvait les énergies, les volontés que l'homme opposait à l'accablement de la mort dont on lui prêchait la sainteté. De même, notre matérialisme atteint les éclosions nombreuses

de nos sectes mystiques, vernies d'orientalisme, et l'affirmation multiple de notre énergie physique, de nos découvertes et de nos inventions.

Les craintes paniques se répandaient ainsi dans des climats d'âmes particulièrement « cultivées ». Les nouvelles formations des peuples, les nouvelles nécessités géographiques et historiques, engendraient les guerres et les luttes innombrables pour la domination des villes qui devaient devenir des régions, des régions qui devaient devenir des nations, dans cette « fièvre de croissance » des hommes dont toute l'histoire s'anime, et qui leur impose de se solidariser pour passer de la cabane au clan, du clan au village et à la ville, de la ville à la région, à la nation, à cet état « autre » que l'avenir réserve encore à l'humanité et auquel tend notre temps. Au siècle de Dante, guerres et luttes trouvaient deux idées générales pour se canaliser : celle de l'Empereur et celle du Pape.

L'existence n'avait plus de douceur. L'esprit du *Dies irae* répandait son angoisse. Florence n'offrait plus ce spectacle de joies patriarcales, avec ses veillées sereines, remplies par les récits des Troyens, de Fiésole et de Rome, que son aïeul Cacciaguida rappelle à Dante. La fièvre du mouvement, semblable à la nôtre, hantait tellement les esprits, que les moines désertaient les couvents, où l'immobilité les jetait impuissants, malgré la contemplation et la prière, en pâture au diable qui proclamait : *Ego sum qui sto cum illis qui remanent*. Alors, ils fuyaient devant eux-mêmes, comme ils avaient fui leur propre existence mondaine, ils se mêlaient, s'aggloméraient, accroissaient leur nombre sur les grandes routes, ne s'arrêtaient jamais, formant ces innombrables processions de sectaires inquiets qui traversaient l'Italie, la France, l'Allemagne, allant jusqu'en Ecosse ou jusque chez les Infidèles d'Orient. C'était là notre propre fièvre de mouvement.

Le démon était partout. L'immobilité l'attirait, la course éperdue à la recherche du sanctuaire idéal pouvait seul le dérouter, l'éloigner. Nulle époque ne fut de la sorte plus peuplée de vagabonds de l'âme. On avait peur de tout, et surtout de soi-même. On acceptait mal l'invitation mystique : *Claude super te ostium tuum*, ferme ta porte sur toi... Glaber, après avoir décrit une singulière promenade de démons, au visage éthiopien, sortant d'un tombeau de reliques saintes, affirmait que « l'on les rencontre partout sur la terre, et spécialement dans les fontaines et les arbres »...

Les temps changeaient, pourtant. Et si saint François le séraphique *Servus servorum Dei* demandait au Seigneur de lui accorder « sur toutes les grâces et les dons du Saint Esprit, que le Christ accorde à ses amis, le don le plus important, celui de se vaincre soi-même », ce principe tout moderne du « self control » ; il demandait aussi à ses fidèles « de tenir chacun compte de ses forces et prendre la nourriture qui lui est nécessaire, afin que le corps rende un bon et loyal service à l'esprit ». Il proclamait, en quelque sorte, comme nous, les droits égaux de la chair et de l'esprit. Dans la Règle de 1221 il fit de la Joie une obligation canonique, au même titre que la chasteté et l'obédience, pour servir Dieu avec agrément, *gaudentes in Domino*. Et le jour où il se sentit près de sa fin, dans le jardin ensoleillé de ses sœurs en Christ, les douces Clarisses, il éleva à la Vie elle-même, à la vie totale, l'hymne de rédemption qui enfin divinisait la nature et déchirait tous les voiles des contraintes et des terreurs. Est-ce pour cela que Dante l'a exalté, ainsi qu'il ne l'a fait pour personne dans tout son poème ? Le poète eut pour « l'Assisiate » qui se voulut le « *jaculator Domini* », le jongleur du Seigneur, la comparaison la plus haute qu'un homme puisse offrir à un homme. Il avait parlé d'un autre grand réformateur, saint Dominique, comme de l'« agriculteur » du jardin du Seigneur. « J'en

parle comme de l'agriculteur, que le Christ a élu pour l'aider dans son jardin.... » Mais avec saint François, un soleil s'éleva sur le monde, *nacque al mondo un Sole!* Dans les *Fioretti*, Sylvestre avait vu sortir de la bouche de saint François « une croix d'or dont le sommet touche le ciel, et les bras s'étendent de l'Orient jusqu'à l'Occident ». Et la comparaison solaire de Dante apparaît comme un développement littéraire de cette vision des contemporains.

C'est que toute l'âme du poète est faite, fièrement, de l'amour total de la vie, que saint François avait enfin chanté dans sa Louange :

Très Haut, omnipotent et bon Seigneur,
A toi les louanges, la gloire et l'honneur,
Et toute bénédiction
Pour toi seul, oh ! Très Haut, sont justes.
Et nul homme n'est digne de te mentionner.
Que tu sois béni, ô Seigneur, avec toutes les créatures,
Et spécialement messire le Frère Soleil.

Le sens de la vie était vraiment renouvelé. Et l'âme de Dante fut celle du plus acerbe Franciscain. Par les arts et par les sciences, par l'adoration du Créateur et l'amour de la Créature, le moyen âge tout entier façonnait en lui la grande âme-synthèse, de l'analyse humaine à la synthèse divine; jetant dans le creuset de son génie la foi, l'espérance et la charité, dont avaient besoin, pour naître, les temps modernes.

6.

Comme de nos jours, le mysticisme qui se renouvait travaillait les âmes. *Le mysticisme*, définissons-le, *est le sens plus ou moins obscur des rapports de l'être avec l'immensité de la vie connue et inconnue.* Comme de nos jours, une volonté âpre de vie complète, un besoin orangeux de joie active, de création nouvelle des proportions sociales, de haine de l'inaction et de la passivité, dans les

croyances religieuses autant que dans l'ordonnance des états, secouait les esprits inquiets. Comme de nos jours, la fièvre obsédante du bien-être matériel et spirituel, et d'un équilibre nouveau des forces de l'Etat, pour que non seulement la plèbe de Milan ne fût plus battue par les seigneurs mais que le peuple pût avoir le droit de se gouverner, marquait la fin d'un monde, le début d'un autre cycle humain de la vie intellectuelle, sentimentale et matérielle de quelques groupes de peuples. Les mêmes recherches, les mêmes anxiétés que de nos jours. Les mêmes confusions, et la même âpreté dans tous les domaines, les prodromes identiques de vastes bouleversements partout, pour la naissance d'un monde — comme de nos jours.

Alors, comme aujourd'hui, les vastes recherches de « solidarité matérielle » et de « solidarité spirituelle », en d'autres mots : le communisme et le mysticisme, établissaient les courants humains de révolte et d'inquiétude. L'ironie égalitaire et transcendante des Danses Macabres devait s'épanouir un jour dans le sarcasme sanglant de la *Carmagnole* agissante. « La « charte » franciscaine peut correspondre à la « charte » marxiste...

Vae tibi terrae. Nous ne poussons pas le cri annonçant la fin. Le siècle de Dante ne le poussait pas non plus. Le « Soleil » d'Assise, des campagnes de Pérouse, Gubbio, Orvieto, Spoleto, avait éclairé toute la péninsule italienne, passait les Alpes, traversait les mers, depuis que la Bulle pontificale *Cum dilecti filii* avait accordé en 1219 des privilèges aux Franciscains. Leur enseignement était celui de la sainte volupté du renoncement, et de l'amour des hommes les uns pour les autres, tel que le Christ l'ordonnait et tel que la Papauté, enfiévrée de politique, n'en avait plus cure.

Le Tiers-Ordre, inter-européen et inter-social, demandait, en vérité, liberté et indépendance idéale pour tous les hommes, pareil à un authentique mouvement com-

muniste créé par les besoins de l'esprit et aboutissant à l'égalité des Chrétiens, ainsi que le remarque Renan. C'est pour cela que les Franciscains se répandirent en peu d'années dans toute l'Europe, de la manière étonnante que remarque Paul Sabatier. Sommes-nous vraiment loin de cette volonté-là ? ne sentons-nous pas autour de nous cette fermentation prestigieuse d'un ordre social nouveau, d'un monde essentiellement, plus que formellement nouveau ? L'amour de la vie, qui, selon la règle, offrait à Dieu la miséricorde et non point le sacrifice, s'épanouissait, enfin, dans une ascétique vigoureuse, très près de l'existence quotidienne, ne renonçant à rien, acceptant toute l'expérience de la vie, chair et esprit, comme un « exercice » divin sur terre.

Et les très pauvres moines en bure, qui n'avaient ni « besace, ni sacoché de pain », arrivèrent un jour pieds nus jusqu'au seuil du Vatican, le franchirent en donnant, sorti de leurs rangs, un Pape !

Dante, le plus véhément ascète issu du mouvement franciscain, a représenté tout ce mouvement des âmes dans le titanesque Mystère qui est son Poème, dont Rome est sans doute le personnage principal auquel est fixé le regard du « Moi lyrique » errant à travers les trois espaces de l'Au delà. Car il fallait un centre, un but à tout ce mouvement. Ce fut Rome.

Rome ! Dante n'oubliait pas, peut-être, que Rome avait créé Florence à son image et ressemblance, comme il le dit dans sa septième Epître. Pour lui, dit-il aussi, dans le *Festin*, Florence « était la très belle et très illustre fille de Rome ». Cependant, Rome demeurait le centre d'attraction irrésistible de toute la vie occidentale, et Dante, comme Virgile, croyait à son rôle éternel. Semblables au vieillard de Crète qui tourne le dos à l'Orient et regarde vers l'Urbs « comme dans le miroir du monde », tous les hommes du Moyen Age avaient en effet les yeux de l'esprit fixés vers la Ville où se débattait contre les temps nouveaux

le Vicaire de l'Evêque des Ames, le vicaire du Christ, *Episcopus animarum nostrarum* de la règle de 1221.

Aussi, Dante ne put-il jamais cesser de regarder vers Rome, *caput mundi* et centre de l'univers, avec ses yeux mystiques et ses yeux profanes. La métamorphose dramatique des Laudes et des Séquences de l'Eglise, opérée par les compagnies nomades des Disciplinés, des Flagellants, des Blancs Louangeurs, et la transformation de la lyrique religieuse, depuis le temps de la Cantilène de Sainte Eulalie, en langue d'oïl, fleurissaient avec une puissance sociale insoupçonnée, réunissant des milliers d'êtres inquiets derrière un étendard de paix.

Par une véritable transhumance de la pensée, selon les grandes saisons humaines, les foules chercheuses allaient, revenaient, dans tout l'Occident. La société entière se reformait, et un esprit comme celui de Dante subit la fascination du rêve d'une société mystiquement renouvelée dans l'amour. En même temps, son génie vibrat à tous les courants du lyrisme et de la pensée profanes, qui passaient en Italie avec la petite phalange des Troubadours, Trouvères et Musiciens; et aux éclatantes affirmations de la lyrique italienne, qui montaient de Sicile et se propageaient de partout. Génie mystique et profane, raisonneur et passionné, il songea à cette « construction » supérieure des besoins de l'âme et du corps dans Rome, puisque c'est autour de Rome, dit M. Hauvette, « et de l'idée d'empire universel dont ce nom magique continuait à être le symbole, que s'est engagé le grand conflit qui remplit toute l'histoire d'Italie au XII^e et XIII^e siècles ». Le monde se montra à Dante comme égaré « dans la forêt obscure, dont il avait perdu le droit chemin », tandis que Rome demeurerait le centre naturel, la tête, où toutes les lignes spirituelles du monde devaient converger, comme celles du corps vers le visage, pour y prendre une physionomie. Dante donna ainsi Rome, je l'ai dit, comme thème fondamental à son Poème; et il mit dans

l'Enfer les hérétiques, ces chercheurs anxieux avec lesquels, pourtant, il avait tant d'affinités, mystiques ou rationalistes, avec les Epicuriens, excepté ceux demeurés fidèles à Rome, à l'Eglise.

Et, comme de nos jours, les grands artistes cherchaient l'expression totale de la vie intérieure, créant les formes nouvelles de l'esprit, ou se perdant à leur recherche. La puissance sensuelle de la vision de la vie égalait, chez Dante, Giotto ou Orcagna, ou chez les bâtisseurs gothiques, leur conception spirituelle. La Musique, de son côté, cherchait ses voies sacrées et profanes, correspondant à l'essor des autres arts, et qu'elle ne devait retrouver que plus tard, en pleine Renaissance. Les grandes œuvres étaient conçues d'une manière architecturale, et une Cathédrale ogivale, surtout dans le nord « gothique », était une véritable *somme théologique*, une représentation globale de la religion, cosmogonique et hagiographique, en même temps qu'une exposition sensuelle de la vie avec ses monstres et ses chimères. C'est ainsi que, dans la *Divine Comédie*, la masse des damnés tend rythmiquement au Paradis, comme la masse de pierre de la Cathédrale tend à la flèche, qui la spiritualise et la dresse vers Dieu. Et l'intérieur de l'église est ce Purgatoire où les hommes traînent leurs malheurs avec l'espoir de la libération...

7.

Tout autour de Dante, ainsi qu'aujourd'hui tout autour de nous, et plus que dans n'importe quel autre temps moderne, les craintes et les exaspérations sanglantes des potentats, les soubresauts des masses humaines, les aspirations mystiques, le sentiment précis des naissances inimaginables qui s'agitent dans le giron du monde sur le point de se rénover *ab imo*, poussaient les hommes nouveaux à se chercher pour se détruire ou pour s'assembler. De nouvelles agglomérations de peuples se

forment comme dans aucune autre époque ; des littératures et des arts totalement nouveaux apparaissent.

L'arbre de la terreur panique, dont l'âme chrétienne supportait les racines multiples et puissantes, donnait ce fruit admirable de modèles humain et divin, d'ombres et de lumières, qu'est la *Divine Comédie*. Et le pessimisme médiéval qui montre à Dante toute la vie comme subjuguée par les maléfices du sort, sous tous les triomphes du Mal, d'où l'homme ne pouvait se sauver qu'en détruisant son humanité pour s'anéantir dans la contemplation des lumières célestes, devient cet optimisme du Chrétien qui connaît les voies du salut. Nos philosophies positives et mystiques n'aboutissent point à d'autres conclusions. Pessimisme charnel et optimisme spirituel : Nietzsche les eût codifiés, s'il avait survécu plus longtemps à sa *Généalogie de la Morale*.

L'époque de Dante, l'aube de la Renaissance, fut aussi trouble et sans certitudes spirituelles que la nôtre. Les disquisitions des savants de couvent valent les controverses de nos savants de laboratoire. Mais le poète chrétien conçut la vie comme un acte de lutte, c'est-à-dire de mouvement, de lutte perpétuelle, la vie ne naissant que de la mort ; il put haïr l'immobilité, en punissant sans pitié les oisifs et « ceux qui jamais ne furent vivants », et il ne contempla le bonheur absolu, l'éternelle félicité, que hors la vie, dans la survie rêvée par l'homme révolté contre l'impératif catégorique de la mort. Cette représentation, forte, cohérente, d'une extrême logique mentale et sentimentale, était celle de tout homme médiéval, entre l'Enfer et le Paradis. L'Enfer, pour Dante, est en réalité toute la vie consciente de l'homme : haines et amours, victoires et défaites, héroïsmes et lâchetés, cruautés d'actions et cruautés de passions. A travers la zone de pénombre du Purgatoire ces batailles de la vie terrestre où s'écroulent les chefs mêmes de la pensée spirituelle, les papes nombreux que Dante condamne aux peines éternelles, s'a-

paissent dans le bonheur paradisiaque. La chair est vaincue. L'âme triomphe.

Dante dit :

Et moi, qui à la fin de tous les désirs
M'approchais, ainsi que je le devais,
J'éteignis en moi l'ardeur de mon propre désir.

Bernard me faisait signe et souriait,
Pour que je regardasse en haut. Mais j'étais
Déjà par moi-même ainsi qu'il le voulait.

Car ma vue, devenant pure,
De plus en plus pénétrait dans le rayon
De la haute lumière, qui est vraie en elle-même.

Depuis ce moment, ce que je vis fut supérieur
A notre langage qui cède à une telle vue,
La mémoire cédant à un tel excès.

Tel celui qui en rêvant voit,
Et après le rêve la passion demeure
Gravée, et le reste ne revient pas à l'esprit,

Ainsi je suis, car presque toute est oubliée
Ma vision, et encore elle distille
Dans mon cœur la douceur qui naquit d'elle.

Ainsi la neige se dissout au soleil,
Ainsi, au vent, dans les feuilles légères,
Se perdait la sentence de la Sibylle.

Oh ! lumière suprême, qui montes si haut
Des concerts mortels, à mon esprit
Redonne un peu de ce que tu semblais.

Et fais ma langue si puissante
Qu'une étincelle au moins de ta gloire
Je puisse laisser aux gens futurs.

Car, si elle revient un peu à ma mémoire
Et si elle résonne un peu dans ces vers,
On concevra davantage ta victoire.

Je crois, par l'acuité que je pâtis
Du vif rayon, que je me serais égaré
Si j'en avais détourné les yeux.

Et je me souviens que par cela je m'enhardis
A soutenir mon regard, jusqu'à ce que je pusse
Fondre mon aspect même dans la valeur infinie.

Oh ! grâce abondante, qui me fis oser
 Fixer mes regards dans la lumière éternelle,
 Tellement que j'y épuisai toute ma vue.

Dans sa profondeur je vis être contenu,
 Lié avec amour dans un seul volume,
 Ce qui par l'univers se défeuille.....

§

L'idée du Mal, qui était pour les Chrétiens l'idée dominante, l'idée persécutrice, implacable comme l'obsession du Destin chez les Pélasges fuyant vers l'océan, et qui engendrait l'horreur de la chair, des biens terrestres, du bonheur lui-même, n'était plus l'idée centrale de Dante. Il ne conçut point l'Enfer comme la représentation totale des passions humaines; il n'oppose pas l'Action, l'ennemie, le mouvement, à l'immortalité, l'inertie, la Contemplation, béatitude unique. La haine, le besoin d'arracher quelque chose à autrui, pour conserver ou agrandir sa propre puissance, n'était pas toute la vie ici-bas. Et, dans le monde moral, l'harmonie c'est le tout auquel tout tend, la vertu; et le vice n'est qu'une désharmonie partielle, qui reste telle dans les figurations de l'Enfer, alors que la vertu se transforme en lumière et se fond dans la beauté infinie.

Le poème dantesque tend ainsi à la composition de l'universelle harmonie, par le jeu des esprits d'amour et de haine, le corps enchaîné, l'âme ailée. Et la vie de l'homme, telle que tout cerveau moderne peut la concevoir dans sa totalité anthropomorphe, y est représentée de la sorte avec une puissance cyclique incomparable. Seulement, la nature environnante, cette enveloppe cosmique constante de l'individu, n'y est pas métaphysiquement représentée, elle, d'aucune manière. Dante reste le poète moral par excellence, l'évangéliste moral d'une époque et d'une race. La nature, chez lui, a toujours un aspect humain, trop humain; parce que ce n'est pas un esprit pur, dégagé de toutes les contingences, qui a pris d'assaut l'enfer et le

ciel : c'est un homme, incapable de renoncer à ses sympathies et à ses répulsions quotidiennes, c'est le Gibelin du XIV^e siècle.

Voilà pourquoi son humanité nerveuse plaît très particulièrement à notre orgueil moderne par son actuelle précision. Il a peint la douleur avec les couleurs terribles et toujours vivantes qui nous suggèrent des états de passivité inconcevable, d'éternité d'un geste, où se fige l'homme dont les instincts se heurtent contre l'ambiance et s'entrechoquent éperdûment. Dans la vie quotidienne, ce que l'on nomme douleur est, en réalité, le choc qui se produit entre nos aspirations et nos réalisations, ce tourbillon où tous les êtres s'agitent luttant chacun pour sa conservation. Nous respirons ainsi, toujours, une atmosphère saturée de haine plus que d'amour ; et l'amour n'est qu'une aspiration perpétuelle vers une unité à conquérir pour élargir le domaine de notre « moi », le triomphe de notre propre sensibilité, depuis la volupté du couple jusqu'à l'extase des grandes communions humaines : de la chair à l'esprit, de l'Enfer au Paradis.

L'ordonnance esthétique et morale du poème dantesque est régie par cette volonté suprême de l'homme de son temps : tendre vers le plus haut, s'élever de la chair à l'esprit. Nous cherchons, nous, dans les voies de notre nouveau mysticisme encore confus et angoissé, l'harmonie parfaite de la chair et de l'esprit, les épousailles que devait célébrer la Symphonie non écrite. Mais Dante, si près de nous par sa conception active et farouche de la passion de l'homme, ne nous a-t-il pas laissé, avec celle de l'Amour, l'image de cette fusion absolue des choses dans des harmonies toujours plus vastes ? Il exalte dans son dernier vers l'Amour, seul capable de mouvoir le soleil et les autres étoiles :

L'amor, che muove il sole et l'altre stelle.

CANUDO.

LE PROBLÈME MONÉTAIRE

INFLATION OU DÉFLATION

La politique financière actuellement en faveur s'inspire des idées suivantes :

La principale cause du malaise économique est l'inflation monétaire. C'est elle qui a fait hausser exagérément les prix et déséquilibré les changes. Soyons déflationnistes, les prix baisseront, le franc remontera, et l'équilibre financier et économique du pays se rétablira peu à peu.

Or un peu de bon sens suffit à faire comprendre que les trois conséquences énoncées ne sont pas solidaires, bien loin de là. Le coût de la vie peut baisser, le franc peut remonter au pair, rien ne prouve que la situation financière et économique du pays en général, du budget de l'État en particulier, en deviendra meilleure. Tout laisse à penser le contraire (1).

Il est même permis de dire : si un miracle avait pour effet de ramener la circulation fiduciaire à la normale par rapport à l'encaisse métallique, et par suite de ramener le franc-papier au pair-or, ce serait un cataclysme pour les finances de l'État et la prospérité industrielle et commerciale du pays.

Rappelons ces notions élémentaires. L'État débiteur se libère valablement de la dette intérieure en francs-papier. Il paie ses fonctionnaires en francs-papier. Il touche ses impôts et revenus en francs-papier. Seuls, les arrérages de sa dette extérieure sont payés en francs-or

(1) Cf. le remarquable article de A. Dereine : *La Hausse et la Baisse du franc*, *Mercury* du 15 juillet 1920.

(c'est-à-dire en francs-papier multipliés par le cours du change).

Supposons, par exemple, que le franc-papier double de valeur. C'est un avantage pour les paiements extérieurs de l'État. Il paiera 2 milliards là où il paie 4 milliards au cours actuel.

Au contraire, rien ne sera changé aux chiffres exprimés en papier de la dette intérieure. Là où l'État paie 12 milliards d'arrérages, il continuera à payer 12 milliards comme il fait actuellement. Mais ces 12 milliards-papier auront une valeur absolue en or double de la valeur actuelle.

Pendant ce temps, que deviendront les revenus de l'État ? Par hypothèse, les prix auront diminué de moitié (le franc ayant doublé de valeur). L'impôt rapportera donc moitié (chiffre nominal). Les fonctionnaires pourront être théoriquement au moins diminués de moitié. Les dépenses de l'État exploitant sont ainsi diminuées de moitié en même temps que ses recettes.

En résumé, tous les chiffres exprimant les dettes ou les créances de l'État seront divisés par deux, *excepté le chiffre des arrérages de la dette intérieure* qui ne varie pas.

Dépenses de l'État en francs-papier :

A. Arrérages dette extérieure	devient	$\frac{A}{2}$
A'. Arrérages dette intérieure	reste	A'
D. Autres dépenses de l'État	devient	$\frac{D}{2}$

Recettes en francs-papier (recettes générales et impôts :

R.	devient	$\frac{R}{2}$
----	---------	---------------

Si le budget est en équilibre, c'est-à-dire si les recettes égalent aujourd'hui les dépenses :

$$R = A + A' + D$$

Le franc remontant au pair, les recettes deviennent :

$$\frac{R}{2} \quad - \quad \text{les dépenses} \quad \frac{A}{2} + \frac{A'}{2} + \frac{D}{2}$$

Il est visible que le budget n'est plus en équilibre et que les dépenses l'emportent de la moitié de la valeur de A'.

Or, en France, c'est la dette intérieure qui est la plus forte. Ses arrérages sont actuellement d'une douzaine de milliards au moins. Le retour du franc à une valeur double en admettant :

1° Qu'actuellement notre budget, cas le plus favorable, soit en équilibre,

2° Que réellement toutes les autres dépenses seraient diminuées de moitié, creuserait un trou d'au moins 6 milliards, qu'il faudrait redemander à l'impôt, 6 milliards du franc valorisé équivalant à 12 milliards d'aujourd'hui !

Mais les deux conditions énoncées plus haut ne seraient pas réalisées. Notre budget n'est pas en équilibre. D'autre part, il n'est nullement certain qu'une baisse de moitié dans le prix de la vie entraînerait une baisse de moitié dans les traitements des fonctionnaires et les dépenses de l'État. La hausse des traitements n'a pas suivi instantanément la hausse des prix; inversement, les intéressés s'opposeraient vivement à ce que la baisse de leurs traitements fût exactement et immédiatement proportionnelle à la baisse du prix de la vie. Il y aurait un décalage important, d'où perte importante pour l'État. Et il est probable que, tout compte fait, les traitements ou salaires des agents de l'État garderaient un niveau plus élevé que l'actuel.

Financièrement, pour qui est responsable des deniers de l'État, c'est folie que d'être déflationniste. On pouvait s'en douter *a priori*. La diminution de la valeur de l'instrument monétaire favorise le débiteur, l'augmentation de cette valeur favorise le créancier. Or, l'État est surtout

débiteur. La dépréciation du franc-papier allège sa dette (1), sa valorisation l'alourdit (2).

Théoriquement, il faudrait donc être inflationniste (en tant que trésorier de l'État), et de fait l'inflation poussée à un certain degré diminue tellement la dette de l'État qu'elle équivaut à l'annuler et constitue une véritable banqueroute. Mais là justement est l'écueil, et c'est pourquoi il ne nous est pas permis d'être inflationniste. L'inflation voulue, cherchée, est une spoliation véritable à l'égard des créanciers de l'État, puisqu'elle a pour effet de diminuer de jour en jour la valeur réelle du signe monétaire à l'aide duquel l'État se libère valablement.

Que faut-il donc faire ? Déflationnistes, nous ruinons l'État et l'acculons à la faillite. En effet, ou bien il ne paiera pas le surcroît de dépenses qu'occasionnera le retour du franc au pair (et ce sera une banqueroute) où il essaiera de le payer en écrasant le pays d'impôts. Mais il tarira alors les sources de la production, réduira la matière imposable et arrivera non moins certainement à la banqueroute. Inflationnistes, nous ruinons les créanciers de l'État, nous augmentons la crise de la vie chère, nous créons du désordre et du mécontentement social, nous faisons nous-mêmes de la banqueroute pour éviter d'y être acculés.

Les dangers sont énormes des deux côtés. Par bonheur, il n'est pas nécessaire de choisir. L'inflation est de la banqueroute organisée. La déflation est la ruine de l'État avec la banqueroute au bout. Nous ne ferons ni l'une ni l'autre. La vraie solution qui tiendrait compte des nécessités sociales en même temps que des nécessités budgétaires et qui réconcilierait certainement contre nous aussi bien les inflationnistes que les déflationnistes, serait de stabiliser autant que possible la valeur actuelle du franc-papier et de n'être ni inflationnistes, comme le vou-

(1) Nous parlons de la dette intérieure toujours.

(2) Cf. A. Derelne, art. précité, p. 312.

draient certains banquiers, ni déflationnistes *a priori*, comme semble l'être l'actuel ministère des Finances.

Stabiliser le franc-papier, c'est évidemment consolider la perte des actuels détenteurs de monnaie et des actuels créanciers de l'État. Mais c'est en même temps limiter leur perte et les garantir contre des pertes nouvelles toujours possibles. (Ce qu'un ministère a fait, un autre peut le défaire.) D'autre part, c'est permettre à l'État d'édifier un budget sur des bases consistantes.

Il faut se dégager des mots, des préjugés, voire des principes. Les principes même vérifiés n'expriment que des vérités expérimentales moyennes. Les temps de crise veulent des solutions exceptionnelles, dût-on sacrifier momentanément les principes. On le fit pendant la guerre. On exagéra sans doute, mais encore cela valait-il mieux que de tout perdre.

Il faut oublier les principes et revenir aux réalités immédiates. La mauvaise finance traduit une mauvaise économie. On ne guérira pas la finance si l'économie reste mauvaise. Un pays se relève d'une et de plusieurs banqueroutes, pourvu que se rétablisse l'économie de la production et des échanges. C'est là qu'il faut aller chercher le mal.

Il faut produire. Mais il ne faut pas seulement produire, il faut vendre, c'est-à-dire échanger les produits. La surproduction, c'est-à-dire la production sans débouchés, n'entraîne que désordres, tout le monde le sait.

Il faut produire beaucoup et vendre beaucoup. Si la France produit beaucoup et réussit à vendre beaucoup, sa prospérité se rétablira vite, et la gestion des finances publiques, malgré le poids de l'arriéré, deviendra moins angoissante. Produisant beaucoup, le pays pourra payer beaucoup d'impôts et amortir sa dette.

Mais il serait vain de rembourser chaque mois un milliard de papier à la Banque de France (en admettant que ce fût possible, et cela ne l'est pas), si pendant ce temps

le pays ne produisait pas, ou même continuant à produire n'arrivait pas à exporter ses produits. La situation financière s'assainirait en vain si par ailleurs s'appauvrissait la France.

La circulation fiduciaire exagérée n'est qu'un symptôme. Elle n'est pas synonyme de richesse certes, mais pas davantage de pauvreté. En quoi la France est-elle plus pauvre parce que circulent 38 milliards de billets de Banque ? S'imagine-t-on parce qu'on augmentera la valeur du signe monétaire en le raréfiant qu'on modifiera en quoi que ce soit la richesse intrinsèque du pays ?

Si chaque détenteur de deux billets de Banque en brûlait spontanément un, chaque billet de banque aurait doublé de valeur. Les détenteurs ne seraient ni appauvris, ni enrichis, le pouvoir d'achat de chaque billet étant devenu double. Mais en quoi la fortune de la France, représentée par son agriculture, son industrie, son commerce, serait-elle augmentée ? L'État, malgré un apparent assainissement financier, serait appauvri, nous avons vu pourquoi (arrérages de sa dette intérieure maintenus au même chiffre, qui est énorme).

Or, c'est la richesse de la France qu'il faut augmenter. Tout le monde est d'accord. Puisque cette richesse a sa source dans la production et les échanges, *il faut adopter la politique financière qui favorisera au maximum cette production et ces échanges*. En d'autres termes, la solution du problème financier n'est pas à envisager en elle-même et indépendamment de son substratum économique. Elle est à envisager en fonction de la question économique. Production et échanges d'abord. *Politique économique d'abord*. La politique financière dans son ensemble, la politique monétaire en particulier, dussent-elles alourdir momentanément le budget de l'État ou au contraire celui des individus, seront d'autant meilleures qu'elles favoriseront davantage la production et les échanges. En d'autres termes encore, l'assainissement financier n'est pas à

rechercher avant tout et pour lui-même. C'est user ses forces en pure perte, car il n'est possible qu'après le rétablissement économique. Inutile de vouloir guérir la toux si le poumon reste malade. Au contraire, la guérison du poumon obtenue, la cessation de la toux s'ensuivra plus aisément. Une situation économique rétablie et florissante n'entraînera pas *ipso facto* l'assainissement financier, mais elle le rendra relativement facile. Il faut résoudre un problème puis l'autre, — mais l'ordre n'est pas indifférent. Vouloir rétablir les finances d'un État endetté de 300 milliards, sans que soit rétablie d'abord une saine économie de sa production et de ses échanges, est absurde.

Notre seule chance d'arriver à une solution du problème est donc d'étudier et de chercher à réaliser les conditions qui détermineraient une production intense. Quelles sont-elles ?

Ici tous les producteurs nous répondront : « Pour que nous soyons encouragés à produire, toute la question est pour nous celle-ci : avoir la certitude d'écouler toute notre production, et cela à un prix dépassant suffisamment notre prix de revient pour que nos bénéfices soient assurés ».

Si nous analysons ce desideratum, nous trouvons que les conditions qui favorisent une production intense sont les suivantes :

1° le maintien aussi bas que possible du prix de revient et sa fixité ;

2° une hausse légère et constante ou tout au moins la fixité assurée des prix de vente ;

3° la certitude de débouchés, c'est-à-dire d'un marché jamais rétréci, mais au contraire s'élargissant toujours si c'est réalisable.

Immédiatement les inconvénients du déflationnisme éclatent. Ramener peu à peu le franc au pair, c'est augmenter peu à peu son pouvoir d'achat, c'est donc provoquer une baisse constante de tous les prix. Or, autant la

hausse des prix encourage la production (et on l'a constaté après l'armistice), autant la baisse des prix décourage les producteurs qui se trouvent avoir plus de chance de réaliser une perte qu'un bénéfice.

Mais, diront certains, la baisse des prix entraîne la baisse des salaires et celle des matières premières, donc en fin de compte celle des prix de revient. Sans doute, de même qu'inversement la hausse des prix en général entraîne finalement la hausse des prix de revient. Mais il y a entre la production et la vente un certain décalage, nécessaire toujours, plus ou moins grand suivant la nature des produits. Il y a également un décalage entre la hausse ou la baisse du prix de la vie et celles des salaires. Si, entre la date de la production et celle de la vente une majoration de prix s'est produite, le producteur en bénéficie. Inversement il subit la baisse, s'il y a eu baisse. Supposons que la différence entre prix de revient et prix de vente soit de 10 0/0. L'objet qui m'est revenu à 100 francs le 1^{er} mars, je comptais le vendre 110 francs (prix de gros); mais, le 1^{er} juin, les prix de revient ont augmenté et il faudrait compter 110 francs pour produire le même objet, ce qui entraînerait comme prix de vente en gros, à bénéfice égal :

$$110 + 11 = 121 \text{ francs.}$$

Le producteur actuel ne pouvant vendre que 121 fr., pour avoir un bénéfice normal, j'ai moi aussi la possibilité de vendre 121 fr. ce que je ne comptais vendre que 110 francs, et réaliserai de ce fait 21 0/0 de bénéfice au lieu de 10 0/0. On comprend quel stimulant est à la production un tel appât.

Au contraire, supposons que les prix aient baissé entre le 1^{er} mars et le 1^{er} juin. Leur baisse a été, par hypothèse, de 10 0/0. L'objet qui se vendait 110 francs en gros le 1^{er} mars ne trouve plus preneur qu'à

$$110 - 11 = 99 \text{ francs.}$$

Me voici obligé de vendre 99 francs un objet qui me

revient à 100 francs. Non seulement mon activité n'est pas rémunérée (ni l'immobilisation de mon capital dans mes installations et dans mon stock), mais même je suis en perte. En ce cas, je ferme mon usine, ou ne travaille plus que sur commande ferme, à prix convenu m'assurant une marge suffisante de bénéfice. (En pareil cas, c'est mon acheteur qui subit la baisse si elle se produit.)

Si la baisse des prix avait lieu d'un seul coup, le franc revenant brusquement au pair, la production pourrait sans doute s'en accommoder. Après une liquidation des stocks, de grosses pertes et des faillites, on repartirait sur de nouvelles bases. Mais, outre que cette brusque déflation serait un désastre pour les finances de l'État, elle est parfaitement impossible dans l'état actuel de notre trésorerie. Le franc au pair, c'est le retour à l'étalon d'or, la suppression du cours forcé. Il nous faudra des années pour que cet assainissement se produise. Y tendre à tout prix, c'est nous condamner à des années de baisse lente des prix, c'est-à-dire de production stagnante et de marasme.

Un autre aspect de la question nous amène à la même conclusion. L'infériorité de notre change favorise dans une certaine mesure nos exportations dans les pays à change sain. Comme la hausse des prix intérieurs et des salaires n'est jamais exactement proportionnelle à la dévalorisation de l'instrument monétaire, les pays à change bas obtiennent des prix de revient qui, calculés en or, et les autres conditions étant égales, sont sensiblement inférieurs aux prix de revient des pays à change élevé. Ceci est un grand stimulant pour les producteurs.

Une politique déflationniste décourage donc doublement la production, d'abord par la baisse des prix, ensuite par la suppression de la prime accidentelle à l'exportation que constitue le change.

Et voilà pourquoi la politique d'inflation a été si vigoureusement préconisée par quelques-uns. L'essentiel

pour un pays est de produire et de vendre, disent-ils. L'inflation favorise la production par la hausse des prix, l'exportation par la baisse du change. En outre, elle vient en aide à l'État en lui donnant des moyens immédiats de trésorerie, en lui évitant de recourir à l'impôt qui, lui aussi, décourage ou ralentit la production, et également à l'emprunt qui alourdit sa dette. L'inflation équivaut à une sorte d'emprunt sans intérêt.

Tout cela est séduisant à première vue et il est certain que l'inflation favoriserait la reprise des affaires. Mais c'est un moyen extrêmement dangereux, parce que les États entrés dans la voie de l'inflation en arrivent bientôt à utiliser sans mesure la planche aux assignats. Le danger de ce moyen est sa facilité même. La politique d'inflation est une politique de banqueroute. La banqueroute au lieu d'être brutale se fait peu à peu, chaque jour. L'État réduit sa créance par chaque émission nouvelle qui entraîne naturellement une nouvelle dépréciation de l'instrument monétaire. L'État a emprunté des francs-or, au moins avant la guerre. Il se libère valablement en francs-papier dont la valeur aujourd'hui est d'environ 40 centimes. Une inflation renouvelée lui permettrait de se libérer successivement en francs valant 35, puis 30, puis 20, puis 10 centimes. Mais, outre l'immoralité du procédé, une telle façon d'agir aurait des répercussions sociales désastreuses, surtout en France où le nombre des détenteurs de rente est considérable. On ruine systématiquement tous ceux qui ont fait confiance à l'État dans des circonstances tragiques. Singulière façon de récompenser les meilleurs citoyens qui ont souscrit aux emprunts de guerre ou de liquidation.

L'inflation voulue, cherchée, considérée comme moyen pour l'État de se tirer d'affaire, pourrait se définir : organisation de la banqueroute pour éviter d'y être entraîné : c'est Gribouille.

Les Allemands, dira-t-on, ont été inflationnistes et

cela ne leur a pas mal réussi. Leur production reprend, leurs affaires marchent, la balance commerciale est en leur faveur. C'est exact, mais, après la défaite, l'Allemagne vaincue a vu son change s'effondrer brusquement. L'État peu solide voulait vivre d'abord. Ses ressources étaient médiocres, ses besoins immenses. Il fallait faire reprendre le travail au plus tôt, éviter le chômage, parer à la Révolution. Il ne pouvait être question, dans le désarroi de la défaite, de créer des impôts nouveaux ou de lancer de vastes emprunts. En outre, peut-être les gouvernements allemands ne craignaient-ils pas la banqueroute de l'État allemand qui aurait eu comme résultat de frustrer ses créanciers, les puissances de l'Entente. Cette considération fit peut-être exagérer l'inflation en Allemagne, mais, à notre avis, l'Allemagne émit des billets surtout parce qu'elle ne pouvait faire autrement, comme le firent alors les États anciens ou nouveaux de l'Europe, la Roumanie, la Tchéco-Slovaquie, l'Autriche, et l'Italie, et nous-mêmes.

Il est vrai que la production allemande a repris et que la dépréciation du mark la favorise. Mais la cause principale de cette reprise est la bonne organisation industrielle allemande qui a survécu à la guerre. Croit-on, parce que le mark polonais est dix ou douze fois plus déprécié que l'allemand, que la Pologne soit en mesure actuellement de concurrencer sérieusement l'Allemagne et de l'inonder de ses produits ? Ce serait trop facile à ce compte de devenir les maîtres du marché !...

D'ailleurs, jusqu'à la récente crise, et malgré cette crise, la production française n'a-t-elle pas repris vigoureusement, et ignore-t-on que ce qui est vrai de la balance commerciale allemande l'est aussi de la nôtre ?... Depuis le début de l'année cette balance nous est légèrement favorable, et si cette situation peut se maintenir et s'améliorer, nos créances nouvelles sur l'étranger nous seront d'un grand secours pour éteindre notre dette extérieure.

Notre avis est donc que la politique actuelle doit se

tenir à égale distance de l'inflation et de la déflation, ne pas se préoccuper de ces phénomènes et chercher à *stabiliser le cours actuel du franc* vis-à-vis du dollar, une politique souple qui, dans chaque cas particulier, se pose cette question : « Quelle est la mesure qui favorisera le mieux la production » ?

Mais, dira-t-on, vous stabilisez les prix actuels; vous considérez les prix actuels comme normaux?... Oui et non. Oui, s'il s'agit des prix de gros, qui ont diminué de 50, 100 et 200 0/0 sur les prix maxima atteints en 1920, et qui représentent en moyenne aujourd'hui une augmentation de 100 à 150 0/0 sur les prix d'avant-guerre, c'est-à-dire *qu'en francs-or* ces prix sont égaux ou à peine supérieurs à ceux de 1913. On ne pourrait faire baisser ces prix sans ruiner du même coup la production. Non, s'il s'agit des prix de détail, qui ont suivi, il y a un an, la hausse des prix de gros, mais ne se sont que dérisoirement réajustés à la grosse baisse survenue depuis. Dans tel cas où le prix de gros a fléchi de 100 0/0, le prix de détail n'a baissé que de 10 à 20 0/0, ce qui est inadmissible. Il y a là un problème spécial à résoudre, car cette élévation injustifiée des prix de détail, bien loin de servir les producteurs, leur porte préjudice en réduisant la vente. L'intermédiaire peut préférer vendre moins en gagnant plus sur chaque objet, mais le producteur pour qui le prix de gros ne varie pas est fortement lésé.

Exemple :

Prix de revient d'un objet.....	100 fr.
Prix de gros.....	110 fr.
Prix de vente au détail.....	210 fr.

Le commerçant de détail gagne environ 90 0/0. En vendant 10 objets par semaine, son gain hebdomadaire sur l'article en question est de :

$$10 \times 100 = 1.000 \text{ fr.}$$

Si le commerçant, au contraire, se contente d'un gain

raisonnable et vend 130 fr. l'objet qui lui revient à 110, il vendra 50 fois l'article au lieu de 10 fois

$$50 \times 20 = 1.000 \text{ fr.}$$

Son gain personnel n'est pas augmenté, mais la production est quintuplée et le producteur fait 5 fois plus de bénéfices.

Donc, un gouvernement soucieux de ses devoirs ne doit pas, dans les circonstances actuelles, poursuivre l'abaissement des prix de gros, ce qui aurait pour effet de porter une nouvelle atteinte à la production, mais il doit en revanche agir vigoureusement dans le sens du réajustement des prix de détail aux prix de gros. L'exagération des prix de détail, leur enflure injustifiée restreint la capacité d'achat du consommateur, et l'engage en outre à s'abstenir lorsqu'il pourrait acheter, dans l'attente où il est de la baisse inévitable.

Le consommateur reprendra ses achats lorsqu'il saura que, d'une part, les prix de gros ne baisseront plus sensiblement, que, d'autre part, les prix de détail n'offrent plus, avec les premiers, qu'une marge normale.

Mais le grand moyen d'augmenter la production en France est la réfection là où elle est nécessaire, la remise au point un peu partout de notre outillage économique. Un pays comme la France est à la fois une grande ferme et une grande usine. Ni la ferme ni l'usine ne se suffisent. Moins que jamais un pays, fût-il économiquement le mieux balancé, ne peut se suffire à lui-même. Les denrées que la ferme produit, telles que le blé, peuvent être déficitaires. Mais combien en est-il d'autres qu'elle ne produit pas du tout (café, cacao, etc...) ou en quantité bien insuffisante (sucre...)? L'usine également manque de certaines matières premières (charbon, minerais) et souvent de certains outillages qu'elle doit se procurer à l'Étranger. Qui paiera ces importations d'aliments, de matières premières ou de produits ouvrés, sinon l'usine elle-même par l'exportation des matières premières qu'elle extrait

du sol (fer, potasse) ou des produits qu'elle fabrique. C'est la production abondante de l'usine qui paye le surplus de notre nourriture d'abord, les produits manufacturés que nous faisons venir de l'étranger ensuite, et enfin qui peu à peu paiera nos dettes. Si l'usine marche bien (c'est-à-dire produit beaucoup et vend bien au dehors), nous vivrons largement tout en amortissant peu à peu notre arriéré. Si l'usine marche mal, nous vivrons chichement et deviendrons insolvables.

Il va sans dire que la ferme aide l'usine dans une certaine mesure, par la vente au dehors de certains produits (œufs, beurre, bétail, vin, fruits, etc.).

La conséquence immédiate de ceci (concevoir un pays comme une usine qui paye une partie de son nécessaire, puis son aisance et son luxe avec le surplus de sa production) est qu'il faut s'ingénier à augmenter le rendement de l'usine d'abord, sa clientèle ensuite : perfectionner l'outillage pour obtenir des prix de revient moindres et, à personnel égal, une production plus forte ; développer les débouchés existants et ouvrir, si possible, des débouchés nouveaux.

Or l'outillage de l'usine française, ce sont nos ports, nos voies ferrées, nos canaux, nos installations hydro-électriques, nos hauts-fourneaux, nos fabriques de tout ordre. L'État doit laisser aux divers industriels le soin de perfectionner techniquement leurs exploitations privées. Au contraire, les ports, canaux, chemins de fer, certains grands travaux d'aménagement hydro-électriques, de création de force motrice nouvelle le concernent. Si quelque dix ou douze milliards lui sont nécessaires pour ce genre de travaux, il n'est pas d'économie plus inopportune à faire que celle-là. Quand les affaires d'une industrie privée commencent à baisser parce que l'outillage en est défectueux ou arriéré, ce n'est pas par de petites économies de détail que le chef de ladite industrie traversera la crise. C'est en faisant appel à de nouveaux capitaux, en s'en-

dettant momentanément pour refaire un outillage moderne permettant ensuite une sérieuse économie de main-d'œuvre, une production en série plus accentuée, une plus grande perfection des produits, un prix de revient plus bas.

Concluons que si l'État français disposait présentement de 3 ou 4 milliards ou mieux encore de 10 à 15 milliards, il vaudrait infiniment mieux les employer à l'œuvre nécessaire et profitable de la réfection de l'outillage économique de la France qu'à un remboursement des avances de la Banque de France. Répétons-le encore. L'industriel, même fortement endetté, dont les affaires baissent n'hésitera pas à s'endetter davantage et à faire un nouvel appel au crédit pour moderniser son usine. C'est le seul moyen qu'il ait de revenir à flot, de payer ses dettes et même de refaire fortune.

A la sortie de la guerre, au moment où la concurrence reprend sous toutes ses formes, s'il y a des économies à faire (et il y en a), ce n'est justement pas de celles-là. Bien au contraire, un grand programme de travaux publics devrait être élaboré, destiné à nous permettre de nous relever plus rapidement. Qu'on économise sur les grands budgets administratifs, qu'on supprime les rouages et les organes inutiles dans le corps des fonctionnaires, dans l'armée, la marine, c'est extrêmement nécessaire. Mais, de grâce, qu'on ne supprime pas les seules dépenses qui pourraient redonner un peu d'activité au pays et le faire sortir du marasme actuel, les dépenses seules productives, celles qui concernent les grands travaux publics et l'outillage national.

Devrait-on même emprunter encore à la Banque les quelques milliards nécessaires à la mise en œuvre de ces grands travaux, cette solution vaudrait mieux que l'inaction actuelle. Mais elle n'est pas nécessaire.

Par la suppression de cadres administratifs désuets (20 ou 25 préfets avec leur Conseil de Préfecture ne suffi-

raient-ils pas à représenter le pouvoir central en France, quand, dans l'ancienne monarchie, qui ne connaissait ni les chemins de fer, ni le téléphone, une vingtaine d'intendants suffisaient...) — par l'élimination de tous les organes inutiles dans les budgets boursoufflés de la guerre et de la marine — par l'organisation industrielle avec leurs budgets indépendants de chacun des grands services de l'État, postes, manufactures, etc..., cinq milliards de dépenses au moins pourraient être annuellement supprimés, et bien loin que les services publics dussent en souffrir, le décongestionnement de leurs organes en faciliterait la marche.

L'adjudication par l'État de grands travaux publics aurait en même temps l'avantage d'atténuer notablement la crise actuelle de l'industrie et du commerce et la crise du chômage qui en est la conséquence. L'État stimulerait la production, tout en faisant des travaux productifs destinés à être amortis par l'augmentation de la richesse générale du pays.

Est-ce suffisant ? Non. Le grand obstacle à la production est le manque de débouchés. Le marché français est saturé, le consommateur, pour de multiples raisons, dont l'impôt n'est pas la moindre, se restreint. Par ailleurs, puisqu'il faut pour le relèvement de la France que la France soit exportatrice, ce n'est pas tant l'augmentation de la capacité d'achat du consommateur français qu'il faut rechercher, que l'ouverture à nos produits de *nouveaux débouchés extérieurs*.

Or, quelle politique suit l'actuel gouvernement, poussé par la Chambre dont il émane ? Une politique têtue de relèvement des barrières douanières, et cela moins encore pour des raisons fiscales, ce dont on pourrait l'absoudre, que pour des raisons de protectionnisme.

Mais, dira-t-on, pour qu'une industrie puisse conquérir des marchés étrangers, encore faut-il que d'abord elle puisse garder le marché national. Nous répondrons :

« Une industrie qui n'est pas capable de garder le marché national, malgré les frais de transport dont sont grevées les industries étrangères, comment prétendrait-elle à conquérir jamais un marché étranger ? Ce qu'il nous faut en France, ce sont des industries exportatrices. Si telle ou telle industrie n'est capable de garder le marché national que grâce à des droits de douane prohibitifs, c'est ou bien qu'elle est mal dirigée ou mal outillée, ou bien que pour des raisons d'éloignement des matières premières, de prix trop élevé du combustible, de situation défectueuse en ce qui concerne les transports, elle ne peut lutter contre les industries similaires de l'étranger, en d'autres termes ne peut produire qu'à perte. Dans les deux cas, il n'y a pas de raison pour que l'ensemble des contribuables français soient obligés de payer pour que ladite industrie se survive. Nous avons en France assez d'industries viables pour ne pas soutenir en nous saignant aux quatre veines celles qui ne le sont pas. »

Car il faut en finir avec le raisonnement absurde : « Ce sont les industriels étrangers qui paient les droits de douane », raisonnement auquel croient moins que personne les intéressés qui le font. C'est uniquement le consommateur qui paie, et les droits de douane sont un impôt réel plus ou moins lourd, qui profite à la fois à l'État et à l'industrie protégée, mais, remarquons-le, qui profite d'autant moins à l'État qu'il est plus lourd. Un droit de douane léger qui n'empêche nullement la marchandise étrangère d'entrer en France peut être d'un bon profit pour l'État, mais ce droit ne satisfait jamais nos protectionnistes. Ce qu'ils veulent, c'est un droit assez lourd pour empêcher réellement la marchandise étrangère de leur faire concurrence. Or, il est évident que les finances de l'État ont plus d'intérêt à percevoir 10.000 fois un droit de 5 0/0 que cent fois un droit de 50 0/0. A l'extrême, le droit de douane devient prohibitif. Il ne rapporte plus *rien* à l'État, mais est d'un profit merveilleux pour le producteur français.

qui se trouve investi d'une sorte de monopole de fabrication et de vente.

Prenons un exemple. Si le prix mondial d'une bicyclette de bonne qualité courante est de 600 francs au cours actuel du franc, tout Français ayant besoin d'une bicyclette devrait pouvoir se la procurer à ce prix, en admettant que dans ce prix soient compris les frais de transport, si la bicyclette vient d'Amérique ou d'Allemagne. Que l'État, dans un intérêt fiscal, majore ce prix de 10 ou 20 francs, c'est à la rigueur admissible, bien que, ce faisant, il fasse un cadeau de 10 ou 20 francs aux producteurs français de l'article analogue de qualité égale. En effet, si la bicyclette américaine se vend 620 francs, le producteur français pourra vendre la sienne 620 francs, alors que, sans le droit de douane, il serait obligé, pour concurrencer la machine américaine, de vendre lui-même 600 francs.

Mais, et le fait est courant aujourd'hui, que l'État élève les droits de douane à 40, 50, 80 0/0, ce droit devient prohibitif, et en réalité *un impôt formidable* est payé par tous les consommateurs *au profit de quelques privilégiés*. Supposons un droit de 50 0/0. La bicyclette américaine de mon ami belge de l'autre côté de la frontière lui revient à 600 francs, si l'entrée en Belgique est libre. La même avec la douane me reviendrait à 900 francs : si je n'ai pas les moyens de faire de la contrebande, je renonce à cet achat et me retourne vers le producteur français qui m'offre avec un sourire de grand seigneur un article de qualité égale à 800 francs. « Il n'y a pas à hésiter, me dit-il, l'américaine vous coûterait 100 francs de plus. »

Je paye parce que j'ai besoin pour mes affaires d'une bicyclette. Mais en réalité l'industriel français vient de percevoir sur moi un droit de 200 francs. Et rien ne l'empêche de pousser ce droit à 250 ou 275 francs, tant qu'il ne remplit pas la marge de bénéfices que lui offre ce bon législateur avec son droit de 50 0/0.

Seuls trouveront normale une telle situation ceux qui

considèrent que nous sommes en régime féodal, et que pour un industriel français le consommateur est taillable à merci.

Nous connaissons l'objection : « Le producteur français ne peut en ce moment produire une bicyclette à 600 francs ; si vous supprimez le droit de douane, ce sont 20 usines qui ferment, 20.000 ouvriers sur le pavé, etc.... »

Beaucoup de députés de bonne foi pensent ainsi, et la majeure partie sont toujours prêts, sur un signe du gouvernement, à relever un droit de douane, dans la conviction naïve qu'ils font un acte patriotique au premier chef : défendre l'Industrie Française. La plupart seraient bien incapables de vérifier les dires des producteurs et de calculer leurs prix de revient.

Alors, qu'arrive-t-il ? Il suffit que par paresse d'esprit, mauvaise organisation technique, outillage défectueux, frais généraux trop élevés, un seul producteur se trouve en perte pour qu'une campagne commence ayant pour objet l'élévation des droits de douane. Pour reprendre notre exemple de la bicyclette, supposons que le droit de douane primitif soit de 5 0/0, ce qui met la bicyclette étrangère de 600 francs à 630 francs ; que sur 50 fabricants français 49 produisent au-dessous de ce prix, mais qu'un seul, par sa faute, ne puisse produire qu'à 650 francs. Ce dernier ouvre la campagne : « Je vais être obligé de fermer mon usine, mes ouvriers vont être sur le pavé. » Il s'adresse aux 49 autres producteurs : « Il faut agir. On ne peut pas continuer à travailler à perte, etc... »

Les autres producteurs, qui se tirent parfaitement d'affaire et réalisent des bénéfices plus ou moins grands, suivant leurs capacités, ont tout intérêt néanmoins à soutenir l'élévation du droit de douane qui augmentera leur bénéfice net sans modifier leur prix de revient. Que le droit soit porté à 10 0/0, ils pourront vendre 660 francs la bicyclette qu'ils vendent aujourd'hui avec bénéfice au

prix de 630 francs. Comment n'approuveraient-ils pas, comment ne feraient-ils pas chorus ?

Peu leur chaut que l'étranger par représailles augmente les droits d'entrée sur nos vins, sur nos modes, sur nos soieries. Leur intérêt est trop évident. La Chambre, sous l'hypnose : de la phrase magique : « défendre l'Industrie Nationale, défendre le Travail National », vote par acclamation le droit de 100 /0 réclamé. Et voilà un nouvel impôt de 30 fr. par acheteur de bicyclette qui ne profitera pas à l'État, car l'importation étrangère diminuera, mais qui sera versé en réalité dans la poche de 50 fabricants.

Au moins l'industrie nationale sera-t-elle protégée ? Il faudrait peu de psychologie pour le croire. Seul l'aiguillon de l'intérêt fait sortir les hommes de leur paresse d'esprit et de leur routine. Sur les 49 fabricants de notre hypothèse qui avaient un prix de revient inférieur à 630 francs, beaucoup par inertie, manque de concurrence, laisseront leur prix de revient atteindre ou dépasser 630 francs. Au contraire, pendant le même temps, l'étranger chassé du marché s'ingéniera à le reconquérir. Il perfectionnera ses méthodes, diminuera son prix de revient. Un beau jour la bicyclette américaine de 600 francs sera produite pour 580 francs (1), — majorée de 10 0 /0 de douane, elle sera vendue en France 638 francs. Immédiatement les plus routiniers de nos producteurs donneront de nouveau le signal d'alarme : « On ne peut plus lutter, s'écrieront-ils. Nous sommes envahis : le droit de 10 0 /0 est devenu insuffisant... »

Et la Chambre, dans un élan patriotique, portera le droit à 20 0 /0 pour protéger la bonne vieille industrie française, qui pourra s'endormir chaque jour un peu plus sur le mol oreiller de son inertie.

$$580 + 20\ 0 /0 = 580 + 116 = 696.$$

Chaque acheteur français mettra 116 francs dans la

(1) Transport compris, toujours.

poche de nos producteurs quand il voudra acheter une bicyclette. Petit impôt et qui ne l'empêchera pas de réélire ses bons députés protectionnistes !

Dans la suite, les progrès de l'industrie française ainsi encouragés à rebours lui permettront d'élever son prix de revient à 700 francs, pendant que l'étranger *abaissera* le sien à 550 francs. Tout sera à recommencer. Qu'importe ! La Chambre, fidèle gardienne des traditions, n'hésitera pas à assommer une fois de plus l'excellent consommateur. On portera les droits à 50 0/0.

Nous ne voulons pas pousser le tableau au noir. D'excellents industriels en France se passeraient parfaitement de protection. Ceux-là n'ont pas besoin d'être protégés puisqu'ils exportent. Mais, à moins d'être des héros, comment refuser le magnifique cadeau que leur fait annuellement le droit de douane.

Cette politique de protection est nuisible de bien des façons. Résumons-les.

1° Nous venons de le voir, elle favorise la routine et la stagnation industrielles. Elle protège la médiocrité. Elle agit à la façon d'un professeur qui maintiendrait soigneusement l'ensemble de sa classe au niveau du dernier de ses élèves.

2° Elle accable le consommateur et finalement, en ce sens, nuit à l'industrie qu'elle protège, en diminuant la capacité d'achat du public.

3° Elle provoque fatalement des représailles de la part des autres pays, et par suite porte tort à nos exportateurs. Le droit de douane élevé, et on peut qualifier ainsi tous ceux qui dépassent, suivant les produits, de 5 à 100 0/0, est doublement injuste : a) il crée un impôt sur l'ensemble des consommateurs au profit de quelques particuliers ; b) par les représailles qu'il provoque, il cause un préjudice à l'ensemble du commerce français. En fin de compte, ce ne sont pas seulement les automobilistes qui paient le droit de douane sur les automobiles, mais en-

core les exportateurs français de vins, de parfumerie, d'articles de Paris, etc...

4° Enfin, portant tort à un certain nombre d'exportateurs, elle porte tort à la France entière, qui a besoin d'une balance commerciale favorable et qui, par suite, a besoin d'exporter. Au total, la politique protectionniste protège les non-exportateurs (comment une industrie qui a besoin d'être protégée sur son propre marché lutterait-elle sur les marchés extérieurs ?) au détriment des exportateurs. C'est une politique de relèvement à rebours.

« C'est une politique provisoire, dira-t-on. Laissez nos industries se rétablir. Elle exporteront plus tard. » Raisonement faux, nous l'avons vu. Plus une industrie est protégée, moins l'aiguillon du gain la pousse à se perfectionner. La protection est utile à des industries jeunes nouvellement créées, qui ont à se faire leur place en présence d'industries anciennes puissamment outillées. Ce n'est le cas en France qu'exceptionnellement.

Donc une politique favorisant la production doit comporter :

1° Un grand programme de travaux publics, la remise à neuf de l'outillage national. Cela est plus urgent que de rembourser la Banque de France.

2° Un ensemble de mesures tendant à abattre les barrières douanières qui s'opposent à l'élargissement de notre marché. Si l'heure n'est pas venue du libre-échange, du moins faudrait-il conclure à tout prix des traités de commerce très libéraux, avec tous les pays qui voudraient s'y prêter. Ce n'est pas en renforçant nos douanes que nous pouvons demander à nos voisins d'abaisser les leurs. Aujourd'hui chacun prétend se protéger contre les produits du voisin et s'interdit par là même de vendre les siens propres, alors que seuls des échanges plus actifs pourraient assainir les situations financières et économiques des différents peuples. Les barrières s'élèvent et chaque peuple s'isole jusqu'au jour où tous pé-

riront de consommation, les uns sur leur tas d'or inutile et improductif, les autres sur leurs liasses de billets sans valeur. Que l'on abatte seulement les cloisons, que les produits s'échangent librement, *l'or compris*, et l'on verra le déséquilibre des changes s'atténuer, les pays comme l'Amérique du Nord, que son or congestionne au point qu'elle ne peut plus vendre, reprendre leur place dans le commerce européen. Il n'y a de solution à la crise actuelle qu'internationale.

Il n'y a de solution que mondiale. Encore faut-il nous préparer, nous mettre dans l'état voulu pour profiter au mieux de la solution qui interviendra un jour, et ne pas aller au rebours des lois économiques. Il faut commencer notre redressement tout seuls, sans attendre le redressement général peut-être encore lointain auquel nous pourrions étayer le nôtre.

Pas d'inflation inutile. Mais pas de déflation voulue, aussi nuisible. Plutôt, par une politique de bascule restreignant ou augmentant *suivant les besoins* la circulation fiduciaire, essayer de stabiliser le cours du franc autour du cours actuel (1). Large programme de travaux publics, en n'hésitant pas devant les grandes dépenses nécessaires, dépenses qui seront productives. Par contre, coupe sombre dans les dépenses abusives des grandes administrations de l'État. Politique de traités de commerce à tendance libre-échangiste au lieu d'une politique d'étroit et sévère protectionnisme. Hier l'Allemagne faisait la guerre (et ce serait sa seule excuse, s'il en était une) pour élargir son marché national. Il semble que nous n'ayons ~~vu~~ dans la paix victorieuse qu'une occasion de rétrécir le nôtre. L'Allemagne faisait la guerre pour faire une Allemagne économique plus grande. N'aurions-nous d'autre objectif dans la paix que de faire une France économique plus petite ?

(1) Une réforme monétaire serait un moyen héroïque de stabiliser le cours du franc en consolidant sa dévalorisation. Cette solution s'imposera peut-être. Elle paraît actuellement prématurée.

Notre conclusion : ni inflationnistes, ni déflationnistes. Question secondaire. Que notre politique, au lieu de se payer de phrases, et de s'attaquer aux symptômes pour guérir la maladie, parte d'une *idée centrale* à laquelle elle adaptera ses principes. La politique n'est pas autre chose : une souple adaptation des principes aux nécessités de l'heure. Mais il faut avoir *une idée dominante, une idée centrale*, sinon l'opportunisme n'est que l'absence de politique. L'idée centrale, selon nous, est celle-ci :

La France peut se relever (l'Allemagne paierait-elle peu ou mal) parce que la France d'après-guerre est un *pays d'exportation* et un *pays de transit*. La France peut non seulement se suffire au point de vue agricole, mais, bien outillée, en augmentant le rendement à l'hectare, (on pourrait le doubler) elle peut exporter céréales et bétail, sans compter ses vins, fruits, beurres, etc... La France sera grande exportatrice de fer, dont elle contrôlera presque le marché, et à mesure que le charbon lui manquera moins grâce à la mise en œuvre des forces hydro-électriques, elle exportera de plus en plus ce fer, sous forme de produits finis, donc à des prix plus élevés. La France sera grande exportatrice de potasse. La France doit rester exportatrice d'articles de Paris, parfumerie, modes, etc... La France, à mesure que son industrie se développera, peut n'être que dans une très faible mesure tributaire du dehors. Les produits exotiques, coton, café, cacao, bois de luxe, etc... peuvent lui être fournis par les colonies.

Exportatrice, la France a besoin d'un marché large.

Ce marché large ne peut être obtenu que par une politique à tendances nettement libre-échangistes, et si le libre-échange intégral n'est pas possible maintenant, une politique de traités de commerce très libéraux est à envisager.

La France, destinée à être exportatrice, se trouve en outre être géographiquement un *pays de transit*. Ceci est

inscrit sur notre sol, et partant toujours vrai. Un pays de transit doit être un marché aussi ouvert que possible. Toute barrière douanière qui tombe rend le marché français plus accessible. Nouvelle raison qui doit nous faire tendre vers le libre-échange.

L'industrie et le commerce, s'ils veulent être conquérants, doivent être outillés. Une partie de leur outillage les regarde. Mais la bonne organisation de l'outillage nationale leur est nécessaire. Il leur faut de bons chemins de fer, de bons canaux, des ports modernes. A ce point de vue la création de deux ou trois grands ports *francs* s'impose. Marseille pour la Méditerranée et l'Orient, Bordeaux pour l'Atlantique, l'Amérique du Sud et l'Afrique occidentale, le Havre pour la Manche et l'Amérique du Nord.

En tout cas, une politique économique hardie, s'inspirant de ce qui a été fait au cours des vingt dernières années en Allemagne et en Amérique.

On nous dira : « Mais l'Allemagne d'hier n'était-elle pas protectionniste ? Les États-Unis ne le sont-ils pas aujourd'hui ? » Nous répondrons : « La prospérité allemande s'est développée grâce à l'organisation et à la puissance de travail de son peuple, malgré le protectionnisme et non à cause de lui. Ce protectionnisme a conduit l'Allemagne à une surproduction impossible à écouler sans procédés déloyaux (le dumping) et en fin de compte à une impasse dont elle a voulu sortir par la guerre. Le libre-échange lui eût assuré cette conquête économique de l'Europe et du monde qu'elle a cru obtenir plus vite par les armes. »

Quant aux États-Unis, les barrières qu'ils élèvent autour d'eux ne les empêchent pas d'être en pleine crise industrielle et commerciale. Cette politique, qui leur est imposée, croient-ils, par la valeur exagérée du dollar par rapport aux autres devises, ne semble pas devoir les aider à sortir du marasme actuel. Ce grand pays ne peut être aujourd'hui qu'*exportateur* et les barrières qu'il élève autour de lui se retournent contre lui.

Quoi qu'il en soit, notre rénovation économique s'impose. Il faut produire. Il ne faut pas seulement produire, il faut exporter. Nul ne le conteste et nous attendons qu'on nous prouve que le système protectionniste favorise l'exportation.

L'idée fixe du remboursement à la Banque de France des billets en circulation, la déflation érigée en principe n'est pas une solution à la hauteur des circonstances. Elle raréfie le crédit, augmente le loyer de l'argent, rend plus difficile la situation financière de l'État, nous empêche de faire le grand effort et les grandes dépenses nécessaires à la restauration et au développement de notre entière productivité. Nous ne voulons pas davantage de l'inflation, qui aboutit à la planche aux assignats. Mais nous voulons une politique clairvoyante qui sache sous les liasses de papier voir les réalités qui se cachent. Il faut se garder de la vue simpliste qui considère l'inflation comme le *mal* et la déflation comme le *bien*. Il n'y a ni bien ni mal en finances ; il y a des réalités changeantes, auxquelles il faut s'adapter, et la déflation est sans vertu tant qu'il faut faire de nouveaux emprunts pour payer les arrérages des anciens. Seules les sociétés louches appellent de nouveaux capitaux pour payer les dividendes du capital primitif. Faillite pour faillite, on se demande s'il serait beaucoup plus grave de couvrir le déficit avec une nouvelle émission de papier.

Stabiliser le franc au cours actuel, pour assurer la fixité des prix de revient dans la production, et maintenir la prime à l'exportation que constitue notre change vis-à-vis des pays à change élevé ; favoriser la production et la vente par la rénovation de l'outillage économique du pays (dût-on engager des dépenses nouvelles) ; conclure des traités de commerce libéraux amorçant une politique de libre-échange ; par ailleurs, supprimer toutes les dépenses inutiles, et ne pas s'hypnotiser sur l'inflation existante, qui n'est pas un mal en soi, qui peut même

être parfois un *moindre mal* par rapport à des maux pires, voilà en résumé la politique qui aurait nos préférences. Ni inflation systématique, ni déflation systématique, ce sera notre réponse à la question posée au début de cet article.

RÉGIS DE VIBRAYE.

FANTAISIE

*Je répondrai, Princesse, au mot malgracieux...
Si j'ai, fidèle au sang légué par mes aïeux,
Coureurs d'amour et d'or sous l'armure de fer,
Lancé ma barque haute aux hasards de la Mer,
Si j'ai plaint les pêcheurs des fiords, les bœufs serviles
Que courbe le labour des cités et des champs,
Tout le pauvre bétail humain aux fronts penchants,
Si je pensais au large en traversant les villes,

Si n'ayant rien trouvé de vrai que la Beauté,
Le geste d'Apollon ou les seins d'Astarté,
Je n'ai pas fait fleurir mon cœur auprès des cœurs,
Si, l'oreille fermée aux offres des vainqueurs,
J'ai porté, très seul, ma défaite par le monde,
Mon rêve, long manteau somptueux et pesant,
Et ma sombre paresse ardente au plumail blanc,
Plus active que tel travail et plus féconde,

Et si je n'ai jamais été qu'un voyageur,
Disant l'immense ennui sur le mode majeur,
Oubliant la vie en la cherchant, n'ayant rien
De ce qui fait la joie et l'orgueil du terrien,
Ni l'Or, ni l'Enfant, ni l'Épouse au clair sourire,
Si je suis inhabile à vivre dans ces temps
Sourds aux grands battements de rames que j'entends...
Bref, si je suis celui que Platon veut proscrire,

Est-ce à vous d'intenter tels reproches légers,
Frissons d'âme qui tremble au vent des préjugés ?
Est ce à vous qu'il convient de traverser mes vœux
Et de barrer la route aux courses que je veux ?*

*Oh ! Dame de mon los et de mon espérance,
 Quoi ! Vos lèvres aussi sur les grossiers pipeaux !
 Vous, la Princesse grande et blonde aux fins propos,
 Vous oublieriez déjà nos matins de Florence.*

*Nos matins d'art fervent et de fervent amour,
 Ces matins qui duraiient jusqu'au tomber du jour,
 Les matins qui semblaient éternels d'autrefois...
 Je ne reconnais plus le son de votre voix.
 Vous aimiez ma tristesse alors, humide opale,
 Disiez-vous, qui mêlait la tendresse au désir,
 Semait d'aube et de soir le midi du plaisir,
 Fiançait à vos yeux ardents mon regard pâle.*

*Et vous me reprochez d'être triste aujourd'hui,
 D'avoir, pâtre amoureux de la Lune, conduit
 Ma vie en des chemins de ronces et de loups,
 De ne pas m'éjouir des choses ni de vous
 Comme il siérait, de Vous, ô magnifique Amante,
 Belle et tragique ainsi que la Manche en avril,
 Salvatrice au grand cœur du navire en péril
 Qu'avait surpris la nuit et battait la tourmente...*

*Venez... J'ai mal compris sans doute, et j'aurais dû,
 Au lieu de m'affliger d'un mot inattendu,
 Vous prendre dans mes bras, mettre en vos yeux mes yeux,
 Et pour vous retrouver me perdre en vos cheveux.
 Qu'est-ce à côté de nos baisers que des paroles ?
 Et tous les mots que nous dirons, qu'est-ce à côté
 De nos âmes, de mon amour, de ta beauté...
 O Matins de soleil !... ô Soirs de lucioles !*

KARL BOËS.

L'HERBIER DE MON AMOUR

PAGE DE GARDE

Ceci n'est qu'un petit livre humble, très humble, fait de feuilles, d'herbes, de faiblesses et de douceurs.

Très petit : il n'a même pas les réglementaires trois cents pages.

Ceci n'est qu'un petit infiniment petit de tant d'heures, ô Toi, de tes présences évoquées, de mon *toutes mes heures* de ta présence virtuelle : de son parfum, du ton de sa voix, de l'onde transparente et lumineuse et bleue de ses yeux de miroir ou de fontaine-fée.

Car tu m'es toujours là, toujours présent, toujours sensible. Car depuis le jour clair où j'ai senti tes lèvres se poser sur ma chair subjuguée et conquise, mon cœur pour la souffrance ou pour l'infini de bonheur n'a plus jamais connu la solitude des effluves...

Ceci n'est qu'un tout petit livre que nous ne serons même pas tout seuls à lire, mais que nous serons seuls à comprendre dans ses détails intimes. Je ne t'en offre pas les pages trop indignes, mais je t'en dédierai la hantise de toi.

SIGNET

Je cueillerai au jour le jour une herbe tendre, non pour en faire des bouquets, mais pour la mettre entre deux feuilles comme celles de mon herbier.

Mon doux herbier d'enfant amoureuse des pousses neuves, quand j'allais dans les vastes plaines exotiques

ou les sentiers tracés par le passage des bêtes fauves et des hommes.

Je cueillerai pour toi, ô Toi ! les herbes tendres de mon cœur, vaste plaine, de mon intelligence, forte foulée de bête.

Plus tard, dans les feuillets, parmi les tiges sèches, les fleurs momifiées auront gardé leurs teintes fraîches, et l'odeur d'herbes sèches s'exhalera, précise et fraîche, l'odeur de mon amour idéal et lointain.

FEUILLE DE TREMBLE

Il viendra ; son cher pas sonnera sur les dalles ; son pas s'arrêtera, décisif, au heurtoir... Mon cœur défaillera de certain nonchaloir appris de lui, tel jour où son front fut très pâle...

J'écouterai le heurt de son doigt à la porte ; j'attendrai l'instant court qu'il puisse un peu douter... J'ouvrirai ! Je tendrai mes deux mains... Je serai, pour ne pas vous plier, mes genoux, assez forte...

FEUILLE ET FLEUR D'ÉGLANTIER

Va. Tu peux la rejoindre. Pour n'être point trompée, je te la donne et tu la tiens encore de mon amour. Va la rejoindre et n'attends pas : il ne faut pas diminuer les beaux présents que je te fais.

Qu'importe celle ! pour n'être point trompée, je te les donne toutes. C'est de moi que tu les tiens toutes ; je serai sourde à toute haine et toutes tes amours je les aime et les prends en mon cœur comme autant de parts de mon Amant.

Va donc. Tu peux rejoindre celle qui t'attend. Mais j'aurai soin à ton retour de t'apparaître encore plus parée et plus blanche, et plus souple et plus émouvante, afin

que nul de mes présents ne te fasse douter que je sois seule au monde.

SARDOINE

Tu comprendras tout mon amour quand tu sauras le nombre de ceux que j'ai fait souffrir pour me venger de toi.

Tu connaîtras mon infini d'amour quand tu sauras pour une de mes peines mon patient éveil de la souffrance humaine.

Quant à moi, j'ai su le fatal de ma souffrance quand j'ai vu la vengeance même à mon cœur passionné vaine.

PÉTALES DE PAVOT BLANC

Dire — quels mots dirai-je ? Et n'ai-je pas dit tout ?

Je ne dirai plus rien, rien que cela — et n'est-ce pas tout ?

Je ne dirai plus, et c'est fait, que le désir exaspéré de tes présences, même sans ton cœur...

Car parfois, en ton beau visage, une courbe qu'une autre arrête et modifie suffit en ma pensée à toute la volupté...

Mais toutes les voluptés et toute la vie et moi-même, qu'importe ces choses vides en pensée sans ta présence, ô la chère, l'aimée, la voluptueuse, de toutes choses, pensée !

ROSES DU BENGALE

Chacun des mots de sa présence devient à son tour mon amant. O ! le visage de leur galbe, ô ! leur sourire ou leur promesse et ô ! leur attouchement !...

Je les choisis, en leur petit troupeau pressé, l'un après l'autre, avec sagesse et réservant les plus aimés pour les

·derniers : ô absence, car le dernier jour de l'absence est le plus long à supporter...

L'un est doux, un autre est fervent. Ce ne sont pas les moins savants que je préfère, — mais ceux, avec attention, sans le cœur et avec les lèvres, ceux qui sont dits préparément et dont la science flagelle mon cœur d'enfant...

Et comment dire, comment dire, ô mots d'amour qui n'êtes point encore dits (le seront-ils ?) votre désir qui rend plus ardente l'absence et la blessure... votre désir, dont mes amants des jours d'absence, chacun des mots qu'a sus la divine présence, ne sont pas trop de tout leur cher petit troupeau pour endormir et pour effacer la démente !

—
LILIUM

A cause de l'absence lâche, je me suis vengée sur la lettre.

Je l'ai appelée « vilaine toute seule sans un baiser ».

Je ne l'ai pas déposée en le coffret où sont les autres lettres, ni même renfermée en l'enveloppe où elle eût dormi parmi les effluves.

Mais sur le bois froid et moqueur de la bibliothèque, parmi les pensées poudreuses et indifférentes, sinon hostiles, des in-seize, je l'ai laissée, la vilaine toute seule, pour ma vengeance.

... O Toi ! ce sont mes pleurs et c'est la solitude, en la nuit, qui m'ont fait à tâtons retrouver la lettre chérie, un peu de toi-même, un peu de toi ! Et je l'ai emportée sur mon cœur comme une lampe découverte en un caveau, ou comme une Vestale, au profond des jardins, sa sœur la dernière arrivée.

—
BÉGONIAS

Je demande à toutes les glaces ton image. Je m'emporte contre les gardiennes de l'Effigie, et ma menace

autant que mes yeux demi-clos sous l'effet de mes sens tendus vers les ressouvenirs fait apparaître le secret...

Je demande à toutes les glaces ton baiser. O mystérieuses, vous me le rendez, par instants, lorsqu'en échange je vous offre mes propres lèvres... Et je vois s'approcher les siennes, recéleuses, dont vous gardez l'occulte effluve magnétique, ô recéleuses !

Et je redemande à toutes mes glaces ton parfum de soie et de fleurs... Ton parfum est d'une douceur digne de passer dans les âges — et quel dieu me dira les mots qui évoqueraient ton parfum pour les femmes à s'éveiller au cher désir dans mille siècles ?... O glaces ! son parfum — gardez-en les effluves ! — m'étreint auprès de vous comme en ses bras il me tient insensible et incapable d'autre chose que des soupirs précipités d'où mon âme veut s'échapper pour s'unir à lui davantage...

PÉTALES DE DALHIA BLANC

Mon amour a besoin de la jalousie d'autres. Je dirai mon amour si intégralement que les soupirs des femmes venus des profonds de leur être iront jusqu'à la volupté.

Je dirai tout de mon amour ; si bien que les hommes, avec un désir qui dépassera la chair, se demanderont : « Quel est celui, beau comme un dieu ? » et que leur propre hommage égalera pour ton offrande, Inégalé, l'attraction des stades supérieurs.

FEUILLE DE CAPILLAIRE

Pleure inlassablement, cœur navré de douceur, en revoyant les yeux mi-clos, les yeux entr'ouverts, les yeux graves... Il y eut un instant où le silence... attendait...

— Je te fais le serment de ne point profaner la volupté, même par des cantiques.

FEUILLE DE LAURIER-ROSE

Tu vas partir... oui... tout à l'heure — déjà. Tu vas partir et je resterai là, moi... à quoi faire ?... J'écrirai des vers pour que ton parfum s'y perpétue en ma pensée. Je ferai essai d'onomatopées... Mais rien ne serait comparable à ton parfum.

Tu vas partir... Ta présence fut si semblable à tes présences évoquées que je ne saurai plus si c'est toi qui t'en vins. Mais il flotte à mes doigts de pénétrants effluves : oh ! serre-moi de plus contre toi, je te prie, qu'il me pénètre encore un peu de ce parfum...

Tu vas partir. Je serai lâche après ton départ affligeant. Je me redirai doucement comme un répons de litanie qu'il vaudrait mieux mourir après t'avoir aimé, que je mens au serment donné d'intégralité à moi-même, puisqu'ayant éprouvé ton amour, ô toi ! j'aime dans l'absolu de moi-même, et puisque sachant tout de moi, l'heure est aux dieux...

... Et puis je me résignerai, pour un poème, à compter cette fois encore de plus les heures, et la dernière heure, les minutes de l'attente de ton revoir, de tes baisers, de ce parfum...

FEUILLE DE BOULEAU

Et si ce n'est pas le parfum, c'est le regard ; et si ce n'est pas le regard, c'est le sourire au coin des lèvres ; et si ce ne sont pas les lèvres, c'est la voix, et grave en son galbe et mesurée, c'est la parole à l'image des dieux... Et si ce n'est pas la parole, — et vous, mains enjôleuses, mains enserreuses, mains dominatrices, mains inflexibles, mains paroxystes, mains barbares, mains sadiques et mains dix-mille ! — c'est encore le parfum, ô le parfum !...

FLEUR D'AMANDIER

Ne crains pas l'étranger qui entre dans ma vie sans les regards d'un dieu et sans ceux de l'amour. Il est moins qu'un passant qui eût fait tout un jour frémir le souvenir en mon âme éveillée.

Celui qui entre dans ma vie n'éveille en mon âme nul écho de beauté et nulle douceur attendrie. Celui qui vient est bien pour jamais l'étranger.

Et même, oui, peut-être, ô cher divin, ô Toi, qu'il sera l'étranger, moins pour toi-même que pour moi.

BOURRACHE

Si celui qui n'a pas le regard de l'amour, ô Toi, passe en ma vie et accompagne ma vie, c'est que nul être accompagnant ma vie ne saurait désormais avoir le visage de l'amour.

Le visage de l'amour a pris ton regard calme et tes lèvres câlines. Divin ! l'amour est beau sous ton corps révélé, et j'ai vu tout l'amour me rire en tes baisers...

Laisse donc l'étranger en mon cœur, à jamais, accompagner ma vie et ignorer mon cœur.

ŒILLET ROUGE

Tu reviendras, dis — mon amant ? A chaque départ je suis une enfant qui souffre et qui pleure... oh ! éperduement...

Qui sait les choses qui t'attendent en la route... Quel sourire de femme, ou quelle pensée grave, ou quelle de satiété ?

Tu me reviendras, mon amant ! Tranquille, avec la douceur infinie des regards, tu passeras le seuil et tu mettras ton front sur mon épaule et sur mon cœur après la passion... Tu me reviendras, tu reviendras... Reviendra-t-il ?

ŒILLET NOIR

Celui qui n'est pas dieu ne m'est déjà plus rien qu'un douloureux remords vis-à-vis de moi-même. Il me semble qu'il pèse un étrange blasphème sur tous les dieux qui m'environnaient autrefois...

O tous les dieux, ô tout l'amour, ô toi, ô Toi ! La souffrance m'est juste et bonne, pourvu que tous les dieux pardonnent et qu'ils me rapprochent de toi...

—
GENÊT D'OR

Je mets en ton vase deux parties de moi-même : ton amour, et un autre amour d'étrange sorte que je ne définis pas même en moi-même et qui est en mon cœur comme un remords inexprimé. Cela, et des roses...

.....
Et le jour où l'amour-péché s'est déchiré (c'est celui-là que les hommes appelleraient juste) est le premier où les roses, dans ton vase qui est ma conscience intégrale, ne se soient pas enfin fanées dès la seconde heure...

—
LILAS MAUVE

Je t'ai bien mérité par ma cruelle attente... Maintenant, si tu veux, les dieux seront pour nous et j'oublierai la vie et ses douleurs présentes parce que tu mettras ton front sur mes genoux.

Je laisserai la vie à d'autres que moi-même. Je ne chercherai plus et n'attendrai plus rien... Mais des matins aux soirs, s'il est vrai que tu m'aimes, j'écouterai penser ton baiser sur mes mains.

Si tu ne m'aimais plus... Laisse-m'en la croyance. J'ai besoin de la paix de mon cœur douloureux, et laisse tes regards s'abaisser en silence si quelque pitié transparait en tes yeux...

Car je veux oublier les détresses passées, je veux croire

à présent que les dieux sont pour nous et ne savoir de l'heure et du pas des années que ton grand front rêveur posé sur mes genoux.

LILAS BLANC

Ah ! sentir son amour si loin et ne pouvoir l'atteindre, et ne pouvoir prendre sa main ni toucher son visage... Mon amour ! mon amour ! Je demande mon amour à tout ce qui m'entoure... Chacun de mes regards me blesse de se heurter à quelque déception nouvelle... mon amour !...

Lasse d'appels, ma vaine tendresse passe. Elle va se réfugier dans le creux profond de mon cœur que creuse plus profondément, toutes les heures de l'absence, un désir neuf, un soupir, une larme arrêtée en route, ou quelque sanglot de douceur à vous revoir, caresses... Quand mes appels auront par trop gonflé mon cœur, parce que rien n'est infini, mon cœur trop grand m'étouffera en ma poitrine. Alors tu entendras plus distinctement mes appels qui t'approcheront davantage, car je serai morte...

Non moins vains, mais plus douloureux encore, mes désirs rediront les mêmes mots pressants, mes regards se blesseront encore à tous les obstacles qui ne seront pas *celui*... Mon âme obsédée pèsera le poids d'un cœur d'amour à ma pensée...

ARUM

Ah ! je te donne ma jeunesse et je te donne tout l'amour. Quel amour te faut-il, ô toi, pour que tu règues ? Je te donne tous les amours.

Je ne t'offrirai plus les roses et les perles. Et quelles perles et quelles touchantes fleurs seraient assez de chair et assez de lumière pour nos mains adonaïfiques ?...

Je t'apporterai des pensées, comme des âmes de sultanes mortes et qui ne voudraient plus renaître, et qui se-

raient errantes et qui glisseraient en l'éther comme des floraisons marines.

Je t'apporterai aussi, quand j'aurai offert à tes doigts toute la flore des pensées, quelque supplice neuf où ta chair étonnée ne reconnaîtra point le spasme habituel et qui sera l'ultime offrande de tous les amours épuisés.

ROSES POMPON

Mes désirs faisant une passerelle, les vôtres mettront de petits souliers richelieu, de nœuds et boucles ornés, tissés de brocart et de brocatelle. Sur le bout des pieds, plein d'alerte adresse, de feux, petits jeux, cris menus, frissons, vous les laisserez sur le tendre pont s'engager avec cent et cent prouesses.

Ils auront des pas de minuetto, des fraises d'habit comme dans Watteau, des saluts profonds à la scaramouche : dansants, pomponnés, la fleur à la bouche, de tous mes désirs sur le pont léger, les vôtres viendront en petits souliers...

ROSE MOUSSE

Je n'avais pas rêvé d'un amant tel que toi, pourtant j'imaginai tout des douceurs humaines, mais tout ce que tu fais de bonheur ou de peine, dans le bien ou le mal, est plus humain que moi.

Je n'avais pas compris ton âme féminine... Je te connais pourtant depuis de très longs mois, mais ne sais que d'hier ce douloureux émoi, que tes yeux lents ont fait glisser dans ma poitrine

Et dans mon cœur trop lourd, dans mon grand cœur pâmé d'immenses floraisons soudain s'épanouissent, et je suis ton esclave adorante et soumise, toi qui mets en ma chair tout le bonheur d'aimer.

ROSE THÉ

Des cris de trop d'amour sortent de tous les pores d'avoir baisé tes yeux et refermé mes bras sur ton front pâle et sur ton visage incolore.

Les cris de trop d'amour que tu n'entendras pas montent de tout mon être avec un grand coup d'ailes d'avoir en tes yeux clairs vu passer l'étincelle.

Et l'amour intégral emplit mon cœur d'avoir senti battre ton cœur lourdement sous mes lèvres, et ce n'est pas mon mal et ce n'est pas ma fièvre qui brûle dans mon sang et mon cerveau ce soir.

Mais c'est d'avoir compris, senti, dans ton regard, la languide, poignante et lascive détresse d'encore une caresse après trop de caresses...

ROSE (ÉTAMINES ET DEUX PÉTALES)

Je ne veux, comprends-tu, que toi dans mon amour. Rien n'est beau, rien n'est cher que ta seule tendresse et je n'ai rien aimé jamais que tes caresses, car ton amour est mon premier réel amour.

Oui, rien n'existe plus que toi, que ta tendresse, que mes baisers éparpillés à tous tes doigts...

Et dans mon cœur d'amour tu ne sais pas pourquoi ce cri de totale douceur s'arrête et pourquoi rien au monde ne pourrait faire qu'il s'achève.

HÉLIOTROPE BLANC

Ne venez pas, tous ceux qui n'êtes pas Celui... il n'y a plus ici rien qui vous encourage et la main est si molle, et si détourné le regard, et lente la parole... Qu'est-ce que vous avez dit ?... Ah !... eh ! bien, oui, je me sens absente ; le travail... un livre commence, et je m'endors, les soirs, trop tard...

... Sans doute.

Ne venez pas. Je vous verrai dans les réunions où faudra-t-il que j'aïlle. Il n'y a pas longtemps encore, quand vous partiez l'air me semblait de votre absence irrespirable et fade... O l'insipidité de l'atmosphère où manquaient les regards, les paroles et l'électricité de la pensée télépathique...

Aujourd'hui, des sensations de différentes densités s'étagent au lieu des idées. Telle me reedit les mots qui sont autant de cœurs en mon cœur débordant, telle m'évoque un sourire... et telle, Baiser ! toi-même... On ose à peine remuer de pressentir quelque divinité autour de sa poitrine humaine : ne venez pas ! Il y a un empyrée de dieux autour de moi.

PENSÉE

Une seule intelligence m'importait dans l'amour : l'intelligence de moi.

Mais, ô toi ! Tu m'es à ce point supérieur qu'à présent l'âlme intelligence qui l'emporte et qui fait mon tourment, mon désir et ma foi, c'est la compréhension divinatoire de Toi.

PEINTURE D'OISEAUX

Il y a de grands oiseaux bleus sur les murailles. Avez-vous entendu la chanson des oiseaux ?

Les oiseaux sont venus pour vous du pays de tous les mirages. Un Eunuque, au fond des sérails, arrondit avec ses passivités leur col et leur poitrine et leur ligne dorsale ingénue et subtile.

Les vingt-sept plumes de leur queue, il les a faites de ses vingt-sept ingéniosités. Celle du sommet, la fine aigrette dédiée au lever de la lune, il l'a tracée avec l'aiguillon acéré des supplices charmeurs où sa science se complaît.

Les pattes douloureuses, griffant, trouant le sable, les pattes âpres sont les désirs. L'aigrette de la tête aérienne s'évade en les paradis fabuleux. L'œil extatique pressent des révélations harmonieuses.

Et le bleu idéal des paons prestigieux, des paons turbulents, matériels et douloureux, des paons d'un bleu de somnolence et d'un bleu de béatitude, le bleu des paons dit la sagesse du profond des Parcs nostalgiques, des longs Parcs des harems spleeniques où les astres lentement penchent et parlent, mélodieusement, d'elliptiques, satellifères et sereines correspondances...

Avez-vous entendu la chanson des oiseaux, mélodie patiente et insidieuse, molle, liturgique et stridente ?...

La chanson des paons bleus venus exprès pour vous ?

MAGNOLIA

Longtemps, une heure peut-être, ô Toi ! il m'a parlé de toi, doucement, comme on rêve. Et comme il a bien dit : « Je l'aime ! » Ah ! mon amour à moi trouvait un frère aîné, tendre, mystérieux et grave.

Ton ami, que je l'ai aimé, ô Toi, cette heure où il parlait de toi ! Mon cœur serré contre son âme l'embrassait comme un naufragé. Je l'écoutais, les yeux baissés, comme j'écoute tes baisers. Ah ! l'étreinte que je donnais à tous ses mots ! Il me parlait...

Je l'ai aimé, celui qui dit si bien, parlant de toi : Je l'aime... Je l'ai aimé. Il m'a donné, douce et nouvelle, la seule sensation que je désire et je permette de quiconque, ô Toi, n'est pas toi.

VIOLETTES DE PARME

Lorsque tu reviendras (puisque mes jours sont faits du souvenir de l'Heure ou de l'attente d'Heures !) nous nous approcherons du feu de bois qui pleure, tu t'assoiras dans le fauteuil en toc très laid.

Nous nous entretiendrons de décisives choses : du livre de Monsieur Untel nouveau paru, de l'étonnant succès au théâtre qu'a eu dans le dernier bateau Mademoiselle Chose.

Je resterai debout près de la cheminée ; je prendrai le chien blond dans mes bras, pour jouer ; tu seras grave avec un regard inquiet. Je serai, sans conviction, vraiment très gaie.

Tu seras occupé de mille superflus, mais à rien de pareil à nos chères tendresses... J'imaginerai tout : satiétés, paresse... Et soudain tu diras tout doucement : « Viens-tu ? »

ŒILLET FAUVE

Alors, quand tu viendras, tu t'étonneras de mes fureurs de jeune bête, de ma hâte, de mon silence, de mon amour vorace ou si patient...

... Je tiendrai mon serment, même pour les cantiques.

DEUX ROSES

Quand tu viens me voir, tu le sais ! les grands vases sont toujours croulants de fleurs coupées.

Roses brunes, roses thé, roses d'ivoire ou blanches, roses d'un rose pâle, roses mousses ou roses pivoines, ou vous, les roses de sang.

Les choses s'arrangent pour qu'il y en ait toujours deux plus vigoureuses. Dans la chambre chaude de baisers et de fumée de cigarettes, au milieu de toutes les autres qui sont fanées, elles restent les témoins robustes et joyeux de nos deux entités triomphales.

AVOINE

Mon livre, mon livre, mon enfant, le sien, mon amour—

tout mon amour au jour le jour, je ne veux pas qu'Elles te lisent avec des yeux qui ne soient pas d'amour...

Ecoutez, toutes ! C'est vous-mêmes. Oui, je vous prête mon amour. Vous aimez toutes comme j'aime, et les *vôtres*, eh bien !... (il le faut) les *vôtres* sont... aussi beaux... presque !... que le Mien.

ROSE DE NOEL

Lorsque j'étais enfant, je me demandais de longues heures : Quel sera-t-il, l'amour ? Comment seront ses yeux ? Ses mots de tendresse seront-ils plus doux encore que ceux de mon père à ma maman... et moi, comment seront-ils, mes yeux francs, mes yeux où toute la franchise humaine s'est réfugiée ?...

... Parfois, comme un délice, ma mère aux cheveux blancs si tôt prenait un livre, et j'écoutais tes propres lignes...

COQUELICOT

Comme une basilique le flot des visiteurs étrangers et que pas même la cloche ne retient pour la prière, je laisse s'écouler de moi le beau sang rouge et clair qui n'a servi à rien. Généreux et fier eût été l'enfant...

Allons, la vie, prends le poème qu'il te faut et pourquoi tu m'as fait vivre, Prends le poème, voici. Ma douleur te le tend.

FEUILLE DE RONCE ET BOUTON

Si tu savais combien je m'ennuie de toi, tu te ferais oiseau et tu viendrais par la fenêtre ouverte.

Ah ! le doux merveilleux réveil de l'insomnie, du spleen, des nostalgies ! J'entends le frémissement de plumes chéries. J'entends un pépiement qui ressemblerait...

Mon bonheur, tout mon bien, ma chère raison d'être,

je ne t'ai vu qu'hier et c'est déjà trop loin... Ecoute ! Je t'appelle tant... Tu n'entends pas ? Qui sait... ? Peut-être que l'Oiseau Bleu va m'apparaître dans un grand bruit d'aile et de vent...

FLEUR DE GRENADIER

J'ai décapité la poupée en sciure et en chiffons peints. Je pressentais, sur son coussin, qu'elle nous porterait malheur, la poupée...

Je l'avais attentivement cousue et bourrée. J'avais peint sa bouche avec mon propre rouge, ses yeux avec du kohl ; ses cheveux, un gros écheveau de soie ; son cœur, un pétale de roses sèches de la coupe des cigarettes.

Je l'avais strictement vêtue et assemblée. Tout le coussin formait sa robe très régence... Pourquoi baissait-elle la tête, ma poupée, avec son air dubitatif et mensonger et si lointain ?

Elle mentait la poupée au cœur de pétales de rose. Elle allait nous porter malheur à tous les deux ! J'ai cherché des ciseaux, un canif, une arme... rien. Alors j'ai arraché les fils avec mes dents. Je l'ai déchirée avec les deux mains. Jamais je n'avais vu une chose souffrir autant. Les bras en sciure suppliaient, et le cou en sciure saignait et les yeux en kohl déteignaient, et la bouche... Je l'ai dressée en l'air comme une tête de décapité. Un bras pendait. J'ai tout jeté, poussé avec le pied jusqu'à la porte, jusqu'aux paliers. Elle a roulé dans l'escalier.

Elle voulait nous faire du mal, si tu savais, la poupée ! Son cœur de pétale de fleur était sec, sec et cassant comme un sort mauvais.

JUSQUIAME

O qui pourrait te dire combien j'aime ton corps ! J'y pense constamment, sans cesse : dans la chambre bonne, parmi les effluves, dans la rue, dans l'auto somptueux

ou le taxi vulgaire, et au Bois à la promenade, et parmi les étrangers à l'heure du thé, et au milieu des conversations les plus intimes ou les plus légères.

Alors je courbe la tête, laisse le frisson monter, écoute mes yeux grandir et s'intensifier. Puis, brave, je les relève et en montre résolument la clarté plus féminine et plus provocante. Tu entendras dire que j'ai parfois les plus beaux yeux du monde.

Mais tout ce qui m'entourne est indigne soudain de porter à ses lèvres la main de ces yeux-là, et je suis tout à coup trop belle pour tous ceux qui ne sont que la foule des « autres ».

GUI

Mon cœur est à genoux devant ces cruelles paroles... Je ne veux pas ton mal, je ne veux pas ta peine ! pourtant il m'est si doux de consoler ta peine, mon Bien-Aimé, que tout ton mal m'est presque cher...

Je ne veux pas ton mal, ô Toi, même si cher ! Je ne veux que tes mots cruellement splendides, je ne veux que tes mots qui mettent en ma chair comme un bourdonnement de cloches séraphiques...

Et maintenant qu'ils sont prononcés, les mots chers, pour t'épargner jusqu'au souvenir de la peine, mon cœur, ton esclave qui t'aime, te ramènerait jusqu'à celle pour qui l'amour fut blasphémé...

PAPILLON DE FRÊNE

Tu m'as dit : où que tu seras, j'y serai bien et j'y veux être... Et tes doux yeux étaient sincères et la chambre sinistre m'a paru presque douce, à moi qui veux de merveilleux décors pour notre amour...

Et après ton départ, me redisant ces mots, je me suis souvenue... Oui, quelqu'un m'avait dit presque les mêmes mots : Où que *celle-ci* soit, il y est avec elle...

Il y a déjà longtemps de cela... Et j'ai crié : Qu'importe ! à l'idée cruelle et lointaine. Mais j'ai écrit ces mots parmi mes poèmes d'amour afin que leur auteur y trouve ma haine d'une heure.

JONQUILLES

Mon amant, ma maîtresse, il est doux de jouer avec nos corps, de jouer comme des enfants à nous les prêter l'un à l'autre, à échanger nos savoirs et nos préférences, à nous ingénier à qui saura le mieux les plus aimantes turbulences...

Mon amant, ma maîtresse, il ne faut pas jouer avec d'autres enfants. Il en est parmi les enfants qui ne savent pas que l'amour est un jeu. D'autres gaspilleront nos trésors de sciences. D'autres casseront les beaux jeux. D'autres, mornes, ignoreront les patiences et seront las et paresseux.

Mon amant, le jouet que j'adore le mieux, c'est pour cela que je ne veux pas jouer moi-même avec les autres.

NÉFLIER

Dis-moi les mots qui font du bien, encor, encor ! Je suis seule en mon âme et suis seule en mon corps, et je suis lasse de la vie et de la mort...

SIMPLES

J'ai besoin de ta haute écriture câline... J'ai besoin d'y chercher entre tes mots ton cœur... J'ai besoin d'y trouver ta tendresse féline, car, ce soir, je suis seule, et voici que j'ai peur.

Peur de toi. Peur de moi peut-être aussi. Le doute est un archange obscur, qui vient avec douceur... Persuasif et lent, il rôde et il écoute aux quatre coins secrets du tombeau de nos pleurs...

Il devine, il pressent, il s'assied, fatidique, au pied ou au chevet de vos nuits eurythmiques, souvenirs des baisers désirés ou reçus... Ce soir, je sens sa main qui me frôle et m'obsède ! Ah ! lettre aux signes chers tendrement apparus, j'ai besoin contre lui que vos présences m'aident !...

DAHLIA ROSE

Ne dis pas que mes yeux sont plus beaux, et mes lèvres, que tout ce que l'amour te fit voir en ses fièvres...

Ne d's pas que pas une femme n'est au monde si douce en son sourire et en sa chair si blonde...

Ne dis pas que je suis Isis et ni Sappho... N'offense pas, mon cœur, les mots trop clairs, trop hauts...

Et ne dis pas qu'étant si câline et si souple nulle autre ne l'est plus en aucun autre couple :

Mais dis que ton amour et que la nudité font le plus grand amour et toute la Beauté.

ASPARAGUS

Tu ne sais pas mon cœur, je suis un petit Dante ! Oui, je suis aussi pétrifiée d'émotions diverses quand je pense à tes yeux ou quand je lis ton nom qu'en voyant Béatrice, Dante.

MIMOSA

« Tu seras douce, et puis on entendra tomber la pluie, et voilà, et ce sera bon... »

C'était pour le moment la plus grosse des fâcheries. O mes poèmes si impuissants que vous ne rendrez jamais l'ombre de l'ombre du son de la voix câline et chérie, ces mots-là c'était comme un chant d'oiseau à sa mie !

Et, malgré les baisers, — pardon, toutes mes choses

bien-aimées ! — rien ne m'aura jamais au monde été si bon...

—

FEUILLE DE PEUPLIER

Tu ne m'as pas écrit depuis de longues heures... Tu es fâché, peut-être, d'un mot parlé trop tôt et sans que ma pensée ait fait tous les efflux autour de ta pensée... O cher, ô bien-aimé, pardonne ! et songe que si toi seul détiens la faculté de mon bonheur ou de ma peine, il est mal d'user de sa force lorsqu'on sait que nulle autre au monde ne peut la combattre ou même en diminuer l'effet...

—

ROSES

O fleurs ! et puisque je ne puis avoir d'esclaves, — je vous ai achetées, vous êtes miennes. Nature, ce sont *mes* fleurs.

Oh ! souffrez bien tandis que mes doigts douloureux courbent et plient et brisent vos longues tiges eurythmiques, et souffrez de l'efflorescence des pétales ou du serrement de mes paumes et de mes doigts attentifs à broyer leur proie.

Et sachez en retour, ô Roses, ô Roses !... que vous m'avez été toute la volupté.

—

CLÉMATITE

Déjà des souvenirs... Notre amour est-il donc si ancien ?

Oh ! oui, je me souviens... Par trois fois ton baiser se posait sur mes lèvres, rythmiquement, minutieusement, et tu fermais tes deux paupières...

Je me souviens. Les souvenirs sont de petits linceuls...
De profundis, mes morts divins !

—

FEUILLE D'ACACIA

|Il serait beau, nous aimant bien, nous aimant tant, nous aimant presque comme quelques grands dieux païens,

|Mon Amant, pour que tout nous reste, à tout jamais, de tous nos biens, de laisser un soir le lien se desserrer de nos étreintes...

Je t'aimais tant... tu m'aimais bien... ô le souvenir qui s'en vient, et les chères désespérances...

Cruel et doux, mon cœur t'offense. Nos présents ne sont plus à nous : mais l'heure des vieux rendez-vous éveille dans nos grands silences ses parfums pénétrants et d'immatérielle essence.

Ah ! j'évoque les voluptés de la souffrance qui consacre à jamais l'amour pour les « *demains* »...

Il serait beau, nous aimant bien, mon amant, pour que tout nous reste, de dire adieu à nos revoirs, à nos baisers, à nos hymens...

FEUILLE DE CYTISE

Premiers jours de l'automne... ô la saison pré-assoupi et ô mon cœur d'hiver à ton insu qui te réveilles, et volupté des soirs descendus avant l'heure... Evocation de douceur !

Le bien-aimé viendra de son pas calme et grave. Le seuil s'ouvrira vite et se refermera, prompt à garder la joie. L'âtre vrombira comme une fidélité qui s'évalue et des tièdeurs baigneront l'atmosphère.

Premiers jours de l'automne... ô l'amour attendri sur toi-même, et ô bonté des choses nues !

RÉSÉDA

Je vais partir. Départ, départ ! que ne m'es-tu — tous les départs...

J'ai ta chère ombre dans les yeux et désespère... C'est ici que tu ne viendras plus, à jamais.

Le Bois rit éternellement à l'heure de matines. O l'orée, ô l'orée du Bois matutinal et des jardins...

Je cherche un gîte en la cité des livres pour y loger je ne sais plus quelle âme. Est-ce moi ? Est-ce une autre femme ? — C'est ici, oui sans doute, que rien ne me sourira plus, à jamais.

HORTENSIA BLANC

Dieu ! te rappelles-tu nos premières étreintes ?... Tu ne sauras jamais combien j'étais enfant, ni combien intelligente.

Non. Et tu ne sauras jamais, malgré les *autres*, que tu fus mon premier amant.

FEUILLE DE PARENCEUR

Il manquait à l'amour pour qu'il fût tout l'amour, pour qu'il fût de l'amour la plus divine essence, — il manquait je ne savais pas quelle souffrance...

FEUILLE DE SAULE

Quand je serai partie, ô Toi, pour que l'amour soit à jamais plus déifique, ne revois notre amour qu'à travers tes yeux de tendresse, ou cesse à tout jamais de revoir notre amour.

Je te laisse en dépôt l'innombrable caresse de ce qui fut nos cœurs atteignant à nos lèvres, de ce qui fut nos yeux de chair et d'expérience, de ce qui fut l'effluve unique de nos mains.

Ah ! qu'un Dieu bienfaisant arrache en ta poitrine le souvenir des souvenirs au jour où passerait en ta poitrine le présage des méconnaissances !

RHODODENDRON

Chéri, j'écris ces mots intimes ligne à ligne en évoquant toi-même et mon intime amour. J'ai peur d'y mettre tant le cœur de mon amour que le tien s'en détourne : car c'est si simple, un cœur amoureux de femme, et la pensée, la vaste pensée forte des hommes y ajoute une telle beauté...

Chéri, combien de fois ai-je été gaie lorsque tu m'arrivais très grave et triste quand toi-même imaginais ma joie, et tour à tour légère ou mystique ou triomphante quand tu rêvais mes pleurs, mes enfantillages et mes humilités... Et tant de fois sincère quand tu croyais à ma science !

Et maintenant, j'ai peur du livre, et en le livre, de chacune des lignes — car c'est peut-être, ligne à ligne, un autre amour, une autre femme que, pour dire tout haut, ta chair eût désirée...

CHRYSANTHÈME

Et je ne t'ai jamais aimé tant qu'aujourd'hui... Tes au revoirs se sont penchés par la fenêtre ; un reflet sur la vitre entr'ouverte a relui... J'ai connu tout l'amour, et qu'il n'est plus à naître.

Au revoir ! disais-tu. Au revoir... ai-je dit. Mais ne savons-nous pas, ô l'heure la meilleure, qu'à jamais ton regard m'enveloppe et me rit, et que jusqu'aux delàs mon baiser te demeure ?...

Mes bras éperdument se tendent... Mon ami !...

— Au revoir ! disais-tu... Au revoir, ai-je dit... et je ne t'ai jamais aimé tant qu'aujourd'hui...

ASPHODÈLE

Dormir dans un fauteuil... oui... car ton lit, ton lit m'est odieux, ce soir... oui...

Notre lit... O trompeur, ô cruel et mensonger refuge-abri ! Rien. Tais-toi, voix qui parles. Des mains de femme sont passées où les effluves étaient nés. Il n'y a plus que d'autres parfums. La trace des épaules et le pli demeuré des linges, — ô les bras blancs ! les chers bras blancs ! les bras ! — il n'y a plus rien qu'autre chose que cela.

Toutes les souvenirs sont lasses. Lasses à en pleurer, lasses à en rire.

— Est-ce que tu connais, ô Toi ! ta nostalgie ?

Ah ! rire de pleurer... pleurer de rire !...

Et puis, souffrir en vers... écrire...

— IMMORTELLE

... Je me souviens. Se souvient-il ?... Je me souviens...
Les souvenirs sont de petits linceuls. *De profundis*,
mes morts divins !

Dans les futurs lointains, qu'une voix se rappelle et
joigne nos deux noms pour l'au delà humain !...

ROGER DE NÉREYS.

LES RELATIONS SINO-FRANÇAISES

EN FACE DE LA QUESTION D'EXTRÊME-ORIENT

Au lendemain même de la grande guerre, l'opinion publique pouvait déjà pressentir la question d'Extrême-Orient dans les décisions de la Conférence de la Paix. Cette question est rapidement devenue d'actualité. En France, l'opinion paraît avoir acquis le sentiment très net qu'elle est irrémédiablement posée. L'instinct de la foule est généralement sûr. En fait, la plupart de ceux qui font métier d'observer les contingences politiques du monde sont arrivés, par l'analyse, à la même conclusion, c'est-à-dire à la présence de deux groupes d'intérêts particulièrement opposés en Extrême-Orient, d'intérêts fondés sur deux politiques diamétralement opposées, l'une dite de « la porte ouverte », l'autre, du monopole, d'intérêts tellement vastes enfin qu'aucune puissance, peut-on dire, n'y demeure tout à fait indifférente.

Nous voyons, d'autre part, une nation colossalement riche, admirablement douée pour les affaires, munie pour la lutte économique d'un très puissant outillage et, en même temps, armée de neuf sur terre et sur mer, et entraînée à la guerre par la guerre même et la plus dure qui fut jamais ; d'autre part, nous voyons un peuple modernisé de race jaune, travailleur, industriel, mais orgueilleux au delà de toute expression, d'esprit militaire et conquérant, démesurément ambitieux, naturellement apte à se faire comprendre des jaunes et habile à se servir, tour à tour, et suivant les besoins de la cause, d'arguments de violence ou de persuasion.

La question dont nous parlons est de celles dont la solu-

tion ne saurait être préjugée, quand on ne veut pas errer dans le domaine de l'imagination et de la fantaisie et que l'on tient au contraire à rester les deux pieds au sol à observer les réalités. Les déductions toutefois sont permises, et si la solution reste un mystère, l'existence même de la question ne fait point de doute.

Nous n'insisterons pas sur les faits qui en témoignent et qui en sont comme les prodromes. Nous éviterons d'irriter les intéressés en étalant leurs griefs réciproques ou en relevant les mesures que nous leur voyons prendre, en dépit des protestations réitérées d'intentions purement pacifiques. Aussi bien ces griefs apparents ne constituent-ils pas le fond même de la question, qui est d'une autre envergure ! Il est permis à quelqu'un d'étranger aux affaires d'Extrême-Orient d'écrire en faisant allusion aux difficultés nippon-américaines au sujet de l'île de Yap et à la concurrence anglo-américaine sur le pétrole : « Il y a trop de bon sens des deux côtés de l'Atlantique, trop de prudence des deux côtés du Pacifique, pour qu'on puisse supposer qu'une misérable affaire de pétroles ou de câbles électriques puisse déchaîner une nouvelle catastrophe mondiale » ; mais quiconque a tant soit peu la « connaissance de l'Est » sait que « Yap n'est qu'un *symbole* de ce qui nous apparaît comme le but poursuivi par les Japonais : la domination à la fois des eaux et du continent asiatiques ». L'expression est de M. Frank Simonds, dans un article du *New-York Herald* du 5 août dernier.

Il est évidemment plus que jamais regrettable d'être obligé de parler d'un conflit éventuel. Jouer les Cassandre au lendemain d'une guerre comme celle qui vient d'avoir lieu est un rôle ingrat. Sottise, diront les uns ; avis au moins prématuré, diront les plus conciliants. N'en déplaise à ceux dont nous provoquerons les railleries ou la mauvaise humeur, l'heure de prévoir ne vient jamais trop tôt. D'ailleurs, la Conférence de Washington, dont les Américains ont pris l'initiative, prouve qu'ils ont reconnu l'ur-

gente nécessité de tâcher de s'entendre avec le Japon. Cette conférence écartera-t-elle définitivement ou retardera-t-elle seulement le conflit que nous redoutons ? L'avenir le dira. Pourtant, qu'on nous permette de dire que prétendre contraindre les Japonais à montrer leur jeu devant « le monde entier », c'est faire preuve, à notre avis, de peu d'expérience des Extrêmes-Orientaux et des Japonais en particulier. Nous ajouterons que le procédé peut produire un effet tout opposé à celui que chacun doit souhaiter, à savoir : la consolidation de la paix dans le monde.

Le gouvernement de Tokio fait déjà des réserves, parle de points reconnus par le Traité de Versailles sur lesquels il n'entend pas que la Conférence revienne. Pour le reste il se montre plein d'empressement, quitte à n'en faire par la suite qu'à sa guise. (En quoi les conditions de consortium ont-elles modifié ses procédés financiers à l'égard de la Chine ?) Et si quelqu'un s'avisait de l'en empêcher, à quoi aurait servi la conférence ?

D'ici la date du 11 novembre fixée pour l'ouverture de la conférence, bien des choses seront écrites sur la dite conférence, mais, d'ores et déjà, l'on peut constater que ceux-là même qui l'ont provoquée ne semblent pas très convaincus de son efficacité. Le correspondant de la *Chicago Tribune* à Washington, dans un article qui paraît inspiré, écrit :

Il se peut que la conférence n'ait pas pour résultat le désarmement ou un accord en ce qui concerne l'Extrême-Orient, mais la discussion de ces objets sera ouvertement poursuivie devant le monde entier et chacun saura ainsi pourquoi, le cas échéant, les buts n'ont pas été atteints.

Un résultat aussi négatif ne rehausserait pas le prestige des hommes d'Etat qui l'auraient obtenu et il est clair qu'après cela, au lieu de désarmer, les intéressés armeraient plus que jamais.

Des journaux américains estiment que la conférence fournira en tout cas l'occasion de revenir sur l'accord

Lansing-Ishii et d'en fixer exactement le sens. Le 22 octobre 1917, quelques jours avant que cet accord, qui est du 2 novembre, fût conclu, l'ambassadeur de Russie à Tokio, M. Kroupensky, télégraphiait à son gouvernement :

Les Japonais manifestent de plus en plus clairement une tendance à interpréter la position spéciale du Japon en Chine, *inter alia*, dans ce sens que les autres puissances ne doivent entreprendre en Chine aucune action politique sans avoir au préalable échangé des vues avec le Japon à ce sujet, — *condition qui établirait dans une certaine mesure un contrôle japonais sur les affaires extérieures de la Chine...* D'un autre côté, le gouvernement japonais n'attache pas grande importance à sa reconnaissance du principe de la porte ouverte et de l'intégrité de la Chine, qu'il considère comme une simple répétition des assurances précédemment données aux autres puissances et comme n'impliquant aucune restriction nouvelle à la politique qu'il pratique en Chine. Il est fort possible par conséquent qu'il se produise plus tard quelque malentendu à ce sujet entre les Etats-Unis et le Japon. Au cours d'une conversation tenue aujourd'hui, le ministre des Affaires étrangères m'a confirmé que, dans les négociations poursuivies par le vicomte Ishii à Washington, la question débattue n'était pas quelque concession spéciale au Japon dans telle ou telle partie de la Chine, mais *la situation spéciale du Japon dans l'ensemble de la Chine.*

En réalité, l'accord contient ces lignes :

Les gouvernements des Etats-Unis et du Japon reconnaissent qu'une proximité de territoire crée certaines relations spéciales entre les pays et, conséquemment, le gouvernement des Etats-Unis reconnaît que le Japon a des intérêts particuliers en Chine, surtout dans les portions de territoire où leurs possessions sont contiguës.

Mais l'accord stipule en même temps :

Les gouvernements des Etats-Unis et du Japon démentent qu'ils aient eu intention quelconque d'empiéter sur l'indépendance ou l'intégrité du territoire de la Chine et déclarent en plus qu'ils adhèrent toujours au principe dit de la « porte ouverte » accordant les chances égales à tous pour le commerce et l'industrie en Chine.

En outre, le gouvernement des Etats-Unis faisait suivre la publication de l'accord d'une déclaration où il exposait que ces notes « non seulement contiennent une réaffirmation de la politique de la porte ouverte, mais introduisent aussi un principe de non intervention dans la souveraineté et dans l'intégrité territoriale de la Chine, lequel, généralement appliqué, est essentiel pour la paix internationale permanente, ainsi qu'il a été si clairement exprimé par le Président Wilson ».

Le gouvernement chinois, de son côté, lorsqu'il reçut communication de l'accord Lansing-Ishii, fit remettre aux gouvernements de Washington et de Tokio une déclaration portant que la Chine ayant adopté à l'égard des nations amies les principes de justice, d'égalité et de respect des droits conventionnels, et ne reconnaissant les relations spéciales créées par la proximité territoriale qu'autant qu'elles sont exprimées dans des traités, ne se considérerait comme liée par aucun accord passé entre d'autres nations.

Qu'à la conférence de Washington on revienne ou non sur cet accord, les Chinois entendent n'y pas jouer un rôle de second plan ; ils tiendront à ce qu'on y discute « toutes les questions qui affectent leurs intérêts primordiaux et qui ont une portée internationale ».

§

Pour en revenir à notre sujet, considérons d'abord la Chine en fonction d'un conflit nippon-américain.

La lutte pour le Pacifique, écrivait M. René Pinon dans *Origines et résultats de la guerre russo-japonaise*, est avant tout une lutte pour la Chine... La puissance qui dominera le Pacifique aura la meilleure part au commerce de la Chine.

Sous une forme plus précise, une revue japonaise, la *Tokyo Keizai-Zasshi*, écrivait, il n'y a pas longtemps :

Quand on concentre son attention sur l'Amérique et le Japon

seulement, on trouve qu'une guerre est impossible, malgré l'antagonisme créé par la question de l'immigration (en Californie), leurs intérêts étant trop intimement liés. L'Amérique est un client très sérieux du Japon pour la soie grège et d'autres articles. Le Japon achète d'énormes quantités de coton et d'acier à l'Amérique. Mais les relations des deux pays sont différentes en matière politique quand il s'agit de la Chine. Les puissances européennes trop meurtries par la guerre ne sont pas à craindre pour le moment du moins, mais le Japon et l'Amérique n'ont pas été assez atteints pour rester tranquilles ; ils sont grisés par une gloire facilement acquise, de sorte que, pleins de sève généreuse, ils sont sur le point de se sauter à la gorge à cause de la Chine.

La Chine nous paraît être à la fois l'enjeu et l'atout ; atout, parce qu'elle est le pays le plus peuplé de la terre et le plus riche en matières premières ; enjeu, parce que le vainqueur qui sera le maître de l'Océan aura certainement en Chine tant au point de vue économique que de l'influence politique une situation enviable. Aujourd'hui que préludent les événements d'Extrême-Orient, la Chine est plongée dans un état chaotique. Au moment où les protagonistes du drame semblent se chercher et se défier par la publicité donnée tant aux Etats-Unis qu'au Japon à de formidables programmes navals, la Chine demeure comme indifférente à tous ces préparatifs, à cette nouvelle course aux armements et s'abandonne à la guerre civile. Cependant il ne manque pas chez elle d'hommes réfléchis qui pressentent l'approche de grandes heures et qui souhaitent que ces heures trouvent leur pays pacifié et uni.

Sans parler de l'éventualité de voir les eaux chinoises et même le territoire chinois servir de champ de bataille, suivant l'opinion de militaires, opinion que nous ne saurions, faute de compétence, critiquer ni défendre, il faut admettre que la Chine pourrait fournir, en cas de conflit, à tel ou tel Etat un contingent important d'hommes à employer de diverses manières et lui apporter, par la va-

riété des matières premières qu'elle recèle, une aide certaine. Nous ne saurions préjuger des contingences politiques du moment futur et nous ne pourrions dire jusqu'à quel point telle ou telle autre puissance que les Etats-Unis et le Japon ne serait pas entraînée à s'intéresser d'une façon quelconque au conflit. Une des conséquences vraisemblables de celui-ci serait en tout cas, pour la Chine elle-même, que le Japon, pour sa sécurité, minât ses côtes du nord-est, d'où paralysie de son commerce du nord. On peut toujours être assuré qu'une guerre entre l'Amérique et le Japon aurait une répercussion dans bien des pays de l'ancien et du nouveau monde, et naïfs sont ceux qui s'imaginent qu'ils n'auraient qu'à marquer les coups et n'escomptent que des profits d'une pareille aventure.

L'Angleterre en particulier a prouvé à maintes reprises qu'elle n'oubliait pas le Pacifique. Elle n'entend pas que la concurrence s'y limite aux Etats-Unis et au Japon; à plus forte raison n'y souffrirait-elle pas une hégémonie américaine ou nippone. Il faut méditer sur le rapport présenté au gouvernement de Londres par l'amiral Jellicoe après sa mission dans le Pacifique et sur le programme de défense navale de l'empire britannique qu'il recommanda. Alors qu'il est si souvent question, dans les journaux et les milieux politiques de tous les pays, de la rivalité des Etats-Unis et du Japon dans ces régions éloignées de l'Europe, c'est un retentissant *quos ego* que fit entendre, par la divulgation d'un tel programme la vieille Angleterre qui n'abdique pas. Mais l'Angleterre s'appliquera-t-elle à retenir les événements ou les précipitera-t-elle? Le sort définitif de son alliance avec le Japon pourra sans doute fournir une indication sur ce point.

Quant à la France, elle a en Extrême-Orient, sur le continent asiatique et en plein Pacifique, de nombreuses et riches possessions. Il va sans dire qu'une guerre dans ces régions ne serait pas sans répercussion sur elles.

Bien des opinions ont été émises sur l'Indo-Chine. Elle a parmi nous ses partisans convaincus et ses détracteurs farouches. On compte principalement ces derniers parmi nos « Africains », c'est-à-dire les Français qui n'accordent d'intérêt qu'à nos possessions d'Afrique dont la France, selon eux, devrait se contenter exclusivement, et cela, pour des raisons de proximité, de population et d'argent. Sans méconnaître la valeur de ces raisons, nous ne pouvons, en toute bonne foi, que juger mesquine pareille théorie et indigne des citoyens d'une grande puissance. Après cette guerre, le prestige de la France s'est relevé dans le monde entier, en Extrême-Orient comme ailleurs; sans se suffire à soi même, il aide les Français à faire respecter leur pays, et, à la veille des événements grandioses autant que graves qu'il est permis d'envisager, nous comprendrions, moins encore en Extrême-Orient qu'ailleurs, une politique d'abandon que ne justifie pas du reste l'état économique de nos possessions (1).

Qu'on nous comprenne : nous ne songeons nullement à recommander une expansion française, que le chiffre de notre population ne nous permet d'ailleurs pas d'envisager. Nous demandons simplement que notre diplomatie, assurant partout notre entente avec nos voisins, nous garantisse par le monde les situations que nous y avons acquises ; autrement dit, ce que nous voulons pour la sécurité de la métropole, nous le voulons pour nos biens

(1) Le commerce extérieur général de l'Indo-Chine, qui était de 569 millions et demi en 1915, a atteint, en 1920, 2 milliards 280 millions : il a donc quadruplé en cinq ans. Cette augmentation est certainement due à l'élévation des valeurs en douane, mais celle-ci n'ayant certainement pas quadruplé dans l'ensemble, il n'en reste pas moins que le commerce de la colonie a progressé réellement pendant cinq ans, d'une façon constante, et cela malgré les entraves apportées par la guerre aux relations internationales.

Le commerce spécial atteint, pour 1920, 1.833 millions, en augmentation de 454 millions sur 1919, soit de 33 0/0. Cette différence est due principalement à la plus-value des importations, qui sont passées de 532 à 850 millions, augmentant ainsi de 60 0/0, alors que les exportations n'accusaient qu'une plus-value de 16 0/0 (982 millions au lieu de 846). Dans ces échanges, la part de la France, en 1920, est de 26,3 0/0 dans les importations (14,6 0/0 en 1919), de 15,8 0/0 dans les exportations (17,2 0/0 en 1919) et de 20,6 0/0 dans le commerce total (16 0/0 en 1919).

du dehors. La question du chiffre de la population n'a pas ici à intervenir, sinon la France elle-même serait en péril et les traités n'auraient aucune raison d'être. Faire politique de grande puissance consiste précisément pour la France à atteindre partout où elle est par son prestige et son autorité morale au rayonnement et à la sécurité que sa population relativement faible ne peut lui assurer. En cela, et justement sur le point qui nous occupe, nous croyons être en parfait accord avec notre ministre des Colonies, M. Albert Sarraut, ancien gouverneur général de l'Indo-Chine, qui nous disait un jour : « Notre politique n'est pas d'expansion ; nous voudrions seulement voir l'Indo-Chine devenir le centre d'une influence française raisonnable en Extrême-Orient ».

Ainsi les îles du Pacifique, sur lesquelles flotte le drapeau de la France, peuvent prendre soudain, à commencer par la Nouvelle-Calédonie, une grande importance du fait de leur position géographique ; elles peuvent donc être convoitées ; il s'agit d'envisager cette éventualité et de savoir quelle serait alors notre attitude. Mais il faut surtout garder notre Indo-Chine, voisine du Yunnan, cette province de Chine que nous négligeons beaucoup trop, soit dit en passant, et que nous semblons abandonner à l'influence économique de l'Angleterre et de l'Amérique. De ce point de vue, du moins, la question d'Extrême-Orient nous intéresse au premier chef et nous y avons un rôle à jouer.

Or il est bon, il est essentiel que nous ayons auprès de nous une Chine amie, une Chine dont les sympathies soient pour nous une sauvegarde, le cas échéant. Voilà pourquoi la France doit s'appliquer à s'attirer, à se ménager de telles sympathies, à aider la Chine à se connaître elle-même, en facilitant par la construction de voies ferrées la pénétration des différentes fractions de la population chinoise les unes par les autres, à l'aider dans son essor commercial dans le monde, surtout à instruire sa

jeunesse des méthodes et des connaissances modernes. Si la France, que nul esprit de conquête ne guide, franchement vouée à son rôle de pionnier de la civilisation occidentale, tend la main à la Chine, la confiance appellera la confiance et l'on verra les relations sino-françaises se développer rapidement.

Les premiers rapports des Chinois avec les Français remontent loin. Jusqu'à nos jours des relations constantes ont existé entre eux avec certains ralentissements et certaines ombres que l'on retrouve partout au cours des relations séculaires entre les peuples. A présent, les Français sont de gros acheteurs en Chine ; par contre, ils n'ont jamais vendu à ce pays ce que d'autres ont pu lui vendre (1). Cela tient en partie, il est vrai, à des causes qui les dépassent. Parmi ces causes, il en est que les banques et les compagnies de transport françaises connaissent bien.

Un des points par où se soudent les relations sino-françaises, c'est l'Indo-Chine. Environ 300.000 Chinois habitent notre colonie. Ils y occupent dans l'usinage du riz, c'est-à-dire la transformation en riz blanc du paddy ou riz brut, et dans le commerce du riz, tous les degrés de l'échelle sociale. On peut dire que, pour exercer ce commerce en Indo-Chine, si le Chinois n'existait pas, il faudrait l'inventer. C'est grâce aux Chinois que la ville de Cholon attenante à Saïgon est devenue l'incomparable centre commercial que l'on sait. Les Annamites, qui sont de bons riziculteurs et qui se chargent de la production, ne se sont pas montrés jusqu'ici capables de remplacer les Chinois dans le commerce du riz. Aussi ces derniers trouvent-ils insuffisant le traitement dont ils jouissent en Indo-Chine, c'est-à-dire le droit de posséder des immeubles, la liberté de circuler à l'intérieur, l'indépen-

(1) Les importations de France en Chine ont fortement diminué pendant la période de la guerre. De 3.863.348 dollars américains en 1913 elles n'étaient plus, en 1918, que de 1.871.648 dollars. Par contre, les exportations de Chine en France, qui, en 1913, étaient de 29.706.591 dollars américains, s'élevaient, en 1918, à 36.350.325 dollars.

dance de leurs « congrégations », et demandent-ils l'établissement de consulats chinois, la diminution de la taxe des Asiatiques étrangers, enfin qu'on les place sur le même pied que les Japonais, les Siamois et les sujets anglais de l'Inde (1).

Ces revendications, qui paraissent naturelles aux Français de la métropole, ont soulevé, parmi ceux de la colonie et parmi les indigènes une violente opposition.

A dire vrai, nous n'avons pas été frappé de la valeur des arguments que nous avons trouvés dans la bouche des opposants au cours d'un assez long séjour en Indo-Chine. En revanche, nous croyons : 1° que la réalisation du vœu des Chinois d'avoir des consuls dans notre colonie pourrait servir au resserrement des liens d'amitié qui existent entre la Chine et la France, que ce geste français, venant après les utiles témoignages de sympathie donnés aux Chinois par d'autres, pourrait avoir également son utilité pour nous ; 2° que l'influence naissante prise par les Japonais en Indo-Chine, grâce à la situation foncière et commerciale qu'ils y ont acquise, a besoin d'être contrebalancée par l'influence séculaire des Chinois, la colonie n'ayant rien à gagner à remplacer celle-ci par celle-là ; 3° qu'enfin la question de *face* étant d'importance pour les Chinois, ceux-ci accepteraient des modalités spéciales, à condition que le principe de leur égalité vis-à-vis des autres étrangers et surtout des Japonais, en Indo-Chine, fût reconnu.

Nous terminons sur ces simples remarques, que nous livrons aux réflexions du lecteur impartial, nous contentant de signaler une dernière fois que, parmi les nations qui pourraient trouver avantage, dans les circonstances que nous avons envisagées au cours de cet article, à entretenir des relations amicales avec la Chine, la France n'est certainement pas la dernière.

ANDRÉ DUBOSCQ.

(1) Voir Traité franco-chinois du 6 juin 1885 et Convention de Tientsin du 25 avril 1886.

POST-SCRIPTUM A UNE VERSION ANGLAISE
DE
« LA PHYSIQUE DE L'AMOUR »

Il y aurait peut-être une certaine corrélation entre la copulation complète et profonde et le développement cérébral.

Emise par Remy de Gourmont à la fin du chapitre VIII de *La Physique de l'Amour*, cette proposition demeure non seulement possible et probable à la fois, mais il est plus que vraisemblable que le cerveau n'est lui-même à son origine et dans son développement qu'une sorte de gros caillot de fluide génital maintenu en suspens ou en réserve ; d'abord au-dessus du ganglion cervical ou, antérieurement sinon en d'autres espèces, retenu en plusieurs caillots au-dessus des principaux centres nerveux séparés, et augmentant par des vitesses et des quantités variables en *medulla oblongata*, *cerebellum* et *cerebrum*. Cette hypothèse expliquerait peut-être plusieurs phénomènes restés jusqu'à présent sans corrélation apparente, tant psychologiques que physiologiques. Elle expliquerait de même l'étonnante aptitude du cerveau à la conception ou à la présentation des images. Certaines espèces se seraient développées ou leur développement se serait trouvé affecté par la décharge et la rétention du fluide. Cette proportion serait à la fois question de quantité et de qualité, quelques animaux ne profitant pour ainsi dire pas de l'inondation alluviale. Qu'en retient le babouin ? Rien du tout. Et l'homme ? En certain cas, il ne fait que se stupéfier par des excès jusqu'au gâtisme ; ne décharger apparemment qu'un surplus sous haute pression : comme dans le cas de l'homme de génie, homme de forte volonté.

Je présente ici une idée plutôt qu'un argument. Si nous considérons toutefois que la faculté du spermatozoïde consiste précisément en celle d'extérioriser une forme, et si nous constatons l'absence dans la nature de toute autre substance connue qui soit capable de devenir par croissance cerveau, nous nous trouvons en présence d'un seul sujet d'étonnement ou, pour mieux dire, avec une seule conclusion possible : vu la médiocre activité du cerveau moyen, il nous faut conclure que la substance spermatoïque s'est grandement atrophiée au cours de son passage de l'état laiteux à l'état coagulé, et héréditairement coagulé. Etant donné deux grandes mers de ce fluide, réciproquement magnétisées, le miracle, ou plutôt le premier miracle, est que la pensée humaine reste aussi inactive.

La recherche chimique pourrait avoir un mot à dire à ce sujet, si elle devait se porter sur une comparaison entre le cerveau et le spermatophore chez le nautilaire, sur la liaison visqueuse du liquide fécondant de l'abeille. Je n'offre que des réflexions, quelques données au plus : indications aux premières esquisses d'une idée qui en réalité ne surprendra personne, mais qui semblerait plutôt attendre, inutilisée, sur la table de travail de n'importe quel physicien ou quel philosophe.

On en découvre des traces dans le symbolisme de la religion phallique : l'homme en réalité lui-même, le phallus ou spermatozoïde qui fonce à corps perdu dans le chaos femelle. Intégration du mâle dans l'organe mâle. Soit-même on a ressenti, en enfonçant quelque idée nouvelle dans la grande vulve passive de Londres, par exemple, une sensation analogue à celle qu'éprouve le mâle dans l'acte de la copulation.

Sans nous permettre la moindre digression sur le féminisme, ne prenant ici que la dissociation donnée par Gourmont (aristotélicienne, si vous le voulez), on présente la femme comme l'accumulation d'aptitudes héréditaires, plus apte que l'homme aux gestes dits « utiles », aux perfections ;

mais reviennent à l'homme, de par l'autorité de nos connaissances historiques, les « inventions », les gestes inédits, l'extravagance, les « trous dans le bleu » du tireur maladroit, l'amour de l'impraticable. Et ceci, seulement parce qu'en lui se produit le jaillissement, le flux renouvelé sur les tissus cérébraux du résidu, en la *mousse* de la sève vitale.

A coup sûr, je n'écris pas ici un tract anti-féministe, ni ne revendique un privilège exagéré en faveur du spermatozoïde. Pour la symétrie, assignons un rôle analogue à l'ovule, bien qu'on ne puisse guère s'attendre à ce que je l'examine introspectivement. Une inondation peut avoir des résultats aussi désastreux qu'une famine. Le bain ovulaire pourrait encore expliquer le rafraîchissement d'esprit chez la femelle, la *recharge* de ses « aptitudes traditionnelles ». Là où une femme apparaît ayant bénéficié d'une clarification alluviale, dix douzaines en restent submergées.

Postulant que le fluide cérébral s'est livré à toutes sortes d'expériences et, heurtant la matière, l'a forcée à assumer toutes sortes de formes, par jaillissements, il nous reste à admettre dans la vie des insectes une prédominance de la femelle ; dans l'oiseau, le mammifère et l'être humain, une prééminence mâle qui va en croissant. Et ces quatre branches de l'« éventail biologique » se peuvent différencier entre elles suivant leur apparent et principal désir, ou source de sélection de leurs espèces :

Insecte : utilité ; oiseau : vol ; mammifère : splendeur musculaire ; homme : expérimentation, épreuve, essai.

L'insecte représente donc la femelle et l'utilité. Etant donné le besoin naturel de chaleur, l'insecte élit de résoudre le problème du chauffage par hibernation, j'entends négativement, par refus d'action. L'oiseau, soucieux de s'assurer une liberté continuelle, s'emplume. Un désir d'ornementation se révèle dans toutes les catégories, et c'est l'homme qui l'exteriorise le plus. Le secret de la chauve-souris serait, peut-être, qu'elle n'est point un oiseau mammifère, mais un

insecte mammifère : économie de tissus, hibernation. Le principe femelle ne résidant pas seulement dans le sens de l'utile, mais encore dans une économie extrême, la femme, qui de par cette division se range dans une branche mâle, s'affirme la moins femelle d'entre les femelles. Et voilà qui nous permet d'échapper à une discussion journalistique du Sexe, par l'opposition de deux principes : utilité et une sorte d'esprit d'aventure.

Par son asservissement au fétiche argent, notre époque retourne tout simplement à l'obscurantisme médiéval. Il se peut que deux osmies construisent des nids superflus où on ne pondra pas d'œufs, mais les bestioles ne se massacreront point l'une l'autre pour affirmer leurs droits respectifs à y déposer le miel surrogatoire. Peut-être n'est-il pas plus ridicule d'aller, à l'instigation d'un ermite, reconquérir un vieux sépulcre, que d'en édifier de nouveaux sur les injonctions de la « Phynance ».

Dans son croissant asservissement aux machines et à l'utilité, son adoration pour elles et sa dépendance, l'homme parcourt un cercle qui l'assimile aux insectes, caractérisés par l'absence de chair : il se pourrait même que, pour se sauver, il ait un jour besoin de l'intervention de dieux cornus ou, pour le moins, d'une forme de pensée qui admette leur existence.

Convenons que la pensée ordinaire est une sorte d'agitation ou de tamisage d'un certain fluide dans les cellules visqueuses du cerveau ; tout le monde peut voir l'électricité détacher par parcelles l'argent d'un couteau immergé dans un bain chimique, et ce, avec ordre et célérité, pour rassembler lesdites parcelles sur l'autre pôle de l'aimant. Prenez la chose aussi matériellement qu'il vous plaira. Il y a à l'intérieur de notre oreille une sorte de niveau à bulle d'air, qui nous donne le sens de l'équilibre. Et les rêves ? Ne se présentent-ils pas précisément quand on a renversé la tête sur le côté ? Ne sont-ils pas, avec leur mixture incohérente d'images connues et familières, comme si on vidait une

ruche à miel très compliquée en l'inclinant hors de la perpendiculaire ? Cette image n'évoque-t-elle pas avec exactitude la mixture de formes familières qui se produit alors en non-séquence, l'enchevêtrement de fragments cohérents par eux-mêmes dans leurs limites propres ?

Et, dans le langage populaire, l'homme raisonnable n'est-il point qualifié d'avoir « la tête bien vissée » ou « vissée droit dans les épaules » ; les lunatiques et les maniaques ne se reconnaissent-ils point souvent à un port bizarre ou inclinaison du chef ; le penseur n'est-il point toujours représenté la tête inclinée et reposant sur la main, c'est vrai, mais encore de niveau, relativement à la gauche et à la droite ? Cette autre pose, par laquelle la mâchoire se dirige vers le haut, et par laquelle la tête est rejetée en arrière, a longtemps été expliquée par les positions relatives de la moelle et des parties plus humanisées du cerveau, qu'il n'y a pas lieu de faire intervenir ici ; pas davantage ne veux-je affirmer que l'on pourra guérir un fou tout simplement en lui maintenant la tête droite.

La pensée est un processus chimique, la plus intéressante de toutes les transfusions en solution liquide. L'esprit est un rejaillissement de sperme sur les tissus cérébraux ; non, permettez-moi de rectifier — j'essaie de prendre le processus sur le vif, — le sperme, le créateur de forme, substance qui contraint l'ovule à évoluer suivant un patron donné, est une particule microscopique minuscule, qui prend d'assaut la « forteresse » de l'ovule.

« La pensée est un végétal », dit un philosophe hermétique moderne, que j'ai contredit souvent, mais que je ne veux point contredire sur ce point. La pensée est un « processus chimique » en rapport avec l'organe, le cerveau ; la pensée créatrice est un acte comparable à la fécondation, comme le jet mâle de la semence humaine ; mais, une fois admis ce jet, cette éjaculation, je suis tout disposé à concéder qu'après que la pensée est née et se trouve détachée, détachée et sans plus de rapport avec le cerveau qui l'a

conçue, cette pensée, dis-je, vit en réalité d'une vie indépendante, ressemblant fort en cela à tel membre du règne végétal qui disperse autour de lui des semences, idées s'envolant du jardin paradisiaque placé par le Dante au sommet du Mont Purgatoire, semences capables de se loger et de germer là où elles tombent. Et Gourmont propose cette phrase : « Fécondant une génération de corps comme le génie féconde une génération d'esprits. »

L'homme est la somme des animaux, la somme de leurs instincts, comme le répète Gourmont tout au long de son livre. Etant donné d'abord quelques-uns, ensuite, à mesure que nous nous rapprochons de notre propre condition humaine, une masse de ces particules spermatiques maintenues en suspens, en attente dans l'organe qui a été construit à travers les âges par des myriades d'attentes similaires : il n'est pas besoin de dire que chacune de ces particules est consciente de forme, mais, de tout chef capable d'extérioriser une forme. La pensée n'est-elle pas précisément une détermination et une combinaison de formes ?

Cela revient à dire que nous avons la « pensée abstraite », qui produit les calvities, et la « pensée concrète », telle que la pratiquent les femmes, les artistes, les musiciens, les chevelus tant raillés, ceux qui ont fait tout ce qui existe au monde. Nous avons la « pensée » créatrice de formes et la « pensée » destructrice de formes, mais la première seule est satisfaisante. Sans pour cela m'avouer envieux, je dis qu'il est parfaitement possible de considérer la pensée « abstraite », la raison, etc., comme la comparaison, l'enrégimentation et le plus petit commun dénominateur d'une multitude d'images. A la fin pourtant chacune de ces images se trouve un peu abîmée, aucune n'est le parfait Apollon, et les producteurs de ces sortes de pensées sont dits « secs comme poussière » depuis l'origine de l'Histoire. Le régiment est moins intéressant dans sa totalité que le premier venu des individus qui le composent. Et, comme

nous voici extrêmement matérialistes à la remorque de notre auteur, négligeons donc ces sarcasmes de bonne femme sur la profusion capillaire et, du même coup, la possibilité que celle-ci pourrait bien indiquer ou sanctionner une bonne santé avoisinant dans la boîte crânienne.

La pensée créatrice s'est manifestée par des images, par de la musique, musique qui est au son ce que l'image concrète est à la vue. Et la pensée du génie, même du génie mathématique (du mathématicien prodige), est en réalité chose de même espèce : un éclaboussement subit d'esprit qui assume la forme exigée par le problème, qui crée la réponse et rit de l'homme qui compte sur l'abaque.

Je mets en doute la remarque de Gourmont au chapitre XIX : « le sphex s'est formé lentement », et cela avec une conviction profonde pour laquelle quiconque est libre de me traiter de fol et en défense de laquelle je n'offre point de meilleur argument qu'une simple introspection. Je crois, et cela sans autre motif plus valable que celui d'une soudaine émotion, que les changements qui se produisent dans les espèces ne sont point chose lente, ménagée par de laborieux croisements, comme chez les léporides et les bardeaux. Je crois, au contraire, que les espèces se transforment avec la même rapidité qu'apporte un homme à composer une chanson ou un poème, ou du moins à se mettre à les composer, avec plus de rapidité à coup sûr qu'il ne taille dans la pierre une statue, tout au plus avec la lenteur du faux moustique à longue queue émergeant à Sirmione d'une peau qui, de par la croissance de son corps, lui est devenue un vêtement trop étroit. Il n'est même pas prouvé que l'homme soit au bout de ses transformations physiques. Dites plutôt que la variation des espèces a vu ses phases les plus sensationnelles, dites que ces phases sensationnelles avaient reçu jadis un grand stimulant de la rapidité avec laquelle se refroidissait la Terre, si on accepte l'interprétation du géologue d'un tel cyclone barométrique.

En refroidissant, la planète se contracte ; c'est comme si

on avait de la boue dans un seau dont on enfoncerait le couvercle avec une pression suffisante pour qu'à un moment donné le récipient crève en maint endroit, ou comme si on comprimait cette boue dans un sac de toile: purement au point de vue mécanique (sans s'inquiéter du refroidissement simultané de tous les éléments chimiques connus et inconnus, mais purement au point de vue mécanique), cette contraction développerait une énergie suffisante pour faire jaillir la végétation par les pores de la toile hypothétique qui nous sert de comparaison et pour en détacher certaines particules, qui vivraient là un moment. Un corps doit refroidir avec une rapidité décroissante à mesure que sa température se rapproche de la température ambiante. La Terre toutefois est encore, on le dit et je le suppose, plus chaude que ne l'est l'inconnu qui l'enveloppe; on présume pourtant qu'elle est toujours en voie de refroidissement. Quoi qu'il en soit, il n'est point prouvé que l'homme soit arrivé aubout de ses transformations physiques. Je reviendrai sur le sujet des dieux cornus d'ici quelques paragraphes. Il n'est pas davantage prouvé que la sorte d'impulsion fournie par la contraction de l'écorce terrestre soit refusée à l'être humain.

Ce qu'on sait bien, c'est que la grande divergence que présente l'homme a été de se faire des outils amovibles qu'il peut reprendre à son gré.

Expliquons-nous: un insecte porte-scie est condamné à porter continuellement son outil. Le perfectionnement de l'espèce, comme dans le cas de l'organe mâle du nautilé, est de se faire pousser un outil pour le détacher après.

Les premières inventions de l'homme sont le feu et la massue, ce qui revient à dire, dans le cas du feu, qu'il détache sa digestion, qu'il trouve le moyen de se procurer de la chaleur sans avoir à ingérer la bûche pour en libérer les calories dans son estomac. L'invention du premier outil lui détourna l'esprit (dans toute l'acceptation du terme), lui détourna, dirons-nous, le « cerveau » de son propre corps. Plus besoin d'antennes plus longues, d'un cinquième bras,

etc., sauf, après un temps, en manière de tour de force, pour montrer qu'il est toujours le maître de son corps.

Ceci nous amène à dire que les longs tentacules de la langouste, toutes les extravagances de la nature, peuvent être tenues pour le résultat d'un jet unique de pensée. L'unique poussée excentrique d'une volonté accomplie par une mer spermatique d'une énergie suffisante pour *projeter* une telle forme. Pour la jeter comme un pôle électrique jette une étincelle à un autre pôle. Parfois agissant en cela avec plus d'enthousiasme que de prudence.

Disons très simplement que la lumière est une projection du fluide lumineux, de l'énergie accumulée dans le cerveau, projection descendant le long de cordes nerveuses de même famille que celles qui, dans l'œil, reçoivent certaines vibrations. Supposons l'homme capable d'extérioriser un nouvel organe : corne, halo, œil d'Horus. Etant donné un cerveau de cette puissance, la question s'impose : quel organe choisirait-il et dans quel but ?

Nous rabattant sur le folk-lore, nous avons Frazer, qui discourt sur les dieux cornus, nous avons les statues égyptiennes, qui censément représentaient des « symboles », dieux à tête de chat ou à tête d'ibis. Eh bien, dans une communauté primitive, un homme, un volontaire, pourrait risquer le coup. Il serait possible qu'ambitieux de prestige et d'autorité, cet homme pût donner assez de force à son désir pour qu'il lui poussât finalement des cornes, une tête de chat, qui lui permettraient de réclamer un héritage divin. La philosophie grecque s'en serait amusée, aurait blâmé son ostentation. Avec l'homme primitif, il aurait risqué gros jeu : on l'aurait déifié ou crucifié, l'un et l'autre peut-être. Aujourd'hui, on se contenterait de l'exhiber dans les foires.

On ne saurait affirmer que les dieux à tête de chat aient été vus en Egypte après la troisième dynastie ; le pays avait bonne mémoire et un tel phénomène aurait fait quelque sensation dans la vallée. Le dieu cornu semble avoir

persisté et la tête démesurément haute du contemplateur chinois, telle que la montrent les artistes du pays, ajoute un autre grain au chapelet de la tradition.

Mais l'homme continue à se créer des facultés nouvelles ou à oublier les anciennes. Je veux dire que vous voyez en lui toutes sortes d'aptitudes développées sans changement apparent, qui dans un état biologique antérieur se seraient assuré une expression charnelle. Vous avez toutes les « hyperesthésies exploitées », c'est-à-dire toutes les nouvelles formes du génie, allant de la faculté d'ouïr en même temps quatre parties d'une fugue — et ce, parfaitement, — ou ayant l'oreille fine pour l'argent (cf. Henry James, dans *Ivory Tower*, passages relatifs à Mr Gaw). Vous avez le sens visuel, la « portée » d'imagination, les mystiques — prenez-les pour ce qu'ils valent, — sainte Thérèse qui « vit » le microcosme, enfer, ciel, purgatoire, le tout au grand complet et « de la grosseur d'une noix » ; et vous avez Mr. W..., courtier en laines, à Londres, qui, tout à coup, à trois heures du matin, « voit » ses archives tout entières, trois cent folios ; il voit et lit en particulier la lettre contenue dans la chemise numéro 171, mais il voit simultanément le contenu total des archives, le tout à peu près gros comme deux morceaux de sucre collés à plat l'un contre l'autre.

Reste précisément la question : l'homme se sentant cette protéenne capacité de faire croître un nouvel organe : quel organe ? Ou bien une nouvelle faculté : quelle faculté ?

Il a déjà renoncé à la faculté de voler, tout comme si ce renoncement, le premier qu'il ait consenti, et si récent en termes de biologie, il ne s'y soit résigné que par prescience. L'instinct ne conserve que les gestes « utiles ». L'air fournit peu d'aliment et, somme toute, une fois sacrifiée la première grande joie, la simple ambition de s'élever dans les airs a fini par être rallumée et subséquemment satisfaite. Celle de nager sous la surface de l'eau jamais n'a été abandonnée : l'homme aux désirs sub-aquatiques est

encore, s'il possède un poignard, le vainqueur du requin.

Une faculté nouvelle ? Alors, sans l'ostentation d'un organe. Une volonté ? L'hypnotiste a démontré la vanité et Blake l'inutilité de vouloir des bagatelles, et la magie noire n'est que fatuité. La faculté télépathique ? En premier lieu est-elle si nouvelle ? Les voyageurs n'ont-ils pas toujours débité des milliers de contes sur son existence dans la ténébreuse Afrique ? N'est-elle point une faculté que l'homme a abandonnée de lui-même, sinon comme inutile, du moins comme d'un usage très limité, une simple distraction, entraînant plus d'ennuis qu'elle n'en vaut ? Faut-il d'un sens localisateur, le sauvage sachant, en admettant qu'il le sache, ce qui se passe « ailleurs », ne sait jamais « où » le fait se produit exactement. La faculté peut-être n'équivalait point le dommage qu'elle causait à la concentration de la pensée sur un objet vraiment utile. « L'instinct conserve les gestes utiles. »

Déduisons-en que ce que l'homme désire, c'est un rafraîchissement, un rajeunissement de sa vigueur physique. Ne sont-ce point là tout juste les facultés auxquelles depuis toujours il aspire, stupidement peut-être, je le veux bien ? Au point de vue musculaire, il n'avance que lentement : les records athlétiques ne sont dépassés constamment que par millimètres et par secondes.

On dirait que j'ai jeté ici mes notes un peu au hasard. Retournons donc à la physiologie. Longtemps on fut dans l'ignorance de la circulation du sang ; ce phénomène une fois connu, on pensa que les nerfs restaient stationnaires. Gourmont parle de « circulation nerveuse », mais nombreux sont ceux qui considèrent encore les nerfs comme à la rigueur des fils télégraphiques, simplement parce qu'ils ne saignent pas d'une manière visible lorsqu'on les tranche. Le courant est « interrompu ». Les livres scolaires d'il y a une vingtaine d'années ne s'étendaient guère sur la lymphe et plusieurs glandes restent un problème pour les physiologistes. Nulle part je n'ai vu hasarder que certaines d'entre

elles pourraient bien être les « plombs » d'un système électrique, chargés d'empêcher les courts-circuits ou de servir sous forme variable ou allotropique. Le spermatozoïde est, je crois le comprendre, considéré comme une quintessence ; mais le cerveau lui aussi est une quintessence. Pour le moins, il agit « en rapport avec » toutes les parties du corps. Seul, le spermatozoïde exige simplement que l'ovule fasse un être humain ; le spermatozoïde suspendu (si je fais mouche avec cette balle folle) est prêt à se passer, dans le sens littéral, de l'incarnation. Postulerons-nous la masse des spermatozoïdes, d'abord accumulés en suspens, ensuite spécialisés ?

Trois canaux : enfer, purgatoire, ciel ; si on préfère une autre terminologie : excrétion digestive, incarnation, liberté d'imagination, c'est-à-dire extériorisée dans une infirmité extérieure, ou dans une forme matérielle ou dans une forme immatérielle (visuellement, musicalement peut-être, ou peut-être *fixée* dans quelque autre dimension sensorielle, même gustative ou olfactive : des cuisiniers et des parfumeurs créateurs ont peut-être *existé*).

L'aride et laborieuse compilation, la comparaison des images d'autres hommes décédés, ce n'est que labeur, non acte spermatozoïque du cerveau.

La Femme conservatrice, héritière des gestes révolus, adroite, pratique, comme le dit Gourmont, peu inventive, mais qui fut toujours le meilleur disciple de l'inventeur, a été de temps immémorial l'ennemie de la formule aride ou laborieuse de compilation, d'abstraction.

Sans tenir le processus pour révolu, prenons le génie individuel pour l'homme en qui un nouvel accès, une superfluité renouvelée de pression spermatozoïque (qualitative autant que quantitative) envahit par jets le cerveau, inondation alluviale comme d'un Nil, apportant de nouvelles récoltes, un rajeunissement de l'invention.

D'aucune manière il ne saurait être question d'une simple quantité animale de sperme. Vous avez l'homme qui

s'épuise et qui affaiblit son cerveau, écho de l'orang : évidemment ce n'est pas là le « tamis de talent », l'épurateur inspiré; vous avez, par contre, le type d'homme qui réellement ne peut travailler qu'après avoir soulagé ses canaux spermatiques.

Telle est la question purement physiologique, non de moralité ou de sociologie. En admettant la pensée spermatozoïque, les deux grandes mers de matière fécondante, la magnétisation réciproque des lobes cérébraux, lumineux dans la connaissance de leur propre existence, qu'on s'attende à ce qu'ils recherchent des luxures extérieures ou à ce qu'ils répètent des hymnes augustines, voilà qui n'est point de ma juridiction. Un paradis extérieur pourrait bien ne les point tenter. « La bêtise humaine est la seule chose qui donne une idée de l'infini », dit Renan, et Gourmont l'a cité, et toute chair n'est qu'herbe, une herbe supérieure.

Il demeure que l'homme, pendant des siècles, a rôdé autour de cette idée de relation, de relation intime entre son sperme et sa cérébration. L'ascétique a essayé de retenir tout son sperme : appeau, *ignus fatuus* peut-être de vouloir surpenser. L'opiomane a recours à sa drogue et à tous les succédanés inférieurs à Bacchus, pour obtenir de son organe cérébral un supplément de satisfaction ; les mystiques ont recherché « la lueur dans la caverne », Hélène de Tyr, les prêtresses du Temple de Vénus ou des temples hindous, celles aussi qui errent dans les rues, — indéracinable coutume, qui probablement repose sur une base de bon sens. Un équilibre sain pourrait prouver qu'ascétisme signifie soit pénurie, soit pléthore. La solution liquide doit se conserver à la consistance voulue ; on pourrait dire dans le rapport convenable de liquide à particules visqueuses, une bonne circulation, la qualité réelle du tamis ou de l'épurateur, comptant peut-être plus que tout, harmonieuse balance entre moyens d'éjection et moyens de rétention.

Peut-être après tout la clef se trouve-t-elle dans Pro-perce :

Ingenium nobis ipsa puella fecit.

S'y trouve tout entier le culte d'amour du XII^e siècle et, un peu à côté, la métaphysique du Dante, le « Latin mystique » de Gourmont ; et, pour l'évocation des images, tant Fenollosa : « L'écriture chinoise » que les paragraphes du « Problème du style ».

Quoi qu'il en soit, la querelle entre cérébraliste viveur et anti-intellectualiste s'apaise, si le cerveau est ainsi conçu, non comme un organe indépendant et disséqué, mais comme le fluide même de la vie.

EZRA POUND.

Traduit du texte anglais inédit par V. M. LLONA

LE
SOLITAIRE DU PACIFIQUE¹

—
CHAPITRE XII

IL Y A DANS L'ILE D'AUTRES HABITANTS

La vie matérielle à Masatière allait peu différer pour Yanni de la vie de Sainte-Claire. La nourriture, nous l'avons dit, ne changeait guère : mêmes arbres, mêmes fruits, mêmes eaux fortifiantes et assainissantes. Ajoutons à ces avantages des crabes, des crevettes, des écrevisses, des homards en masse, auxquels notre homme se faisait maintenant à merveille. Pour ce qui est des tortues de mer, beaucoup moins rares dans ces parages, Yanni leur réservait le meilleur accueil, ainsi qu'à leurs œufs dont il sut, avec le temps, organiser la capture.

La peur de Sainte-Claire était complètement tombée. A quoi cela tenait-il ? A la seule idée sociale, la société ne fût-elle encore représentée aux yeux de Yanni que par un animal en fuite et par les compagnons présumés de cet animal.

Le fait est que, sans éprouver la moindre terreur et poussé par l'unique sentiment de la curiosité, dès le lendemain du jour laborieux consacré à la poursuite de la chèvre, Yanni, quittant les contreforts de la montagne, courut au rivage, parce que, tout à coup, il le vit de loin se colorer de gros points noirs qui sortaient de l'eau et s'éparpillaient sur le sable.

C'était simplement un troupeau de phoques, comme

(1) Voy. *Mercur de France*, nos 556 et 557.

il en débarque souvent dans l'île. A Sainte-Claire, il tremblait devant une tortue. A Masatière, ces grosses bêtes noires, vilaines d'aspect, lui parurent comme un également soudain du paysage. Il en captura une.

Il devait voir d'autres bêtes dans l'après-midi de ce même jour.

Cette fois, l'émotion s'en mêla. Le spectacle tourna bientôt au tragique.

Yanni explorait son domaine du côté de la zone orientale — la zone fortunée — et venait de sortir d'un petit bois ravissant de pins, de mélèzes et de coudriers poussant ensemble. Il débouchait dans une plaine encadrée de collines légères, serrées les unes contre les autres, en demi-cercle, lorsqu'une scène se déroula sous ses yeux, d'une angoisse imprévue.

Juste en face de lui, une quarantaine de quadrupèdes, tassés, rués les uns sur les autres, s'acharnaient à une besogne de mystère. Elle les absorbait au point qu'ils ne sentirent même pas la présence de l'homme. Ils tenaient leur museau baissé, tandis que des crocs ils lacéraient évidemment quelque chose, puisque, par instants, ils levaient la gueule en l'air, pour dévorer un morceau qu'ils venaient de piquer sur le sol.

Ce qui impressionna le plus Yanni, ce qui semblait effrayant et singulier, c'est que ces monstres se démenaient frénétiquement, sans qu'un son s'évadât de leurs gosiers.

Et cependant c'étaient — des chiens !

Il y avait, en effet, à Masatière, des chiens sauvages, par troupes, tous d'une couleur uniforme, d'un brun d'ours, velus et courts, d'une force inouïe, avec un regard stupide, sans une étincelle, sans une âme. Le silence règne dans l'intérieur de Masatière avec une telle profondeur, que les chiens mêmes en perdent leur aboiement. Lorsque, plus tard, l'île étant habitée, on y amenait quelque chien, au bout de peu de temps, le chien n'aboyait plus. La

veille, la chèvre du plateau n'avait pas émis le moindre son.

Quel bavardage est donc celui de l'homme ! Il l'enseigne jusqu'aux animaux qu'il domestique. Et comme, en regard, les espaces solitaires ont parfois des silences terrifiants, puisque l'homme et la bête en restent muets !

Yanni s'approcha de l'endroit où, dans une mêlée furieuse, affamés, saouls d'orgie, les chiens inaboyants s'entre-dévorèrent de leurs crocs aigus autant qu'ils déchiraient leur victime. Yanni frémit d'horreur. Au milieu d'eux, roulant sur le gazon, respirant peut-être encore, un animal périssait, lacéré par la meute abominable. Et, aux cornes, au pelage, à la couleur, à la croix blanche, toujours visible sur le museau, il reconnut sa chèvre de la veille, sa propre chèvre, le premier être sociable rencontré depuis près de trois ans de désert humain !

La haine contre les brutes imbéciles le souleva d'indignation. La pitié lui tordit le cœur. Il s'élança, un gourdin à la main, sauvage, semblable, lui aussi, aux fauves maintenant.

Les chiens, qui n'avaient pas imaginé stature pareille ni pareille attaque, une minute reculèrent de terreur, abandonnant leur proie, qu'ils venaient sans doute de capturer, puisqu'ils étaient en train de la dépecer si rageusement.

Yanni s'enhardit de ce recul et fonça sur eux.

Mais, comme ce mouvement l'avait porté près de la chèvre, les chiens crurent qu'il venait la leur manger. Alors, les crocs dénudés, les babines sanguinolentes, ils fondirent à leur tour sur l'adversaire.

Yanni, furieux, assoiffé de vengeance, ne broncha pas. Il était terrible et calme.

Les chiens, de nouveau, s'arrêtèrent, ne comprenant rien à cette apparition insolite, à ces yeux flamboyants. Mais ce saisissement ne pouvait être de longue durée ; la proie, proche, tentait trop leur appétit. Ils revinrent à leur chèvre.

L'homme fut ce qu'il devait être ; au courage il joignit la prudence. Il savait bien qu'il finirait par châtier les meurtriers. Il se mit à reculer d'un pas lent, tandis qu'il les menaçait, qu'il les tenait en respect avec sa massue. Détail saisissant : plus que cette menace, l'œil étincelant de colère, le regard furibond les hypnotisaient.

Tout à coup, il se baissa, ramassa deux pierres ; s'il abattait une seule de ces bêtes, les autres seraient prises d'épouvante.

Le calcul était bon ; le geste fut des plus malheureux.

Yanni perdait tout de suite ainsi sa hauteur déconcertante.

Les chiens reprirent l'offensive, aussitôt qu'ils le virent à leur niveau. Force lui fut de céder du terrain, sans hâte, mais en prenant ses sécurités.

Le voici parvenu juste aux premiers arbres de son bois, tout à l'orée. Que faire ? Y pénétrer ? Mais s'ils y pénétraient à sa suite ? Ils étaient à eux seuls toute une armée. Ils cerneraient les troncs. Plus d'espace pour prendre du champ. Il serait leur proie, il serait dévoré tout comme la chèvre.

Le temps, d'ailleurs, ne lui restait guère pour la réflexion.

Gênés dans leurs tréfonds obscurs, irrités de cette foudre qui fulgurait des prunelles humaines, de l'aspect impérieux de cet être inattendu, ils eurent l'idée instinctive que, s'il tombait comme tout à l'heure, ils auraient vite raison de lui. Deux d'entre eux bondirent pour lui sauter à la gorge, tandis qu'il s'adossait, immobile, contre un coudrier.

En une seconde, à cet assaut, le bras subitement levé, Yanni s'accrochait à une branche, s'élevait dans les airs, s'asseyait sur l'arbre. Sainte-Claire lui avait appris cette gymnastique.

Les chiens furent moins déconcertés qu'on n'aurait cru par cette disparition instantanée. Au contraire, ils se

sentirent, semble-t-il, plus à l'aise ; car ils se couchèrent tout en rond aux pieds du coudrier, comme s'ils attendaient les événements.

Voici ce qui se passait dans les brumes de leurs cerveaux.

Yanni, tel que nous le connaissons d'après l'image que lui avait renvoyée la Rivière de la Grande Forêt, Yanni, avec le corps recouvert, çà et là, d'une toison noire, avec une figure où, à travers des sourcils épais, à travers une moustache drue et une barbe luxuriante, perçaient deux trous de flamme, Yanni leur faisait l'effet d'une bête.

Les mouvements de cette bête les avaient jusque-là décontenancés. Maintenant, la bête grimpeait sur une hauteur — exactement comme les chèvres, quand elles voulaient se préserver d'eux, disparaissaient sur quelque éminence rocheuse. Ils la réduisaient alors par la famine, s'asseyant aux pieds du rocher, tous en cercle, dans un siège en règle.

Et l'on dit que les bêtes n'ont pas de réflexion !

C'est grâce à ce système certainement qu'ils avaient pu avoir la chèvre de Yanni, puisque vingt-quatre heures s'étaient écoulées depuis le moment où, poursuivie malencontreusement par notre ami, elle s'était égarée dans ces parages, au lieu de pouvoir rentrer chez elle.

Les chiens auraient donc Yanni de la même façon.

Ressemblance frappante entre les deux chasses : par une particularité capricieuse de la nature, les chiens de Masatière ont la chair des pattes extrêmement grasse et molle. C'est pourquoi il leur est impossible de passer les montagnes pierreuses ou, même, d'atteindre une chèvre réfugiée sur un roc — comme il leur était impossible, à cette heure, pour des raisons communes à tous les chiens, de grimper et d'atteindre Yanni sur son arbre.

La situation pouvait s'éterniser.

De toute nécessité, il fallait mettre l'assiégeant en déroute.

Une idée audacieuse traversa l'esprit de Yanni. Il

gardait toujours à la main ses deux cailloux. Il les choqua fortement l'un contre l'autre. Ciel ! Une étincelle jaillit. Du pin voisin, il détache alors une branche résineuse. Ça va être le triomphe ! Il approche la branche de l'étincelle ; mais déjà celle-ci s'éteignait ! Il dut recommencer plusieurs fois.

Enfin, la branchette s'allume. Autre danger : ne mettons pas le feu à l'arbre ! Il arrache une branche plus grosse, qu'il tient aussi éloignée que possible, le bras étendu, hors du feuillage immédiat. Il l'enflamme, dans cette position, au contact de la touffe brûlante. Le bois crépite. La fumée sort. Puis le dard rouge s'élance de la grosse branche. Yanni maintenant est maître d'une torche authentique. Il saute debout au bas de l'arbre, féroce, implacable, agile, au milieu des bêtes, les fustige de son feu, leur colle son incendie en pleine gueule, les disperse jusqu'au dernier, piteusement.

Quelques observateurs ont parlé parfois d'une religion chez les animaux. S'il y a du vrai dans cette hypothèse, les bêtes ne doivent pas se représenter l'Être suprême sous d'autres traits que ceux où les chiens sauvages de Masatière virent Yanni, lorsqu'il leur apparut, non plus comme un homme, mais comme une flamme vivante, semblable à Zeus, lanceur de foudres.

Ainsi fut démontré, jusque dans ce pays sauvage, que le feu a fait de l'homme le maître de la bête et de la création elle-même.

Notre Zeus, cependant, tout en regagnant son domicile aux pieds les plus bas du Massif central, dressait son bilan. Pertes sèches de tous les côtés. Des membres de la société de ses rêves, les uns se jetaient sur lui, les autres — soyons modestes, ramenons-les à l'unité — l'autre le fuyait précipitamment. Donc, pas de société possible.

Comprenne qui voudra : Yanni, malgré ces constatations funèbres, se sentait dans la poitrine un cœur joyeux et chantant. La lutte ! Mais, mon Dieu ! c'était la société

quand même. Et puis...et puis... il n'était plus dans l'horreur, dans la taciturnité implacable de Sainte-Claire. Voilà déjà un bonheur négatif. Il était à Masatière et dans Masatière palpait la vie. Sans doute, au fond des forêts, dans les fourrés profonds, dans les ravins veloutés de mousse aux longs tapis, pas un souffle ne courait, le silence seul s'entendait. Mais, du moins, près des rivages enchantés, la mer vous berçait, vous consolait de ses murmures ou de ses rumeurs. Des brises douces jasaient avec les feuilles, les rameaux légers, paresseusement, pliaient sous le passage des zéphyrus ou des aquilons. La nature, plus hospitalière, entrait en causeries secrètes avec l'homme.

Yanni comprit même pourquoi le vent à Sainte-Claire était si avare de ses haleines. C'est que, précisément, du côté du nord, Masatière cachait l'île entièrement et le peu de bourrasques qui pouvaient fondre de ce côté s'aplatissaient tout de suite contre les flancs monstres du Mont Mafflu.

Peut-être, enfin, l'air se tenait-il toujours dans les hauteurs de Sainte-Claire, parce que, pour lui parvenir, il devait traverser d'abord les sommets de la grande île. Sainte-Claire était comme un nid caché dans le Pacifique, mais un nid sans un oiseau !

Ce que Yanni ne se formulait pas en termes philosophiques, ce qui, en réalité, le charmait, l'exaltait dans Masatière, c'est que, maintenant, il se sentait piqué — et soutenu — par les deux aiguillons qui, dans la synanthropie, mettent en branle l'âme humaine : la haine et l'amour.

La haine, forcenée, sans mélange, âpre, locale, allait à ces brutes immondes de chiens — pour le moment, du moins ! Avec une émotion égale, son amour, conquis, dès la première heure, par l'animal mystérieux dressé sur le sommet d'un pic, cherchait les compagnes de la pauvre morte. A celle-ci encore, en cette même après-midi, le brave garçon donna une preuve d'attachement touchante et

humaine ; car, son humanité, ensevelie, abolie, à Sainte-Claire, ressuscitait subitement. N'ayant pu sauver la pauvre bête, déjà presque toute en lambeaux, il eut le soin de ramasser les restes, comme il eût fait pour un de ses semblables, de creuser un trou dans la forêt et de les y ensevelir, parmi les aromes résineux des pins.

Puis, résolument, il se dit qu'il retrouverait le troupeau, et c'est dans cette pensée qu'il alla s'établir dans le voisinage du Massif Central. Il avait fait un raisonnement qui lui paraissait victorieux : puisqu'il avait vu, pensait-il, un échantillon de l'espèce sur le Massif Central, puisque même l'animal descendait jusqu'aux pieds du Massif, c'est qu'il en venait par là brouter de la téatine et que, donc, il en reverrait.

Sa belle logique reçut des faits un démenti navrant. Pendant un mois entier, il n'aperçut pas l'ombre d'une chevrette. Il en comprit plus tard seulement la raison. L'époque où Yanni avait abordé à Masatière est précisément pour les chèvres celle des retraites amoureuses ; elles ne vivent plus alors en troupeaux, s'en vont par couples, s'égarant dans les lointains et se dérobent à tous les yeux. On sait que ces bêtes, qui sont délicates de leur nature, et qui présentent avec nous beaucoup d'affinités physiologiques et même psychologiques, ont, au moment de leur gésine, exactement les maladies propres à notre espèce.

Les chèvres de Masatière, dans l'ensemble de leurs mœurs, ne diffèrent pas des chèvres de nos continents. Elles mettent bas au printemps et à l'automne. Or, Yanni, qui venait de Sainte-Claire, après y avoir passé deux ans et demi, bien comptés, parcourait Masatière en juin 1742 ; c'est l'automne, aux Antipodes, c'est donc juste la saison des chèvres.

Si, d'autre part, il n'en rencontra qu'une seule sur la montagne, cela tient à ce que, bien à tort, nous englobons les bêtes sous des caractères génériques égaux, sans dis-

tinguer les caractères individuels. Nous comprendrons pourtant, par la suite de ce récit, que les animaux, même d'une seule famille, présentent entre eux des différences morales. Il en est de plus ou moins intelligents, de plus ou moins affectueux, de plus ou moins agiles. Déjà nous avons vu deux chiens, plus hardis que leurs compagnons, s'élancer tout à l'heure contre Yanni. La chèvre, qui fut leur victime, avait aussi, faut-il croire, l'esprit plus aventureux — ou l'estomac plus tracassier que les autres.

Ses compagnes étaient moins imprudentes et c'est pourquoi Yanni n'en voyait pour ainsi dire pas, même après l'époque de la parturition. Cela tenait à une cause précise, à la guerre qui, entre les chèvres et les chiens de Masatière, durait depuis toujours. Les chiens avaient pour eux la force et la rapidité — une rapidité néanmoins de beaucoup inférieure à celle des chèvres. Au surplus, celles-ci s'étaient fait de leurs falaises une forteresse inattaquable, choisissant pour habitat la chaîne des montagnes abruptes qui vont du Massif Central à la pointe sud-ouest, laquelle est tournée vers le Mont Mafflu. Yanni, dans son ascension d'arrivée, passa même, sans le savoir, tout près d'elles. Sans le savoir davantage, il avait barré la route de l'occident à la chèvre dont il devait voir l'agonie, parce qu'il l'avait poussée vers l'orient.

D'autres troupeaux, plus sauvages, vivaient dans le nord-ouest rocheux, où la tétatine pousse plus aisément et où tout danger cesse ; car, les chiens, en masse, avaient leur domicile à l'extrémité nord-est de la plage orientale, qui est la base de notre triangle. Ils s'y nourrissaient de feuilles de canelier, de certains herbages spéciaux et surtout des produits de leurs pêches, en un mot, des écrevisses et des crabes échoués sur la côte. Leur régal, c'était la viande, celle des tortues de mer ou celle des chèvres.

Hélas ! les tortues fuyaient, la plupart du temps, sans qu'ils pussent les retourner comme avait fait Yanni, et les chèvres étaient le plus souvent inaccessibles —

comme elles le devenaient aussi maintenant pour Yanni.

Il comprit ce qui lui restait à faire. L'exécution du plan n'en fut pas moins ardue.

Les chèvres, comme pour le narguer, lui apparaissaient parfois sur les hauteurs, ne s'avançaient jamais dans les régions basses. Il fallait donc monter jusqu'à elles.

Là était le nœud.

Il avait bien pu, le jour de sa rencontre avec la chèvre, dévaler, Dieu sait avec quelles contusions et quelles blessures, dans la plaine. Le chemin inverse offrait des difficultés qui pouvaient paraître insurmontables.

Yanni, plus tard, comptait parmi ses plus laborieux efforts ceux qu'il déploya chaque jour pour tenter l'impossible escalade, jusqu'aux lieux où séjournèrent les chèvres. Il tombait, se prenait de vertige, dégringolait, risquait cent fois de se casser le cou, rendait l'âme. Son corps n'était plus qu'une plaie. Il s'arrêtait, essuyait le sang, cueillait des simples, se reposait, par force, plus d'une semaine quelquefois, avant de recommencer. Mais il n'existe point de sueur, point de mal qui puisse rebuter l'homme dévoré du besoin social. Au bout d'un an, il n'arrivait encore sans peine qu'à mi-côte du Massif. Du moins il s'y établit provisoirement; ça le rapprochait de son but.

Une fois là, il lui arriva l'aventure morale la plus étrange et la plus humaine. Il en vint à concevoir de la rancune contre les chèvres ! Ses bêtes aimées ne répondaient pas à ses avances. Elles dédaignaient son amour. Tant pis pour elles ! songea-t-il. Yanni, sur ses hauteurs, se trouvait aussi, il convient de le noter à sa décharge, loin des ravitaillements faciles de ses plaines orientales. Ainsi se produisit ce fait que ces chèvres de dilection, dont son cœur jusque-là désirait la société, son estomac commençait à les désirer davantage. Bref, il avait faim. La faim nous fait piétiner nos plus proches. Rien d'extraordinaire à ce qu'elle inspirât à notre solitaire ce sentiment hostile

pour des créatures vainement poursuivies. Un amoureux n'est pas moins prompt à détester qui le rebute.

La fringale s'accrut, quand la facilité se présenta. A force de prodiges d'adresse et d'exercices, après des fatigues inimaginables, Yanni atteignait enfin les falaises du promontoire septentrional les plus élevées, franchissait un col à pic, surprenait les troupeaux massés dans la gorge.

Là, il voulut se venger de ses souffrances. La guerre aux chèvres fut impitoyable. Il fallait absolument qu'il s'emparât au moins d'une. C'est tout juste s'il captura des unités à des intervalles extrêmement distants. C'est qu'une chasse d'un autre genre commençait pour lui. Ces bêtes, les boucs surtout, avaient une stratégie déroutante. Ils faisaient semblant de fuir. Yanni approchait. Ils se retournaient brusquement, envoyant l'ennemi, d'une corne vigoureuse, rouler dans quelque précipice qu'elles connaissaient bien.

Un jour, cependant, l'animal y roula le premier.

Mais, à ce moment, la situation était toute changée à l'avantage de Yanni. La grosse difficulté pour lui provenait de la plante de ses pieds, encore relativement délicate. Il ne fallut pas à notre solitaire moins d'années qu'à Selkirk — deux années consécutives d'entraînement et de volonté, en plus de l'année déjà mentionnée — pour affronter les pics les plus résistants. Il était donc devenu prodigieux à la course.

Maintenant, sans la moindre gêne, il changeait de résidence, alternant entre la plaine et la montagne. Un jour, sur les hauteurs, il poursuivait une chèvre, qu'il sut amener jusqu'à un plateau en saillie, où la bête, un instant, se sentit déconcertée. Puis, pour s'échapper, elle courut de toute sa vigueur contre des buissons dressés en mur de verdure. Yanni, sûr de l'y acculer, s'élança. Au moment où il la saisissait par les pieds, il se sentit entraîné. Derrière les arbustes béait un précipice. La profondeur

était telle qu'il se serait tué, sans le corps de la bête qui avait roulé sous lui et amorti la chute.

Il resta deux jours sans connaissance. Une fois revenu à lui, il ne fut pas pressé de reprendre la chasse. Non ! Ça n'était pas, décidément, le bon biais. Il fallait trouver autre chose — et il trouva.

Un matin donc, les cuisses encore endolories, il descendit sur la Plage orientale, s'avança jusqu'à la mer, ramassa des brassées d'algues et se dirigea du côté nord-est — côté vers lequel s'étaient enfuis les chiens défaits.

CHAPITRE XIII

ALTERNANCES DES AMOURS ET DES HAINES

Maître Yanni, armé de ses algues, de son verre d'approche et d'un vigoureux gourdin, se sentait, après les épreuves montagnardes, une musculature à défier, non seulement des monstres, mais les éléments eux-mêmes. Il avançait d'un pas tranquille, presque nonchalant, splendide Hercule qui, dans le fond de sa conscience, s'affirmait invincible, était donc déjà victorieux.

Son but lui apparaissait avec netteté : mater d'abord, domestiquer ensuite les chiens, malgré tout plus abordables ; puis, à leur aide — et c'est en quoi consistait le coup de génie — avec la discipline qu'il leur imposerait, subjuguier les chèvres, à seules fins de former ainsi, avec toutes les bêtes de Masatière, une cité dont il serait le chef.

Il fallait, pour aboutir, de la bravoure, de la méthode, de l'entrain, du temps, pas mal de temps — et de la chance.

Il eut celle, le matin même de sa descente dans les plaines, de rencontrer un troupeau quiètement endormi au beau soleil. Un troupeau de chiens, s'il vous plaît ! Il le reconnut aussitôt, à des signes qui l'amusèrent ; c'étaient, sur le pelage brun d'ours, tantôt des plaques grises, cou-

leur de peau, tantôt des touffes blanches, suivant que le poil avait ou non repoussé d'après le degré de la brûlure ; car, ou le poil ne repousse pas du tout et la place reste nue, ou il ne repousse pas le même. Ah ! il les avait marqués à son sceau, ce fameux jour.

L'odorat est la mémoire des chiens. Yanni se tenait encore à distance. Après trois ans écoulés, ils le flairèrent, les yeux fermés. Les oreilles, d'abord, eurent comme une secousse, la pointe gagna les hauteurs, puis les têtes se redressèrent ; les gueules s'ouvrirent, sans un aboiement. La meute entière fut sur pattes.

Exactement ce que Yanni attendait.

Il enflamma ses algues, à la minute de la ruée sur lui de l'ennemi.

Il jeta par terre les algues enflammées. Quelle ne fut pas sa surprise ! Le sol flambait avec les algues ! C'est qu'une solfatare de peu d'étendue se trouvait à cet endroit. La nature, ainsi, lui venait en aide. Les chiens tournèrent bride. Le plan réussissait à merveille ; s'emparer de l'un d'eux, quand la horde le menaçait face à face, n'avait rien de sûr. Courir après l'armée en déroute, cela ne devenait plus qu'un jeu.

En quatre bonds, il saisit un des camarades par la queue. La bête se retourne, les crocs furibonds. Ah ! pas de badinage ! Des doigts de fer serrent la gorge du malheureux dans leur étau. Le basset ne bouge plus. Yanni l'emmène ou, plus exactement, le traîne dans la grotte. Il le roue de coups. Puis, il plante, à terre, devant lui, l'animal. Celui-ci en profite, pour se sauver. La main implacable, aussitôt, s'abat sur lui, et les coups recommencent.

Notre basset se dit tout de même qu'il y a du nouveau dans son existence. Pour être plus sûr, Yanni l'attache à un pieu avec les liens imbrisables et flexibles de ces îles, fabriquant ainsi un carcan des plus originaux.

Battre, c'est tout un art. Yanni donnait des coups, mais il donnait aussi à manger. Et quelle nourriture ! La

plus fine, la nourriture préférée des chiens sauvages, de la viande de tortue ! Dès que le chien faisait mine de mordre, le gourdin accomplissait son sombre office. Quand il restait sage, la table était servie. Parfois, Yanni piquait un morceau, à côté de son chien. Façon de synanthropie.

Il fallut encore de la patience avant d'apprendre au chien à manger de la main de l'homme. Pour l'habituer à suivre son maître, sans être attaché, une surveillance fut nécessaire, qui tendait, nuit et jour, chez Yanni les muscles de l'attention.

La bête, à tout bout de champ, s'échappait. Elle aussi, le besoin social, loin des siens, la travaillait. Le chien, parfois, entravé dans ses mouvements, tombait à terre, morne, malade, ennemi de tout aliment.

Yanni songea donc à lui procurer un compagnon. Il savait le moyen. Il se trouva qu'il lui ramena une compagne. Il y eut là un épisode touchant et suggestif. La situation devint bientôt tragique. Le chien et la chienne faillirent s'entre-dévorer. La femelle, plus sauvage que le mâle, ne se laissait pas approcher. Quel singulier instinct ! Le mâle pour elle était maintenant le déserteur, le traître à sa race et un cerveau à l'envers : ne voilà-t-il pas qu'il venait paisiblement s'asseoir près de la flamme, quand l'homme y cuisait quelque aliment ?

La chienne, un beau jour, s'évada. Il la reprit. Elle s'évada de nouveau. C'est alors que se déroula le drame. La chienne était restée un bon bout de temps loin des siens. Elle ne les rejoignit pas, soit qu'elle se sentît étrangère au milieu d'eux, soit qu'ils ne voulussent plus d'elle. La pauvre bête allait donc paître, isolée, aussi loin de la grotte de Yanni que du quartier des chiens. Cachée derrière des broussailles, Yanni fut long à la repérer. Quand il fut près d'elle, la chienne ne fit aucune résistance, mais, quand il la prit par le cou, elle s'affaissa sur le sol et creva.

Authentique.

C'est que la chienne avait perdu sa société native; son

naturel s'était modifié, à demi seulement, à mi-chemin entre l'animal et l'homme; elle était neutre, toute aveulée. Elle ne pouvait plus vivre dans cet état hybride. Yanni, plus tard, devait se rappeler cette histoire étrange, en faisant de sombres retours sur lui-même.

Les choses, cependant, ne pouvaient pas en rester là. Yanni crâna. Ma foi ! On ne manquait pas de plastron, à Masatière — bien que l'on manquât totalement de chemises. L'épreuve de la chienne avait raté. Eh bien ! On poursuivrait l'épreuve des chiens.

Une curiosité piquait Yanni.

Dans cette guerre aux chiens sauvages, quel parti prendrait son basset captif ? Quelle serait son attitude ?

Elle fut la plus inattendue et la plus symptomatique.

Yanni partit pour la chasse, le lendemain de la mort de la chienne.

Au surplus, cette chasse se présentait, maintenant, dans les conditions les plus amènes. Yanni n'avait même plus besoin du secours de son ancêtre Héphaestos. Rien qu'à le voir, nos braves détalaient. Il put ainsi les capturer en détail. A son premier coup de filet, il en ramena deux. Quant au basset, il n'avait pas encore aperçu de loin ses compagnons de jadis qu'à toutes jambes il réintégrait son domicile. Le domicile de son maître !

Est-ce parce qu'il s'était déjà fait à l'homme ? Ou qu'il avait la frousse des chiens sauvages ?

Ça se vaut.

Il est certain que la présence de cet ancien ne fut point inutile à la domestication des deux nouveaux hôtes. En effet, une fois près de Yanni, Basset ne connaissait plus la peur. Il devenait un brave à tous poils. Les autres le prenaient pour exemple. Ils le voyaient manger aux pieds du maître, tandis qu'eux, le maître, systématiquement, les affamait à la première infraction aux règles de la bonne compagnie. L'instinct social fit le reste. Il les apprivoisa.

Jamais Yanni, depuis sa claustration, n'avait éprouvé joie plus pure. Il agissait et son activité aboutissait en fin à des résultats sensibles et palpables. Cela le mit en goût. Rien, désormais, ne pouvait le rebuter. Il respirait le succès. Après deux chiens, il voulut en avoir d'autres, beaucoup d'autres, afin d'exterminer complètement autour de lui la solitude.

Dans les commencements, vu le nombre restreint des pensionnaires, il fallait consacrer à chacun d'eux, non des jours, mais des semaines d'apprentissage. La besogne se simplifia comme d'elle-même, à mesure qu'ils augmentaient en nombre. La contagion morale faisait son office. Les chiens, déjà dressés à l'obéissance, dressaient les autres par le seul fait qu'il en cuisait aux rebelles de ne pas imiter les compagnons favorisés, parce que soumis.

Acquérir des richesses exaspère la cupidité. L'esprit de domination, de même, s'affole par la conquête. Yanni voulut posséder tous les chiens de son île. Un jour ne se passait pas sans qu'il se saisît de quelque sujet nouveau. Ah ! la bonne chose que de distraire ainsi quotidiennement sa pensée de l'abandon et de l'isolement ! Il se croyait, il se sentait heureux devant ce bercail, dûment clos, où il parquait la plupart de ses bêtes, surtout les plus récemment cueillies. Bercail singulier où c'est l'homme qui gardait les chiens, chasse singulière que celle du chien chassé par le chasseur !

Lorsque les portées se multiplièrent, lorsque, au bout de deux ans environ, les petits vinrent au monde, plus nombreux, on peut dire qu'il les sentait tous dans sa main. L'orgueil l'enivra ; il voulut parcourir en triomphateur la Plage orientale, à la tête des troupes dont tous les soldats tremblaient à un signe du chef — ou frémissaient d'aise à une seule caresse de son regard.

Mal lui prit de cette fumée d'impérialisme. Yanni ignorait encore que les chiens sauvages vivaient par bandes isolées, hostiles les unes aux autres, jalouses chacune

de son pacage. Il avait poussé trop loin sa marche vers le nord-est, sans prendre garde à certains arrêts, à certaines hésitations de ses sujets, peu désireux d'avancer.

Il fut bientôt assailli par toute une horde, assailli rudement. Il y laissa deux ou trois des siens, lacérés sous ses yeux. C'est ce spectacle qui l'arma de toute sa colère, de toute sa vigueur. Il se porta d'un pas bref au-devant des brutes et, à la minute exacte où l'une d'elles s'élançait sur sa gorge, il la saisit au passage, d'une seule main, l'étrangla, la jeta râlante au milieu des autres et fonça sur le chien le plus proche, dont il se saisit vigoureusement.

Ce fut son salut et celui de ses chiens, éprouvés quand même. Eprouvés par sa faute ! On ne pense pas à tout : il leur avait désappris les morsures. Ils ne savaient plus mordre les assaillants !

Il fut mortifié de cette espèce de défaite. Il ne tolérait pas l'idée qu'il y eût dans son île des fractions insoumises et sauvages.

Cette impatience chez lui venait-elle de la haine ou venait-elle de l'amour ?

Lorsque, dans nos cités, nous bataillons entre nous, ou lorsque, aux frontières, nous nous ruons sur l'ennemi, n'est-ce point, en dernière analyse, parce que notre adversaire, quel qu'il soit, ne partage pas nos idées, parce qu'il ne pense pas, parce qu'il ne sent pas comme nous ? Or, c'est bien l'instinct de l'amour d'aspirer à l'union parfaite et, pour cela, de détruire. L'amour est donc bien à l'origine de tous nos mouvements psychiques, même de ceux de la haine.

Yanni, qui ne ratiocinait pas tant, décida d'infliger à ces brutes en liberté une leçon sévère. Il adopta, sans le savoir, à cette fin, la stratégie des stratarques byzantins, qui feignaient la peur, pour mieux surprendre leur homme. Nous avons vu que les boucs, avant lui, pratiquaient cette méthode.

Accompagné de dix de ses chiens les mieux aguerris,

entraînés par lui-même à la course, il descendit vers le campement des mauvais chiens.

Ceux-ci, le voyant presque seul, se précipitent sur l'escadron. Aussitôt, Yanni fuit à toutes jambes avec ses soldats. Ils gagnent ensemble une gorge étroite où s'engouffre la horde ennemie, sans se douter qu'elle se livrait au capitaine. Il en tue, il en capture à merci dans le défilé, à mesure qu'ils s'y précipitent. Il en garrotte un nombre respectable, qu'il emmène chez lui à coups de trique forcenés.

Yanni, avec dureté, les jette dans une prison construite préalablement avec de grosses pierres superposées, marquées de pointes au sommet, donc inaccessibles à leurs pattes. Il en extrait tantôt l'un, tantôt l'autre, lui lance un morceau de tortue, tandis qu'il retient par le cou deux ou trois de ses chiens à lui. Il les lâche brusquement et ceux-ci, devant la proie disputée, retrouvent vite leurs morsures à belles dents, qui matent les recrues.

Alors, ayant ainsi assuré la défense et l'attaque, Yanni fut content, parce qu'il était le maître de toute la partie orientale, celle des chiens. Restait la partie occidentale à conquérir, celle des chèvres. Il s'y prépara, trop peu philosophe pour constater que Masatière offrait un pendant exact à nos synanthropies, où la haine et l'amour si souvent se déplacent. Il avait haï les chiens que seuls maintenant il aimait. Il avait aimé les chèvres contre lesquelles il allait s'acharner désormais.

CHAPITRE XIV

IL EST LEUR MAITRE ET IL EST LEUR ESCLAVE

Nous avons tendance à nous imaginer, dans une île déserte, les mouvements faciles, aisés les déplacements. Yanni savait déjà qu'il n'en était rien. Il sentit le péril, aussitôt qu'il voulut se transporter, armes, bagages, mu-

nitions et combattants, de la plaine à la montagne. Le principal, le seul obstacle venait des chiens. Ils changeaient d'habitat et, dans ces lieux nouveaux, pour les courses à travers pics ou roches, ils avaient toujours la plante des pieds trop molle, parce que trop charnue.

Il semblait que ce dernier inconvénient fût acquis pour l'éternité.

Mais l'homme est industrieux et la nature est curable. Il n'est rien dont la nécessité ne vienne à bout. Dans ce commerce incessant avec les bêtes, on a déjà remarqué, on remarquera de plus en plus que l'animal, au contact de l'homme, s'élevait à quelque humanité, tandis que l'homme, au contact de l'animal, duquel il ne se distinguait plus ni par la nourriture ni par le séjour, allait toujours à plus d'animalité. Progression chez les premiers, régression chez le second — jusqu'au jour triomphal où, à Masatière, l'homme fut encore une fois sauvé par la Femme.

Yanni crut, pour commencer, que la partie allait être perdue. Il s'agissait bien des pattes, songeait-il. C'est l'habitat qui gâtait tout. Un instinct avertissait les bêtes. Elles suivaient Yanni sans entrain, même dans les parties accessibles de la montagne. Le climat, si peu différent de celui des régions basses, ne leur convenait pas, heurtait leur atavisme campagnard.

Une lente accoutumance, songeait Yanni, finirait par leur faire une seconde nature. Il en prenait un ou deux dans ses bras, comme des bébés, franchissait les endroits compromettants, les déposait sur un plateau semblable à celui où il avait couru après sa première chèvre, ne les quittait pas d'un cran, veillait à leur entretien, les ramenait le soir.

Cela ne servit de rien. Cela fut même nuisible. Un des chiens tomba malade. Les autres en témoignèrent encore moins d'ardeur pour les hauteurs. Symptôme remarquable : pendant le peu d'heures qu'ils séjournèrent sur les

plateaux — n'importe lesquels, il suffisait qu'ils fussent élevés — ils demeureraient mornes ou inquiets, pris tour à tour d'abattement ou d'agitations nerveuses.

Yanni ne s'expliquait guère ces états bizarres. C'est que Yanni n'avait pas encore pénétré l'âme profonde de l'animal.

Le climat ne les énervait pas. L'air leur agréait parfaitement. La température leur était bonne. Seulement, ils ne se sentaient pas à l'aise, ne se sentant pas libres de leurs mouvements. Ils savaient que, le danger venant à se produire, ils ne se sauveraient pas comme ils voudraient : c'est que leurs pattes faisaient d'eux des captifs involontaires ! Ils manquaient d'assiette autant que nous en manquerions si, tout à coup, nous nous trouvions sur un sol que nous saurions creux en dessous.

Point de stabilité physique hors de la stabilité morale.

Ils ne le dirent pas à Yanni, surtout dans ces termes, puisqu'ils n'avaient pas plus que lui-même l'usage de la parole. Il les voyait seulement se lécher le gras des pattes, contrairement à leur coutume. Cherchaient-ils, d'instinct, à les durcir de leur salive ?

Yanni se frappa le front. Il voyait le nœud.

Comment faire cependant ?

Il se souvint tout à coup de sa tortue de Pâques, là-bas. Masatière avait, en plus grande abondance, du bois de santal ; il connaissait, par expérience, la vertu siccatrice et fortement astringente de l'eau où l'on mettait ce bois tremper. Il s'en procura le jour même. Il fit prendre à un de ses compagnons un bain de pieds prolongé. En en sortant, au bout de deux heures, l'animal ne pouvait plus marcher, toute sa jambe était prise, roide et refusant le service.

C'était bon signe. Le remède réussissait trop bien. Il gradua. Il se borna bientôt à des compresses répétées et topiques. L'opération eut grand succès. Non sans quelque dédain affectueux, Yanni leur confectionna même des

chaussons avec des feuilles, tantôt de fougères, tantôt de pangues ou encore de beaux mûriers; c'était une pochette, une sacoche élégamment ficelée dans le haut, au moyen de ces lianes souples que nous connaissons et qui fixaient fort honnêtement les bandages.

L'animal semblait à présent respirer sur la montagne. Yanni sut, non encore satisfait, les y attarder tous par un procédé qui fut, d'ailleurs, des plus barbares.

Il grimpa dans la direction de l'ouest, vers les rochers. Il n'eut pas besoin de courir des lieues. Il surprit une chèvre qui paissait juste sur le plateau où la première lui apparut. Cette fois-ci, âpre, résolu, plus rapide déjà que les chèvres, il ne pouvait pas la manquer. La pauvre fille voulut fuir vers son troupeau, qui se tenait dans les environs immédiats. Ce fut sa perte. Le troupeau entier fut pris de panique; les bêtes se cognèrent les unes dans les autres, s'embarrassèrent. Il en prit, de ce coup, deux au lieu d'une.

Par les cornes, farouchement, il les descendit jusqu'au mamelon le moins distant de ses parages. Qui l'eût dit? Il traita les malheureuses avec plus de férocité que la meute sauvage n'avait, au lendemain de son arrivée, traité sa victime. D'un coup de son gourdin, il leur fend le crâne d'où gicle la cervelle sur le sol. Puis, de ses mains, de ses ongles, il les écorche. Enfin, avec un caillou pointu, il les dépèce, il disjoint les jointures des os et, ma foi! quand la pierre ne suffisait pas, il s'aidait tout aussi bien de ses doigts et de ses dents.

Cette belle besogne achevée, les lèvres sanglantes, il descend vers ses chiens, laissant là-haut les morceaux à terre, intentionnellement. L'odeur grisa les chiens. Des gouttes de sang tombaient sur eux de sa bouche. Il fallait, tout de même, qu'ils eussent joliment peur de lui pour ne pas lui sauter au visage. Ils le suivirent plus vite que l'éclair ne suit la foudre. Son souci maintenant n'était plus leur résistance à venir avec lui. Il craignait, au con-

traire, que tous ils ne voulussent de la montagne. Il dut en écarter, impérieusement. Ou, plutôt, il n'admit ni les petits ni les femelles pleines. Yanni avait son idée.

L'élite une fois rendue sur le préau, ce fut une autre affaire. La vraie bataille commença. Les camarades voulaient tout bonnement emporter chacun son morceau, pour le déguster à leur aise à domicile. Ils avaient honte, comme ça, devant tout le monde. Le chien cache volontiers le manger qu'il aime. C'est plus sûr.

Ah ! mais non ! Yanni ne voulait pas de ça. Il les saisit par le cou, leur arracha la viande de la gueule, la jeta devant eux, tranquillement, lui planté toujours à côté d'eux : ou ils mangeraient la chèvre sur place ou ils n'en mangeraient point.

L'apprentissage, on le pense, ne se fit pas en un jour. Il fallut, hélas ! aussi sacrifier plusieurs chèvres. Les tuait-il donc ainsi pour les punir de ne pas vouloir de son amour ? Il y avait un peu de ça dans son affaire. Yanni, cependant, était un garçon méthodique. Il voulait en domestiquer tout un troupeau. Seul ce système garantissait le succès.

Les attraper une à une, comme ses chiens, pour les amener dans la plaine, paraissait impraticable. Pendant qu'il irait en chercher d'autres, il faudrait les confier à ses bassets. Nous étions alors loin de compte ! Cette confiance, il ne la leur témoignait encore que lui présent. Il fallait donc, de nécessité logique, les emmener avec lui. De plus, à chaque fois qu'il leur immolait une chèvre, il leur servait le festin plus à l'ouest, pour les y attirer.

Parfois, afin de les amorcer plus sûrement, il courait devant eux, tenant dans la main un quartier de choix qu'il leur jetait ensuite en pâture. Chose affreuse que la solitude, avec les suggestions qu'elle est capable d'inspirer au cœur le plus droit et le meilleur !

Par ces mille artifices Yanni accoutumait les chiens à la montagne, jusqu'au jour où, à eux tous, ils pourraient cerner et ramener un troupeau entier dans la plaine.

Yanni jouait là gros jeu.

D'abord, il est de toute certitude qu'il se bestialisait. C'était fatal. Un jour, plus caractéristique que les autres, il en eut presque conscience.

Yanni méditait de faire franchir à ses guerriers la dernière et décisive étape, celle d'où il ne faudrait plus que quelques bonds pour un coup de filet avantageux.

Il connaissait bien l'endroit et s'y rendit seul, attendant le bon moment pour appeler son armée restée dans le creux propice d'un vallon voisin.

Le malheur voulut qu'il aperçût à ce moment, presque à portée de sa main, un jeune chevreau, tout seul, tout mignon, tout appétissant.

La gourmandise de Yanni se réveilla, vive, irrésistible, impatiente. Il ne fut pas long à s'emparer du pauvre animal, se le réservant cette fois-ci, méditant une cuisson savante et savoureuse. Il commençait à le dépecer, à le découper en tranches, suivant ses procédés ordinaires ; car il s'était fait une habitude du métier de boucher sauvage.

Placidement, il s'achemina vers le vallon, cueillir ses gens en passant, pour descendre tous ensemble au quartier.

Mais les chiens, dès qu'ils aperçurent seulement les morceaux de chèvre pendant sur les bras du maître, crurent à leur repas ordinaire et, allumés par le spectacle, se jetèrent dessus ; l'un d'eux avait réussi même à s'emparer d'un bout qu'il tenait maintenant entre ses crocs.

Yanni, furieux, arracha le lambeau de la gueule qui déjà l'avalait, se l'enfonça dans la bouche, mordant, mâchant, avalant. Il s'affirmait ainsi, pour que nul n'en ignorât, propriétaire exclusif de son chevreau.

A force de voir faire, il en venait à manger comme les animaux exactement, à leur disputer sa propre proie, comme s'il était l'un d'eux.

Plus tard, il devait, avec un frisson d'angoisse, se rap-

peler cette aventure, devant un geste analogue qui le fit trembler.

Il ne comprenait pas encore très bien sur le moment. L'histoire, au surplus, n'eut pas d'autre suite.

Le problème qui se posait, à ce tournant de la chasse, l'absorbait bien plus sérieusement. De là venait le second danger.

L'heure approchait où Yanni allait enfin adjoindre à ses chiens une quantité au moins égale de chèvres.

Fort bien ! Mais comment les amènerait-il, les uns et les autres, à vivre ensemble sans qu'il y ait de la casse, surtout pour les montagnardes, dont il avait su faire un mets à tel point alléchant pour ses chasseurs ?

Il y avait été forcé par les besoins de sa tactique. Soit encore ! Mais cette tactique tournait furieusement contre ses propres plans aujourd'hui.

Sans doute, il y a la poigne. On ne peut mater la brutalité que par la violence.

Cette brutalité, cependant, lui-même l'avait apprise à ses compagnons.

Comment la leur désapprendre ?

Oh ! il avait sur eux un empire illimité, un empire moral, remarquez bien. Dès leur premier contact, quand ils étaient encore sauvages, l'expression de son regard les fascinait. Cette fascination, il l'exerçait toujours.

Serait-elle de force à lutter contre l'atavisme carnassier, contre l'âpre goût qu'éveillaient dans leur palais les chèvres ?

Yanni ne savait pas bien encore comment il défendrait celles-ci.

Pour le reste, il s'applaudissait de son plan stratégique.

Les chiens maintenant passaient la nuit sur la montagne. Il les établit un soir aux approches immédiates du Massif Central. Il visait tout spécialement un troupeau de chèvres qui pâturait par là. Il connaissait les moindres recoins, les plis et les replis de la grande chaîne. Il prit le

troupeau par derrière avec ses chiens. Les chèvres furent bien forcées de fuir, contrairement à ce que leur salut voulait, c'est à savoir devant elles, vers la plaine, dans le domaine de l'homme !

Ils débouchèrent tous ainsi, toujours sur les hauteurs, dans une cuvette assez vaste, plantée de quelques arbres. La crise allait se produire.

On venait de sortir d'une gorge étroite et profonde. Tant qu'on y était, Yanni tenait la tête. Les chiens voyaient les chèvres en tas, plutôt de loin, pêle-mêle. Ils n'avaient pas encore réalisé les unités poursuivies. L'espace libre les révéla dans toute leur magnificence et toute leur tentation. Ce que l'on a nommé l'instinct collectif se réveilla chez eux. Un des bassets hâta le pas. Il saisit une des chèvres par derrière, lui arracha une touffe de poils avec une tranche de la cuisse. Le carnage allait commencer. Yanni n'hésita pas. Bondissant d'un élan d'enfer sur le basset — un de ses préférés — il l'assomma d'un coup de poing unique sur la tête. Il lui ficha les poils de la chèvre dans la mâchoire, de façon à laisser pendre des crins entre les dents. Puis, crevé, il le suspendit à une branche, bien en vue ; les autres étaient ainsi fixés sur le sort que le maître leur réservait, en cas de récidive.

Les animaux sont plus intelligents que l'homme. Avec moins de moyens naturels, ils comprennent mieux. Les chiens saisirent une nuance qu'on aurait cru inaccessible à leur cerveau : une chèvre que le chef dépeçait pour la leur offrir, c'était autre chose qu'une chèvre vivante. Celle-là, lui seul pouvait y toucher.

Et Yanni, qui tout à l'heure mangeait comme les bêtes conservait sur elles cet avantage que, lui, il massacrait les bêtes à son gré.

Depuis ce jour la route du retour n'offrit plus de difficultés — de la part des chiens ; elle en offrit de la part des chèvres, qui cherchaient à s'échapper par mille directions. Un bond et les voici sur quelque escarpement.

Yanni avait besoin d'être tranquille du côté de ses troupes pour rattraper vigoureusement les fugitives, souple et prompt, déjà chèvre lui-même. Il y mettait une obstination imbrisable. Non ! Pas une ne lui échapperait. Il se l'était juré.

Circonspect, comme toujours, une fois dans la plaine orientale, il eut recours aux lianes qui le servaient mieux que des ficelles. Il liait à ses chèvres le pied gauche de derrière avec le pied droit de devant ou vice-versa, pourvu que le lien fût transversal. Il avait trop et trop longtemps soupiré après ces chères compagnes. Il ne voulait plus courir le risque d'être privé d'elles.

La chèvre est femme. On peut brutaliser le chien. La chèvre demande à être prise. La violence ne réussit pas avec elle, qui a une sauvagerie toute à part, la jolie créature, gracieuse et fière, aux yeux étonnés, au menton remuant, au saut léger. Sans doute, il y avait eu le rapt, qui n'était pas allé sans coup de force. Maintenant, il s'agissait de les acclimater. Au fond, ce sont elles que Yanni aimait. Il n'est soins, il n'est attentions où il ne s'ingéniât. Il allait leur chercher de la tétatine parmi les cailloux, la leur donnait à la main. Il fit mieux encore.

On se souvient que, dans ses excursions alpestres, il laissait au camp les jeunes portées et les mères pleines. Il les tenait ainsi loin du spectacle des hautes luttes. Il eut une imagination plus tendre. Il faisait nourrir un chiennot par une chèvre, un chevreau par une chienne. On sait que, plus généreux que nous, qui regardons à la race, les animaux d'espèces différentes s'entr'allaitent volontiers. Ils ont le cœur moins précis, mais aussi plus large que le nôtre.

Yanni, à l'aide de ces savants artifices, se construisait un avenir plus sûr. Il fondait la paix par le besoin commun, par un échange de maternités qui équivalait à un mélange de sangs.

Il usa d'un stratagème analogue vis-à-vis de ses chiens

auxquels il révéla une boisson insoupçonnée : le lait des chèvres qu'il trayait devant eux. Parfois, tant les chiens sont friands de lait, ils venaient d'eux-mêmes à la mamelle. Les boucs les écartaient et Yanni dut ainsi en arriver à protéger maintenant ses chiens contre les boucs.

C'étaient simples querelles. L'instinct de conservation sociale travaille les bêtes comme il nous travaille. Une société se créait. Peu à peu Yanni put délier les pieds de ses chèvres. Elles s'habituaient au point que, lorsque, par excès de population, il en renvoyait dans la montagne, elles venaient paître sur les coteaux les plus proches. De la sorte essaïmaient des colonies nouvelles aux environs. L'île se conquérait entièrement.

Toutefois il eut soin de laisser, du côté de la Pointe occidentale, quelques troupeaux sauvages. On pourrait, de la sorte, une fois le temps, aller se ravitailler. Plus tard — il ne le soupçonnait guère à ce moment ! — ce fut tout un drame encore qui se joua dans cette région.

On ne sait pas dans la solitude ce que c'est que le temps. On ne le sait pas plus que ne le savent les bêtes. La montre de Yanni était, depuis longtemps, devenue pour lui un objet sans emploi. On a l'illusion, devant les espaces constamment découverts et constamment vides, de disposer de l'éternité. Le solitaire ne se presse pas. Depuis la reprise de la chasse aux chèvres, cinq ans s'étaient écoulés, sans que Yanni en eût vent. Il vivait avec ses chers animaux. Le bonheur est toujours fils d'une comparaison. Masatière c'était le Paradis après l'Enfer de Sainte-Claire.

Il n'était plus seul ! Et que n'avait-il point tenté pour ne plus l'être ! Il n'était même plus assez seul, peut-on dire. Il faisait, lui aussi, partie du troupeau. En quoi donc en différait-il ? Yanni mangeait avec ses bêtes. Par esprit de confraternité, pour ne pas se distinguer des camarades, il ne cuisait plus ses viandes. Bien mieux. Une nuit, retardé sur la montagne, il avait voulu y dormir. Il ne put

fermer l'œil, loin de sa maison, loin des siens. Oui, certes, il les dominait, mais il était dominé à son tour. Yanni — oh ! les matelots du bord l'avaient prévu — se changerait bien en bête. Il demeurerait une bête supérieure, il est vrai, mais, de jour en jour, il devenait une bête tout de même.

CHAPITRE XV

LA SECONDE TERREUR DE YANNI

Le fameux Robinson, après avoir, dans une île déserte, séjourné exactement vingt-huit ans, un mois et six jours, s'en revint tranquillement dans son beau pays, comme on rentre de la campagne.

Déjà, dès que, dans sa prétendue solitude, il eut rencontré un homme, il se mit à bavarder, avec la même aisance que s'il l'eût quitté de la veille. Il compte à son actif un exploit plus merveilleux encore. Tout ce long espace de temps où il resta seul, il ne manqua pas un seul jour de marquer sur un poteau — il devait être de taille ! — la durée de son exil — que dis-je ? de son heureuse villégiature.

Ces histoires ne se passent, j'imagine, que dans un roman. Encore faut-il que ce soit un roman anglais ; car le roman n'a de candeur qu'en Angleterre. Yanni n'était pas de la force de M. Crusoë, peut-être parce qu'arrière-petit-fils d'Aristote, suivant lequel l'homme est avant tout un animal sociable. Le manque total de société humaine l'avait donc complètement désorienté.

A l'heure où nous sommes, il venait de passer, tout compte fait, dix-sept ans dans la solitude — deux et demi dans la première, quatorze et demi dans la seconde. Il ne le sut, d'ailleurs, que lorsque, plus tard, un navire vint le prendre et que l'on put comparer la date de son arrivée avec celle de son départ. Yanni, pas plus qu'Alexandre Selkirk, ne tenait de calendrier — Yanni ne pratiquait même pas de kalendes grecques.

Il avait, à cette heure, trente-sept ans sonnés. Il devait encore en passer quatre à Masatière, sans se douter de ce que le sort proche lui réservait. Moins privilégié que M. Crusoë, Yanni avait perdu complètement l'usage de la parole. Le besoin crée l'organe, a-t-on dit. Inversement, l'organe qui ne sert plus s'atrophie. Le langage ne lui servait de rien, pas plus à Masatière qu'à Sainte-Claire. Aussi n'en usait-il plus. Les camarades défunts avaient emporté sa voix dans leur tombe.

En revanche, sa musculature avait atteint des proportions gigantesques. Ce n'est plus ses pieds qui avaient durci au point de devenir des semelles de cuir naturelles; c'est son corps qui s'était tout pétrifié. Cela le rendait aussi insensible à la canicule qu'aux intempéries, pluies ou grands vents. Son crâne même avait épaissi, comme c'est le cas, à ce qu'on assure, pour les insulaires de la Grèce méridionale, où le soleil cuit et recuit les têtes à sa fournaise.

Avec sa superbe chevelure, avec le manteau de soie noire que sa barbe épandait sur sa poitrine, avec, au dessous des épais sourcils, les deux étoiles de ses yeux, si brillants que leur flamme avait fini par se communiquer aux pupilles jadis ternes de ses chiens, avec sa prestance prodigieuse, il différait peu du portrait que nous avons tracé de lui, quand il rencontra les chiens sauvages et leur fit une impression terrifiante.

Yanni était très beau, il était beau de cette beauté intacte, ineffleurée par l'air de nos synanthropies. Pas une ride sur ce visage majestueux et fin; pas un cheveu, pas un poil blanc. Les années ne l'avaient point touché de leur aile. Plus robuste, plus viril que jadis, il gardait entière en lui l'énergie d'une âme inentamée.

Au moment où nous sommes, deux expressions à la fois, deux reflets de cette âme puissante, trésor enfoui dans une solitude intérieure, comme il était lui-même enfoui dans la solitude de son île, deux impressions contradic-

toires se faisaient jour sur cette figure paisible et muette, le contentement et la mélancolie.

Le contentement d'avoir mené à bien son entreprise ! Maître de son île, Yanni s'y était fait non seulement une société, mais des amis. Il jouissait, maintenant, de cette existence occupée du matin au soir et, en somme, heureuse ; il avait ce qu'il voulait avoir.

La mélancolie venait de ses intimes profondeurs.

Pendant l'ardeur des luttes, pendant l'incessant labeur de la domestication, l'heure présente buvait son cerveau. Plus tard, avec la détente, ce besoin impérieux que nous avons d'une affection, premier et dernier terme, principe et fin de l'instinct social, tourmentait à son tour Yanni, et Yanni, sans en avoir conscience, cherchait de vains dérivatifs à ce flot de tendresse qui montait et qui lui chantait dans le cœur sa chanson.

Les bêtes ont beau vivre en troupeau — comme, suivant toute probabilité, nous vivions dans des temps très anciens, comme nous vivons en groupes, aujourd'hui encore, dans nos villes ; il n'en est pas moins sûr et certain que les bêtes distinguent entre elles les individus, beaucoup plus que nous ne pouvons le comprendre. Rien d'étrange, dès lors, à ce que l'homme, à son tour, fasse des choix parmi ses bêtes. C'est ce qui arrivait à Yanni présentement.

Il concentrait toutes ses attentions sentimentales, toute son humaine pitié, sur une de ses chèvres qui venait de tomber malade, à la suite de ses couches. Il l'avait, d'ailleurs, toujours privilégiée. Elle aussi se montrait pour lui particulièrement caressante. Elle aimait à manger de la main de Yanni. Elle jouait avec lui. Elle faisait semblant de foncer sur lui, cornes baissées ; puis, elle lui touchait à peine les jambes. C'était sa façon de rire, à elle, puisque la bête ne rit pas autrement.

Yanni en faisait ce qu'il voulait. Il la portait sur son épaule comme une viande de boucherie, pendante, moitié sur la poitrine, moitié sur le dos ; elle ne disait rien. Il la

menaçait comme s'il voulait la battre, et finissait par lui chatouiller les jolies oreilles. Il avait surtout plaisir à lui peigner la fine toison de ses doigts glissés. Il préférait se promener avec elle, seul. Il lui semblait qu'il jouissait mieux ainsi, et plus à l'aise, de sa compagne et des sites de son île qu'il avait si peu le temps de regarder avec ses bestiaux.

Elle, c'était pour lui comme un repos et comme un réconfort. Un jour, ensemble, ils montèrent à un bois qui s'étagait sur le plateau central d'une colline. Au bas d'un des flancs semés d'anémones couleur d'argent, un ruisseau, assez large encore, coulait ou, plutôt, se déroulait à la manière d'un serpent ; car il ne s'allongeait pas en ligne droite devant le regard ; il ne se laissait guère apercevoir de la hauteur que par places, à des tournants, à des coudes ; c'étaient alors, çà et là, de petits lacs ronds et lisses, lisses au point d'en paraître immobiles, comme si la terre avait des yeux blancs, qui dormaient là grands ouverts, paisibles et couchés.

Le ciel riait. La colline entière se taisait. Yanni ne détaillait point, n'analysait point. Mais le charme de l'heure le prenait ; dans un geste affectueux, comme désireux de partager avec elle ses surprises et ses délassements, il inclina doucement la tête de sa chèvre, pour lui montrer cette eau, là-bas, qui faisait des yeux à la terre.

Il n'est point douteux que la verdure, que les sources claires, en dehors de leur utilité immédiate, n'exercent sur les animaux une fascination précise, ne pénètrent dans leurs rétines en tableaux agréables. Leur sentiment de la nature doit être, comme celui de Yanni lui-même à cette époque, inconscient et profond, semblable au rayon du soleil qui se joue dans les obscurités d'un feuillage.

Maintenant, hélas ! la pauvre malade, languissante, avec, à peine, la vigueur nécessaire pour se planter sur ses pattes, restait par terre et regardait le maître, tristement. Yanni, depuis tant d'années, était devenu un excellent

vétérinaire. Il put donc la guérir ou, du moins, l'amener à un certain état de convalescence, une convalescence, toutefois, sans appétit. •

Pour la remettre, il décida de l'emmenner dans la montagne où l'air du large et la tétaine abondante sauraient la rétablir complètement.

Ils passèrent donc ensemble quatre jours et quatre nuits sur la chaîne septentrionale, où ils étaient sûrs de ne point rencontrer d'autres animaux; car ceux-ci affectionnaient plutôt la pointe de l'occident, quand ils ne s'arrêtaient pas au Massif Central. Ils poussèrent donc plus loin, jusqu'au-dessus de l'immense Baie de la Foi, si peu sûre cependant à cause de son immensité même. Encore aujourd'hui, les vaisseaux mouillent au Golfe de Cumberland, à l'est, toujours calme, tandis que les vents semblent s'être donné rendez-vous aux deux caps septentrionaux.

Yanni en fit l'expérience dans son excursion même.

Ils furent aussitôt assaillis par un orage effroyable. Il ne songea pas à redescendre. La bourrasque soufflait trop fort. La bête n'aurait pu supporter la route.

Heureusement, Yanni découvrit une grotte, tellement vaste et abritée, que c'en était un délice; on n'entendait même pas les bruits, les fracas du dehors — à condition de s'y tenir bien tranquillement. Du reste, dans ces régions hautes, avec le soir, le froid vous saisit tout de suite. Pendant une accalmie, ils sortirent; la bête eut quelques frissons; lui aussi.

Il lui parut donc plus expédient et plus agréable de garder la chambre. Pour ne pas gêner la malade, pour lui assurer des sommeils longs et bons, il l'installait tout au fond de la grotte, lui-même se couchant tout au bout, comme un gardien fidèle, sur le seuil. Le jour, ils se rapprochaient. Quand il faisait trop froid, il y restait des heures à paresser auprès d'elle. Ils se blottissaient dans la chaleur velue l'un de l'autre. La bête aimait à se reposer

près de l'homme qui se pelotonnait contre elle, comme pour lui faire un berceau de sa poitrine. Elle se frottait, d'un mouvement balancé de la tête, contre la barbe aux densités molles. Lui-même éprouvait une volupté délicate à s'envelopper, en quelque sorte, dans la toison de cette bonne amie, le front rêveusement appuyé sur le flanc de la bête, lui prenant le cou, lui prodiguant toute une bonté de gestes, jouant avec le pelage, la regardant complaisamment dans les yeux.

Ce sont ces yeux qu'il aimait en elle, ces yeux d'affection, ces yeux d'amitié qui ressemblaient à des yeux humains, tant, sous le regard de Yanni, une expression leur venait, infiniment douce, une expression d'être simple et donné, comme si c'étaient des yeux d'enfant, de ces yeux de jeune fille où l'âme de la femme étincelle en un éclair déjà, des yeux qui s'éveillent à peine et qui ne savent rien.

Yanni n'aurait certes pu expliquer le plaisir qu'il avait à contempler ces yeux. Hélas ! le sort avait voulu que cette chèvre fût la première créature à laquelle il lui était donné de s'attacher avec cette tendresse. Jamais, avant l'exil de Sainte-Claire, timide, réfléchi, taciturne dans nos cités, selon sa coutume, jamais il ne s'était amusé aux tissus aussitôt défaits des amours passagères. Il s'abstenait même des œillades innocentes. C'était bon cela pour les autres matelots.

Et voici que, maintenant, à Masatière, son cœur s'ouvrait. On ne refoule pas impunément ainsi la nature pendant des années. Sa chèvre devenait pour lui quelque chose de plus qu'une compagne, une sorte d'amie amoureuse, bien que toute pensée d'amour fût à ce moment étrangère à son cerveau.

Il ne lui en coûtait pas moins d'aller rejoindre le troupeau, de se séparer d'elle. Il le fallait. L'orage avait fini. Le beau temps de Masatière revenait dans toute sa splendeur.

Avant de redescendre dans la plaine, il emmena la

bonne chèvre, à l'aube de leur quatrième jour, jusque vers le Cap, pour voir un peu ce que disait la mer.

Au large, un calme s'étendait, infini, sur les plaines azurées et plates. On était en octobre, juste à la saison où Yanni fut relégué à Sainte-Claire. Sur la hauteur, un souffle de brise, à peine, tremblait. Les flots immobiles ne parlaient plus. Le spectacle était émouvant de la paix intime des choses. Yanni fit un pas vers l'arête extrême de la falaise sur le plateau de laquelle il se tenait, se pencha, puis, brusquement, se rejeta en arrière, comme si une balle venait de le frapper en plein cœur.

Là-bas, sur le sable de la grève d'or, au bord des flots dormants, les cheveux dénoués, blonde et belle comme le soleil, blanche et nue comme la neige, une jeune fille contemplait le large, désespérée, les mains jointes. On eût dit qu'elle suppliait la mer trompeuse, si placide à cette heure, de lui rendre les siens que la tempête lui avait, hier encore, engloutis.

Yanni fut secoué de tous ses membres. Il se sauva précipitamment. Il mit peu de temps à rentrer avec sa chèvre, ne songeant même pas à porter secours à la jeune fille. Ah ! il était loin de toute pensée de ce genre. Voici la première créature humaine qu'il rencontrait après des éternités de solitude. Sans doute, dans l'intervalle, il avait eu peur bien des fois. Jamais, cependant, il ne fut secoué d'un tel tremblement d'épouvante, d'une terreur aussi folle que le jour où il ne vit plus et que ce jour où il revoyait un être humain.

CHAPITRE XVI

LA VIERGE DANS LA SOLITUDE

On n'a pas noté jusqu'ici un des plus désastreux effets de la solitude : c'est qu'on s'y fait.

On s'y fait à la longue. On s'y fait au bout, non de

quinze ans, ainsi que Yanni, mais déjà de quatre à cinq.

Sans doute, on ne se fait pas à la solitude absolue, comme celle de Sainte-Claire. Nous l'avons vu, celle-ci menait à la folie.

Mais une solitude peuplée de bêtes, semblable à celle de Masatière, aboutit doucement à une inconscience animale. Yanni se serait maintenant senti dépaysé ailleurs. Son existence actuelle avait fini par lui paraître une existence normale, tant il est vrai qu'on s'habitue à tout. Il finissait par croire que c'est comme ça que ça devait être.

Attaché, dévoué à ses bêtes, adoré d'elles, ça aurait, simplement, démoli sa vie de les quitter. Il en était arrivé à ce degré. Il n'avait pas eu le choix; s'isoler, cela équivalait à courir de nouveau à la folie ou au suicide. Se mêler aux habitants, cela fatalement aboutissait pour lui à se créer un milieu.

Ce milieu le tenait maintenant.

On voit, après cela, quelle puérité c'est que de parler d'excursions quotidiennes à des *look-out* à l'affût d'une voile qui passerait au large. Cela peut se voir, assurément, les deux, les trois, les quatre premières années, comme on l'affirme pour Selkirk, qui montait hors d'haléine, une ou deux fois par mois, à son belvédère. Mais personne, ce terme passé, ne saurait s'incruster à un roc, en vigie permanente.

Pour Yanni, nous savons quels accidents précis avaient coupé court à toutes velléités de ballades du côté de l'Océan, dans les terreurs de Sainte-Claire. A Masatière, les soins de ses bêtes, au bout de quatre ou cinq ans, la nécessité sociale, avaient absorbé toutes ses facultés.

Au surplus, qu'avait-il besoin d'une vedette spéciale à Masatière? Le panorama des mers restait constamment ouvert devant ses yeux. Rien n'y paraissait jamais. Quelle naïveté aussi que d'y chercher quelque chose! Des histoires caractéristiques courent, elles couraient encore davantage, à cette époque, parmi les marins: les

navires n'aiment pas se détourner de leur route. Ils ne viennent pas voir. L'archipel Juan Fernandez jouissait alors d'une très mauvaise réputation. Les gens ne se hâtent pas au danger. Ils ne veulent même pas regarder de loin. Quelques capitaines, avec leur longue vue, apercevaient un homme isolé, faisant des gestes, et ils n'en avaient cure. On racontait qu'un vaisseau avait fait l'aveugle, bien qu'un feu, constamment, brûlât sur une hauteur et bien que le feu, tous les marins savent cela, soit une voix qui clame au secours.

L'aventure arrivée maintenant à Yanni montre mieux que tout à quel point les longues-vues sont vaines. A quoi lui auraient-elles servi, dans la tempête ? C'est dans la tempête, cependant, que le navire était venu dans ces eaux. Si, au lieu de s'enfuir, Yanni n'avait pas quitté la place, il aurait pu, un peu plus loin, découvrir les débris misérables du beau bâtiment.

Fracassé, démâté, éventré, un navire s'était planté, fiché sur la pointe d'un écueil, en essayant de doubler le cap du Golfe oriental. Et c'est une moitié seulement qui s'était enclouée de la sorte, alors que l'autre moitié s'en allait, emportée, Dieu sait où.

La jeune fille aperçue par Yanni dut d'être sauvée à la violence même de la tempête. A la minute où le vent furieux avait poussé sur le rocher la poupe, au fond de laquelle la jeune fille restait blottie, le rocher s'y enfonça, le navire s'ouvrit par le milieu, ils furent tous précipités dans l'eau, engloutis dans les remous ou lancés sur le rivage, ce qui fut le cas pour la jeune fille seulement. Y eut-il d'autres naufragés, échoués sur quelque autre point de notre île, ou entraînés par le courant jusqu'à Sainte-Claire ? Rien d'impossible à cette hypothèse. Le fait est que, pour l'heure, personne de suspect ne paraissait à Masatière.

Ces braves gens étaient des trafiquants aventureux, friands du danger, comme il en paraissait dans ces temps

héroïques ; on leur avait conté — conte véritable — les richesses sans nombre que l'archipel de Juan Fernandez offrait aux explorations hardies. Ils venaient les cueillir à poignées pleines. Les choses, hélas ! tournèrent autrement. Beaucoup étaient partis ; une seule abordait : la propre fille du capitaine, notre blanche naufragée, une enfant de vingt ans, au riant courage et captivante de beauté. Orpheline de mère, d'autant plus adorée par son papa, elle voulut à toute force le suivre vers la Colchide fabuleuse, où, au lieu des trésors rêvés, elle restait elle-même maintenant, trésor abandonné, dans Masatière.

Sa patrie était Venise. Yanni ne se doutait pas que, comme beaucoup de Vénitiens à cette époque — et à la nôtre encore, — elle savait parfaitement la langue romaine. Elle avait même eu une Grecque pour mère. Cependant, elle ne rappelait guère ni une Grecque ni une Vénitienne, telle du moins qu'on se représente celles-ci d'ordinaire, sveltes, élancées, le regard hautain, les yeux chauds avec cette brume dorée, avec cette lumière vaporeuse qu'immortalisa le Titien et qui le rendit lui-même immortel.

Certes, la fierté ne lui manquait ni dans le regard ni dans la démarche ; la tête droite, une gravité particulière sur le front et les paupières ; en même temps, une expression l'éclairait, joueuse, espiègle, juvénile, d'une douceur inexprimable. Des yeux bleus et très grands. Ses cheveux blonds, tout longs, tombaient au-dessous de la ceinture. La taille était moyenne, la peau ferme, éburnéenne, et toute sa personne faite au tour, rondelette, potelée. Avec sa bouche plutôt large, ses dents resplendissantes, les lèvres d'un carmin charnu, le nez classique descendant droit du front à la bouche, elle avait un air résolu et charmant. La volonté, le courage, l'intelligence et la gaieté, c'était bien, en effet, son lot.

Elle s'appelait Myrielle.

Myrielle, donc, ne désespéra pas, quand elle se vit sur

la côte comme une épave. L'horreur de son sort ne lui apparut que pour l'exalter à la résistance. Le matin du jour où Yanni l'apercevait du haut de la falaise, elle tentait une première reconnaissance des lieux. Elle se trouvait au fond d'un puits, d'un puits en demi-cercle, dans l'intérieur de cette crique isolée, entourée d'un bastion de rochers. Le refuge lui parut sûr. Elle y attendait les événements. Il faisait un peu froid. Elle rassembla des algues que le flux charriait et s'en enveloppa comme d'un vêtement. La marée lui permit aussi de prendre des crabes et des coquillages, qui lui semblèrent exquis. Elle but, enfin, à un petit ruisseau, dont le filet mince se distinguait à peine à travers le sable. C'était la seule eau douce, dans ces parages, du versant septentrional.

Il est certain que cette alimentation sommaire ne pouvait longtemps suffire à la jeune fille. Comment se fait-il donc que Yanni, connaissant la région, ait abandonné la malheureuse d'une fuite aussi éperdue ? Elle n'avait pourtant pas l'aspect terrifiant. On raconte que d'autres solitaires, après des années passées loin de tout visage humain, se sont enfuis de peur à la seule vue de l'empreinte d'un pied humain. Quel sens pouvait avoir dans l'espèce une pareille inquiétude ?

Croyons plutôt que Yanni eut simplement l'effroi de lui-même. En d'autres termes, il ne tremblait pas de voir une créature humaine, il tremblait mille fois plutôt d'être vu par elle.

Une créature humaine ! Que pouvaient bien signifier pour Yanni, maintenant, le nom et la chose ? Le nom, il ne savait même plus le prononcer. La chose ? Pénétrons, pour comprendre, dans les fonds voilés, dans les brumes de cette mentalité muette, qui ne réalisait plus les objets par les mots appropriés à chacun d'eux. Yanni ne se représentait plus le monde que par des images !

Là-bas, derrière la ligne de l'horizon, indistincte et molle, là-bas, loin, derrière l'Océan infini, à l'autre bout

de la terre, à des distances obscures, à des espaces inaccessibles, il y avait la Grèce, il y avait son pays ! Là marchaient, parlaient, vivaient des hommes. Des hommes ! Oui, des créatures étranges, aux contours presque abolis dans sa mémoire, aux figures éteintes et qui lui demeureraient chères, à travers tout, bien que son œil les entrevît à peine !

Et, en face de ces êtres de rêve, une réalité, lui. Jadis, lui aussi, il leur ressemblait à ces hommes ! Aujourd'hui, sa vision de son propre individu se traduisait par un défilé de paysages devant ses yeux : Masatière, d'une part, avec ses verdure somptueuses, avec ses forêts prodigues, son Océan, ses chiens, ses chèvres, ses troupeaux. Et, au milieu de cette nature dont l'abondance de mort ensevelissait l'île entière, au milieu de ces bêtes, une autre bête, lui-même.

Voilà comment il en était venu à raisonner, non plus par idées, non plus par mots, mais par images juxtaposées ou opposées. Et les deux visions que nous venons de résumer se faisaient face chez lui, brusquement.

C'est ce contraste d'épouvante entre les hommes connus autrefois et l'homme qu'il était aujourd'hui, c'est ce contraste qui, dans son esprit, avait surgi en couleurs vives, à la vue de cette créature humaine, dont il n'aurait seulement pas pu dire, sur le moment, si c'était un homme, une femme, un garçon ou une fille. Ce n'était plus une personne comme lui. Cela suffisait à l'humilier. D'où sa fuite aveugle.

Cette honte fut peut-être, chez Yanni, le premier éveil de l'humanité ancienne. Le second réveil, ce fut la curiosité qui le ramena sur les lieux.

Le besoin social domina vite toutes les autres considérations. Il refit en deux heures la montée qui lui demandait cinq heures à l'ordinaire. Sa crainte à présent était de ne plus rencontrer cette créature blanche aux cheveux blonds, que lui avait montrée l'aube naissante. Si

ça n'avait été qu'un fantôme ? Une illusion de son cerveau ? A mesure qu'il approchait, son pas, je ne sais comment, se feutrait. Son pied, de cime en cime, se faisait léger, comme s'il eût voulu dissimuler son approche. Dès qu'il fut sur la falaise, il fit mieux, il se cacha. Avait-il peur de l'être humain ? Ou avait-il plutôt peur de l'effrayer ? Ça devait être cela ; car il se mit à ramper à ras de terre, se collant au sol, serpentinement.

Au-dessus du puits rocheux au fond duquel se trouvait la jeune fille régnait un plateau herbeux. Yanni s'y blottit. Couché à plat ventre, le souffle retenu, il avançait la tête, timide et mou.

A cette minute, Myrielle, en fille pratique, lavait ses effets. Entendons-nous bien. Ses effets, c'étaient les vêtements qu'elle venait de se faire avec les algues ! Elles lui collaient trop sur le corps, à cause de l'eau de mer visqueuse qui les rendait un peu gluantes. Elle avait donc songé à les tremper dans le ruisseau d'eau douce.

A genoux sur le sable, elle se livrait à cette petite opération qui présentait quelques légères difficultés ; le ruisseau coulait bas ; elle avait du mal à immerger ses algues ; elle les lessivait avec l'eau qu'elle amenait dans le creux de sa main. Pour les sécher, elle se levait, les étendait, du côté du soleil, au delà de la ligne d'ombre portée par les rochers.

Elle finissait d'étendre sa dernière algue, lorsque, près d'elle, dans une anfractuosit , elle découvrit un arbrisseau aux larges feuilles, avec des pédoncules épineux auxquels pendaient des baies sauvages. Voilà, se dit-elle, à point nommé, des épingles, voilà une belle chemise de lin. Ces grosses feuilles, recousues avec les épines des pédoncules, feraient mieux que les algues.

Seulement, l'arbuste poussait dans la pierre, assez haut ; Myrielle atteignait tout juste la racine avec sa tête.

Cela ne la déconcerta pas.

Elle se suspendit d'une main au bas du tronc, posa

son pied, ferme, sur le roc, se soulevant par une gymnastique bien réglée, vers les rameaux, sa longue chevelure croulée sur le corps, la poitrine tendue, les seins droits.

Yanni ne quittait pas sa place, au centre de la courbe formée par la margelle du puits. Blotti, la tête dans les herbes, il ne perdait pas un mouvement de la vierge, qui ne soupçonnait même pas cette présence. Sa toilette, sa lessive, ses apprêts, il avait vu, suivi les moindres gestes. Maintenant, il la contemplait toute, qui, la ceinture découverte, tournée vers lui, s'efforçait d'amener à elle les branches, les pédoncules et les feuilles.

L'homme se leva. Un frisson le secouait. Pour la première fois, il comprit sa nudité. Il descendit le monticule, par un des côtés ; une fois en bas, il longea la mer, doucement, jusqu'au mur dressé par la falaise. Il la tourna, les pas étouffés. Il fut aussitôt derrière la jeune fille ou plutôt au-dessous d'elle, au moment où, sans voir Yanni, elle grimpait, d'un pied attentif et minutieux, sur la roche, étendant la main vers les rameaux.

Il la saisit par la taille, à pleins bras, hors de lui, délirant, pris de rage. Il la brûla de baisers, la jeta par terre, se reut de la fleur de sa beauté et, dans le paroxysme de sa joie, poussa un râle de douleur, comme si on lui fracassait les muscles et les nerfs.

Pas un gémissement ne sortit de la bouche de la jeune fille. Pas un son humain ! Quelle que fût sa force morale, quand Myrielle, enlevée par ces mains puissantes, se retourna, vit le monstre velu, face à face, avec des yeux exorbités, elle perdit aussitôt connaissance, devant cette vision d'une bête d'épouvante. Elle tomba, depuis cette seconde, dans un coma morne, dans une nuit léthargique.

Un siècle environ après les événements ici racontés, des constatations de médecine légale ont établi que des jeunes filles, soit en état de catalepsie, soit en état d'hypnotisme, soit encore sous l'effet d'un narcotique, sont devenues femmes, sans en avoir eu trace de soupçon.

Cette insensibilité totale fut celle de Myrielle à ce moment. Insensibilité — ou sensibilité de cauchemar. Lors de l'étreinte sauvage, son esprit à elle s'en allait à travers les mers, nageait au sein de ténèbres sans rivages ; torpide, anéantie, la vierge ignorante n'eût pas seulement pu dire si l'effroyable tempête grondait encore, si c'est l'ouragan qui la souffletait, si ne la flagellait pas quelque main monstrueuse, si, dans le sinistre craquement du bateau paternel son propre corps ne se fendait pas avec le bois des planches, ne s'écrasait pas contre un mât, si son pauvre être abandonné ne se brisait pas sur un récif.

Myrielle gisait maintenant, sans âme, au milieu du sable ; Yanni, étendu encore auprès d'elle, la considérait longuement d'un œil morne.

Une grosse tristesse, une contrariété aiguë lui rongeaient le cœur.

La contrariété devait venir d'un réveil encore somnolent de la conscience. Ah ! certes ! Il ne se serait tout de même pas comporté de cette sorte, jadis, quand il vivait au milieu de ces hommes d'où cette femme lui venait !

La tristesse avait des causes plus profondes, plus bizarres.

Elle ne naissait en lui, elle ne se développait, comme nous l'avons noté, que par cascades d'images. Ce n'est point son cerveau, c'est sa rétine qui pensait en lui.

En face de cette créature étendue, sans mouvement, devant Yanni, les scènes récentes envahirent sa mémoire. Il revit la grotte, il revit sa chèvre. Sa chèvre ! La chèvre de la veille. Oui, c'est vrai ! Comme ils étaient bien ensemble, sur le gazon doux, tous les deux ! Comme il se comportait avec elle amicalement ! Oh ! pas comme avec celle-ci ! Et pourquoi cela ? D'où venait donc la différence ?

Les yeux du cher animal repassèrent devant les yeux de Yanni. Il compara. Parbleu. Il brillait tant de bonté

dans le regard de la chevrette ! Tant d'affection pour lui ! Et, maintenant, les yeux de cette femme ? Elle les tenait obstinément clos ! Sans doute, elle les avait bien ouverts, à la minute fugitive où il vint l'arracher au rameau de l'arbre. Seulement, seulement, à cette minute, il ne leur avait pas accordé grande attention.

Et voilà comment, grâce aux images successives, se précisaient en lui les faits moraux.

Yanni comprenait maintenant, et nous comprenons, nous aussi, sa tristesse.

S'il avait, comme avec la chèvre, cherché d'abord le bon regard, il se serait comporté autrement vis-à-vis de la nouvelle venue. Et il aurait eu plus de plaisir.

Il n'avait pas eu de plaisir, parce qu'elle ne l'avait pas regardé !

Elle était là, dans ses bras, comme une absente, comme une distante, comme une morte. Pour lui elle n'avait pas existé.

O profondeurs du besoin social, dont l'amour est le terme extrême !

Yanni, près de sa chèvre, avait goûté un bien-être d'âme, purement sentimental.

Il venait d'éprouver avec une femme la secousse de la volupté physique.

Et cependant, il préférait la jouissance de sentiment à la jouissance matérielle, parce que la première était partagée, tandis que la seconde ne l'était pas !

Et le symbole, l'agent, le véhicule de cette sympathie, de cette communion intime, de cette mystérieuse et indispensable synhétérie, c'était le regard.

Cette image suggéra aussitôt à Yanni la conduite à tenir.

Il n'avait qu'à réveiller cette femme inanimée. Il serait avec elle, cette fois-ci, comme il avait été avec sa chèvre. Ils se regarderaient dans les yeux. Il croyait que c'était là le talisman suprême. Mais le désir, impétueusement,

bondit de nouveau dans sa chair, à la seule idée de ces yeux redevenus vivants.

Myrielle souleva ses paupières, le vit à côté d'elle, agenouillé, nu, hors de lui ; car, à peine avait-elle eu découvert ses prunelles, qu'il se sentit flamber le sang. Il se roulait contre elle déjà, collant son visage au visage de Myrielle, dans un incendie de baisers. Elle était perdue.

Comment pourrait-elle jamais échapper à la brute ?

D'un coup de rein prodigieux, elle se dégagea, superbe.

Alors tonna un cri terrible dont les rochers retentirent :

— Arrière ! Misérable ! Arrière !

C'était la voix de la jeune fille, voix humaine, voix inouïe dans le désert, voix que, depuis des années longues, Yanni ne connaissait pas, voix de femme, recours unique, unique garantie dans l'abandon, plus puissante néanmoins qu'une armée entière, puisque, grâce à cette voix, à la voix de l'humanité dans la solitude, la créature de faiblesse dompta la brute à la conscience sans paroles.

La stupeur foudroya Yanni. Il se serait attendu à tout, excepté à cette voix. Il était chu dans un tel oubli des habitudes humaines qu'il n'avait seulement pas remarqué le silence de la jeune fille, sans songer que, dans le saisissement où il la plongea dès la première minute, il ne lui avait guère laissé le temps d'ouvrir la bouche. A son juger, elle devait être muette tout simplement, comme lui ; quoi de plus naturel ?

Maintenant, il saisissait la différence entre la bête et l'homme. Il avait eu des tremblements de peur et de honte à cette voix vibrante, à ces sons dont le sens même lui échappait. Ce qu'il comprenait, toujours par comparaisons visuelles, c'est que ce n'est pas une bête qu'il avait là devant lui. Ah ! mais non ! Il s'en fallait. La chèvre ne se tenait pas debout, menaçante comme cette frêle créature. Elle ne le fixait pas avec ces yeux impérieux. La chèvre ne parlait pas.

Il demeurait figé au sol et ils se regardaient l'un et

l'autre, comme si rien jamais ne s'était passé entre eux, tel Adam et telle Eve, avant que le fruit de l'arbre fût cueilli, aussi candides, au fond de leurs âmes, aussi vierges, Myrielle, parce qu'elle n'avait point senti l'amour, Yanni, parce que l'insensibilité de Myrielle avait pour lui paralysé l'amour.

CHAPITRE XVII

LA SOLITUDE DE LA JEUNE FILLE

Droite dans sa colère, Myrielle continuait à tenir Yanni enchaîné sous son regard. Elle lui en disait et lui en disait. Yanni restait muet sous le choc. Parfois, il fronçait les sourcils, se prenait la tête entre les mains, comme si sa tête lui faisait mal. Il cherchait, avec une touchante intensité d'effort, à remettre en branle toutes ses puissances mémoratives. Il n'y parvenait pas. Le langage humain lui frappait l'oreille étrangement. Il ne distinguait plus ni accents ni syllabes. Il est vrai que Myrielle lui parlait vénitien; ça aurait été du romain, ça n'aurait pas mieux valu.

Yanni ne comprenait qu'une chose, au ton, à l'attitude, au regard : l'irritation de la jeune fille.

Pourquoi cette irritation ? Il ne le distinguait pas nettement.

Peu à peu, il est vrai, par lents et longs remous, la honte en dedans l'envahissait et le flot rouge, soudain, lui jaillit à la face. Pour la première fois, il sentit qu'il rougissait.

Il ne rougissait d'ailleurs nullement de son acte sauvage de tout à l'heure. Il rougissait, il éprouvait une humiliation intolérable de se trouver ainsi en présence d'un être humain auquel il ne pouvait pas répondre.

C'est donc son amour-propre qui se mortifiait en lui à ce moment, l'amour-propre salulaire et social.

Yanni eut alors un soupçon. Elle parlait. Lui, au contraire, il se taisait— comme les bêtes. Elle devait donc le prendre pour une bête aussi. Voilà pourquoi elle se fâchait. Une souffrance lui traversa le cœur. Il ne voulait pas qu'elle eût de lui mauvaise opinion. Il s'ingéniait à lui en donner une favorable ; car, déjà, il s'attachait à plaire à la femme. Ainsi, la fleur timide de son humanité commençait à s'ouvrir dans son âme, à montrer sa corolle à la surface. Pour capter la confiance de la jeune fille, un moyen bizarre et naïf lui fut suggéré par une image et par un mouvement instinctif.

Il lui vint à l'épiderme de caresser la chevelure flottante de la jeune fille. Ne caressait-il pas, hier encore, les frisons soyeux de sa chèvre ? Myrielle verrait aussitôt que les bêtes, puisqu'elle l'y assimilait, ne sont pas si méchantes. Moitié homme, moitié animal encore, comme il était à cette heure, une idée plus appropriée aux circonstances, mieux inspirée, ne pouvait pas s'offrir à sa cervelle silencieuse.

En effet ! L'air triste, je ne sais quelle docilité dans les yeux, quelle tendresse dans le geste, se tenant encore, craintif et doux, à quelque distance, Yanni étendit la main lentement et la promena sur la toison blonde, avec une délicatesse qu'on n'aurait pas attendue de ce géant. Il priait, eût-on dit, il suppliait, il implorait, il se faisait tout bon.

La surprise de cette métamorphose fut telle que l'émotion s'empara de Myrielle. La pitié féminine entra en jeu devant cette attitude de douceur et, comme elle croyait, de repentir. L'espoir en même temps renaissait. La pauvre enfant, qui se demandait jusque-là ce que ce sauvage pouvait bien être, eut enfin la conviction qu'elle se trouvait devant un homme.

Du même coup, la pudeur la ressaisit. Dans l'emportement de la colère et de la défense, non seulement elle ne remarquait pas la nudité de Yanni, entièrement masquée

d'ailleurs par la chevelure, la barbe noire et la pilosité de tout le corps. Elle n'avait pas pris garde à sa propre nudité à elle — puisqu'il l'avait surprise à la minute où elle voulait changer de costume.

Elle baissa les yeux et rougit. D'un bond charmant et léger, elle entra dans l'eau jusqu'à la ceinture. Yanni, déconcerté, crut qu'elle le fuyait encore. Non point. Ça la gênait seulement qu'il restât ainsi planté sur le bord du rivage devant elle. Aussi lui fit-elle signe de la suivre. Yanni, heureux, obéit et le saphir des eaux fut ainsi leur premier vêtement à l'un comme à l'autre.

Myrielle avait besoin de causer, d'apprendre. Comment faire ? La gesticulation seule était possible. L'île était-elle habitée ? voulut-elle interroger.

En pleines synanthropies civilisées, avec des vocabulaires riches et précis, deux êtres n'arrivent pas toujours à se compénétrer, quand ils partent chacun d'une idée différente. Il est naturel qu'un malentendu se soit tout de suite produit entre deux êtres privés du truchement de la parole.

Myrielle étendait l'index, désignant, tour à tour, Yanni et le continent, pour lui demander s'il y avait d'autres sauvages, d'autres hommes comme lui dans l'île.

Yanni, qui savait la plagette inhabitable, ne pouvait comprendre qu'une chose, c'est qu'elle voulait être emmenée à l'intérieur. D'ailleurs, la paix n'était-elle point scellée entre eux ? Le visage de la jeune fille ne lui souriait-il point ? Ses yeux n'avaient-ils pas la beauté de la chèvre qu'il aimait ? La jeune fille se laisserait donc désormais manier comme la chèvre.

Innocemment, Yanni s'approcha de Myrielle, pour la soulever dans ses bras et l'emporter là-bas à travers les rochers déchirants. Mais, au seul contact de la jeune fille, à ce moment sans défiance et qu'il se croyait acquise, le désir flamba dans ses yeux, l'incendie dans son sang.

Myrielle se sentit désespérée. Elle n'avait donc devant

elle, décidément, qu'une brute ! Ah ! la vie était impossible dans ces conditions. Mieux valait rejoindre à jamais les siens. Elle lança au sauvage un regard inexprimable de colère dédaigneuse, en lui clamant : *Arrière ! Arrière !* et disparut, la tête dans l'eau.

Ah ! ça, c'était le désastre ! Une révolution se fit en lui, véhémence. Il plongea, la ramena, puis, impérieux, il lui indiqua la plage, pour qu'elle pût s'y reposer, tandis que lui, en un clin d'œil — et il lui montrait d'un geste sa fuite — il hâtait le pas pour se blottir derrière les falaises proches.

Yanni, aussitôt loin de la jeune fille, se laissa choir, songeur, sur une pierre. Dans deux à trois heures, la nuit allait venir. Une lumière blonde baignait la vaste mer à l'occident vers qui s'inclinait le soleil. Indistincte, la ligne de l'horizon tremblait dans un éblouissement. Il y avait, dans la création, une joie sereine, de la tristesse et de l'apaisement. Les rocs arides eux-mêmes s'engourdissaient avec douceur aux rayons chauds de l'astre, rosissaient, scintillaient, souriaient.

Yanni, péniblement, devant le spectacle splendide et mélancolique, tâtonnait à travers la brume de ses raisonnements, les yeux errant au large, aux limites lointaines où se confondent l'azur des eaux et l'azur du ciel.

Ainsi donc, des pays les plus reculés, Dieu sait lesquels, du monde des hommes, une vierge était venue vers lui, dans le désert de son île, elle lui apportait la vie. Et lui ne trouvait rien de mieux que de lui donner la mort ! Et cette mort, elle l'avait à portée de la main. Un pas à faire, s'il recommençait à lui déplaire, et elle se noyait ! Non ! Cela ne serait pas. Il avait maintenant compris le geste. Voilà qui lui parlait nettement à l'imagination et au cœur. Il s'était trompé. Elle n'était pas comme sa chèvre. Elle refusait toute approche.

La tête en démence, il voyait toujours le soleil poursuivre sa marche fatale, bien au delà du milieu du ciel.

La terreur le saisit. Elle passerait donc la nuit sur cette plage inhospitalière, dans le froid, dans la bise, sans nourriture, sans vêtement ! Ah ! cela pourrait la tuer plus sûrement encore que son plongeon de tout à l'heure. Et le coupable, le criminel, ce serait lui !

Comment faire au monde ? Si peu de temps lui restait pour aviser, pas même celui d'aller chez lui et de revenir lui apporter quelques provisions, quelques épais feuillages où elle s'étendrait, dont elle se couvrirait.

Le malheureux ne savait à quoi se résoudre, quand ses regards, promenés de l'autre côté de la falaise où se trouvait Myrielle, le long du vaste rivage, lui découvrirent quelque chose qui fit bondir son cœur d'un bond de joie.

Enfoncée dans le sable par la violence du choc, l'extrémité figée dans les rochers, la poupe du navire sinistré, arrachée de la proue, était, tout de même, plus un navire que les misérables débris ramassés par Yanni à Sainte-Claire, au matin de l'autre tempête.

Il ne fit qu'un saut. Il entra dans le bâtiment. Il s'y promena. Il était enfin dans un vaisseau, tout cassé, tout disloqué que ce vaisseau s'offrit à lui. Ah ! il y avait longtemps que ça ne lui était arrivé de se sentir ainsi sur des planches. Le marin renaissait maintenant, avec le marin l'homme, plus peut-être que tout à l'heure sous le regard courroucé de la femme.

Yanni eut vite fait le tour des bons endroits. Il se demandait comment il s'y prendrait pour opérer le sauvetage des richesses, des ressources découvertes, tant il y en avait de toutes sortes. Il se saisit vivement de tout ce qu'il put avant la nuit, il prit des biscuits, il prit des draperies, il prit du gros linge, il prit des couvertures ; il les déchargea rapidement à terre ; puis, à mesure, il tournait la pointe de la falaise, s'arrêtait juste le temps de jeter un à un les objets à Myrielle et repartait en courant, pour recommencer.

Elle était sortie de l'eau. Elle attendait les décisions du

sort, juchée maintenant sur l'arbre qui l'avait si mal protégée. Quand elle reconnut, à ses pieds, les objets venus du navire, elle descendit et se mit à sangloter. Yanni, la dernière fois qu'il revint, la vit enveloppée dans une des couvertures, peut-être celle de sa propre couchette. Il s'arrêta, timide, à l'autre bout, le cœur subitement rempli de ce respect qui monte d'un être inférieur vers un être au-dessus de vous et qui fait de vous un esclave.

Yanni écoutait les sanglots de la jeune fille. L'heure était mélancolique. Le soleil s'éteignait lentement. Des roseurs, là-bas, vers la haute mer, se mêlaient au vert bleu de l'eau. Mais le long de la rive, l'ombre gagnait, qui tombait des falaises ; aux pieds de la jeune fille, la plage entraît dans l'obscurité.. Elle aperçut Yanni debout et qui la regardait. Elle étendit la main dans la direction de l'intérieur et lui signifia qu'il fallait partir. La main ordonnait, péremptoire, et, baissant la tête, l'homme, dans la nuit qui venait, s'éloignait lentement de la femme.

Yanni, jusqu'au matin, resta caché sur le plateau de la falaise, aux aguets. Dans le silence infini, il épiait le souffle de Myrielle. A l'aube, il n'y tint plus. Il redescendit. Il se tenait toujours loin d'elle, comme pour se mettre à ses ordres.

La pauvre petite, atterrée par tant d'épreuves, avait dormi la nuit entière avec délices, sans soulever seulement une paupière. L'amour de la vie est si puissant au cœur de l'homme qu'au réveil, les yeux de l'enfant sourirent à la création, comme pour lui souhaiter le bonjour. Et, puisqu'ils y étaient, ils sourirent à Yanni également.

Sérieuse, avec cette gravité douce, calme et résolue propre aux Italiennes, elle se leva. Elle était toujours enveloppée dans sa couverture. Elle en ramassa une autre et la lui jeta. Sans bien savoir ce qu'il faisait, il s'en couvrit et ne bougea plus.

Elle se remit à lui parler. Par une illusion singulière, après le patois vénitien, qui lui paraissait plus accessible à des gens simples comme celui-là, elle essaya de l'italien commun, qui peut-être serait plus compréhensible, après tout, à son compagnon. Naturellement, aucune des deux tentatives n'eut de succès. Elle ne pouvait cependant pas s'imaginer qu'il fût muet de naissance, à voir l'effort avec lequel il tendait l'oreille et les nerfs — captif comme l'oiseau dont la patte est liée, qui donne des ailes et qui retombe.

On raconte le cas curieux et authentique d'un marin français, Narcisse Pelletier, qui, demeuré dix-sept ans chez des sauvages, ne retrouva l'usage de la langue maternelle que par l'écriture ! Quand un de ses camarades vint le reprendre, la tête de Narcisse se perdait à recueillir des sons sans aucun sens à présent pour lui. Il ouvrait la bouche ; il n'en tirait pas une syllabe. Cela ne dura pas moins de vingt-quatre heures.

Son interlocuteur eut alors l'idée de lui passer un crayon et du papier. Narcisse s'en empara et traça des signes illisibles, désordonnés, chaotiques. Puis il fit une lettre à ses parents, et c'est alors qu'il retrouva la parole.

Le brave Yanni, qui ne connaissait guère l'histoire de Narcisse Pelletier, eut un destin pareil. Comme il raisonnait toujours par images, une vision ancienne, ravivée par le spectacle des planches du navire de Myrielle, passa dans son esprit sans doute. Il s'accroupit à terre, égratigna désespérément le sable lisse de ses doigts, dans un labeur douloureux. Ses ongles cherchaient à graver des signes. Myrielle l'observait curieusement. Le cerveau de Yanni broutait dans des pâturages d'ombre, où la nourriture le fuyait.

Tout à coup, il respira bruyamment. D'une tension suprême, sa main venait enfin de tracer quelques lettres, et il les montrait à la jeune fille, d'un sourire obscur,

où brillait peut-être un espoir qui allait s'éteindre dans une crainte.

Myrielle approcha, se pencha et lut :

YANNI

Son nom, qu'au jour de son arrivée il avait gravé, en grec, sur un arbre, à Sainte-Claire ! Il n'avait pas eu la force d'ajouter le patronymique : PETROYANNI.

Une joie intense illumina Myrielle. Maintenant, elle savait dans quelle langue lui parler. Mais il lui fallut des jours et des jours pour obtenir les premiers mots de réponse. Au début, c'étaient chez lui des cris confus, souvent rauques et désagréables. Il parvint peu à peu à former des sons, à distinguer les mots. Myrielle fut son maître et ce n'était pas un spectacle banal que celui d'un fils d'Homère se mettant à l'école d'une fille de Dante.

Le respect de Yanni pour Myrielle grandissait avec les leçons, avec la patience, avec le sérieux de l'Institutrice.

Elle, tout au contraire, faisait des découvertes décevantes.

Yanni était, en somme, un garçon d'une mentalité moyenne, avec un amour-propre qui avait été le plus clair de son salut, avec cela énergique et honnête. Et c'était tout.

Myrielle, quand il lui raconta son histoire — et il y mit le temps, — le plaignit sans doute et même l'admira. Il n'en est pas moins vrai que la solitude avait fait de lui un être primitif, difficile à rééduquer, un enfant dangereux dont elle aurait à se garder toujours. Elle s'obstinait à sa plagette, où elle avait la ressource de la mer immédiate et de la mort.

Depuis deux mois, Yanni la pressait de venir dans la région orientale, commode et plantureuse. Il ne la persuadait toujours pas.

Ce n'est cependant pas qu'elle fût charmée de la solitude. Elle prenait même plaisir à leurs entretiens. Cer-

tains indices lui montraient néanmoins que l'heure de suivre son sauvage n'avait pas sonné encore. Oh ! pour les soins, pour les attentions, il n'y avait pas son égal. Les fruits les meilleurs, l'eau la plus fraîche, les plus succulentes écrevisses, les fleurs les plus parfumées, tout était pour elle. Il éprouvait un plaisir intime à lui apporter tout un monde. Le courrier ne manquait pas un seul jour. Pour ce qui est du navire, on eût dit vraiment qu'il l'avait déposé tout entier aux pieds de Myrielle, avec les aliments qu'il contenait encore, avec du vin, des draps, des oreillers, des bois de lit, jusqu'à des planches avec lesquelles il lui avait construit une hutte provisoire.

Malgré ces excellentes dispositions, il avait beau faire, il n'arrivait pas à s'astreindre à des habitudes que la jeune fille tenait absolument à lui imposer. Le grand air, le climat, les courses, l'exercice, la compagnie et l'exemple de ses bêtes l'avaient complètement désaccoutumé de tout uniforme de servitude. Il se passait parfois quelque chose autour du corps quand il venait la voir. Puis, il oubliait. Myrielle, tout à l'opposé et, sans doute, pour le piquer d'émulation, veillait à sa toilette. C'est justement ce qui amena le désastre.

Voici comment.

La Vénitienne a des doigts de fée, comme nos Parisiennes. D'un rien elle fait une robe de princesse. Myrielle le montra bien. Yanni lui avait déniché, à bord, une pièce encore assez considérable de fine toile blanche. Elle eut aussitôt l'idée d'un costume, quoique elle ne pût disposer que des lourds ciseaux et des grosses aiguilles des marins. La jupe, coquette, avec ses plissés élégants, avait de l'œil. Mais cela transparaissait encore trop, à cause du tissu mince et diaphane. Elle chargea Yanni de lui cueillir dans l'île tout ce qu'il y trouverait de nuances foncées en fait de fleurs, de feuilles, de lianes et de tendres rameaux.

Ces jeunes pousses, ces feuilles et ces fleurs, elle com-

mença par les rattacher ensemble, puis en fit, sur le vêtement, une cascade de guirlandes, les unes cousues le long de la jupe, les autres enroulées autour de la gorge, les autres lui marquant la taille, d'autres enfin tombant avec grâce jusqu'aux pieds mignons.

C'était, pour le coup, une vraie *création* à Masatière ; car, lorsque les lierres s'assombrissaient ou que se fanaient les fleurs, elle se changeait en Déesse de l'Automne ; et, lorsqu'elle remettait des fleurs fraîches et du lierre reverdi, elle redevenait la Déesse du Printemps.

Yanni fut ébloui, cela va sans dire. Seulement, à cette heure, Yanni raisonnait, non plus à coups d'images, mais à coup d'idées. Et les idées, ça lui venait dru, maintenant dans le cerveau.

Pour commencer, il y avait du mépris envers lui dans tous ces attifages, dans ce luxe de précautions. Eh quoi ? Il se tenait sage, bien sage. Et voilà sa récompense ? On se méfiait de lui ?

Oh ! oui ! Yanni le savait bien : il y avait *les habitudes sociales*. La bonne Myrielle les lui expliquait assez, le sermonnait assez sur ce chapitre ! Et c'est précisément le point où son cœur se froissait et souffrait. Ils n'étaient plus seuls ! La société lointaine, apportée dans l'île par la naufragée, s'interposait entre eux, les séparait, les désunissait, l'enlaçait, lui, de ses réseaux et de son esclavage.

Certes, Yanni se rappelait bien, là-bas, les promenades, le dimanche, dans les villes, sur les belvédères, les terrasses et les quais ; on se bichonnait, on se faisait beau, on se piquait des fleurs au corsage. Mais, quand le diable y serait, on n'y était plus, dans les villes ! On était à Masatière. Et quelle raison toutes ces modes y pouvaient-elles avoir ? C'est ici que sa logique se révoltait.

Sa logique n'avait peut-être pas tort. Le soin que prenait Myrielle de s'ensevelir des pieds à la tête dans un vêtement produisait l'effet inverse de celui espéré par elle. Myrielle dressait devant Yanni l'obstacle visible,

en se rendant invisible elle-même. Le cheval écumait sous le frein. La digue sociale irritait le désir de Yanni, bien plus : elle l'éveillait, au moment où le respect et peut-être déjà l'amour le retenaient, s'ils n'allaient pas jusqu'à l'endormir.

Dans nos milieux humains, nous ne voyons plus une provocation voluptueuse au voisin dans la nécessité de nous couvrir. Parce que c'est une nécessité. Même là, cependant, les trésors que l'on cache n'en allument que plus violemment l'appétit. On devine bien que dans la solitude, c'est pis encore. Yanni regrettait les temps de liberté et de beauté, où il pouvait contempler la splendeur entière de sa compagne. Ah ! s'il était possible, ne fût-ce qu'une minute brève, de la revoir telle qu'au premier jour ! Si, fût-ce de loin, ses yeux pouvaient se repaître de la vierge admirable ! Il n'avait plus d'autre pensée — et il la réalisa.

Myrielle ne possédait, dans sa plagette écartée, qu'une salle de bain : l'Océan. Elle en usait tous les jours. Un matin, comme à l'ordinaire, elle nageait, insoucieuse et gaie, dans les eaux transparentes. Puis elle sortit lestement, et passa vivement sa chemisette. Mais, avant même d'achever, elle aperçut la flèche aiguë de deux yeux flambants entre les téatines. C'est Yanni qui, comme la première fois, s'étant couché sur le sol à plat ventre, regardait avec folie et, dès qu'il la vit en face de lui, se dressa debout sur le haut du mont, prêt à courir vers elle.

Myrielle eut une colère terrible. Elle lui avait formellement interdit toute approche aux heures du bain. D'un mot, jusqu'alors, d'un regard, d'une menace de suicide, dès qu'elle surprenait chez lui quelque inquiétude, quelque impatience, elle savait le dominer. Elle constatait maintenant que rien n'y faisait. Elle prit une résolution énergique. Elle lui ordonna de s'en aller. Elle n'avait pas l'habitude de vivre avec des bêtes, elle attendrait qu'il devînt un homme. D'un mois elle ne voulait plus le voir.

Yanni partit, la tête basse, honteux, chagrin, piqué, songeur. Honteux de son geste ; chagrin de son exil ; piqué de la réprimande ; songeur, à cause de mille pensées qui lui battaient la cervelle. Quel tumulte dans son crâne ! Quels horizons nouveaux ! Et quels vagues éclairs par instants ! Dans une vision subite, il revoyait sa chèvre et leur grotte. Cette grotte, sans doute, lui donnait une leçon. Les yeux de la bonne bête, que signifiaient-ils donc ? Ils signifiaient une âme. Ah ! il ne suffit pas de terrasser une femme sous un tonnerre de baisers ni de guetter sa nudité du haut d'un roc, pour se faire aimer d'elle. Il fallait viser, il fallait atteindre son âme. Le reste vient par surcroît.

Et, tandis qu'il s'éloignait ainsi, pensif, vers l'orient, Myrielle se voyait calme, se croyait heureuse ; elle allait enfin être seule, pour tout de bon.

JEAN PSICHARI.

(A suivre.)

REVUE DE LA QUINZAINE

LITTÉRATURE

Raoul Vèze et Gabriel Volland : *De Vénus à Lédà, tome II, Les Dieux chez les mortels* L'Édition. — Joseph Orsier : *Un ambassadeur de Savoie en Angleterre poète d'amour précurseur de Charles d'Orléans, Othon III de Granson*, Edouard Champion. — *Recueil des poésies diverses de M. Robbé de Beauveset, publié avec Introduction et Notes par Pierre Dufay*, Jean Fort. — Godard d'Aucourt : *Thémidore ou mon histoire et celle de ma maîtresse*, Alphonse Lemerre. — P.-J. Proudhon : *Du principe fédératif, Introduction et notes de Charles Brun*. — Jean de Gourmont : *Zigoui*, Coutances. — Memento.

Nous avons loué, dans un précédent article, MM. Raoul Vèze et Gabriel Volland, hommes doctes en littératures anciennes, d'avoir si heureusement su nous rendre la mythologie attrayante. Sous le titre général : **De Vénus à Lédà**, ils nous présentaient alors les dieux dans l'Olympe, nous découvrant, en style alerte et coloré, les mille faits, souvent appris et souvent oubliés, de leur existence plus humaine que divine. Aujourd'hui, publiant le tome II du même ouvrage, ils nous convient à suivre ces dieux, lassés de la monotonie de leur royaume, chez les mortels où il vont goûter quelques plaisirs des sens. On connaît les aventures galantes de Jupiter, ses ruses et ses déguisements, et comment Vénus, amoureuse d'Adonis, le perd à l'heure où elle en reçoit tant de délices, et quels enivremens inusités Bacchus tire de sa conquête d'Ariane.

MM. Vèze et Volland ont composé sur ces thèmes et sur bien d'autres encore, de même nature, des pages vivantes et pittoresques qu'illustrent des reproductions de peintures appropriées aux sujets. Non sans raison, ils approuvent ces immortels amateurs de volupté et qui, pour parvenir à leurs desseins, utilisaient l'astuce et la dissimulation. Jupin, Apollon, Junon enseignaient aux hommes, par leur exemple, que jouir c'est vivre. Par la volupté, au moins pendant quelques minutes fugaces, les hommes pouvaient s'apparier aux Dieux.

Quelques anciens, moins dogmatiques que Platon, le professaient

publiquement. On les disait épicuriens et cyniques. Le christianisme, détrônant le paganisme, détruisit ces belles évidences. Dès lors, la vie, où la volupté se cacha, devint moins souriante. Les poètes courtois du moyen âge, quand ils exaltèrent de nouveau l'amour, espéraient-ils ressusciter les traditions voluptueuses de l'Antiquité? On ne le peut même supposer. Ils étaient généralement, l'épée au poing, de farouches barbares. Ils retrouvaient quelquefois dans l'amour leur férocité. Mais, le plus souvent, ils n'osèrent point suivre les impulsions de leur nature. Les règles étroites de la courtoisie le défendaient.

Beaucoup, parmi ces guerriers, s'affadirent aux pieds des dames, ne demandant que sourires, caresses légères, menues faveurs. Tel fut **Othon III de Granson**. Il est vrai, celui-ci, dont M. Joseph Orsier nous conte l'existence tragique avec un grand luxe de renseignements inédits, fut plutôt, malgré sa bravoure, un diplomate qu'un homme de guerre. Il possédait toutes les grâces et finesses du diplomate : les cours de Savoie, de Bourgogne, de France et d'Angleterre, où successivement il vécut, lui communiquèrent la douceur de caractère.

Pour avoir soutenu la politique de Bonne de Bourbon, duchesse de Savoie, il fut accusé d'avoir participé à l'assassinat d'Amé VII, duc de Savoie, et fut obligé de s'exiler. Il devait, plus tard, revenir dans sa patrie, lavé de l'accusation, mais, poursuivi par des haines ardentes, périr en combat singulier le 7 août 1397.

C'est au cours de son exil qu'il écrivit, pour on ne sait quelle haute dame, une princesse peut-être, son *Souhait de Saint-Valentin*, ses *Ballades*, maints rondels, complaintes, pastorales. L'amour en fournit les motifs principaux. Othon III y chanta en termes exquis ses joies puériles et ses lourds « desconforts ». Les vers, un peu mélancoliques, sont d'une grande fraîcheur de sentiment et d'une belle harmonie. M. Orsier, qui les a, en partie, retrouvés dans des manuscrits, assure que Charles d'Orléans y puisa plusieurs de ses inspirations.

Ce n'est pas par un retour vers ce passé où régnait, dans la littérature, une molle galanterie que se signalèrent les poètes du xviii^e siècle. Ils étaient fils des libertins du *Cabinet Satyrique*, lesquels vécurent sous l'invocation d'Epicure et de Diogène. Après avoir enduré la crise de religiosité et de pruderie que

Louis XIV, vieilli, fit subir à la France en compagnie de l'austère M^{me} de Maintenon, ils furent tout heureux de retrouver, sous le Régent et sous Louis XV, liberté d'écrire et liberté d'aimer.

On se trompe en croyant qu'ils étaient licencieux par vice de nature. Ils réagissaient contre une pudibonderie effrénée. Une raisonnable philosophie leur permettait de comprendre qu'une bonne table et un bon lit contribuent à égayer la vie. Ils chantèrent les mets de l'une et les hôtesse de l'autre. Beaucoup par malheur étaient des fripons. Cela facilita à leurs adversaires les moyens de condamner leurs œuvres.

Robbé de Beauveset, dont M. Pierre Dufay publie, d'après le manuscrit de la bibliothèque de Blois, le **Recueil de poésies diverses**, accompagnant cette publication d'une importante notice, pleine de détails nouveaux, appartient à ce groupe de bien disants peu scrupuleux. On connaît mal aujourd'hui ce poète, issu de marchands gantiers vendômois qui se transportèrent à Paris. Tout jeune, il montra du goût pour le conte grivois, l'épigramme, toutes les polissonneries de la plume. L'impiété ne lui coûtait rien. C'était le temps où Piron dédiait une ode à Priape. Un public, pourtant raffiné, goûtait ces œuvres légères. Beauveset acquit rapidement la gloire. Il disait lui-même ses œuvres aux dames, qui les écoutaient, heureuses, derrière leur éventail.

Son audace fut grande. Seul de tous les poètes de France, il fut pensionné par un archevêque de Paris. Cette pension lui fut attribuée à condition qu'il ne publiât pas un poème dédié à « haute et puissante dame Vérole ». Louis XV aussi le pensionna et la Du Barry le reçut en sa chambre pour avoir primeur de ses rimes perverses.

Plus habile, moins désordonné et festoyeur, il eût fait fortune. Il mourut quasiment pauvre. Son œuvre ne surpasse point en valeur celle d'un Piron. Elle est vive, frivole, amusante. On y trouve des souvenirs du La Fontaine des *Contes* et du J.-B. Rousseau des *Epigrammes*. Les libres esprits sauront gré à M. Pierre Dufay d'y avoir ajouté quelques piquants inédits : *Le débauché converti*, *l'Origénisme*, etc...

Si divertissantes que soient ces poésies badines du siècle de Louis XV, elles n'égalent point en talent les proses de la même époque. On rencontre plus aisément sous la plume du prosateur la phrase limpide, aisée, lumineuse que sous la plume du poète la

strophe harmonieuse et... poétique. De même, pour décrire les liesses d'amour, le premier dispose de ressources dont le second est dépourvu.

On ne lit guère plus, de notre temps, et c'est dommage, ces petits romans galants qui pullulèrent sous le règne du Bien-Aimé. L'un des plus exquis fut sans doute ce **Thémidore**, que Gabriel Godard d'Aucourt, financier et grand débauché, écrivit pour sa propre délectation. Il ne contient à la vérité que fort peu d'aventures. Thémidore et Rozette, sa maîtresse, fort experte à lui faire attendre le plaisir pour le mieux goûter, n'y sont que médiocrement persécutés. Ils aiment et font débauche. Mais cela est présenté si joliment, dans un style si vif, si sûr, si papillonnant, si fin, si plein de nuances, de malices, de périphrases charmantes qu'on goûte à le lire un plaisir plus délicat que pervers. Que ces escrocs de financiers du xviii^e siècle étaient donc gens d'esprit et quel dommage que les nôtres, leurs descendants, soient devenus si peu dignes d'être mis en parallèle! La librairie Lemerre, avec raison, a sorti de l'ombre, où il dormait, ce *Thémidore* considéré comme un chef-d'œuvre par quelques bons compagnons, comme Monselet et Maupassant.

Tandis que prosateurs et poètes galants activaient la corruption des mœurs et préparaient, parallèlement aux philosophes, la révolution, les économistes, dans l'ombre, étudiaient les moyens de reconstruire une société plus équilibrée et plus équitable. Ils devaient, au siècle suivant, enfanter pour continuer leur pensée, au milieu des luttes des partis et des révolutions nouvelles, des hommes comme eux épris de raison. L'un d'eux fut P.-J. Proudhon.

On a l'habitude de considérer P.-J. Proudhon comme un redoutable barbare, assoiffé du sang des aristocrates. Il n'était pas d'homme plus doux, plus honnête, plus généreux et plus désintéressé que lui. Il n'était pas non plus d'écrivain plus admirable et dont le style fut plus pur. M. Charles-Brun, qui réimprime dans la collection *les Chefs-d'œuvre méconnus* l'un des meilleurs livres du philosophe : **Du Principe fédératif**, nous donne enfin une image réelle du « brigand ». Nous recommandons sa notice. En quelques pages, M. Charles-Brun résume d'une manière excellente toute une vie et toute une œuvre.

M. Charles-Brun, si nous ne nous trompons, avait une raison majeure de s'intéresser passionnément à Proudhon. Proudhon est

pour lui le grand précurseur. On sait, en effet, que, depuis vingt-cinq ans, M. Charles-Brun est en France l'apôtre du régionalisme. Par la plume et par la parole — une parole ardente, imagée, magnifique — il propage l'idée de la réalisation, de laquelle, lui semble-t-il, dérivera pour la France prospérité dans tous les domaines. Or, Proudhon, l'un des premiers, et dans son *Principe fédératif*, paru en 1863, formula les principes qui lui sont chers. Le philosophe était, en effet, l'ennemi irréconciliable de la centralisation. Il rêvait d'un Etat fédéral dont toutes les cellules gardassent leur autonomie et n'abandonnassent au pouvoir central que la parcelle indispensable à son autorité de leur indépendance, en d'autres termes d'un « accord de la liberté et de l'autorité, donnant à chacune sa juste mesure, sa vraie compétence et toute son initiative ». Ce système fédéraliste lui avait fait entrevoir bien avant l'heure l'image d'une Société des Nations solide et efficace, d'une Société des Nations affectant la forme d'un régionalisme élargi.

Nous sommes bien éloignés, hélas, de voir ce concept économique et social considéré encore comme une utopie, en voie d'exécution. Descendons de ces hauteurs pour pénétrer dans la douceur souriante et la quiétude gaie d'une maison d'écrivain où l'on a su atteindre le bonheur. M. Jean de Gourmont nous y convie. Il vient de dédier « à la mémoire de Mimi, la chatte de Remy de Gourmont », un charmant et luxueux petit opuscule dont son chat **Zigoui** fournit le sujet. C'est un portrait à la fois (peut-on le dire ?) psychologique et physique de cette bête très cajolée. Pour l'écrire, M. Jean de Gourmont a dû retrouver les illusions de ces philosophes du grand siècle qui donnaient une âme aux animaux. Zigoui est fort beau de pelage. Il a longtemps aimé le jeu. Maintenant, par la vertu de l'âge, il a acquis la gravité et vit d'une intense vie intérieure. S'il sait exiger le respect du contrat social qui le lie à son maître, s'il se laisse dominer par l'instinct sexuel, il montre aussi pour la musique un goût étrange. Berlioz et Rimsky le font palpiter d'une bizarre émotion. Tels sont les curieux détails que M. Jean de Gourmont, psychologue subtil, a découverts. M^{me} Suzanne de Gourmont a orné ces pages délicates de fort beaux bois, en particulier d'un portrait de Zigoui, reposant sur des coussins, dans une pose abandonnée, les yeux à la fois pleins de mystère et de pénétration.

MEMENTO. — M. Albert Gim a publié un *Dialogue philosophique inédit de Diderot et de l'abbé Barthélemy* où le premier fait profession de foi matérialiste. C'est un document curieux. Il n'ajoute rien à ce que l'on savait déjà de l'incrédulité du philosophe. — *Ma Napoléonide* et *Lettres de Fédor à Alphonsine*, œuvres inédites du prince de Ligne, n'agrandiront pas la gloire du souriant mémorialiste. Le second de ces deux opuscules est un roman par lettres assez monotone. Le premier, par contre, apporte quelques curieux renseignements sur certains actes de l'Empereur et l'on y trouve, en outre, de la part du prince, une admiration du conquérant que l'on était fort éloigné de soupçonner. — *La Bibliotheca romantica*, dont nous approuvons vivement les initiatives littéraires, offre au public les livres I à IV des *Lais de Marie de France*. Ces textes sont précédés d'une savante notice de M. E. Hœpffner et accompagnés de variantes.

ÉMILE MAGNE.

LES ROMANS

Eugène Le Roy : *Mademoiselle de la Ralphie*, Rieder. — Edouard de Keyser : *La Baraka* et *le Compagnon de route*, Albin Michel et Pierre Lafitte. — Jacques-Emile Blanche : *Tous des anges*, Albin Michel. — Marc Elder : *Le Sang des dieux*, Albin Michel. — Albert Erlande : *Stella-Lucente*, Albin Michel. — Gonzague Truc : *Tibériade*, Albin Michel. — Jules Perrin : *Le mariage d'Abéilard*, Fasquelle. — Adolphe O. Orna : *Les araignées*, Grès. — Léon de Tinseau : *Jeanne la mystérieuse*, Calmann-Lévy. — Jean Balde : *Les liens*, Plon. — Bruno Ruby : *Celui qui supprime la mort*, Pierre Lafitte. — Paul Odinet : *Apprendre à mourir*, Renaissance du livre. — Frédéric Boutet : *Aventures sombres et pittoresques*, Ferenczi.

Mademoiselle de la Ralphie, par Eugène Le Roy. J'ai vu cette héroïne dans mon enfance ou, tout au moins, son double. Comme les dates de son histoire, le pays habité par elle, qui est aussi le mien et celui de l'auteur, tout coïncide, je veux faire croire qu'il s'agit de la même femme.

Eugène Le Roy est mort. Il est peu connu, cependant très estimé de ceux qui le savaient un modeste et patient érudit, dont le seul mouvement d'orgueil fut de refuser la croix de la Légion d'honneur par principe politique, je crois. Cela fit du bruit dans les journaux à l'époque, et il eut, pour cela encore bien plus que pour *Jacquou, le croquant*, son portrait dans *l'Illustration*. Mon compatriote, né en Périgord noir, Eugène Le Roy, lorsque je rendis compte de son premier roman, paru très tard dans sa vie d'écrivain si pleine qu'il semblait ne pas avoir le temps de publier, m'écrivit une délicieuse lettre *en patois* et me fit toute

une jolie description des forêts de notre enfance, puis je n'entendis plus parler de lui.

Mademoiselle de la Ralphie, héritière d'un grand nom (elle était marquise au décès de son frère), d'une fortune médiocre, nichait comme une aiglonne dans un vieux château historique perché sur les bords de la plus jolie rivière. Elle vivait seule avec une domesticité des plus restreintes. Je reçus ses confidences alors que j'avais 15 ans et qu'elle en allait avoir 60. C'était si furieux et si chaste que... je n'ai jamais osé l'écrire. L'héroïne de l'auteur, d'Eugène Le Roy, est une fière, mais très sensible amazone, qui s'éprend de son domestique, lequel, rustique page, s'engagea et devint capitaine. Elle ne voulut jamais se mésallier en l'épousant, malgré sa croix décrochée, selon la mauvaise habitude du temps, à la pointe de son sabre, et comme il en mourut, elle en devint folle. M'est avis, comme l'a si bien expliqué l'auteur de ce roman bien 1830, qu'elle perdit la raison parce qu'elle voulut, par une pudeur farouche, lutter contre tous les entraînements de son fougueux tempérament. (Les femmes de ce temps-ci ne comprendront pas très bien, j'en ai peur, ce sentiment-là !) Le roman de ce grand amoureux de pays sauvage et de nature féminine très assortie est de belle tenue, bien écrit et sans fantaisie outrancière. Un grand respect de la vérité lui donne une atmosphère calme et résignée, un ton de bonne compagnie provinciale qui en fait son principal charme.

La Baraka et le **Compagnon de route**, par Edouard de Keyser. L'auteur paraît avoir beaucoup voyagé et bien connaître les lieux dont il parle, ce qui donne toujours une valeur certaine à l'œuvre qu'il vous soumet. *La Baraka* est un drame psychologique se passant au Moghreb, entre une faible femme hantée par des hallucinations que provoque son mari, ce vilain monsieur. Elle reçoit chez elle une poétesse qui la sauve du danger de devenir folle, mais lui prend, sans s'en douter, un beau héros de roman, officier un peu farouche, qui préfère, naturellement, la belle parisienne à la pauvre créature détraquée. *Le compagnon de route* est un explorateur des contrées saintes où fermentent tant de superstitions et de conspirations. On voit Jérusalem et on y rencontre un atroce moine russe qui ressemble terriblement à notre ineffable Raspoutine. Tout finit bien par un mariage d'amour après un crime pittoresquement décrit.

Tous des anges, par Jacques-Émile Blanche. Avec une ironie très tranquille et un air de ne pas accorder trop d'importance aux questions morales, politiques ou sentimentales, l'auteur nous raconte la chronique d'une famille de forts bourgeois extrêmement attachés à leur caste et lavant leur linge sale en famille. Un portrait de femme se détache surtout de cette galerie et c'est un chef-d'œuvre : Blandine, qui fait toucher des deux épaules plusieurs maris, mais qui n'arrive pas à dompter ce bon M. Tranche, un notaire très madré, un peu porté sur la jupe, mais se garant d'en prendre les responsabilités légitimes. La guerre passe par là-dessus et on revient : *Tous des anges* dans le paradis de la Simiane, sans que ces différentes mentalités aient le moins du monde changé. Le pauvre chevalier d'industrie, qui s'était fait épouser, en meurt à la peine, roulé physiquement par Blandine, seule morale de l'histoire.

Le Sang des dieux, par Marc Elder. Un rejeton tardif d'un glorieux académicien qui, de sa plus tendre enfance à son âge de jeune homme, fait le malheur de ses parents. Ce n'est pas rare de voir les dynastiques tomber aussi bas que possible dans l'opinion de ceux qui les créèrent, pour, justement, continuer leur gloire. Ce fut l'éternelle erreur des rois de s'imaginer qu'une œuvre personnelle peut être celle de l'héritier, et sans les habiles croisements de race obtenus par la ruse amoureuse des femmes, il n'y aurait peut-être jamais eu de perpétuité possible, sinon dans les cimetières. Du reste, quand on songe à la différence d'esprit qui existe, moralement parlant, entre Dieu le père et dieu le fils...

Stella-Lucente, par Albert Erlande. Ça, c'est une grande machine pour le théâtre du crime, et elle est naïve, très romantique, se passe à Venise. L'auteur tient à déclarer qu'il n'a joué aucun rôle dans cette histoire, je le crois sans peine, car elle devait se passer bien avant sa naissance!

Tibériade, par Gonzague Truc. C'est un livre sérieux, bien écrit, bien déduit, mais qui ne peut retenir l'esprit du lecteur qu'en qualité de sermon. Cette catholique fervente et bien lettrée finissant par ne plus croire à rien, non pas parce qu'elle est allée chercher des émotions au lac de Tibériade, mais surtout parce qu'un homme distingué lui a fait entrevoir certain néant et l'a intéressée par un attrait peut-être plus mondain que vraiment

esthétique, ne peut pas toucher du tout l'entendement des incrédules, et, pour les vrais croyants, elle doit paraître inutile à tous les points de vue.

Le Mariage d'Abélard, par Jules Perrin. Une très habile restitution des mœurs du temps, très documentée et prenant par tout le relief d'une chose vécue de nos jours par l'ampleur et la sincérité des passions qu'elle met en jeu. *L'Abélard* de l'auteur n'est plus du tout ridicule, mais son Eloïse paraît un peu plus rouée que l'autre, celle de la légende. Ce prince d'Église, en proie aux tourments tardivement sensuels, est très normalement construit, et on le comprend mieux que celui qui apparaît seulement la victime.

Les Araignées, par Adolphe O. Orna. Mœurs anglaises dans lesquelles on transplante des Françaises, la mère et la fille, qui, à mon humble avis, n'y font pas la plus noble des figures. Remplies d'une fausse pudeur et de cette funeste illusion de la femme de la bourgeoisie française qui pense qu'elle doit tout attendre de l'homme, elles tissent inconsciemment des toiles où se prennent les jeunes gens, attirés par leur charme d'objets de luxe, et ça finit très mal. Ils crèvent tous... comme des mouches. Pas très flatteur pour la France, mais très bien étudié au seul sujet psychologique des femmes de tous les pays.

Jeanne la mystérieuse, par Léon de Tinseau. C'est toujours avec un plaisir nouveau qu'on lit un roman de cet auteur à la fois spirituel, très délicatement railleur et de bonne souche littéraire. Jeanne, c'est une nouvelle riche, ancienne femme de chambre, fort bien élevée, laquelle a épousé un honnête ouvrier enrichi dont le seul tort est... d'aimer les femmes de la haute !

Les liens, par Jean Balde. Le martyre d'une sœur aînée aimant courageusement son jeune frère et qui le voit partir pour des contrées lointaines avec la femme qu'il a choisie lui-même sans lui demander son consentement. La gloire qui viendra compensera tout et l'espoir d'une vie meilleure sera la dernière consolation ; seulement, si les écrivains très bien pensants qui font ces romans-là savaient au juste l'effet produit par leur belle résignation et l'égoïsme féroce qui transsude de leurs pages... ils ne les écriraient peut-être pas !

Celui qui supprima la mort, par Bruno Ruby. Il eut tort, naturellement, et il fabriqua un nombre de patriciens très

dangereux. Tous ces immortels sont des ennuyeux et des vicieux qui ne savent que faire de leur éternité et qui finissent par avoir envie de se tuer, ou de tuer les autres. Très intéressante fiction, seulement la noble philosophie de ces histoires-là est un peu équivalente à celle qui consiste, pour un homme très riche, à dire, d'un ton fatigué, au pauvre mendiant du coin du quai : « Ah ! si vous saviez comme c'est lourd à porter une fortune ! » Généralement, ça ne prend pas. Seuls ceux-là savent le prix de la vie qui... vivent pleinement !

Apprendre à mourir, par Paul Doinot. Réflexions et anecdotes religieuses sur la guerre, l'amour et la mort, par quelqu'un qui a vu ces belles choses de fort près... mais qui ne me paraît pas les admettre comme normales, parce que ça l'exaspère. Un peu trop d'*insondables abîmes*.

Aventures sombres et pittoresques, par Frédéric Boutet. De très amusantes et poignantes imaginations par l'auteur de la *Lanterne rouge*. Un grand nombre de drames tout prêts à être mis sur la scène du *Grand Guignol*.

RACHILDE.

THÉÂTRE

Ces messieurs et ces dames de la Comédie-Française (à propos d'un bilan de fin d'année).

Ce n'est pas la bise, c'est l'été qui dépourvoit les critiques dramatiques. Un peu de chaleur, quelques vrais feuillages, un pan de ciel bleu tendu entre deux toits de Paris, et l'on ne trouve plus rien à dire. C'est alors le moment de parler de la Comédie-Française.

Plusieurs de mes confrères viennent, selon une coutume vénérable, de lui consacrer leurs feuilletons des semaines chaudes. Par l'un d'eux j'apprends que « la Comédie-Française a donné dans la saison trois pièces en vers et un acte en prose ». Cela doit être vrai. Mais du diable si l'on se rappelle les titres de ces pièces et de cet acte ! Il en est des ouvrages qui finissent rue de Richelieu comme des écrivains échoués au bout du Pont-des-Arts : les uns et les autres disparaissent de la mémoire des hommes. En cherchant bien, il me semble qu'on a représenté « chez Molière » un chef-d'œuvre de M. Poizat, où les cochons jouent un

rôle considérable; après tout, ce festival des groins et des queues en trompettes n'est pas tellement incongru. Ne vivons-nous pas à une époque où la charcutaille éclaire le monde ?

Va pour les gorets de M. Poizat ! Sans doute, on les eût préférés moins roses, moins pansés et, pour tout dire, moins académiques ; cochons pour cochons, il aurait mieux valu qu'ils vinsent d'une porcherie-modèle, de chez M. Monjardin, de chez M. Mouézy-Eon ou des anciens établissements Lavedan... Mais on ne nous laisse pas le choix. D'ailleurs, il ne faut point reprocher au Comité de trop aimer les poizateries. Si ce n'était Poizat, ce serait Jules Bois ; si ce n'était Jules Bois, ce serait Silvain. Quel que soit le choix où ces messieurs et ces dames sont portés par leurs instincts naturels, ils nous laissent toujours la consolation de penser qu'ils eussent pu choisir encore plus mal. Il ne vient à l'idée de personne qu'à telle ou telle faribole versifiée ils failirent préférer quelque ouvrage de qualité. Le fait que, par exemple, les comédiens du Théâtre-Français aient ignoré, quinze années durant, les *Scrupules de Sganarelle* pour laisser finalement à M. Lugné-Poe le soin de faire jouer ce noble et charmant ouvrage (ainsi que, dans la même saison, l'agréable *Sophie Arnould* de M. Gabriel Nigond), ce fait doit éclairer le public quant à l'inutilité d'une institution que rien ni personne ne saurait justifier. Le comité de lecture doit disparaître.

Et par quoi le remplacer ? Par rien : j'entends par rien qui lui ressemble. C'est un non-sens que de jouer des ouvrages nouveaux dans un théâtre destiné à la conservation des chefs-d'œuvre, tout comme il serait absurde de donner la consécration du Louvre à des peintres vivants.

Un théâtre de répertoire ? Et pourquoi pas ? Cela existe à Londres, à Berlin, à Rome, avec des fonds singulièrement moins riches. Quant aux risques d'une telle expérience il n'en faut point croire certaines voix intéressées. Le répertoire « fait de l'argent » ; il en ferait davantage s'il était mieux interprété et plus constamment varié. Je répète que le fonds ne manque point. Il y a dans le passé dramatique de la France des centaines d'ouvrages que menace un injuste et définitif oubli. Je le demande à M. Ricou, qui est un lettré véritable, est-ce que, par rapport à la haute-justice du temps, le répertoire de la Comédie-Française est beaucoup mieux composé que celui d'un Opéra de province ? Tandis

qu'on nous propose les « nouveautés » que chacun sait, on laisse à des entreprises privées le soin de veiller sur le patrimoine classique. C'est Copeau qui en a la charge. Transposez un peu : représentez-vous M. Pierre Mac Orlan donnant chez lui tous ses soins aux travaux du dictionnaire ! Je me hâte d'ajouter que si Copeau ne s'en mêlait point, les chefs-d'œuvre oubliés pourraient moisir sous leur poussière. Souhaitons pourtant que les *Rieurs du Beau Richard* de La Fontaine, la *Rue Saint-Denis* de Champmeslé, la *Didon se sacrifiant* de Jodelle, le *Jodelet duelliste* de Scarron, *Le Pédant joué* de Cyrano de Bergerac, le *Chevalier à la mode* de Dancourt, le *Saint-Genest* de Rotrou, la *Petite Ville* de Picard, la *Mère Coquette* de Quinault, l'*Antony* de Dumas père, les *Ressources de Quinola* de Balzac, les *Faux Bonshommes* de Théodore Barrière, le *Candidat* de Flaubert, la *Menteuse* de Daudet, etc., prennent, sur l'affiche, la place de tant de laissés pour compte du boulevard et d'insanes machines versifiées par des marchands de mirlitons.

Il faut changer cela. C'est un point où tout le monde s'accorde. Mais chacun hésite. Il y a les situations acquises, il y a les habitudes contractées et il y a le décret de Moscou... Oui, ma foi, le décret de Moscou ! Et l'on dit cela sans rire. Que penserait-on du garde champêtre qui, dans les vergers, s'en irait lire aux moineaux les Capitulaires de Charlemagne ? Il y a Moscou aussi bien rue de Richelieu que dans les Congrès de la C. G. T. Ainsi, depuis l'incendie du Kremlin, la France a changé six fois de régime et Moscou elle-même n'est plus qu'un affreux séjour, dévasté par le choléra et la famine ; Moscou n'est plus ; cependant le comique officiel, le comique bourgeois, le comique républicain, le comique national arbore, en guise de charte, un papier griffonné là-bas par un capitaine botté, qui payait d'une signature les complaisances d'une actrice. C'est à croire que M. Frédéric Masson régenté à lui tout seul l'art français. Il est grand temps de remplacer le décret de Moscou par un document moins napoléonien, je veux dire plus soucieux de la liberté de l'art et de la dignité des artistes. Sans compter que rien, pas plus aujourd'hui qu'hier ou que demain, ne saurait justifier un usage qui confère aux comédiens la charge saugrenue de juger les poètes. Cela est pis que syndical.

A bas, donc, le comité de lecture ! Qu'avant tout l'on supprime

cette vieille épicerie dramatique, où la clientèle ne trouve que poivre éventé, conserves d'ours et confiture de pétrole.

§

Il me souvient qu'un soir de l'an passé, à Dublin, je pensai tout à coup aux sociétaires de la Comédie-Française. Mêlé aux pauvres gens d'Irlande, sous le regard des espions anglais, je me trouvais dans ce fameux théâtre de l'Abbaye où furent joués, depuis vingt ans, tous les chefs-d'œuvre de Bernard Shaw, de Yeats, de J.-M. Synge, de Desmond Fitzgerald. Il y avait, sur la scène, des hommes du peuple, qui jouaient la comédie avec leurs visages, leurs corps, leurs vêtements de tous les jours. L'un surtout m'étonnait. Il représentait un paysan des environs de Killarney, une sorte de cul-terreux à la Cladel, vu à travers un rideau de pluie. Je n'oublierai jamais cet acteur-là. Il était, sans effort, la force et l'ingénuité agricoles. Et il avait un vrai visage d'homme. Si je le voyais maintenant dans une foule, je le reconnaîtrais tout de suite. Mais je ne le verrai plus jamais, car il fut assassiné, un soir, par les glorieux sbires de M. Lloyd George...

Il avait, dis-je, un vrai visage et cela, par contraste, me fit penser aux acteurs sans tête de l'« Illustre Compagnie ». Il riait, il pleurait et cela me faisait penser au rire à ressort de M^{lle} Sorel; et cela me faisait penser à la soupe trempée aux larmes du *Père Lebonnard*. Il avait, mon paysan irlandais, une espèce de beauté tantôt végétale et tantôt bovine; et cela me faisait penser aux élégances de ces messieurs et dames, qui ne connaissent point de milieu entre le *decorum* du concierge de haut style et les grâces du dentiste argentin. Il parlait, il parlait vraiment; et cela me faisait penser à ce trombone barbu qui s'appelle : monsieur Albert Lambert fils. Il portait des vêtements qui sentaient les embruns et l'air de la montagne; et cela me faisait penser aux défroques poudreuses que l'on ne voit plus aujourd'hui que dans les calcadés d'étudiants et les drames de Victor Hugo. Je pensais à ces choses et je me demandais pourquoi la République française ne traiterait pas ses acteurs de la même manière que la République irlandaise.

§

Je disais cela, un jour, à l'un de nos faiseurs de gloire. L'éminent confrère m'écouta jusqu'au bout : « Enfin, me dit-il, vous croyez au salut par le coup de balai? Cela vous passera... »

Eh bien ! non, cela ne me passera pas. Il se trouve des gens à qui cela ne passe jamais. Je prie les dieux de m'ôter la vie, avant que je touche la vieillesse, si, pour prix de ma longévité, je dois un jour prendre le parti des vieillards contre la jeunesse. En attendant, je crois, avec beaucoup d'excellents esprits, qu'il faut agir sans retard. Faire maison nette rue de Richelieu, voilà ce qui presse le plus.

Il faut avoir le courage de dire que notre « Théâtre National » est la risée du monde. La vanité, la nullité et la morosité de tous ces acteurs fonctionnaires, de tous ces comédiens préfets ne serait encore rien, si notre orgueil n'avait à souffrir de leur décrépitude. Cette cohorte de vétérans, de ballonnés, de flasques, de gibbeux, de racornis et de poussifs forme un ensemble si tristement célèbre que les plus coriaces « amis de la maison » commencent à voir mollir leur attachement. Nous voyons des tragédiens, qui furent glorieux, s'en retourner à l'état liquide, et, sous le microscope de spécialistes consternés, ces protoplasmés dramatiques flottent dans le jus incolore des tragédies à la Campistron. De pauvres vieux, bien sûr ! et qui vivent l'instant douloureux de leur vie. Ils sont là, sur cette scène qui les porta jeunes et beaux, occupés à piétiner de leurs pieds goutteux leur propre souvenir. Et ils n'ont pas le courage de s'en aller. Est-ce que la pitié de qui les maintient dans leurs emplois ne s'exercerait pas bien mieux en les empêchant de se bafouer eux-mêmes et d'humilier, par surcroît, l'art de leur pays ? Les barbons, une fois congédiés, il conviendrait de s'occuper des jeunes. J'entends qu'il faudrait trier, pour ce coup, et scrupuleusement, les bons acteurs — il y en a — parmi la gent nombreuse des cabots. Oui, certes, il y a de bons acteurs aux Français. Ce sont, en principe, ceux qui jouent le moins souvent. La tradition de l'endroit veut, en effet, que les filles aient atteint l'âge canonique et que les garçons aient perdu leur dernier cheveu avant qu'il leur soit permis de se montrer aux spectateurs sous le vertugadin de Célimène et sous la catogan de Chérubin.

Le merveilleux, justement, est qu'il se trouve encore à Paris des comédiens doués et expérimentés (1), qui renoncent aux succès et aux profits des boulevards, pour attendre, dans les couloirs d'un véritable ministère, leur avancement à l'ancienneté ;

(1) Par exemple M. Léon Bernard.

qui donc osait prétendre que le désintéressement n'est point la vertu des acteurs ? Sans parler de M. Edouard de Max, ce noble artiste, dont la présence en ces lieux disgraciés est un perpétuel sacrifice, il est constant que plus d'un comédien des Français trouverait ailleurs, et sans peine, l'emploi de son talent. Je dis bien d'un *comédien*. En vérité, la troupe de comédie est encore passable et compte cinq ou six artistes dignes du passé de la maison. Mais les tragédiens ! les tragédiens à part entière et à mâchoires dégarnies ? Les tragédiens qu'il faudra bientôt relever, en les prenant sous les aisselles, après les scènes d'amour ; les tragédiens du style Fenoux et du genre Ravet qui vivent dans les temples augustes de l'antiquité ainsi que des gendarmes dans leurs casernes ! Va-t-on licencier leurs légions ? Il est temps, il est grand temps ! quiconque en juge bien qui voyage à l'étranger. Il n'est, à présent, guère de pays où l'on ne s'en amuse à nos dépens. On bafoue dans toutes les langues nos coquettes diplômées et nos jeunes premiers octogénaires ; ces pauvres gens prêtent d'autant plus à rire que nous parlons sans cesse de «rajeunir les cadres ». A Londres, particulièrement, on ne nous épargne guère ; et Londres, qui élève, au cœur de la Cité, des statues à ses grands comédiens, a bien le droit de rire comme il fait. Londres rit, Berlin, Rome, Barcelone — et Chicago même, pour n'en pas dire plus — se moquent de nous.

Il est assez fâcheux que la presse et la critique ne disent point sur ces choses la vérité. Quelques journaux l'ont fait et s'en trouvent bien. Un des articles qu'il faut signaler, c'est celui que publia, dans *Bonsoir* (1), un jeune écrivain, M. Marcel Achard (qui sera vraisemblablement l'un de nos plus cruels satiriques), sous le titre : *L'orgueil d'être mauvais*. M. Marcel Achard écrit un dialogue où MM. Fenoux, Mayer, Georges Berr font juge de leur glorieuse inaptitude M. Raphaël Duflos, « le plus mauvais comédien de l'époque ». Et M. Duflos se grattant le crâne et la narine répond : « Messieurs, où commence le mauvais comédien, où finit-il ? Je sais où il finit... Quand je disparaîtrai, il faudra des générations pour réunir dans un même homme tous les défauts que j'avais soigneusement accumulés... »

Que chacun s'amuse d'une pareille charge et que même on la puisse trouver de moyen goût, n'est-ce point le signe que ces

(1) 24 août.

messieurs et ces dames ont lassé la patience de tous ? Il paraît que ce Raphaël Duflos a joué, dernièrement, le *Misanthrope* de manière à scandaliser les habitués de l'endroit, et pourtant... On m'assure qu'il parut sous les rubans verts avec un visage encadré d'une barbe en forme d'artichaut. Il en est bien capable. Aussi bien le verbe valait le poil, et l'*Alceste* de M. Duflos fut en son genre mémorable. Le *Tartufe* de M. Silvain ne tiendra, certes, pas une moindre place dans la mémoire des amis de Molière.

Je répète que tout cela ne serait rien si la Comédie-Française ne passait au regard de l'étranger pour une espèce d'institution. Pour l'homme au complet gris, qui nous arrive par les paquebots et les grands express, le théâtre national doit être le meilleur théâtre de la nation. Cela est vrai chez eux. Il faudrait leur expliquer que ceci ne peut pas être vrai chez nous. Et, du reste, pourquoi n'est-ce point vrai ici comme ailleurs ? Pourquoi la troupe maigrement payée du Théâtre Français réunit-elle principalement les plus médiocres comédiens de l'époque ? On nous dit que c'est la faute à la politique. Les politiciens ont bon dos. Pour deux ou trois vieilles bayadères nourries dans les harems des pachas de la troisième république, que de cabotes, que de petites sottes ! Pour un acteur d'antichambre, imposé entre deux distributions de rubans, que de brichanteaux ne doivent, en bonne justice, leur fortune qu'à la médiocrité de leurs moyens. Cessons de croire au machiavélisme des sots, des tenaces, des respectueux. En vérité, leur avènement est la conséquence d'une loi naturelle. Nous voudrions précisément qu'un ministre des Beaux-Arts trouvât l'énergie qu'il faut pour contrarier cette loi. Il est mort depuis deux mille ans le Grec qui nous apprit que la société — ce qu'on nomme à présent la civilisation — est faite de vertu, c'est-à-dire de force. Je conviens qu'il en faut une grande ici. Il s'agit de vaincre la routine. A vous, M. Léon Bérard ! Et ce ne sera pas une petite chose que de troubler le ron-ron de tous les matous de Paris.

MEMENTO. — J'avais, dans mon dernier article, écrit : « Si l'on songe à la douloureuse condition où sont en ce moment réduits des centaines d'écrivains, si l'on songe que pour les artistes dont les pères ne possèdent pas de coffres-forts, il n'est plus aujourd'hui ni brasseries nocturnes, ni phalanstères, ni pension Laveur..... Un jeune écrivain, M. Arbellot de Vacqueur, m'écrit :

La pension Laveur tient bon, toujours grâce à la vigilance de la famille Castellan, successeurs héréditaires.

Aujourd'hui étudiants, avocats, journalistes, jeunes gens du quartier se retrouvent aux heures des repas aux places qu'occupèrent autrefois les Victor Hugo et les Gambetta, etc., etc... et je vous assure que la conversation ne languit pas.

Il n'y a donc peut-être plus aujourd'hui de « brasseries nocturnes », de « phalanstères », mais il y a toujours la *Pension Laveur*, qui vit et ne demande qu'à vivre, tant qu'il y aura des Castellan et des étudiants dans Paris. E. ARBELLOT DE VACQUEUR.

HENRI BÉRAUD.

HISTOIRE

Duc de la Salle de Rochemaure : *Gerbert, Silvestre II*. Rome, Imprimerie Editrice Romana; Paris, Emile-Paul.

L'important ouvrage du duc de La Salle de Rochemaure sur **Gerbert, Silvestre II**, imprimé à la veille de la Guerre, fut, comme maints autres ouvrages, retardé dans sa publication par les événements. Ce retard, dans le cas présent, n'a qu'un inconvénient relatif, car un sujet comme celui-ci n'est pas de ceux qui se renouvellent tous les jours, et je ne sache pas que quelque autre ouvrage sur Gerbert soit venu depuis apporter des éléments inédits, ce qui pourrait, d'ailleurs, être malaisé, celui-ci, sauf nouvelles découvertes plus ou moins possibles de l'érudition, paraissant définitif à ce jour.

Entre autres travaux utilisés (et l'on a l'impression que tous les documents qu'on peut couramment ou spécialement connaître se trouvent ici recueillis), M. de La Salle de Rochemaure a pu s'aider de la classification chronologique des lettres de Gerbert par M. Havet, ce travail si précieux, qui n'a d'égal que celui de M. Boubnow en Russie. C'est grâce à un tel labeur que la biographie exacte de Gerbert est devenue possible et que M. de La Salle de Rochemaure a pu l'écrire. Les lettres de Gerbert, dépourvues de dates, avaient jusqu'ici été utilisées sans aucun ordre. L'ancien travail d'Olléris est très défectueux. « Chaque biographe les classait à sa fantaisie, appliquant à tel événement une lettre motivée par tel autre, supposant adressée à un personnage une épître qui, envoyée à un autre, prend une signification toute différente. » Et l'auteur conclut :

Ces travaux d'une importance capitale ont éclairé d'un jour tout nouveau la figure de Gerbert, détruit irrémisiblement telle opinion admise,

ayant acquis force de fait historique, et rendu indiscutable telle autre que les historiographes les plus avertis n'osaient que formuler timidement à l'état d'hypothèse (1).

Cette étude présente donc un Gerbert nouveau.

On pourra, d'après ces pages, laborieuses sous leur forme aisée, se faire une idée sans doute aussi approchée que possible de ce personnage quasi-légerendaire, qui nous était parvenu deux fois énigmatique, à cause des légendes formées sur lui et à cause de sa propre complexité. Les légendes (à commencer par celle de la fuite clandestine et peu honorable en Espagne), les légendes sont détruites, et c'est beaucoup, et il en faut louer la critique de l'auteur. Toutefois, par ailleurs, les complexités où s'enveloppe la réalité du caractère, et qui sont une part de cette réalité, semblent expliquées un peu en style de panégyrique. Le panégyrique veut trouver tout bien. Or, on ne demandait pas trop, peut-être, que l'investigation savante, au lieu d'être purement analytique, s'embarassât, comme elle le fait plus ou moins ici, de préoccupations élogieuses, morales, grâce auxquelles Gerbert se trouve, semble-t-il, çà et là, simplifié à bon compte. Mais, dira-t-on, nul historien ne peut se prendre d'intérêt pour le mensonge, c'est-à-dire pour du pur non-être. Là où il n'y a *rien*, le Diable, père de ce *rien*, retrouve ses droits, et l'historien honnête homme perd les siens ! Le parti pris d'« éloge », ici, dénote seulement la croyance, la certitude que Gerbert, ce Gerbert qu'on nous rendit suspect, ne fut pas une âme fautive ; qu'il fut, au contraire, une âme vraie, sincère, et d'une grandeur démontrable. Cette démonstration, l'auteur a voulu l'accomplir : but sympathique ; on croit cependant à quelque idéalisation involontaire, qui n'a pas empêché, je me hâte de le dire, une forte proportion nouvelle de réalité d'entrer dans cet ouvrage. Mais, après tout, quand bien même Gerbert n'aurait pas été aussi parfaitement louable que le pense son nouveau biographe ? Eh bien ! je le déclare pour ma part : du point de vue de l'art historique, il ne m'intéresserait pas moins !

L'imagination historique conserve un souvenir spécial et vivide de ce moine, inquiet de génie et de souplesse en un siècle de fer et de ténèbres ; né gardeur de troupeaux dans un coin

(1) Par exemple en ce qui concerne une prétendue condamnation de Gerbert par le Saint-Siège relativement à son élection à l'archevêché de Reims.

perdu d'Auvergne ; recueilli, comme enfant prodige, par la Sainte Mère Eglise, sauvé, élevé, instruit par elle. L'imagination historique le suit, au sortir de l'abbaye natale, jusque sur les confins des Maures d'Espagne, où, greffé sur la science arabe, son savoir s'épanouit en floraison géométriquement luxuriante ; où, mise au contact probable de l'Islam infidèle, sa personnalité prend cet air d'exotisme lointain, propice aux légendes plus ou moins démoniaques dont le Moyen-Age ne s'est point privé. Elle l'accompagne ensuite, cette imagination historique, dans la Rome du x^e siècle, lamentable amas de donjons et de chaumières parmi des terrains vagues jonchés de grandes ruines, avec le Palais du Latran où la Papauté végète dans les solitudes du Cœlius, et l'ébauche de ville nouvelle dans le Champ-de-Mars, au pied et comme aux genoux de Saint-Pierre sur le Vatican. Elle voit le Moine savant éblouissant le Pape ignorant ; et comment l'Empereur le prend des mains du Pontife, ce Moine prestigieux, pour faire de lui le précepteur de son fils, le futur Othon II, qui, monté sur le trône, s'attache, par un indissoluble lien féodal, le Religieux français, libre de tout lien pareil dans son propre pays ; et comment cette circonstance curieuse, quoique parfaitement régulière dans le cas de Gerbert (du moins on le suppose), est la circonstance génératrice de la carrière de celui-ci, placé, comme protégé des Othons, après d'irréremédiables déboires en France au sujet du siège de Reims, sur le trône archiépiscopal de Ravenne, et finalement dans la chaire même de Saint-Pierre.

Une idée tout à fait impropre, anachronique, serait de raconter cette carrière en se mettant au point de vue de la nationalité, alors que la nationalité n'existait, comme fait, qu'à peine, et, comme doctrine, point du tout. M. de la Salle de Rochemaure a soigneusement indiqué, sous ce rapport, la couleur des temps. Après des précisions sur la condition initiale de la personne de Gerbert comme sujet-né de l'abbé d'Aurillac, l'auteur ajoute :

Le froc bénédictin, que portait l'ancien pâtre de Belliac, l'avait affranchi de toute obligation native, mais son Abbaye de Bobbio, qu'il tenait d'Othon II en fief direct, avait fait de lui un vassal de l'Empire... Par sa mentalité autant que par son origine, Gerbert appartenait bien à ce peuple Aquitain, « à l'esprit clair et subtil », qui confondait dans sa défiance un peu dédaigneuse les peuples d'outre-Loire, Francs, Belges et Teutons. Tout naturellement, Gerbert, installé à Reims, parle des

« Barbares » au milieu desquels il vit, s'estimant, lui, Gallo-Romain Aquitain, aussi étranger aux Francs de Lothaire et Hugues Capet qu'aux Lorrains et aux Germains d'Othon de Saxe. Il ne faut pas perdre de vue cette mentalité ancrée chez lui, si on veut comprendre et juger équitablement sa conduite politique...

Son seul serment féodal était donc en Allemagne (si toutefois nous avons bien suivi les recherches de l'auteur, et si celles-ci sont complètes, notamment en ce qui concerne la situation de Gerbert vis-à-vis de Hugues Capet, comme archevêque de Reims et comme détenteur du privilège de Grand Chancelier de la Couronne).

Mais il n'en eut pas moins un rôle important lors de la substitution de la dynastie capétienne à la dynastie carlovingienne. Par son influence sur Adalbéron, archevêque de Reims, dont il écrivit le discours décisif, prononcé à l'assemblée de Senlis, il fut assurément pour beaucoup dans l'élection de Hugues Capet. Cependant, s'il avait, lui, Gallo-Romain, à l'égard de la France septentrionale des Capétiens, les idées plus haut exprimées par l'auteur, pourquoi donc ce zèle ? Une thèse, que M. de La Salle de Rochemaure rapporte sans l'endosser ni la discuter, est celle-ci : Hugues Capet devait être pour l'Empereur d'Allemagne Othon II un roi de France moins gênant que ne l'aurait été Charles de Lorraine (le collatéral carlovingien à qui revenait de droit le trône à la mort de Louis-le-Fainéant). Le Carlovingien aurait continué à revendiquer la Lorraine et fait la guerre. Hugues Capet, trop faible à ses débuts, n'y pouvait songer. En faisant écarter de la succession carlovingienne Charles de Lorraine, Gerbert agissait donc en bon feudataire des Othons. C'est ce qui a fait dire à G. Monod : « Hugues Capet est monté sur le trône avec l'appui des Allemands, et le prix de leur alliance a été l'abandon de toute revendication sur la Lorraine. » Il est bon de rappeler ici que les Ducs de France et Hugues Capet, leur descendant, n'en avaient pas moins toujours lutté contre les invasions allemandes, encore que le caractère « national » de ces princes leur soit surtout venu de la résistance contre les Northmanns (1). La transaction (assez forcée) de Hugues Capet avec l'Empire germanique, et par suite le rôle de Gerbert en ceci, ne sauraient

(1) Lorsque le Duc de Chartres, en 1870, prit le nom de Robert Lefort (Robert le Fort), ce fut cette tradition qu'il se trouva rappeler.

être envisagés, du reste, en aucune manière, de notre point de vue moderne. Il y a mille ans de cela, et la constitution d'un pouvoir efficace au milieu de l'anarchie carlovingienne était alors une considération beaucoup plus importante que la conquête de la Lorraine. Enfin, bien qu'il n'y eût pas encore une chrétienté qui fit de l'Europe, comme un peu plus tard, une République chrétienne, l'influence de l'Eglise était grande, et une certaine universalisation politique procurée par la Foi eût enlevé aux querelles nationales, si tant est qu'il eût pu y en avoir déjà, l'ivresse souvent stupide et inique de leur ferment local. C'est d'ailleurs (ce point de vue de la Foi) ce qui fait précisément que l'on ne goûte pas beaucoup ces paroles par lesquelles Gerbert termine la lettre, adressée au Pape Jean XIV, où il demande secours au Pontife dans ses difficultés de l'Abbaye de Bobbio : « Autrement (si vous ne me secourez point), ne vous étonnez pas que je m'attache au parti où règne principalement la loi humaine et non la loi divine. Car l'humanité a la première place dans les choses d'action, la Divinité dans les choses de spéculation. Il en arrivera ainsi par pusillanimité, si votre magnanimité m'abandonne. » On n'aime pas beaucoup le son de ces paroles. « Pusillanimité », dit-il. Ailleurs, on pourrait dire : « souplesse », souplesse extrême de conduite. Gerbert, qui menaçait le pape de manquer de Foi et qui était avec cela fort souple, Gerbert ne fut pas un homme tout d'une pièce ; et même son biographe, tournant cette dernière caractéristique en vertu intellectuelle, l'en loue à voix un peu haute : « En un temps qui ignorait les divergences de convictions religieuses, il fut un des rares privilégiés qui put se rendre compte qu'il n'existe pas dans l'humanité qu'un seul et unique concept des plus graves problèmes. Il était assoupli, déjà prêt aux difficultés du rôle politique et social qu'il serait appelé à jouer. »

C'est ce que fit bien paraître, effectivement, sa conduite au milieu des désordres qui éclatèrent dans l'Eglise de Reims, lorsque la mort de son métropolitain Adalbéron eut ouvert une succession difficile. J'ai lu d'un trait ces pages, véritable chronique du Haut Moyen Age, sombre et violente, pleine de terreur et de trahisons ; et je dirai franchement que le rôle joué par Gerbert dans tout cela ne m'a pas laissé une impression très favorable. On conçoit qu'il se soit avec dépit vu, par l'ingratitude d'ailleurs

impolitique de Hugues Capet, frustré de l'héritage d'Adalbéron, son bienfaiteur et son ami, qui l'avait désigné par testament. Mais son rôle à l'égard d'Arnoul-le-Carlovingien, nommé à la place de Gerbert, reste douteux. D'une part, poussa-t-il astucieusement au parjure, afin de le perdre, ce supplantateur détesté (qui, malgré ses serments, dès qu'il fut dans la place, avait trahi Hugues Capet au profit du prétendant Charles de Lorraine, son parent) ? Pensa-t-il, d'autre part, se montrer agréable à son suzerain germanique, peut-être inquiet maintenant du pouvoir grandissant de la nouvelle race royale, — Hugues Capet, par l'accession de son fils Robert à la Couronne, venait, malgré l'opposition des seigneurs, de fonder le principe d'hérédité, — en favorisant Charles de Lorraine, alors en guerre avec Hugues Capet, et devenu maître de Reims par la défection d'Arnoul ? Ce qui est certain, c'est que Gerbert, à ce moment-là, se rallia à la cause carlovingienne. Et lorsqu'il eut fait retour à la cause capétienne, à laquelle il devait des réparations et des gages, comment se défendre, en effet, de tout soupçon envers lui, lorsque ses ennemis nous montrent sa main dans la succession d'intrigues, de parjures et de trahisons qui livrèrent à Hugues Capet les deux derniers Carlovingiens ? Je ne sais, mais j'ai entrevu, là, un véritable caractère de ces temps.

J'arrêterai ici l'analyse de cet ouvrage considérable, me contentant d'avoir démêlé un point où la réalité historique du personnage de Gerbert paraît se montrer à nu. On se sent, ici, sur le vrai sol du Haut Moyen Age, sur la fruste dalle romane où posèrent ces pas furtifs ou brutaux d'hommes rusés ou violents allant à leurs œuvres ténébreuses. J'ai parlé plus haut de « complexités » malaisément simplifiables par la vertu plus ou moins synthétisante du panégyrique : voilà une de ces complexités, une de ces authentiques complexités de la destinée de Gerbert en un siècle d'ombre et d'airain !

L'histoire de son passage sur le siège archiépiscopal de Reims n'est que le récit de ses difficultés et de ses déboires, Rome n'ayant point ratifié l'œuvre du Concile trop gallican de Saint-Basles. Evincé de son archevêché, il se retira, on le sait, en Allemagne auprès d'Othon III, et refusa sagement de se prêter à un schisme, écrivant à la reine Adélaïde, veuve de Hugues Capet, ces paroles si honorables pour sa mémoire : « Plutôt que de voir l'E-

glise déchirée par des schismes, je verserai, s'il le faut, tout mon sang, pour en défendre l'unité. » Et puis, il avait Othon III ; mais il ne l'eût pas eu, que son amour de l'Eglise eût été le même ; rien, sur ce point, ne permet de dire le contraire, et il ne faut pas abuser de l'argument tiré de la « pusillanimité » de Bobbio.

Pour le surplus, l'auteur, dans le passage de la lettre d'Adélaïde que nous connaissons par la réponse de Gerbert, s'est abstenu de commenter les expressions, « acerbes » se plaint Gerbert, qui témoignent du mécontentement causé par le départ volontaire de celui-ci, le ton étant celui que l'on peut prendre en présence d'une défection. Gerbert, dans cette épître, — à part le beau passage sur son horreur du schisme, — se montre surtout politique, et trop politique, il me semble. Il insiste avec trop d'adresse sur l'affection d'Othon III, auprès de qui il s'était réfugié, pour le roi Robert. Ce qu'on démêle surtout, c'est qu'il fait de son mieux pour apaiser des susceptibilités légitimes. Diplomatiquement, il annonce pour bientôt sa propre visite (car il n'est point parti définitivement, qu'on se rassure!) — quand le synode de Rome l'aura justifié, lui, Gerbert, appuyé en ceci par l'Empereur (trait final d'un habile homme qui sent sa force et la fait sentir).

Les dernières parties, sur lesquelles le manque de place ne nous permet pas d'insister, contiennent l'histoire de Gerbert comme archevêque de Ravenne et comme pape. On sait que son accession au siège de Ravenne (où il ne fit que passer) et son élévation au trône de saint Pierre furent dues à la protection d'Othon III. Cette histoire d'un pontificat remarquable, mais de trop courte durée (trois ans à peine) est écrite avec d'intéressants détails sur la bonne administration de Gerbert, sur ses difficultés locales (Rome étant le terrible municipe qui devait chasser Innocent III), sur le couronnement d'Etienne I^{er} comme roi de Hongrie, sur la date fatidique de l'An Mille (pure légende), enfin sur les grandioses conceptions politiques de l'ancien petit pâtre arverne devenu Silvestre II. Il voulait réunir et combiner dans Rome le pouvoir pontifical et le pouvoir impérial. L'Empire romain eût été restauré dans les données du Christianisme.

Le duc de La Salle de Rochemaure a raison d'appeler Gerbert un homme extraordinaire. Savant génial pour son temps, poli-

tique plein « d'industrie » avec son coup d'œil sur les destinées capétiennes, il lui aura manqué d'être supérieur par le caractère à ses contemporains comme il le leur fut par l'esprit. Cet esprit est de la lignée de Goethe, de Cuvier. La flamme de l'Apôtre est absente. Cette biographie lui prête, un peu gratuitement, l'ardeur et la générosité des sentiments; et l'appréciation des actes, rapportés cependant avec un savoir historique des plus consciencieux, semble parfois en souffrir. Ça et là, on sent que l'auteur aurait dû céder davantage à la tentation d'être strict.

Mais aussi Gerbert vécut en un siècle terrible.

EDMOND BARTHÉLEMY.

QUESTIONS JURIDIQUES

Flagrant délit. — Droit de défense. — Inculpé et prévenu. — Propriété littéraire et artistique. — Indivisibilité d'une œuvre faite en collaboration. — Droits des héritiers. — Forme des arrêts. — Droit des gens. — Droit assyrien.

La procédure de **flagrant délit** a été introduite dans notre instruction criminelle par la loi du 20 mai 1863.

Elle s'applique à des délits jugés assez graves pour nécessiter l'arrestation de l'inculpé et dont la réalité, évidente, rend une information inutile. Elle réalise une économie de détention préventive et de procédure.

Mis sous mandat de dépôt par le procureur de la République, l'inculpé est traduit sur-le-champ à l'audience du tribunal ou, s'il n'y a pas d'audience, cité pour une audience qui doit avoir lieu le lendemain.

Si l'inculpé le demande, dit l'art. 4, *le tribunal lui accorde un délai de trois jours au moins pour préparer sa défense.*

La loi du 23 juin 1921 remplace cet art. 4 par les dispositions suivantes :

Le président devra avertir l'inculpé qu'il a le droit de réclamer un délai pour préparer sa défense.

Si l'inculpé use de cette faculté, le tribunal lui accordera un délai de trois jours au moins.

Mention de l'avis donné par le président et de la réponse du prévenu sera faite dans le jugement.

Les dispositions du présent article sont prescrites à peine de nullité de jugement.

§

Pourquoi *inculpé* dans les § 1 et 2 de cet article et *prévenu* au § troisième ?

Simple désir d'éviter la répétition. Ainsi un procès-verbal de gendarmerie, qui relate le vol d'une poule, dira « poule » la première fois et puis « cette volaille » ou « le gallinacé »...

Inculpé et prévenu sont synonymes, et c'est en vain qu'on essaierait de les différencier en déclarant qu'inculpé s'entend de l'individu soupçonné, prévenu de l'individu poursuivi, ou bien que l'inculpé se métamorphose en prévenu lorsque, du cabinet d'instruction, il passe devant le tribunal.

Inculpé, dit-on aussi, s'applique au délinquant poursuivi en citation directe avant que la citation lui ait été délivrée ; la délivrance de la citation lui donne la qualité de *prévenu*.

Ces explications peuvent trouver de l'appui dans certains textes pris isolément. Mais aucun ne s'accorde avec l'ensemble de notre législation criminelle.

Le Code d'Instr. crim. de 1808 dit toujours *prévenu*, sauf dans les articles 128, 129, 133.

Et c'est sans raison qu'*inculpé* se substitue là au terme habituel, le rapprochement des trois articles l'indique bien. Les trois cas qu'ils visent ne se ressemblent pas et ils ne s'opposent pas aux articles qui les avoisinent.

Cependant, la loi du 17 juillet 1856, qui les a abrogés et remplacés, conserve ce terme dans le texte de remplacement. Et cette transplantation l'aura comme enraciné dans la procédure criminelle. Laissez-leur prendre trois pieds chez vous... Il va s'y développer de telle façon qu'il chassera le terme ancien.

Dans les art. 113 à 126 du Code d'Instr. crim., la loi du 14 juillet 1865 sur la liberté provisoire trouvait toujours *prévenu*. Elle met, à deux exceptions près, *inculpé*.

La loi du 20 mai 1863 sur les flagrants délits emploie toujours *inculpé*. De même l'importante loi du 8 décembre 1897, sur l'instruction préalable.

Sous différentes formes : *enculpé*, *encuppé*, *encoulpez*, le mot est fréquent (m'apprend Littré) dans la littérature moyenâgeuse. Mais d'où vient-il en tant que terme juridique ? Droit romain ou droit canon ? De qui le criminaliste de 1808, quand il l'introduit par mégarde dans les art. 128, 129 et 133, l'avait-il reçu ?

Inculpation n'est pas non plus de sa langue. Il dit, rarement d'ailleurs, *prévention*. Mais on lit *inculpation* dans la loi du 8 décembre 1897.

Notre ancienne procédure ignore aussi bien l'inculpé que le prévenu, désignation que je trouve (toujours avec l'aide de Littré) pour la première fois dans Voltaire. Elle ne connaît que des *accusés*...

En fait, un regard jeté du point de vue sémantique sur ce problème de terminologie montre l'adoucissement par grandes étapes de l'esprit qui a présidé à la législation pénale.

Autrefois, tout individu auquel dame Justice s'adresse est, dès la première minute, un *accusé*. Le législateur impérial réserve ce grave mot pour l'individu traduit en cour d'assises et dont la culpabilité se trouve déjà affirmée par la chambre d'accusation. Tout autre est dit *prévenu*. Cependant cette seconde expression, scrupuleuse par rapport à la première, le législateur, cinquante ans plus tard, la juge excessive. Elle lui paraît impliquer, sinon qu'il tient le justiciable pour coupable, du moins la présomption que son cas nécessitera une poursuite. D'où l'usage du mot *inculpé*, qui n'est que l'*individu soupçonné*, tandis que le *prévenu* sera l'*individu poursuivi comme présumé coupable* d'un fait qualifié délit, l'*accusé* étant l'*individu poursuivi comme présumé coupable d'un fait qualifié crime*. Telle est la définition inscrite dans l'art. 126 du décret du 20 mai 1903.

Mais cette définition à l'usage des gendarmes (le décret de 1903 se rapporte à l'organisation de la gendarmerie) ne répond pas à la réalité, car, dès 1863, ce terme de *prévenu* a commencé de choquer la délicatesse du législateur. Il ne s'en servira point, sauf quand le souci de l'élégance stylistique l'engagera à dire « volaille » au lieu de « poule » ... comme c'est le cas dans le § 3 de l'art. 4 de la loi du 23 juin dernier.

§

Dans le *Mercure* du 1^{er} avril 1920 j'examinais des décisions intervenues en matière de **propriété littéraire et artistique** et qui poussent aux extrêmes conséquences le principe de *l'indivisibilité d'une œuvre faite en collaboration*. L'une de ces décisions, rendue le 27 mai 1919 par le Tribunal de la Seine, s'applique à certains opéras de Donizetti. Elle aboutit à reconnaître aux héritiers du musicien, lequel est mort en 1848, le

privilege de percevoir des droits d'auteur, quant à ces opéras — dont *la Favorite*, *la Fille du Régiment* — jusqu'en 1925, parce qu'en 1925 seulement, le droit de jouissance des héritiers des librettistes desdits opéras, lesquels librettistes sont morts en 1875, sera expiré. Je laissais entendre que cette décision, d'ailleurs conforme à une jurisprudence assez nombreuse, était grandement discutable.

La voici réformée par un arrêt de la cour de Paris du 8 juin 1921 (*Gaz. Trib.* du 3 juillet).

Cet arrêt revient à la théorie du premier document que je connaisse en la matière (Paris, 21 juin 1858, *Sirey*, 1859, 2, 113). Il ne conteste pas qu'un opéra soit, au point de vue légal, une œuvre d'une unité absolue, sur laquelle ses différents auteurs, musicien et librettiste, possèdent des droits identiques. Mais il juge que « ces droits ont un caractère exclusivement personnel, en ce sens que la loi n'en subordonne pas la durée à celle de l'œuvre elle-même, mais à l'existence de chacun des auteurs et à la qualité de ses héritiers ». Chacun des collaborateurs possède un droit tout à fait indépendant du droit de l'autre ou des autres collaborateurs ; et comme il le possède à part, il le perçoit à part. L'arrêt rejette ce raisonnement d'école « qu'une œuvre artistique ne peut être pour partie l'objet d'une propriété privée et pour partie être tombée dans le domaine public », raisonnement fondé, dit-il, sur une pure terminologie d'ailleurs étrangère à la loi de 1793) loi applicable en l'espèce), laquelle se borne à reconnaître aux auteurs un droit personnel et viager, transmissible pour une durée limitée à leurs héritiers.

Et après avoir proclamé que l'application des règles de l'indivisibilité, *règles qui sont une pure création de la jurisprudence*, n'est légitime que dans la mesure où elle se trouve inspirée par la nature des choses et justifiée par une nécessité de raison, l'arrêt s'élève contre le système admis par le jugement, *système qui assure à l'auteur aidé par des collaborateurs une situation plus favorable, quant à la durée de ses droits, que celle de l'auteur à qui revient le mérite entier de la création artistique*.

Les droits d'auteur des héritiers Donizetti, nés sous l'empire de la loi des 19-24 juillet 1793, avaient une durée de dix ans à partir de la mort du musicien. Ils ont donc pris fin en 1858.

L'arrêt déboute les héritiers tant à l'égard de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques qu'à l'égard des directeurs de l'Opéra et de l'Opéra-Comique, et les condamne aux dépens.

Ce revirement de jurisprudence satisfera ceux pour qui le droit n'est pas une manière de géométrie dans l'espace. Leurs adversaires trouveront une protestation, qu'ils pourront juger savante, dans le numéro susdit de la *Gaz. Trib.*, signée de M. Gaston Courtois.

§

Il serait difficile de résumer, tant elle est substantielle et concise, la circulaire du premier Président de la Cour de cassation que reproduit la *Gazette du Palais* du 29 juin. C'est un modèle de ce style juridique dont les qualités, au Code civil, enchantaient Stendhal et qui exige, en effet, plus qu'aucun autre, beaucoup plus qu'aucun autre la clarté, la simplicité, — et même la nudité — la brièveté, la précision, et des termes d'une propriété absolue. Elle s'adresse aux présidents des Cours d'appel et vise la **Forme des arrêts**, mais les magistrats de première instance et leurs jugements peuvent en faire leur profit. Elle est en trois petits chapitres. Le premier se rapporte à la *désignation des parties en cause*. Il y est question, textes en main, des qualifications nobiliaires ou féodales, des titres et grades ; des expressions « monsieur, madame, mademoiselle » défectueuses ; de celles « le sieur, la dame, la demoiselle » recommandées ; du nom patronymique ou de famille ; de la particule *de* ou *du*. Le second, d'un gros intérêt pratique, rappelle l'obligation, pour le juge, de donner des *motifs* sur chaque chef du dispositif des conclusions, notamment en cas de condamnation à dommages-intérêts. La troisième s'occupe du *style des décisions judiciaires*. Beaucoup d'arrêts — dit M. le premier Président Sarrut :

contiennent des expressions, des tournures de phrases surannées, incorrectes, qu'il suffira, sans doute, de signaler pour qu'elles ne soient plus usitées, telles que : « partie avisagée, partie recherchée dans l'instance, conclusions responsives, documents susvantés, conclusions responsives, frais frustrés, appellation, jugement appelé, jugement choqué d'appel, jugement assorti de motifs, au fruit de..., objets repostés, l'ensuivi, à meilleur droit, dit à tort l'action, appointe à prouver, diligenter une enquête, à plus suffire, à plus préteadre, tarde à statuer, réserve à statuer jusqu'en définitive, sublève de son obligation, rejette les soutiens, tranche l'appel, prononce aux torts et griefs, adopte les

motifs des premiers juges, ordonne que le jugement sortira son plein et entier effet, déclare une enquête fautive et manquée, déclare satisfaites les obéissances passées en vue de..., avertit une contrainte en condamnation définitive, le défendeur offre la somme de..., pour se mettre plus qu'à devoir, abloque les dépens. »

Enfin, dans le dispositif de beaucoup d'arrêts apparaît un véritable abus de mots. On lit dans les arrêts qui confirment : « dit bien jugé, sans griefs et mal à propos appelé, met l'appellation et ce dont est appel à néant, dit que le jugement entrepris sortira son plein et entier effet, et qu'il sera exécuté selon sa forme et teneur » ; et dans les arrêts qui réforment : « dit qu'il a été mal jugé, bien appelé, reçoit l'appel interjeté, réforme en conséquence le jugement entrepris, statuant à nouveau, faisant ce que les premiers juges auraient dû faire, décharge l'appelant des condamnations prononcées et des dispositions qui lui font grief ». Pourquoi le dispositif de l'arrêt n'est-il pas réduit à de brèves formules : « confirme » alors qu'il n'est apporté aucun changement au dispositif du jugement ; « réforme le jugement, en conséquence décide... » L'emploi de termes archaïques, impropres, surabondants ne peut qu'affaiblir l'autorité d'une décision de justice.

§

La compétence de M. A. Mérignhac, professeur à l'Université de Toulouse, en droit international public, n'est pas ignorée. La liste des ouvrages de son collaborateur, M. Lemonon, avocat à la Cour de Paris, indique un spécialiste de la politique et de la sociologie étrangère. Tous deux ont suivi, depuis les débuts, les travaux de La Haye et leur ont consacré des études. Un sujet comme **Le Droit des Gens et la Guerre de 1914-1918** ne pouvait être en meilleures mains. Ils l'ont traité en juristes, et ce n'est point leur faute si les deux énormes tomes qu'ils lui consacrent (Librairie du Recueil Sirey) ressemblent moins, sept pages sur dix, à un traité juridique qu'à un rapport médico-légal. Le droit des gens a été pendant quatre ans, en effet, comme lardé de coups de couteau par les brutes que nous eûmes à combattre. L'étudier, c'était compter les blessures sur ce corps qui n'est qu'une plaie, fixer leur position, mesurer leur profondeur et noter leurs conséquences. MM. Mérignhac et Lemonon ne l'ont pas fait sans mettre en lumière le criminel.

Même quand on est saturé de renseignements sur la férocité et sur la fourberie boches, on apprend encore à la lecture de ce livre. Pour ma part je ne m'étais pas bien rendu compte à quel point les Allemands n'ont cessé, parmi leur assassinat, d'affirmer

à eux-mêmes, aux neutres, à nous, qu'ils observaient scrupuleusement le droit des gens, tandis qu'il était violé constamment à leur préjudice... Mais c'est du point de vue de la victime que nos auteurs se sont placés, et c'est ainsi que leur ouvrage, sans perdre de son intérêt anecdotique et de sa signification psychologique, — étant rempli jusqu'au bord de faits contrôlés et appuyés de références, — est spécialement un livre de droit international, ce qui le distingue des très nombreux ouvrages qui ont traité tel ou tels points de la matière.

Cette victime on la connaissait vaguement, de loin ; elle gagne à être connue de près. Ce sont personnes infiniment respectables que la Déclaration du Congrès de Paris de 1866, celle de Saint-Petersbourg de 1868, le Projet de Déclaration de Bruxelles de 1874, celui de Londres du 26 février 1909, les Conférences de La Haye de 1899 et 1907, celles de Bruxelles de 1864 et 1906. Elles firent tout ce qu'il fallait pour asseoir le droit des gens sur ce principe exprimé par Montesquieu « que les diverses nations doivent se faire dans la paix le plus de bien et dans la guerre le moins de mal qu'il est possible, sans nuire à leurs véritables intérêts ». Et les coutumes qui n'étaient pas entrées dans leur codification, parce qu'il paraissait absurde de supposer qu'elles eussent besoin d'être écrites pour être obéies, restent

le meilleur témoignage

Que nous puissions donner de notre dignité.

Dignité relative, c'est entendu ; mais une dignité relative est préférable à une indignité absolue, et le « droit des gens » à ce « Krieg ist Krieg » qui en constitue la négation frénétique.

L'une et l'autre conceptions sont confrontées, depuis l'ultimatum à la Serbie jusqu'au traité de Versailles, dans les pratiques qui les exprimèrent sur la terre, sur la mer, dans les airs entre les belligérants, à l'égard des combattants, des prisonniers, des blessés, des civils, des neutres et quant aux personnes et quant aux biens. Un avant-propos a analysé la mentalité germanique, cause fatale de la Guerre. Une conclusion scrute l'avenir du droit des gens. Il en a un, en effet, car s'il a été assassiné, il n'a pas été anéanti, et MM. Merignac et Lemonon placent toujours en regard des violations de chaque loi et coutume de la guerre par les Allemands et leurs alliés la conduite uniformément correcte des puissances de l'En-

tente. Il en a un, pourvu qu'on tire du Cataclysme l'enseignement que nos deux juristes, en dépit de leur modération, se voient obligés d'en tirer, à savoir que les *Allemands ne sont pas un peuple comme les autres* et qu'il est devenu impossible de traiter avec eux comme on traite avec les peuples ordinaires. Comment, en effet, s'accorder touchant les lois de la guerre avec une race qui voit un idéal et un enrichissement dans ce qui apparaît au reste du monde comme une abomination et une ruine ?

§

M. T. Scheil, membre de l'Institut, directeur à l'École des Hautes Etudes, publie (Lib. Geuthner, 13, rue Jacob) un **Recueil de lois assyriennes**, premier déchiffrement de trois tablettes issues des fouilles allemandes de Assur, aujourd'hui Qalat Chergat, et qui, paraît-il, constituent de beaucoup la plus importante découverte de législation antique depuis la trouvaille du Code de Hammurabi en 1901-1902.

Le civil occupe peu de place dans la législation d'Assur par rapport au pénal, auquel il se trouve mélangé. L'instruction criminelle tient dans les mots « on lui fera la preuve » ou « on le convaincra ». Les peines pécuniaires ne sont pas rares et « un mois de corvée royale » accompagne la majorité des délits minimes... qui sont loin d'être la majorité. Cependant l'arsenal des peines afflictives est bien garni. Un déplacement de bornes ne vaut rien de moins que l'ablation d'un doigt, 100 coups de bâton et un mois de corvée royale. Qui dénonce une femme adultère à son mari et n'établit pas le fait reçoit le traitement d'Abélard. L'adultère met la femme et son complice à la discrétion du mari, lequel peut les tuer, en flagrant délit (conf. notre article 324), ou fixer leur châtement, étant entendu que, châtiée ou pardonnée, l'amant suivra la condition de la femme. L'assimilation du complice à l'auteur (établie par notre art. 59) est d'ailleurs la constante règle assyrienne. Le pal attend la faiseuse d'anges ; celui qui, en brutalisant une fille ou femme mariée, provoque son avortement, est livré « en remplacement du fruit » au père ou à l'époux. A la prostituée qui porte la tête voilée, cinquante coups de bâton et de l'asphalte sur la tête. Celui qui, voyant une prostituée voilée, la laisse aller, perd son khandjar, son vêtement, voit ses oreilles fendues et subit un mois de corvée royale.

Si une femme dans une rixe un testicule de quelqu'un brise on lui

coupera un doigt, et si le médecin faisant une ligature l'autre testicule aussi est blessé et garde une mutilation ou si dans la rixe elle a brisé encore l'autre testicule ses seins, de part et d'autre, on détruira.

Il y a encore l'épreuve du Dieu Fleuve et quelques autres. D'après M. Scheil la comparaison des tablettes d'Assur au Code de Hammurabi est toute à l'honneur de la société babylonienne de l'an 2100 et pas flatteuse pour la société assyrienne de 1400-1200 avant J.-C.

MARCEL COULON.

SOCIÉTÉ DES NATIONS

Les Limites de la Compétence entre la Société des Nations et le Conseil Suprême. (A propos de l'Affaire d'Albanie.) — Quelle que soit l'opinion qu'on puisse avoir au sujet de la Société des Nations en tant qu'institution internationale, un fait est désormais acquis que les différends entre Etats revêtent de plus en plus la forme de litiges juridiques.

Sans doute, la politique joue encore un rôle prépondérant, mais on n'ose plus l'énoncer ouvertement, on allègue des considérations juridiques, on invoque des principes et des règles préétablies, et c'est peut-être là le progrès le plus considérable qui s'est accompli dans les rapports entre nations. C'est en effet de la loi internationale et de sa haute autorité morale que tous les Etats désormais se réclament, soit pour justifier leurs actes, soit pour solliciter sa protection. Des publicistes éminents ont maintes fois critiqué l'œuvre du Conseil suprême et la dualité des pouvoirs existant entre lui et la Société des Nations. Toutefois, il est certain que, grâce au Conseil suprême et à la Conférence de la Paix, on a pu obtenir l'accord des volontés des parties, prélude indispensable à la création d'une Société des Nations, ayant comme but de placer graduellement l'ensemble des questions litigieuses qui naîtront entre les Etats sous l'emprise du droit.

D'aucuns pensent que la Conférence des Ambassadeurs et le Conseil suprême devaient disparaître après la création de la Société des Nations. On verra que tel n'est pas l'avis du Conseil de la Société des Nations, qui estime que toutes les questions n'ont pas encore été réglées par le consentement libre des parties. Les limites de la compétence respective entre la Société des Nations et

la Conférence des Ambassadeurs ou le Conseil Suprême n'ont pas été déterminées par une prescription générale, elles résultent de la nature des problèmes à résoudre et de l'étendue des pouvoirs assignés à la Société des Nations par les stipulations mêmes du Pacte.

Le 15 mai la Société des Nations fut saisie d'une demande du Président du Conseil et ministre des Affaires Etrangères d'Albanie, ainsi conçue :

J'ai l'honneur, en me basant sur l'article 11 du Pacte, d'appeler à nouveau d'une manière urgente l'attention du Conseil de la Société des Nations sur la situation qui existe entre l'Albanie d'une part, et la Grèce et l'Etat Serbe-Croate-Slovène de l'autre, situation qui vous a été signalée à différentes reprises par M. Midhat Frasheri, président de la délégation albanaise à Paris, au nom et pour ordre du gouvernement albanais, constitue une sérieuse menace pour la paix entre les trois pays.

Le 27 mai, le président en fonctions du Conseil de la Société des Nations a fait inscrire la question albanaise à l'ordre du jour de la treizième session du conseil qui devait se réunir en juin à Genève, et le secrétariat général invita les gouvernements de l'Albanie, de la Grèce et de l'Etat Serbo-Croato-Slovène à envoyer des délégués qui devaient assister aux séances du Conseil au cours desquelles la question devait être discutée. On sait que, conformément à l'article 4 du Pacte, lorsqu'une question qui intéresse particulièrement un membre de la Société est portée devant le Conseil, son représentant est appelé à siéger en qualité de membre du Conseil.

La question avait été inscrite à l'ordre du jour de la séance du 25 juin ; Mgr Fan Noli, délégué de l'Albanie, a été invité à prendre la parole.

Invoquant les articles 10, 11 et 15 du Pacte, il sollicita l'intervention du Conseil de la Société des Nations et demanda à celui-ci de trancher la question de l'occupation et de la délimitation des frontières entre l'Albanie et ses voisins en envoyant une commission sur place.

M. A.-F. Frangulis, ministre de Grèce, délégué du Gouvernement hellénique, a fait devant le Conseil l'exposé suivant des aspects historiques et juridiques de la question albanaise et plus particulièrement de celle de l'Épire du Nord.

I. — L'ORIGINE DE LA QUESTION ALBANAISE

Le 17 mai 1913 fut conclu, entre les royaumes alliés de Grèce, de Bulgarie, de Monténégro et de Serbie, d'une part, et l'Empire Ottoman d'autre part, le traité de Londres. En vertu de l'article 3 de ce traité « Sa Majesté l'Empereur des Ottomans et Leurs Majestés les Souverains alliés déclarèrent remettre à Sa Majesté l'Empereur d'Allemagne, à Sa Majesté l'Empereur d'Autriche, Roi de Bohême et Roi Apostolique de Hongrie, à M. le Président de la République Française, à Sa Majesté le Roi de la Grande-Bretagne et d'Irlande et des territoires Britanniques au delà des mers, Empereur des Indes, à Sa Majesté le Roi d'Italie et à Sa Majesté l'Empereur de toutes les Russies le soin de régler la délimitation des frontières de l'Albanie et toutes autres questions concernant l'Albanie ».

Le 29 juillet 1913, les Puissances fixaient le statut de l'Albanie et érigeaient l'Albanie en une « Principauté autonome ». Le territoire de l'Albanie était neutralisé et sa neutralité était garantie par les six Puissances. Le contrôle de l'Administration civile et des Finances était confié à une Commission internationale composée des délégués des six Puissances et d'un délégué de l'Albanie ; les pouvoirs de cette commission devaient durer dix ans. La sécurité et l'ordre devaient être assurés par des officiers étrangers.

Le 8 août, les six Puissances décidaient de nommer une Commission internationale qui procéderait à la délimitation de la frontière Sud de l'Albanie. Elle déterminerait, en outre, l'étendue des territoires sur lesquels devaient porter les travaux de la commission, d'après la langue parlée dans les familles du pays.

Elle excluait entièrement tout examen de la conscience nationale et de la volonté déclarée des habitants. Sauf pour les Koutzovalaques, auxquels on appliqua un autre criterium.

Le Gouvernement hellénique protesta alors contre cette procédure par sa note du 13 octobre 1913, adressée aux Puissances. Il prétendit que la nationalité se reconnaissait au développement intellectuel, né de l'instruction et de la religion, et par-dessus tout à la conscience nationale librement exprimée.

Après une enquête la Commission procéda à la délimitation des frontières de l'Albanie du Sud et consigna les résultats de ses travaux dans l'acte du 17 décembre 1913, connu sous le nom de protocole de Florence.

Les Puissances notifièrent au Gouvernement Hellénique le résultat des travaux de la Commission de délimitation des frontières, par leur note du 13 février 1914. Le Gouvernement Hellénique, tout en exprimant la douleur que ressentait le peuple grec de devoir se séparer de régions de culture et de conscience nationale grecque depuis des milliers d'an-

nées, déclarait néanmoins qu'il se conformerait aux décisions des Puissances et qu'il évacuerait dans le délai fixé les territoires assignés à l'Albanie.

Le Gouvernement Hellénique croyait cependant devoir attirer l'attention des Puissances sur l'opportunité qu'il y aurait pour des considérations ethnographiques, stratégiques et économiques que certains villages de la vallée d'Argyrokastrò fussent incorporés à la Grèce. En outre, il demandait que des garanties effectives soient données aux populations grecques revenant à l'Albanie, qui, vu les conditions dans lesquelles se trouve ce pays, sont sous le coup des plus graves appréhensions. Le Gouvernement Hellénique exprimait enfin les plus expresses réserves au sujet de la délimitation de Caza de Corytza et proposait une nouvelle délimitation de frontière propre à assurer les bonnes relations qui doivent exister entre la Grèce et l'Albanie.

Le Gouvernement Hellénique, conformément à ses engagements, retira ses troupes et ses autorités. Les habitants de l'Épire Nord formèrent alors un Gouvernement provisoire et une armée propre et refusèrent de se soumettre à l'administration albanaise.

L'État Albanais n'étant pas parvenu à imposer sa volonté au Gouvernement insurrectionnel de l'Épire du Nord et à y établir son autorité, la Commission Internationale du Contrôle dut intervenir et entrer en pourparlers avec le Gouvernement provisoire de l'Épire ; après de laborieuses et longues négociations, le 17 mai 1914, fut conclut, à Corfou, entre les membres de la Commission Internationale de contrôle et les représentants du Gouvernement provisoire de l'Épire, un accord qui établit un régime autonome pour les deux provinces d'Argyrocastro et de Corytza. Cet accord consacrait le caractère allogène de ces deux provinces en leur assurant une existence particulière dans l'État Albanais.

II. — L'ALBANIE DURANT LA GUERRE MONDIALE

Au début de la Guerre Mondiale, par suite d'une insurrection, le Prince de Wied quitta l'Albanie.

L'anarchie, qui n'avait cessé de régner dans le pays, s'étendit de plus en plus en Albanie et en Épire du Nord et rendit inapplicables les engagements internationaux qu'on venait de conclure.

L'autorité du Gouvernement central albanais s'était réduite peu à peu jusqu'à ne s'exercer que dans la seule capitale. Des influences locales et souvent rivales s'y substituaient et un état d'anarchie presque complète en est résulté. En présence de cet état de choses, en octobre 1914, le ministre de Grande-Bretagne à Athènes demanda au nom des Gouvernements de l'Entente au Gouvernement Hellénique s'il serait disposé à procéder à une nouvelle occupation militaire de l'Épire du Nord, à l'effet d'y établir l'ordre, pour permettre aux habitants musulmans, qui

s'étaient réfugiés, à Valona, de rentrer, avant l'hiver, dans leurs foyers et de cultiver leur terres.

Il devait être entendu que le règlement définitif de la question de l'Épire du Nord serait réservé au Congrès de la Paix.

Le Gouvernement Hellénique répondit qu'il acceptait ce mandat à condition d'avoir, en outre du consentement des Puissances de l'Entente, celui du Gouvernement Italien qui ne s'était pas encore rangé aux côtés des Puissances Alliées.

Sous les auspices de la Grande-Bretagne, et après entente entre le ministre d'Angleterre à Rome et le Gouvernement Italien, on se mit d'accord sur les points suivants :

L'Italie occuperait Valona ; la Grèce, l'Épire du Nord, et on laisserait au Congrès de la Paix le soin de se prononcer définitivement sur ces occupations.

L'instabilité du Gouvernement albanais, les appels pressants des populations de l'Épire aux Puissances et à la Grèce, le souci d'assurer aux confins du Royaume un ordre indispensable à sa sécurité en même temps que bienfaisant pour les habitants de l'Épire autonome, déterminèrent le Gouvernement hellénique à faire avancer ses troupes en vue d'assurer l'ordre et de garantir la vie et les biens des populations Epirotes.

En procédant à cette occupation, le Gouvernement hellénique tint à donner aux grandes Puissances l'assurance formelle que cette occupation n'avait qu'un caractère provisoire et qu'il s'en remettait, quant à ses effets éventuels, à la décision de la Conférence de la Paix.

En novembre 1914, les Gouvernements de l'Entente qui avaient garanti en 1913 à Londres l'État albanais et sa neutralité, constatant l'impossibilité d'appliquer les clauses de ces arrangements, offrirent à la Grèce, en échange de sa participation à la guerre, la partie méridionale de l'Albanie, qui constitue l'Épire du Nord. Le 26 avril 1915 fut conclu, à Londres, un traité entre les puissances de Grande-Bretagne, de France, d'Italie et de Russie.

En vertu de l'article 6, l'Italie devait recevoir en toute propriété la ville de Valona et un territoire dont l'étendue ne devait dépasser au sud les limites du cercle de Chimara, c'est-à-dire les frontières de l'Épire du Nord.

Dans l'article 7 il est dit que « l'Italie, obtenant le Trentin et l'Istrie par l'art. 4, la Dalmatie et les îles de l'Adriatique par l'article 5 et le golfe de Valona, devra, en cas de formation en Albanie d'un petit État autonome neutralisé, ne pas s'opposer au désir qu'auraient la France, la Grande-Bretagne et la Russie de répartir entre le Montenegro, la Serbie et la Grèce les confins septentrionaux de l'Albanie ».

Si on rapproche cette stipulation de celle du dernier alinéa de l'ar-

ticle 5, d'après « laquelle le port de Durazzo pourra être donné à un Etat mahométan Albanais indépendant », on constatera que dans la pensée de ces quatre Puissances qui avaient garanti à Londres en 1913 l'Etat Albanais, l'état de fait qui en était résulté depuis avait mis fin à ces arrangements et qu'en tout cas les stipulations antérieurement conclues étaient caduques.

Le Gouvernement Albanais, d'autre part, qui exerçait une autorité effective sur une petite portion du territoire de l'Albanie, renonçant apparemment aux stipulations de Londres de 1913, qui avaient consacré la neutralité perpétuelle de l'Etat Albanais et avaient neutralisé son territoire, prit part à la guerre aux côtés de l'Entente. Et selon Essad Pacha, qui était son Chef, il fut reconnu par l'Entente comme allié.

Donc, devant la situation de fait qui en était résultée en Albanie et qui avait bouleversé les conditions qui engendrèrent les accords de 1913 et 1914, ni les Puissances garantes de la neutralité albanaise, qui occupaient une partie du territoire neutre d'Albanie et qui concluaient des arrangements prouvant leur intention de considérer comme caducs les accords antérieurs, ni le Gouvernement Albanais lui-même, qui, étant tenu à observer une neutralité perpétuelle, participait pourtant à la guerre, ne crurent pouvoir appliquer ces arrangements.

III. — LA QUESTION ALBANAISE DEVANT LA CONFÉRENCE DE LA PAIX

L'Albanie, par des délégués dûment autorisés, s'est adressée, à plusieurs reprises, à la Conférence de la Paix et elle a demandé en lui soumettant des mémoires sur ses revendications le règlement de son statut territorial. Elle a donc eu recours à la juridiction de la Conférence.

En outre, en mai 1920, au moment où l'armée française devait évacuer la région de Corytza, afin qu'elle soit occupée par les troupes grecques, intervint un accord entre les représentants dûment autorisés des Gouvernements hellénique et albanais qui fut signé le 15 mai, à Kapishtica, en vertu duquel « les deux parties contractantes promettent également qu'elles se conformeront à la décision de la Conférence qui déterminera définitivement la ligne des frontières ». Les parties litigantes ont donc admis que ce serait la Conférence qui serait juge de leur différend; la Conférence de la Paix, considérant ces territoires comme rentrant dans la « catégorie des régions contestées », s'en était saisie.

Dès 1919 la « Commission des affaires Grecques et Albanaises », présidée par M. Jules Cambon, avait examiné la question albanaise et, dans son rapport au Conseil suprême, après un examen approfondi de la situation ethnique et des droits en présence, elle se prononçait pour l'attribution des régions de Corytza et d'Argyrocastro à la Grèce.

Au début de 1920, ces négociations ont été rendues publiques par la publication des notes échangées entre le Président Wilson et la Délé-

gation italienne au sujet de la question Adriatique. D'après une note du 9 décembre 1919, portant les signatures de MM. Clemenceau, Polk et Crowe, une ligne de frontière était établie entre l'Albanie et la Grèce, dont la démarcation devait faire l'objet de négociations ultérieures « entre les trois représentants alliés d'un côté et l'Italie et la Grèce de l'autre, les trois représentants alliés agissant pour l'Albanie ».

Egalement, en date du 14 janvier 1920, dans la note adressée par la Conférence à la Délégation Serbe, Croate et Slovène, il était dit textuellement que « la frontière méridionale de l'Albanie sera la ligne proposée par la délégation française et britannique à la commission des Affaires Grecques. Elle laisse Argyrocastro et Gorytza à la Grèce ».

Entre temps, des négociations directes se poursuivaient entre les Gouvernements Hellénique et Italien pour la fixation de la frontière méridionale de l'Albanie. Après de longues négociations, on aboutit à un accord signé à Paris le 29 juillet 1919 entre MM. Tittoni et Venizélos, qui, dans son article 2, détermine les frontières méridionales de l'Albanie.

Le Conseil suprême, dans sa séance du 13 janvier 1920, présidée par M. Clemenceau et à laquelle assistaient MM. Nitti et Venizélos, prit la décision de reconnaître que la ligne indiquée dans l'accord Tittoni-Venizélos concernant l'Albanie méridionale serait la ligne des frontières de l'Albanie et de la Grèce. Comme il est dit dans le procès-verbal de la Conférence, son président déclara que la question était considérée comme réglée. La Grèce devait, aussitôt le problème de l'Adriatique résolu, procéder à l'occupation de l'Épire du Nord y compris Korytza.

Le traité de Rappalo fut signé le 30 octobre 1920, mais la Grèce, étant donné le mandat qui lui a été confié de pacifier l'Asie Mineure, n'a pas cru devoir user de cette faculté.

Le président Wilson, dans ses notes des 10 et 25 février, adhéra aux décisions des Alliés concernant l'Épire du Nord.

En mai 1920, le Sénat des États-Unis présenta une résolution en faveur de l'attribution à la Grèce de l'Épire du Nord.

Le président Harding, dans un message adressé en octobre dernier au Comité républicain de citoyens greco-américain, disait :

« Comme mon vote au Sénat l'a prouvé, je suis d'avis que la Thrace, Smyrne, les douze îles et l'Épire du Nord, y compris Corytza, sont grecs et que ces pays devaient être incorporés au royaume de Grèce. »

Après ces adhésions et les textes que nous venons de citer, un fait est frappant : en parcourant les différents Traités de Paix, on constate que l'Albanie ne figure nulle part comme partie, soit comme Puissance belligérante, soit comme Puissance neutre pouvant accéder au Pacte de la Société des nations. Son nom n'est même pas mentionné une seule fois. C'est donc que les Puissances se sont réservé, conformément à la

volonté expresse des parties, y compris l'Albanie, de donner aux résolutions intervenues jusqu'à ce jour la forme d'un traité ultérieur.

IV. — L'ADMISSION DE L'ALBANIE DANS LA SOCIÉTÉ DES NATIONS

A la séance du 17 décembre 1920 de la première Assemblée de la Société des Nations, l'Albanie fut admise comme membre de la Société. Cette admission n'impliquait nullement que toutes les frontières de l'Albanie étaient définitivement fixées.

A la séance du 4 décembre de la 5^e Commission, Lord Robert Cecil, comme rapporteur de la sous-Commission qui devait se prononcer sur l'admission de l'Albanie, déclarait que : « le statut futur de celle-ci n'a pas encore été déterminé par les Puissances » et que « les frontières de l'Albanie ne sont pas encore établies par des traités et arrangements internationaux, elles existent de fait et peuvent être considérées comme étant dessinées sous réserves de modifications par des conventions ultérieures ». (Procès-verbaux des Commissions de la première Assemblée de la Société des Nations, n^o 13, page 13.) C'est donc sur une situation de fait, à déterminer ultérieurement par une situation de droit, que se basait son argumentation. Cette façon de voir était également celle de la 5^e Commission, comme nous le verrons plus loin en examinant son rapport.

M. Viviani observa, au nom de la France, que « les puissances belligérantes n'ayant pas encore fixé le statut de l'Albanie, l'assemblée risquerait, en prenant une décision immédiate, d'aller à l'encontre de la volonté des Puissances. Il demandait que la décision soit ajournée jusqu'à ce que le statut international de l'Albanie ait été fixé par un accord remplaçant ceux de 1913 et 1914 devenus caducs ». Il soumit ensuite le projet de résolution suivant : « La Commission, après avoir pris connaissance du rapport de la sous-Commission, ajourne l'admission de l'Albanie jusqu'au moment où le statut international de l'Albanie aura été fixé par un accord remplaçant ceux de 1913 et 1914 devenus caducs. » (*Ibid.*) Après les observations similaires du délégué de la Chine et de la Grande-Bretagne, Lord R. Cecil demanda à M. Viviani s'il accepterait la suppression de la partie finale de sa motion comportant, au sujet de l'entrée de l'Albanie dans la Société, une référence à la décision ultérieure des Grandes Puissances. M. Viviani consentit à cette suppression. Le Président donna alors lecture de la motion d'ajournement sous sa forme définitive : « La Commission, était-il dit, après avoir pris connaissance du rapport de la sous-Commission sur l'Albanie, émet l'avis d'ajourner l'admission jusqu'à ce que le statut international de l'Albanie ait été clairement établi. »

La Commission adopta cette motion et envoya son rapport à l'Assemblée en se prononçant en faveur de l'ajournement.

La Commission déclarait en outre dans son rapport qu'elle ne croyait

pas que la reconnaissance *de jure* de l'Albanie par les Puissances, en 1914, puisse être encore considérée comme effective. « En fait, disait-elle, il ne semble exister actuellement aucune relation diplomatique entre l'Albanie et aucune autre puissance », et elle croyait devoir ajouter : « Notre opinion est donc qu'on ne peut pas dire que le gouvernement Albanais soit, à l'heure actuelle, reconnu *de jure* ni, conformément à ce qui précède, reconnu *de facto* par aucune autre puissance. » « Nous avons été avisés, est-il dit plus loin dans le rapport, que, dans les circonstances, et pour des motifs exposés dans le rapport présenté par la Section Juridique du Secrétariat, les accords de 1914 ne sont plus en vigueur. » Le rapport contenait en outre les déclarations suivantes (p. 4, Document 173 de l'Assemblée) : « On peut donc estimer que les membres de la Société des Nations, signataires de ce traité, ne peuvent pas considérer les frontières de l'Albanie comme déjà établies. Ils pourraient toutefois juger que les frontières revendiquées par l'Albanie peuvent être considérées comme frontières *de facto* sujettes aux changements que les décisions ultérieures de la diplomatie seraient susceptibles de leur apporter. »

Il semble encore plus difficile de décider si l'Albanie possède un Gouvernement stable. « ... D'autre part le représentant de la Serbie nous a déclaré que l'Albanie n'est pas un Etat, mais une question internationale. » La Commission concluait dans le sens que l'Albanie est en formation comme Etat dans les termes suivants : « Dans l'ensemble nous sommes d'avis que, même si le Gouvernement Albanais *est un peu rudimentaire*, il existe, à n'en pas douter, et exerce *une certaine autorité* sur toute l'Albanie. »

En séance plénière de l'Assemblée la discussion fut reprise. Après un éloquent discours de Lord Robert Cecil, l'Assemblée, dans sa séance du 17 décembre, vota à l'unanimité l'admission de l'Albanie. Les arguments de Lord Cecil portaient surtout sur le fait que l'Albanie constitue un Etat, qui se gouverne librement, et qu'étant donné qu'elle est entourée de membres de la Société des Nations il n'y aurait pas lieu de lui appliquer l'article 10 (qui présuppose des frontières fixes), car ni la Serbie, ni la Grèce, ses voisines, ne l'attaqueront.

Les déclarations de Lord Cecil n'impliquaient nullement que toutes les frontières de l'Albanie étaient définitivement fixées. Bien au contraire, dans la Commission, comme nous venons de le voir, il déclara que ces frontières existaient de fait et qu'elles n'étaient pas encore établies par les traités et arrangements internationaux.

M. Fischer, délégué Britannique, comme membre de la majorité, qui, dans la Commission, s'était prononcée contre l'admission, déclara que « la situation des frontières de l'Albanie n'est pas encore tout à fait fixe. Quelques villages au sud sont occupés par les Serbes ; les Grecs

pour leur part réservent leurs droits sur tel ou tel petit territoire » (Compte Rendu de l'Assemblée, Séance de vendredi 17 décembre, page 7).

Le délégué britannique se rallia néanmoins à la proposition de Lord Cecil pour l'admission immédiate de l'Albanie.

Après des déclarations similaires du délégué de la France, l'Assemblée vota à l'unanimité de ces membres l'admission de l'Albanie dans la Société des Nations. Les membres de la Société manifestèrent ainsi leur volonté de voir l'Albanie siéger parmi eux, mais sans préjuger nullement les décisions de la Conférence de la Paix, au sujet de la délimitation des frontières de l'Albanie.

V. — CONCLUSION

Quelle que soit l'opinion juridique qu'on puisse avoir, au sujet de la validité ou de la caducité des accords de 1913 et 1914, quoique la Section juridique de la Société des Nations se soit prononcée pour la caducité, il est certain et indiscutable que les Puissances de l'Entente, par leurs déclarations de 1914, au moment de l'occupation de l'Épire du Nord par la Grèce, ainsi que par leurs déclarations ultérieures, se sont rapportées à la décision de la Conférence pour la fixation des frontières sud de l'Albanie. De même le Gouvernement albanais, par son recours devant la Conférence de la Paix, ainsi que par son accord formel de Kapishtica avec le Gouvernement hellénique, a convenu de confier la solution du différend existant entre la Grèce et l'Albanie, au sujet de la délimitation des frontières, à la Conférence de la Paix.

La Conférence de la Paix s'en est saisie et elle se prononça dans sa séance du 17 décembre 1920 pour l'admission de l'Albanie dans la Société des Nations, — ce qui n'impliquait nullement l'intention de priver les Grandes Puissances du soin qui leur avait été confié de déterminer les frontières de l'Albanie, ni un désistement du Conseil Suprême au profit de la Société des Nations.

En second lieu, il est hors de doute que tous les Etats membres de la Société n'ont pas encore, ou n'avaient pas encore, au moment de leur entrée dans la Société, des limites territoriales nettement déterminées. Notamment la Pologne, la Tchécoslovaquie, etc., n'ont pas encore des frontières orientales établies.

Le Conseil Suprême fut saisi de la détermination des frontières entre presque tous les membres de la Société, notamment la Tchécoslovaquie, la Yougoslavie, l'Italie, la Pologne, etc., après leur entrée dans la Société. L'existence même de la Conférence des Ambassadeurs prouve que l'œuvre de la Paix et de la détermination des frontières n'est pas encore achevée. Il appartient à la Conférence de la Paix, étant donné que l'affaire de la délimitation des frontières est pendante devant la Confé-

rence, il appartient à elle de déterminer dans un traité, selon les décisions déjà adoptées, les limites précises de l'Albanie.

C'est une exception de litispendance que nous croyons devoir opposer à la demande de l'Albanie, afin d'éviter la contrariété des décisions du Conseil de la Société des Nations et de la Conférence.

Si une situation anormale existe entre l'Albanie et la Grèce, pour élucider le différend et se prononcer sur la question de la responsabilité respective, il faut résoudre d'abord la question préalable de l'attribution des territoires et du conflit des deux souverainetés. Or, cette question relève de la compétence de la Conférence de la Paix.

Le Conseil de la Société des Nations est prié de bien vouloir décliner sa compétence en ce qui concerne le cas précis qui lui est soumis. En procédant ainsi, le Conseil ne ferait qu'appliquer la règle établie, que la délimitation des frontières relève de la compétence de la Conférence de la Paix. Les dispositions du pacte de la Société ne s'appliquent qu'aux différends qui surgissent ultérieurement à la détermination des frontières par des traités librement consentis.

Le Conseil évitera, en outre, un conflit de juridiction entre les décisions de la Société des Nations et celles du Conseil Suprême, et respectera la volonté des parties qui expressément stipulèrent le recours devant la Conférence de la Paix.

Le peuple grec s'est réjoui de l'entrée de l'Albanie dans la Société des Nations, il souhaite ardemment une Albanie prospère, libre et réellement indépendante et désire qu'un acte définitif intervienne, d'après la procédure déjà adoptée pour tous les autres traités, qui établisse une ère de prospérité et d'amitié durable entre deux peuples dont les aspirations communes vers la justice et le progrès sont une garantie de paix et d'harmonie en Orient.

Comme on vient de le voir, c'est une *exception de litispendance* que le délégué de la Grèce a cru devoir opposer à la demande de l'Albanie et non pas une exception d'incompétence absolue. La Société des Nations, a ajouté M. Frangulis, sera compétente le jour où un traité, librement consenti, sera intervenu entre la Grèce et l'Albanie. A ce moment, et une fois les frontières fixées, la S. D. N. aura compétence, si un différend surgissait, pour lui donner une solution.

Le rapporteur du Conseil sur la question albanaise, M. Fisher, ministre de l'Instruction publique de Grande-Bretagne, partagea cette façon de voir en déclarant que « la Conférence des Ambassadeurs est saisie de cette question et doit faire connaître sa décision. Que cela ne voulait pas dire que *dans certains cas* la

Société des Nations ne serait pas compétente, mais il ne doute pas que la question de la délimitation des frontières de l'Albanie ne relève de la Conférence des Ambassadeurs ».

Après un éloquent exposé du délégué serbe, M. Yovanovitch, qui appuya le point de vue exprimé par la délégation hellénique, le Conseil de la Société des Nations, sur rapport de l'honorable M. Fisher, reconnu, à l'unanimité, que la question était pendante devant la Conférence des Ambassadeurs.

Le Conseil de la S. D. N., est-il dit dans la résolution du Conseil, est informé que la Conférence des Ambassadeurs est saisie de la question albanaise et qu'elle en délibère en ce moment. Dans ces conditions, le Conseil de la S. D. N. croit qu'il n'y a pas lieu de s'en saisir simultanément.

Cette décision du Conseil provoqua une certaine émotion dans la presse et elle fut vivement commentée dans les associations s'occupant de la S. D. N. Nous croyons, néanmoins, qu'elle est conforme aux stipulations du Pacte et aux principes généraux du droit.

L'Albanie, avant de formuler sa requête à la Société des Nations, avait engagé une instance devant une autre juridiction. Elle devait attendre le résultat de cette instance avant de formuler un nouveau recours. En outre, le Pacte de la Société des Nations, dans son article 13, stipule que « s'il s'élève, entre les membres de la Société, un différend susceptible, à leur avis, d'une solution arbitrale et si ce différend ne peut se régler de façon satisfaisante par la voie diplomatique, la question sera soumise intégralement à l'arbitrage ». Il n'a donc pas consacré le principe de l'arbitrage obligatoire. Comment pourrait-on reconnaître à la Société le droit de procéder, sans le consentement des parties, sans un compromis préalable, à une délimitation de frontières qui est une question primordiale pour les Etats ? Les dispositions du Pacte ne s'appliquent qu'aux différends qui surgissent ultérieurement à la détermination des frontières par des traités librement concertés. Décider autrement serait faire bon marché de la volonté des Etats qui ne sont tenus d'observer que les obligations auxquelles ils ont librement souscrit et qui, en l'occurrence, sont incluses dans le Pacte.

On peut souhaiter que la Société des Nations devienne une institution forte, qui, possédant une compétence absolue et exer-

çant un pouvoir fonctionnel, indépendant de toute délégation de pouvoir des parties, se prononcerait souverainement, d'après un droit propre, sur tous les différends qui surgiront entre Etats. Mais, avant d'en arriver là, il faut attendre l'évolution du droit positif et obtenir le consentement des parties, car sans cela on tomberait dans l'arbitraire. Le verdict du 25 juin du Conseil de la Société des Nations est à tout point de vue conforme au droit. En véritable ami de la Société des Nations, nous croyons très sincèrement que la Société des Nations n'avait rien à gagner en négligeant l'esprit du Pacte et en s'ingérant dans une question de frontières, qui, étant donné qu'elle n'a pas fait l'objet d'un traité entre les parties, relève encore bien plus du domaine de la politique que de celui du droit.

***.

ÉDUCATION PHYSIQUE

Création de sous-se-rétariats à l'Education Physique. — Epilogue du match Carpentier-Dempsey. — Les Jeux Olympiques de 1924. — Aurons-nous un stade modèle ? — Cherchons des athlètes.

Le flot qui nous entraîne vers la pratique de l'Education physique et du sport monte, monte... Et il vient d'atteindre subitement nos dirigeants qui, jusqu'ici, négligeaient un tantinet cette question. C'est ainsi que notre Président du Conseil — que l'on ne peut pourtant pas classer parmi « les coltineurs » — vient de se décider subitement à nous donner deux ministres de l'Education Physique et du Sport. Le premier est M. Gaston Vidal, qui vient d'ajouter à sa couronne de sous-secrétaire d'Etat à l'enseignement technique le fleuron de l'Education Physique — scolaire je suppose. — Gaston Vidal avait d'ailleurs nettement posé sa candidature à l'occasion du vote du budget par un discours au Sénat dans lequel nous relevons les passages suivants :

Je profite de l'occasion pour indiquer que, depuis la guerre, des idées fâcheuses ont semblé s'instituer au sujet de l'Education Physique...

Permettez-moi d'indiquer très rapidement ma conception de l'Education Physique...

Le sport est comme la langue d'Esopé : c'est la meilleure ou la pire des choses, la meilleure lorsque l'organisme y est préalablement préparé, la pire lorsqu'il s'adresse à un organisme défaillant...

Il y aurait beaucoup à dire sur ce discours-programme. Le plus gros intérêt que présente la chose est, à mon avis, que pour

la première fois nos sénateurs ont entendu et écouté avec une attention indiscutable un discours sur la technique sportive. Le sport a fait son entrée officielle au Palais du Luxembourg...

Notre deuxième ministre est M. Henri Paté, qui, depuis longtemps déjà, défend avec une ardeur entendue la cause de l'Education Physique. Le titre de sous-secrétaire d'Etat ne lui est pas officiellement conféré, mais il en a les attributions, puisque sa mission est d'organiser, sous l'égide du ministre de la Guerre, l'Education Physique post-scolaire et la Préparation Militaire. Il ne nous convient pas de conseiller ce ministre sans traitement, à peine installé dans ses fonctions. Constatons en passant qu'il a eu, dès le début, la main heureuse en s'entourant de compétences indiscutées dans les milieux sportifs. Nous ne pouvons que bien augurer de la réussite de l'œuvre qu'il entreprend ; œuvre délicate entre toutes, puisqu'elle doit permettre la liaison intime entre l'armée et la nation et nous préparer la venue du service à court terme, tout en sauvegardant les intérêts de la défense nationale.

Nous attendons donc avec confiance les réalisations que nous sommes en droit d'attendre de ces nouvelles créations de portefeuilles. Mais avouons qu'on nous gâte un peu trop, et qu'un seul ministre ou simplement directeur de l'Office National des Sports eût suffi à combler tous nos désirs.

La défaite de notre champion Carpentier a causé une grosse désillusion au public français, mal renseigné par nombre de grands quotidiens, qui avaient cru devoir faire, à cette occasion, une réclame hors de proportion avec l'importance de cette compétition, qui n'avait que l'intérêt d'une compétition sportive internationale ordinaire. Il faut reconnaître, à la louange des organes purement sportifs, que non seulement ils ne s'étaient pas laissé entraîner dans cette campagne d'un chauvinisme irraisonné, mais que beaucoup d'entre eux avaient publié des pronostics défavorables à notre champion national en les basant sur des considérations d'ordre purement technique. La conséquence de la réclame exagérée faite autour de ce match est que la déconvenue a été par trop grande pour nombre de profanes et que les intérêts du sport pur ne peuvent qu'en pâtir. Ajoutons que la publicité faite autour des bénéfices réalisés par les « Challengers » tend à laisser croire à nos jeunes gens que le sport peut les amener rapidement à la fortune et pousse vers le professionnalisme ceux qui réussissent

dans telle ou telle spécialité. Ainsi se crée un courant contre lequel les Fédérations feront bien de réagir dès maintenant, si elles ne veulent pas être débordées. Nous reviendrons dans une prochaine chronique sur cette question du professionnalisme, qui est d'une importance capitale au point de vue du développement de la cause sportive.

La question à l'ordre du jour est celle de l'organisation des Jeux Olympiques en 1924. Cette question fait couler beaucoup d'encre, trop peut-être, car on pourrait adresser à ce flot d'opinions la critique que je viens de faire à propos de la réclame du match Carpentier-Dempsey. Il s'agit pour la France de se préparer à recevoir les athlètes étrangers dans un cadre digne d'eux et digne de notre beau pays. Il s'agit aussi de leur opposer une équipe capable de représenter dignement le sport et le muscle français. Donc, d'abord organiser un stade répondant à tous les besoins, ensuite rechercher jusque dans les campagnes les plus reculées nos jeunes espoirs et les mettre à l'entraînement dans les conditions les plus favorables. En ce qui concerne la première question, il paraissait tout naturel que le stade Pershing, dû à la générosité de nos amis américains, serve de cadre à cette manifestation olympique. Ce stade n'a-t-il pas reçu, en juin 1919, les représentants de tous les pays alliés ? Eh bien, il paraît que ce stade se trouve subitement frappé de déchéance. Poussés par je ne sais quel chauvinisme exacerbé ou par le besoin de satisfaire je ne sais quels intérêts, d'aucuns réclament à cor et à cri la création de toutes pièces, dans la banlieue de Paris, d'un superbe stade dont le prix de revient est généralement estimé à 25 ou 30 millions.

Cette somme serait à demander mi-partie à l'Etat, mi-partie à la ville de Paris.

Je ne sais si le moment est bien choisi pour employer pareille somme à un tel usage. Le budget de la Ville de Paris est, paraît-il, bien grevé et la situation de celui de l'Etat n'enthousiasme guère les contribuables.

En plus il apparaît à nombre de personnes même très portives que ces millions pourraient trouver un emploi plus judicieux, ne serait-ce que dans la construction des maisons à bon marché... Mais ce jugement sur la situation financière est quelque peu hors de ma compétence et je reviens aux Jeux Olympiques. Loin de

moi la pensée de supposer que la France ne doit pas recevoir des athlètes venus de toutes les nations du monde dans un cadre digne d'eux et digne d'elle. Mais je persiste à croire qu'il n'est pas nécessaire de créer de toutes pièces un stade. J'accorde aux antipershingistes que le stade de Vincennes a besoin de quelques aménagements pour pouvoir répondre aux besoins des Jeux Olympiques, et que, d'autre part, son accès n'est pas facile. Mais je crois qu'avec deux ou trois millions bien employés on arriverait à en faire un stade répondant à tous les besoins.

En ce qui concerne les communications, il paraît que le prolongement du Métropolitain jusqu'à Joinville est en projet. Belle occasion, ce me semble, pour réaliser ce projet et je ne doute pas que les recettes réalisées à cette occasion ne récompensent les actionnaires de leurs efforts.

La constitution d'une équipe d'athlètes capable de défendre dignement nos couleurs est plus difficile à réaliser.

Nos vedettes actuelles réalisent des performances nettement inférieures à celles des athlètes américains ou même suédois. Il faut non seulement travailler à améliorer le style de nos meilleurs athlètes actuels, qui, soit dit en passant, appartiennent d'ailleurs presque tous à nos clubs parisiens, mais encore chercher en province les jeunes gens susceptibles de réussir dans telle ou telle spécialité. Pour cela il faut intensifier la propagande en faveur du sport. A ce sujet signalons l'audacieuse initiative d'un de nos dirigeants les plus entendus, qui propose de constituer des compagnies d'athlètes destinées à parcourir les diverses régions en donnant des « représentations sportives ».

Si l'on songe que la technique sportive est encore tellement peu connue en France que nous sommes obligés de faire appel à des entraîneurs américains pour la mise au point de nos équipes, si l'on songe aux difficultés que présente la diffusion de l'éducation physique dans nos campagnes et même dans certains centres ouvriers, si l'on songe que la lutte des méthodes est à un point culminant et que la méthode française accepte difficilement la spécialisation à outrance, nous pouvons estimer que la période de trois ans qui nous sépare des prochains Jeux Olympiques n'est pas suffisante pour nous permettre d'y conquérir une des premières places. Il serait sage de nous contenter de la réclame qui va être faite autour des sports athlétiques à l'oc-

casion des Jeux Olympiques pour faire pénétrer dans tous les milieux la pratique des sports, pour provoquer la création de sociétés, pour organiser des terrains d'entraînement un peu partout, amener tous nos jeunes gens à l'Education physique. Tout ceci, sans trop faire de réclame autour des *as*, ce qui n'a pour résultat que de décourager les moyens et les faibles, c'est-à-dire ceux qui ont le plus grand besoin de mouvement et de vie au grand air.

Souhaitons que le désir de triompher aux Jeux Olympiques ne nous fasse pas perdre de vue le but que nous poursuivons, le relèvement de la race, qui n'est possible que si les faibles, les plus nombreux hélas, cherchent à devenir des forts.

RENÉ BESSE.

QUESTIONS MILITAIRES ET MARITIMES

Lieutenant-Colonel E. Mayer : *La Guerre d'hier et l'Armée de demain*, Garnier. — B. A. R. : *L'armée nouvelle et le service d'un an*, Plon. — Memento.

A sa rentrée, le parlement doit aborder la refonte de nos institutions militaires. Il n'a pas paru jusqu'ici pressé de s'engager dans cette voie. Le *statu quo*, dans lequel il croit, bien à tort, à notre avis, trouver des garanties, lui a semblé préférable. Il est cependant nécessaire que nous donnions, en même temps, un gage de notre modération à nos alliés et une preuve, devant le pays, de notre volonté de tirer profit de l'expérience de la dernière guerre. En face de l'armée allemande, réduite à 100.000 hommes, nous conservons 800.000 hommes sous nos drapeaux, encadrés par 44.000 officiers. Si, encore, nous maintenions des effectifs aussi élevés avec l'idée bien arrêtée de poursuivre vis-à-vis de l'Allemagne une politique énergique revendiquant l'exécution intégrale du Traité de paix ! Mais il n'en est rien. De concession en concession, le traité, ainsi que nous l'avons dit il y a longtemps, prend de plus en plus la forme d'un contrat de gré à gré. Puisqu'il en est ainsi et que l'on croit, à tort, à la suite de nos amis Anglais, que nous avons intérêt à favoriser le relèvement de l'Allemagne, cessons de prendre des attitudes contradictoires. Alors que le parlement italien a su prendre, au lendemain de la paix, des mesures salutaires pour ses finances et pour le moral de son armée, sans oublier des intérêts particuliers fort respectables, nous n'avons su prendre aucune résolution efficace. Nous entretenons simplement en état

de jouissance un nombreux personnel, dont une grande majorité ne demanderait pas mieux que d'orienter son activité vers d'autres voies. Nul plus que nous n'a le sentiment de la reconnaissance que la nation doit à un corps d'officiers dont l'esprit de sacrifice a été, d'une manière générale, au-dessus de tout éloge. Il y a cependant parmi eux un nombre élevé d'hommes fatigués, surmenés et, ajoutons-le, gravement déçus, qui ont droit à un repos honorable, *otium cum dignitate*. Il faut le leur accorder. C'est la rançon du rajeunissement de nos institutions militaires.

On connaît peu ou prou, par les journaux, l'ossature de nos projets de lois militaires. Ils ne font que répéter, sans apporter de modification profonde, les grandes lignes de notre législation antérieure. Ils continuent l'hérésie d'un corps d'officiers vivant une existence spécialisée, en marge de la vie nationale, replié sur lui-même, sans débouchés, sans autre issue que la retraite, à échéance lointaine. La guerre nous a cependant apporté des révélations sur l'aptitude qu'ont montrée des professeurs, des ingénieurs, des hommes de lettres, des artistes, pour ce rôle de conducteurs d'hommes. Il pouvait sembler qu'il y aurait avantage, dans l'avenir, de favoriser ce goût, cette inclination violente parmi toutes nos classes sociales, au lieu d'en faire l'apanage d'un groupe d'individus, étroitement spécialisés.

Aussi, en regard des projets que nous apporte une administration timide, prudente, routinière, encaquée dans ses préjugés et ses traditions, est-il utile d'opposer d'autres conceptions. M. le lieutenant-colonel E. Mayer, dans un livre intitulé **La guerre d'hier et l'armée de demain**, pose en principe que notre armée doit avoir une organisation conçue « dans le sens de la mentalité nationale ». Or, comment peut-on définir notre « mentalité nationale » à l'heure actuelle ? D'une part, la grande majorité de la nation a compris l'importance des choses militaires; elle admet la nécessité de se préparer à y tenir un rôle et le fait qu'elle a fini par triompher de l'organisation militaire la plus redoutable, l'armée allemande, lui a révélé une fois de plus son aptitude, qu'elle tient de race. Mais d'un autre côté, il faut bien le reconnaître, elle éprouve un besoin de délivrance, une répugnance invincible à accepter de nouveau toute servitude inutile après ces quatre ans de guerre. Cela est trop naturel pour n'en pas tenir compte. Il faut donc profiter de ces dispositions, en

faisant état de cette sensibilité nationale, froissée, blessée, pour asseoir nos institutions militaires sur des bases appropriées. M. le lieutenant-colonel Mayer propose d'adopter le système du quinquennat pour toute espèce de réforme. Toutes nos conceptions sont, en effet, frappées de précarité ; elles obéissent à la loi d'évolution. Puisque nous bâtissons sur un sable mouvant, bornons nos prévisions à une période qui ne dépasse pas cinq ans. C'est en partant de ces principes que le plus ingénieux de nos critiques militaires nous propose l'esquisse d'une armée civile, si l'on peut dire, où chacun aura une excellente préparation militaire, tout en étant dénué d'une manière aussi complète que possible de ce qu'on a appelé jusqu'ici l'esprit militaire. Il est regrettable qu'il ne nous fournisse à ce sujet que de simples indications, des amorces, comme il le dit lui-même. On aurait voulu plus de précisions. Mais contentons-nous de ce que cet esprit paradoxal nous suggère. Tous les citoyens sont astreints à recevoir une instruction militaire. La durée de celle-ci est variable ; elle est fonction des aptitudes. Les plus aptes serviront en retour d'instructeurs ou seront versés dans les « milices mobilisées » destinées à assurer la couverture, à remplir les missions de police qui peuvent incomber à une force constituée, etc. Un noyau de volontaires à court terme, des troupes indigènes en nombre raisonnable, sans excès, renforcent les milices. Quant à la durée des obligations militaires, elle est en principe de trois mois, mais elle reste fonction des circonstances. D'autre part, plus de corps d'officiers proprement dit. Tout citoyen obtenant dans une université la licence ou le doctorat es-sciences militaires, est officier. En cette qualité, il est soumis à un stage dans les cadres des milices mobilisées ; il peut ensuite rentrer dans la vie civile, où il devient officier de complément. S'il prolonge son stage, il peut être l'objet de propositions directes pour exercer le commandement d'une compagnie, d'un bataillon, d'un régiment, d'une brigade, d'une division. Ainsi aucune obligation de gravir échelon par échelon la longue et fastidieuse échelle de la hiérarchie. Mais, peut-être, à l'usage estimera-t-on que la meilleure garantie de commander au mieux une brigade ou une division sera d'avoir exercé au moins quelque temps le commandement d'une unité plus modeste. Ainsi les procédés d'avancement dans l'armée tendront à se rapprocher des conditions que l'on rencontre dans le com-

merce et l'industrie. Un directeur d'usine n'a pas été forcément contre-maître ; mais, le plus souvent, il a servi au préalable comme ingénieur en sous-ordre. N'importe. On cherchera le plus possible à faire ressortir les individualités. Aussi plus de décret sur le service intérieur ; plus de règlements limitant, étouffant les initiatives.

En résumé, les conditions et modalités de la vie civile devront, autant que possible, s'appliquer à la vie militaire. Les vertus civiles sont le fondement des capacités militaires. Napoléon, qui s'y entendait, l'a lui-même exprimé :

Qu'est-ce qui fait la force d'un général ? a-t-il dit. Les *qualités civiles*. Le coup d'œil, le talent, l'esprit, les connaissances administratives, l'éloquence, la connaissance des hommes, tout cela est *civil*. Ce n'est pas maintenant un homme de cinq pieds dix pouces qui fait de grandes choses. S'il suffisait, pour être général, d'avoir de la force et de la bravoure, chaque soldat pourrait prétendre au Commandement. Le chef qui fait de grandes choses est celui qui réunit le plus de *qualités civiles*.

Le lieutenant-colonel Mayer ajoute, et nous sommes pleinement d'accord avec lui : « Donner le courage des responsabilités est plus utile qu'améliorer un mécanisme de culasse ou une cuisine roulante. » Disons encore avec lui :

N'est-il pas illogique de tenir étroitement en lisière des hommes dont la destinée est de se mouvoir librement ? N'y a-t-il pas à craindre que la sujétion qui les accable tue en eux le goût du risque et l'appétit de la responsabilité, c'est-à-dire ce qui doit caractériser des chefs dignes de ce nom ?

Mais bornons-nous. Il nous est impossible de donner une idée un peu complète de cette étude, légèrement paradoxale, d'un scepticisme parfait, et cependant pleine de vues lumineuses et justes. Et nous, qui avons le goût du risque, marquons une vive préférence pour des conceptions, cachant peut-être plus d'un péril, mais qui n'en comportent certainement pas plus que l'organisation, croulant de vétusté, anachronique et désuète, que nous sommes menacés de voir perpétuer.

§

Voici une autre étude, d'un dessin plus ferme : **L'Armée nouvelle et le service d'un an**. Préfacée par le général Duval, dont les cinglants articles du *Matin* firent une première

fois rentrer sous terre les projets de l'Administration, cette étude est l'œuvre d'un anonyme. Il s'agit d'esquisser les grandes lignes d'une vaste organisation définitive, destinée à mettre le territoire à l'abri d'une agression, « d'où qu'elle vienne et si forte qu'elle soit ». Voilà un problème parfaitement concret. On est porté à accepter de le résoudre, sans discussion. Il s'impose avec le caractère d'une nécessité. — Le problème comprend une organisation du terrain, une réunion immédiate du matériel nécessaire, un dispositif des troupes en profondeur et un aménagement des services de l'arrière.

Arrêtons-nous seulement sur deux points. La réunion du matériel considérable qu'exige la guerre moderne sera réalisée par un plan de mobilisation industrielle. Toutes les usines auront un rôle de fabrication de guerre, qui fonctionnera, toutes affaires cessant, dès le premier jour des hostilités, avec les mêmes directeurs, les mêmes ingénieurs, les mêmes contre-maîtres. Pas d'accoups. Voici maintenant la question primordiale : comment organiser les ressources de notre recrutement pendant la paix ?

La guerre a montré qu'un pays comme le nôtre s'adapte vite à son rôle de combattant. Une instruction de courte durée peut donner des résultats satisfaisants, si elle est intelligemment conduite. Il suffit donc de conserver, en temps de paix sous les drapeaux, en plus de nos besoins permanents (garde du Rhin, Syrie, Maroc, etc.), un noyau de troupes et des cadres suffisants pour mettre sur pied rapidement une mobilisation partielle ou totale.

Les besoins permanents, auxquels il vient d'être fait allusion, exigent actuellement un effectif de 390.000 hommes. Cet effectif est fourni de la manière suivante : 100.000 volontaires, 170.000 indigènes (ce qui est une proportion très élevée) et 110.000 hommes, représentant la moitié instruite de la classe présente sous les drapeaux. L'autre moitié reste inutilisable tant qu'elle n'a pas accompli six mois d'instruction. La classe est appelée en deux contingents, à six mois d'intervalle.

En somme, la mobilisation partielle ou totale s'effectuerait en utilisant une unité constituée dès le temps de paix et deux unités-cadres, ces dernières recevant uniquement des réservistes. De sorte qu'un régiment mobilisé comprendrait un bataillon de l'active et deux bataillons de réservistes, ces derniers encadrés

par des officiers de carrière, pour la plus grande part. Telle est, si nous avons bien compris, l'économie du système. Le pays serait divisé en 26 régions territoriales, chaque région comprenant : trois dépôts d'infanterie mobilisant 3 régiments ; un dépôt d'artillerie de campagne, mobilisant 3 régiments ; un dépôt d'artillerie lourde courte pour 3 régiments ; un dépôt d'artillerie lourde longue, mobilisant un seul régiment, etc., etc. Une pareille organisation exigerait l'entretien de 35.000 officiers en temps de paix.

On peut définir un pareil système en disant qu'il est capable de donner le rendement maximum en temps de guerre, en n'exigeant que le minimum d'obligations pendant la paix. Mais il prévoit pour le temps de guerre une organisation formidable, qui, une fois de plus, absorberait toutes les forces vives de la nation. Au lendemain de l'épreuve que nous venons de traverser, l'esprit éprouve une certaine répugnance à concevoir qu'une pareille crise pourrait s'ouvrir de nouveau dans quelques années. Soit. En une telle occurrence, il faut résolument choisir le moindre mal. Une organisation militaire qui absorbera le minimum de l'activité du pays, en temps de paix, tout en étant capable de donner un rendement maximum pendant la guerre peut être donnée comme une organisation idéale, au moins au cours de la période incertaine d'où nous n'avons pas achevé de sortir.

MEMENTO. — Signalons l'apparition de la *Revue militaire française*, chez Chapelot, qui réunit les trois revues publiées par le même éditeur avant la guerre : *Revue d'Histoire*, *Journal des Sciences militaires* et *Revue des armées étrangères*. Les deux premiers numéros contiennent des études remarquables du général Dupont et du lieutenant-colonel Grouard. — *Revue Maritime* (juin), capitaine de corvette Baret : La prétendue faillite du sous-marin, etc.

JEAN NOREL.

LES JOURNAUX

Henri Albert et la philosophie de Nietzsche (Le Journal des Débats, 5 août, l'Action Française, 7 août, la Démocratie Nouvelle, 14 août). — *D'une forme parfaite du classicisme contemporain* (l'Ere Nouvelle et le Rappel, 26 et 28 juillet, 2 août).

M. Pierre de Quirielle, dans le **Journal des Débats**, consacre un article ému à la mémoire d'Henri d'Albert, qui vient de mourir à moins de cinquante ans : nous perdons en lui, écrit le

rédacteur des *Débats*, l'un de nos collaborateurs les meilleurs et les plus sûrs. « Ceux qui l'ont connu ont pu apprécier, sous la droiture farouche et la franchise intransigeante de son caractère les rares qualités d'esprit et de cœur qui le faisaient aimer. »

Il y a, continue M. de Quirielle, deux parties dans l'œuvre et la carrière d'Henri Albert :

L'une touchait à la littérature contemporaine où, mêlé à des milieux actifs et jeunes, il apportait la sympathie intelligente de sa vive curiosité aux choses d'Allemagne qu'il connaissait à fond, comme très peu de personnes chez nous. On rappelait ici sa longue collaboration au *Mercur de France*, où ses chroniques donnaient sur l'Allemagne littéraire et politique une abondante et précieuse information. On lui doit cette belle traduction des œuvres de Nietzsche, à laquelle il a consacré, à travers d'autres tâches, le labeur et les soins de vingt-cinq années. Le quinzième volume (2^e des *Considérations inactuelles*) va paraître incessamment.

Le nom d'Henri Albert restera, en effet, attaché à celui de Nietzsche dont il a fait connaître en France la pensée et la philosophie, comme le nom de Letourneur demeure associé à Shakespeare, dont il fut le premier traducteur. De cette traduction des œuvres de Nietzsche Henri Albert a su faire une œuvre d'art, d'une clarté d'idées et d'une précision de style bien françaises. Ses *Pages choisies* de Nietzsche sont un livre de critique philosophique, une synthèse de l'œuvre du philosophe allemand, éparpillée en de nombreux volumes où parfois le lyrisme étouffe la pensée philosophique.

M. Jacques Bainville, qui, lui aussi, salue dans l'**Action Française** la mémoire d'Henri Albert, nous dit la portée de l'œuvre du traducteur de Nietzsche :

Henri Albert aura été un des initiateurs de la défense intellectuelle et morale contre le germanisme... Par sa célèbre traduction de Nietzsche, il était allé chercher en Allemagne des armes pour cette réaction de l'intelligence. L'Alsacien, attaché par choix à la civilisation latine, répandit chez nous un philosophe allemand qui avait fini par haïr la « culture et la pensée allemandes ».

Et M. Auguste Dupouy, qui cite cette phrase dans son feuilleton littéraire de la **Démocratie Nouvelle**, épilogue :

Rien de plus juste. La « culture » allemande a pu s'annexer le prophète de Sils-Maria, celui qui, à force de répéter : « Soyez durs », parut

justifier si bien à l'avance les massacres, les pillages, les vols et le sadisme des reîtres. Mais Nietzsche haïssait positivement cette culture, comme il aimait notre esprit. En quoi il se rencontrait avec Goethe, Schopenhauer et quelques autres grands Allemands. Grâce à Henri Albert, tout Français qui lit et qui réfléchit a les textes en main. Rien ne saurait les effacer. Rien ne nous interdit d'en user.

Henri Albert était Alsacien. Notons ce point. Nos écrivains, depuis Mme de Staël, se sont bien souvent réclamés de l'Allemagne. En dépit de leur germanophilie affichée, ils la connaissaient peu et mal. Quelques années avant la guerre, M. Jacques Morland fit une enquête sur l'influence allemande en France (1). Comme dans toute enquête de ce genre, il y a des réponses qu'on cherche, d'autres dont on se passerait. Ce qui frappe dans les réponses publiées, c'est que la plupart d'entre elles, et des plus autorisées, nient ou réduisent cette influence. « L'influence de la littérature allemande est nulle, et pour cause », disait Jules Lemaitre. Cette cause, est-ce l'ignorance de la langue, ou celle des traductions, ou l'absence ou la rareté des traductions ? Remy de Gourmont n'était pas moins péremptoire : « L'influence littéraire de l'Allemagne sur la France est aujourd'hui entièrement nulle. » Moréas précisait pourquoi, à son sens : « J'aime l'ordre en tout, et certes, ce n'est point à l'Allemagne de guider le monde. » Très juste : le pays de l'organisation militaire, politique, économique est, littérairement, resté celui du *Sturm und Drang*, de la Tempête et de l'Assaut, des génies destructeurs, de Méphistophélès, « L'Esprit qui nie ». Maurice Muret déclarait — et ce n'était pas moins juste : « En dehors d'une méthode de travail, je ne crois pas que les Français aient rien à apprendre des Allemands. » Et Saint-Georges de Bouhélier : « Je ne crois pas que la pensée allemande ait le moindre empire en France. Du moins, je puis vous apporter ce témoignage qu'aucun jeune écrivain de ma génération n'en est marqué. »

Le témoignage, à vrai dire, semble aventuré. Quoi ? Rien de la pensée allemande, et même de l'art allemand n'aurait franchi le fossé du Rhin, les cols des Vosges ? A défaut de l'attaque frontale, pas un mouvement tournant ? A défaut des contacts directs, nulle entremise ? Je veux croire que plus d'un contemporain de Saint-Georges de Bouhélier a lu *Faust* et en a gardé quelque chose et que, s'il écrit, quelque chose en a pu passer, à son insu peut-être, dans l'un de ses écrits ; que plus d'un a lu du Nietzsche ou du Schopenhauer, et subi plus ou moins (esthétiquement, donc littérairement) l'influence de Richard Wagner. Je veux croire surtout que, par Amiel, par Maeterlinck — sans parler de nos Renan, Taine... et Barrès — les écrivains qui furent jeunes

(1) Enquête publiée dans le « Mercure de France ».

entre 1890 et 1910 ont accueilli quelque effluve de l'âme allemande, que les élèves d'Andler, les spectateurs de Hauptmann et de Hoffmannsthal se sont, pour leur mal ou pour leur bien, ouverts à l'air qui souffle du Harz et de la Forêt Hercynienne. L'influence n'était pas, ne pouvait pas être nulle. Mais peut-être, en effet, était-elle assez faible — il s'agit toujours de littérature — en un temps où Agathon n'avait pas encore secoué le mancenillier *made in Germany* de la Sorbonne.

Elle aurait été à peu près nulle sans les intermédiaires tout désignés : les Juifs d'abord, et puis les écrivains des pays de « marche », Belgique, Suisse et Alsace (nous mettrons, avec l'Alsace, la Lorraine). Le plus réel effort au cours du siècle dernier pour établir des ponts sur le fossé du Rhin — je veux dire la fondation, sous l'Empire, de la *Revue Germanique* — fut l'œuvre de deux Alsaciens, Nefftzer et Dollfus. Nefftzer était de Colmar, Dollfus de Mulhouse, tous deux (la remarque n'est point superflue) libres penseurs et d'éducation protestante. La rédaction était en grande partie alsacienne. Tel le Strasbourgeois Seinguerlet, devenu habitant de Heidelberg, dont la *Nouvelle Gazette de Prusse* mettait en question, avec une ironie allemande, l'identité : « Partout, écrivait-elle, on s'étonnait, on se réjouissait de voir poindre chez nos voisins une connaissance si rare de l'esprit et des mœurs de l'Allemagne. Celui qui écrit ces lignes regrette d'être obligé de mettre un terme à cette illusion : M. Seinguerlet est un honnête Souabe, du nom de Zœngerle, qui vit depuis quelque temps à Paris et qui, par pitié sans doute pour la langue française, a changé l'orthographe de son vieux nom wurtembergeois. » Non, Seinguerlet n'était pas Souabe, mais il était Alsacien — comme celui qui, vers la fin du siècle précédent, signait du pseudonyme de La Martelière sa traduction des *Brigands*, plutôt que de son vrai nom, Schwindenhammer — trop rébarbatif décidément pour les Français d'alors.

Henri Albert était aussi un Alsacien — mais de l'Alsace d'après 1870, de l'Alsace opprimée, sinon asservie. Rien ne marque mieux qu'une œuvre comme la sienne la résistance de l'Alsace à l'oppression, et le caractère même de cette résistance, si clairvoyant, si mesuré, si sage, si opiniâtre, la résistance de gens qui savent et qui jugent. Nous, Français, nous ne savions pas. Les Alsaciens savaient pour nous. Contrairement à nos *distinguo* commodes et opportunistes, des Alsaciens nous enseignaient qu'il n'y avait qu'une Allemagne ; et que celle de Fichte était aussi celle de Bismarck comme celle du Dr Wirth est encore celle du Kaiser. Henri Albert, cet Alsacien, ce germanisant qui combattait, sans en avoir l'air, le germanisme, était bien, comme le dit M. Jacques Bainville, « un témoin et une vigie ».

Mais reprenons l'article interrompu de M. de Quirielle : il

est, écrit-il, une autre partie dans l'œuvre et la vie de notre ami, à laquelle ceux qui ont pu la voir de près seraient obligés de rendre justice aujourd'hui, c'est sa contribution à l'étude et à la présentation de la question d'Alsace-Lorraine en France dans les années qui ont précédé la guerre.

Pendant dix ans, Henri Albert a donné ici des notes sur l'Alsace-Lorraine qui étaient sur ce sujet l'information la plus précise, la plus étendue et la plus suivie qui parût alors dans la presse française. En même temps il publiait une petite revue hebdomadaire, le *Messenger d'Alsace-Lorraine*. Cette feuille, d'apparence modeste, qu'il avait fondée, qu'il dirigeait avec une conscience et un désintéressement dévoué au-dessus de tout éloge, a pu rendre de grands services ; sa collection est aujourd'hui un très intéressant et précieux document. Elle avait pour but d'être un organe de liaison entre les Alsaciens-Lorrains qui avaient émigré en France et ceux qui étaient restés aux pays ennemis.

Au moment où Henri Albert commença de publier son *Messenger*, un tel organe était indispensable. On ne saurait comprendre la position et l'évolution de la question d'Alsace-Lorraine chez nous avant la guerre, si l'on ne se rend pas compte d'une divergence de points de vue, qui allait alors se manifestant, et dont quelques traces ont subsisté depuis, entre les Alsaciens-Lorrains émigrés, restés ou redevenus par l'exode citoyens français, et ceux qui menaient la lutte sur le sol de la terre d'Empire, contre l'Allemand maître et envahisseur, avec les armes qu'ils étaient obligés d'employer.

Henri Albert, qui était venu à Paris, en gardant l'étroit contact avec le pays natal, soutenait résolument le point de vue de ses compatriotes d'Alsace. Il lui revient une part notable, trop ignorée du grand public, dans le travail qui a consisté à faire connaître et à mettre en valeur ce point de vue en France. C'est lui qui a été l'intermédiaire de la rencontre entre M. Maurice Barrès et le docteur Bucher, d'où sont sorties, comme M. Barrès l'a dit très justement lui-même, les admirables œuvres de défense alsacienne et de pénétration française du docteur Bucher, les grandes et belles œuvres littéraires qui montraient l'Alsace et la Lorraine telles qu'elles étaient. Il en est sorti toute une doctrine de pensée et d'action dont Henri Albert a été l'un des premiers ouvriers, l'un des champions les plus déterminés.

Il y a près de vingt ans, il publiait un article de revue : *La Force de l'Alsace*, où il montrait cette force réelle et vivante à une époque où on ne la soupçonnait guère, où elle échappait aux regards légers et superficiels. Il est juste de rappeler aujourd'hui ces pages sur la tombe de l'Alsacien qui va reposer au cimetière de Niederbronn, en Alsace redevenue française.

Il demeure qu'Henri Albert par son œuvre aura laissé son empreinte sur notre race et sur notre littérature et que son nom ne devra pas être oublié dans notre histoire et dans notre littérature.

§

Dans une curieuse étude qu'il intitule *D'une forme parfaite du classicisme contemporain*, M. Pinkerton étudie dans **l'Ère Nouvelle** l'évolution de notre conception de l'art, qui demeure toujours, écrit-il, « dans telle ou telle mesure, fonction de la vie ».

M. Pinkerton nous expose qu'aux xvii^e et xviii^e siècles, le mot n'a pour les écrivains qu'une valeur représentative : « La phrase n'est que le décalque le plus scrupuleux possible de la pensée de l'auteur ». Le romantisme nous a apporté l'expression correspondante d'une forme d'art nouvelle :

Le mot, en effet, tel qu'il était apparu durant les deux siècles précédents, était un instrument imparfait, voire inexistant ; la stricte puissance qui lui avait été impartie ne répondait plus aux besoins du moment ; ce qui échappait à la raison, en particulier ce mal du siècle qui sévit au début du xix^e, ne pouvait se contenter d'un mode de notation aussi pauvre, et aussi esclave de la raison : force lui était de suppléer à cette pauvreté par des moyens étrangers au problème posé, tels que rythme, fiction, technique, surabondance verbale. La rupture même avec les anciens procédés extérieurs d'expression prouvait la survivance de ceux-ci : ils n'en étaient même souvent que la transposition inconsciente manifestée par la recherche d'une adaptation de la langue aux besoins du jour.

C'est, peut-être même chez Flaubert, après Sainte-Beuve, qu'apparaît le plus distinctement, à cette époque, la prescience de l'accord qui s'imposait et que devait préparer si efficacement le symbolisme. La ferveur de Flaubert pour le style, pour le rythme essentiellement volontaire — appuyé sur l'intuition artiste, mais sur une intuition profonde, et non proprement instinctive, que dénote sa recherche même — annonçait la découverte du pouvoir créateur des mots, dont fit usage, sans toujours s'en apercevoir, le symbolisme, et qui donna naissance aux tentatives extrêmes contemporaines, au futurisme en particulier. Le dédain de Flaubert pour l'adabulation est d'ailleurs corrélatif de cette découverte : la restitution au mot de sa valeur primordiale enrichie du résultat des expériences immédiatement antérieures comportait évidemment la suppression des procédés extérieurs destinés à étouffer plus ou moins cette puissance. C'est là où Flaubert, dans *l'Éducation Sentimentale*, rejoint le pur classicisme de *Bérénice*.

Le goût classique, qui subsiste dans l'esprit français, continue M. Pinkerton, le fait reculer parfois devant les audaces verbales de M. Paul Claudel. Remy de Gourmont, lui, sut respecter la transition nécessaire et indispensable, et « relier la tentative hardie du symbolisme au durable courant d'un classicisme incertain qui, après avoir produit Anatole France et quelques autres, s'anémiait dans la trop riche et éphémère production naturaliste ».

Le premier, peut-être, dans le *Château singulier*, Remy de Gourmont mit en lumière cette vertu créatrice de l'esprit qui s'évade de son prétendu domaine pour agir sur la sensibilité et en faire son esclave : sur les décombres des fugitives et insuffisantes réactions animales s'élabore l'idée, l'idée immatérielle et vaine, qui n'est rien tant que le souffle de la vie sensible ne l'a pas traversée.

Le rapport nouveau de la sensibilité et de l'entendement qu'éclaire ce conte symbolique explique la force étrange du génie de Remy de Gourmont : il s'est penché sur la vie, il en a discerné, avec un don remarquable de vision, les jeux psychologiques les plus subtils, mais, en même temps qu'il les appréhendait, il les situait dans ce plan supérieur et intellectuel où se mouvait sa sensibilité. C'est qu'en effet le concept et son signe matériel ne doivent pas être seulement, l'un et l'autre, la figuration d'un état d'âme imaginaire ou ressenti, mais un instrument de création, pour l'auteur et pour le lecteur. La représentation graphique de ce phénomène s'exprimerait aisément par deux cônes tangents à leur sommet, qui figure le concept, point de contact entre la vie et le cerveau, creuset instantané où se fondent toutes les facultés psychiques. Nous voici revenus à la conception classique de l'œuvre d'art, par la seule, mais soudaine négation de la distinction des facultés de l'âme. Toutefois, nous sommes fort loin de la formule classique que perpétuent encore certains romanciers, par le jeu d'une autre attitude que hérit, après les symbolistes, Remy de Gourmont.

Je ne rappelle que pour mémoire le rôle prépondérant attribué par les symbolistes à la musique verbale et à la suggestion, appuyée sur la force mystérieuse des mots et sur leurs rapports intérieurs et subconscients. J'ai insisté ailleurs, d'autre part, sur la valeur créatrice que Remy de Gourmont attachait aux mots et je n'y veux revenir que pour montrer le rapport intime qui unit cette dernière découverte à la conception du classicisme actuel.

Dans la troisième partie de son étude M. Pinkerton écrit : « C'est en 1908 que parut le livre qui représente le plus parfaitement cette forme nouvelle du roman, suivant la formule exacte du classicisme contemporain. » Et il consacre son article à une

analyse de la *Toison d'or*, qui lui apparaît comme une spiritualisation de l'acte sexuel.

R. DE BURY.

LINGUISTIQUE

M. Cahen : *Etudes sur le vocabulaire religieux du vieux-scandinave, La libation*, Champion. — M. Cahen : *Le mot « Dieu » en vieux-scandinave*, Champion. — R.-F. Guillon : *François Villon, Les ballades en jargon du manuscrit de Stockholm*, Wolters, La Haye.

Pour dissertar avec fruit sur les noms des outils des civilisations préhistoriques, les linguistes ont dû se bien mettre dans la tête l'empreinte visuelle, et tactile, de leurs vestiges ; ils se sont fait instruire par les archéologues. De même, s'attachant à une époque historique, celle de la christianisation du Nord (Danemark x^e siècle, Norvège xi^e, Suède xii^e), M. Cahen s'astreint sévèrement à une règle qui peut se formuler ainsi : à un vocabulaire mort, des causes disparues ; et il nous fait suivre, aux lumières de l'histoire, dans le **vocabulaire religieux du vieux-scandinave**, les traces « réelles » d'une coutume religieuse importante, la libation.

L'essentiel du culte scandinave païen était l'oblation double d'un animal et d'une boisson. Les sacrifiants mangeaient la victime. Ils buvaient à une corne commune. La boisson était la bière. Les convertisseurs qui interdisaient aux nouveaux chrétiens de sacrifier d'autre chair que celle du Christ, sentant les dangers de l'intransigeance, tolérèrent la libation de bière, qui, déçue de son caractère officiel, dépouillée de son sens religieux, mais héritière de l'importance de l'autre oblation, demeura, bénissable par le prêtre chrétien, au programme de toutes les fêtes de famille, et à la base des guildes, ces fraternités par serment. — Le Scandinave d'il y a dix siècles ne séparait pas les idées de Fête, de Boire, de Bière : préparer une fête se disait *préparer la boisson* ; trois fêtes, *trois bières*. M. Cahen suit dans la phraséologie religieuse, avec quelle précision ! cette chaîne d'idées, et toutes celles qui s'y rattachent. Il coupe les locutions du sens premier de leurs radicaux, mais il les gratte en revanche de leurs sens modernes, et il retrouve dans les mœurs authentiques des derniers païens et premiers chrétiens norois le contenu mental « réel » de leurs mots.

Si bien que le livre se classe plutôt histoire que linguistique.

Ce sont les procédés linguistiques qui sont employés, et magistralement employés, mais les conclusions sont à usage d'historien ; car l'étude du vocabulaire autrefois *agi* par les mœurs et institutions aboutit ici à *contrôler* les témoignages proprement historiques. — Cependant M. Cahen a souhaité conclure pour les linguistes. « La plupart des changements de sens », dit-il d'une façon générale, « ne sont conditionnés ni par la constitution de l'esprit humain, ni par les tendances générales de la pensée humaine : les possibilités [sous-entendu : en sémantique] sont aussi nombreuses, aussi diverses que peuvent l'être les formes de l'activité sociale. Le changement sémantique relève [j'entends : découle] rarement de la raison, parfois du sentiment, souvent des changements qui interviennent dans la civilisation. » C'est une conclusion matérialiste, puisqu'elle explique le sujet par l'objet ; n'y a-t-il pas aussi quelque chose dont découlent forcément, et *toujours*, tous les changements sémantiques, eux qui sont toujours des faits d'esprit ? — La formule de M. Cahen me semble utilisable pour les très hautes époques où le respect cérémoniel attaché aux mots était au maximum, valable surtout et jusque dans les époques modernes pour les termes religieux, mots tabous, qu'on ne remanipule pas, sinon inconsciemment et sous l'empire de révolutions morales. Mais, à prendre les faits sémantiques globalement dans leur nombre, j'ai idée qu'ils découlent en majorité, non pas des faits de civilisation, mais des biais passionnels par où sont prises les idées. Je suis même porté à croire qu'à travers le tumulte des sentiments passagers ils relèvent, c'est-à-dire sont justiciables, de la Raison, qui est l'ensemble des lois générales de l'esprit. Certes, cette Raison n'a pas encore été définie solidement, et c'est sans doute parce qu'elle est en devenir, et parce que toutes nos sciences, y compris la linguistique, ne tâchent pas seulement à la sonder, mais aussi à l'établir. Oh ! je souscris à la formule de M. Cahen, s'il ne s'agit que de témoigner que toutes les anciennes grammaires déduites de la logique de leur temps se sont trouvées caduques.

Dans l'étude de M. Cahen sur **le mot Dieu** on perçoit que ce n'est pas sans un concert de la Raison et des faits de civilisation que, *primo*, parmi neuf mots norois désignant la divinité païenne, celui-là seul qui comportait un singulier, le mot *goth*, a servi spécialement à désigner le dieu importé dont l'unicité

était l'essence, et que, *secundo*, ce dieu-là s'étant fait homme, ce nom, qui était du genre neutre, est devenu du genre masculin. — Dans le domaine scientifique, quand Plin nomme certains animaux *insectes*, c'est-à-dire nettement articulés, quand nos classiques français usent de ce mot à propos des vipères, souris et crapauds, quand nos zoologues adoptent la définition par les six pattes, quels sont les faits sociaux qui ont déterminé les changements de sens ? le christianisme ? le machinisme ? les principes de 89 ? — Et quant à l'innombrable populo du bas-langage, il me paraît que ses ressorts sémantiques sont en bien faible part trempés au bain évolutif de la civilisation. Notamment dans les vocabulaires communément appelés argotiques.

§

Je n'ai pas amené ce dernier adjectif en guise de transition à l'étude de M. Guillon sur les **Ballades en jargon**. Car, en ce haut repaire de l'argot français qu'est le « jobelin » du xv^e siècle, nous tâtonnons, parmi ses ruines, et sommes loin, ignorant trop ce que signifient ses vestiges, de pouvoir le reconstituer debout sur plans véridiques, comme on le pourrait faire de l'argot d'aujourd'hui.

L'édition des œuvres de Villon en 1489 donnait six ballades en jargon des malandrins ; ce fut le prototype de dix-huit autres éditions échelonnées jusqu'en 1532, où les variantes ne sont guère qu'une filiation de fautes. D'où on voit que, sur dix-neuf copistes de ce demi-siècle, ne s'est pas trouvé celui pour qui le jargon apache du demi-siècle précédent eût été intelligible. Et Clément Marot, le plus notable éditeur du fils d'Apollon et de la Nuit, dont le bronze, aujourd'hui, à l'ombre de l'École Polytechnique, guigne la Plac' Maub', déclara assez froidement : « Touchant le Jargon, je le laisse à corriger et exposer aux successeurs de Villon en l'art de la pinse et du croq. » Notez que, s'il jette sa langue aux chiens, ce n'est pas à la suite d'une enquête auprès desdits successeurs. Sotte négligence ; coupable dédain. — De quoi parlaient les ballades ? Elles ne luisent que d'une vague phosphorescence. De multiples verbes à l'impératif rendent sensible que ce sont des conseils donnés aux malfaiteurs : n'avouez jamais, et autres. Mais si elles contiennent plus de quatre lignes, qui suffisent pour faire pendre un homme, il est difficile de choisir, parmi les autres lignes, les quatre plus décisives. Ainsi qu'en toute cryptologie,

on devait souhaiter que la matière augmentât, pour des recouplements révélateurs. Une découverte s'est produite. — Ce fut en 1884, dans un manuscrit français de la fin du xv^e siècle, échoué à Stockholm : cinq ballades, sœurs des autres, encore des avis aux copains, mêlés de souvenirs des bouges, un vocabulaire qui reprend tels mots des premières ballades et qui a le même aspect général, le nom de Villon en acrostiche, mais d'ailleurs le texte aussi massacré que dans le groupe des ballades déjà connues.

Que faire pour crocheter le sens de ce gazouillage ? Evidemment, fouiller les archives ; enrichir par des documents, si maigres seraient-ils, notre connaissance du bas-langage de l'époque. Il est faux, cependant, que le précieux lexique des « Coquillards » dijonnais de 1455, publié en 1892, ait *seul*, comme l'écrit certain argotiste, pu éclaircir nos ballades ; à preuve tels mots que *Vitu*, en 1884, ignorant des Coquillards, traduisit comme le voulaient les Coquillards, *ance*, *Oreille*, *beffleur*, *Escroc*, *quille*, *Jambe*, *vendangeur*, *Filou*, ce qui montre qu'il n'est pas impossible, en philologie, de rencontrer juste, quand il y a carence de documents, si on a du flair et de la logique, et qu'il ne faut pas interdire un travail de sens commun, fondé sur des analogies vécues. Il faut donc approuver M. Guillon d'avoir proposé une traduction des énigmatiques ballades, avec notes et références. Après s'être mis au courant des certitudes acquises, il a traité Villon aux divers réactifs recommandables : chimie sensée, consciencieuse, avertie, résultats intéressants. Et de ses réussites partielles, des ténèbres subsistantes, je voudrais donner des exemples. Le diable est qu'il n'y a pas un vers dont les problèmes ne s'intriguent avec ceux des autres vers. Bon pour les revues spéciales de linguistique ! C'est aussi cet enchevêtrement des choses qui fera déplorer la mort de M. Guillon ; sa brochure ne traduit que les ballades de Stockholm ; certes, il les éclaire par les autres ; mais comme il serait agréable d'avoir un travail analogue sur l'ensemble de textes qui font un ensemble, et un travail le plus synoptique possible ! Comment donc offrirai-je ici un goût des études jargoniques ? Peut-être par l'essai de version d'un texte relativement facile.

Tout le monde sait par cœur le sonnet du capitaine Lasphrise, « en authentique langage soudardant » ; je le remets cependant sous les yeux ; texte de 1597 :

N'accipe du Marpault la Galière pourrie,
 Griuolant porte-flambe enfile le trimart,
 Mais en despit de gille, ô Geux, ton Girouart,
 A la mette on lura ta biotte conie.

Tu peux gourd piailler me credant. Et morfie,
 De Lornion du Morme : et de l'oygnan criart,
 De l'Arthois blanchemin que ton riflant chouart
 Ne riue du courrier l'andrimelle gaudie.

Ne ronçe point du sabre au mion du taudis,
 Qui n'aille au Goulfarault, Gergonnant de tesis.
 Que son iournal oflus n'empoupe ta fouillouse.

N'embiand on rouillarde, et de noir roupillant,
 Sur la gourde fretille, et sur le gourd volant,
 Ainsi tu ne luras l'accolante tortouse.

Marc de Papillon, sieur de Lasphrise, né en 1550, retiré de la guerre dès l'âge de trente-cinq ans, pour cause de blessures, publia en 1597 son volume d'*Œuvres poétiques*, et en donna, deux ans après, une seconde édition, augmentée, mais corrigée par un étranger, vu le mauvais état de ses propres yeux. En 1599, le premier vers du sonnet devient : « Accipant du Marpaut... », ce qui rend un meilleur sens, et on peut admettre que le poète surveilla le début de cette pièce ; les autres variantes sont de peu d'intérêt. Delesalle, dans son *Dictionnaire argot-français* (1896), avait donné ce sonnet d'après l'édition de 1599, avec une traduction. M. Sainéan, dans ses *Sources de l'argot ancien* (1912), a mêlé les deux textes 1597, 1599, et, par une imprudente prudence, a interprété au petit bonheur quelque huit mots, sans traduire le sonnet, ni s'astreindre à relever dans son glossaire la trentaine de mots intéressants qui apparaissent là, vingt et un d'entre eux pour la première fois, ou la seule fois, dans les textes.

Acciper, nous dit D'Hautel (1808), est synonyme d'Agripper, Prendre à la dérobée. — *Marpaut* désigne parfois un Gueux, un Voleur ; le *Jargon de l'Argot* (1628) l'emploie comme synonyme d'Individu en général ; ici, je propose Marchand, m'inspirant d'un petit glossaire argotique de la fin du xvi^e siècle, découvert en 1913 par M. Philipot dans les papiers de Rasse des Nœuds, où « cosnyr le marpault au coin du sabre » est traduit « tuer le marchand au coin du boys ». — *Galière* : Delesalle traduit Jument. Vers Le Mans en 1859, une *galière* était une Veste ronde, un Gilet long à grandes poches, modes anciennes ;

notre *galière*, autant dire « cavalière », serait le Sac, ou « valise » du cavalier, du marchand voyageur. — *Faire Gilles*, locution très usuelle, Décamper. On s'est beaucoup égaré sur l'étymologie ; la voici : le 2 septembre, jour de saint Gilles, est en plusieurs villes, à Béziers, à Pontivy, ... le terme final des loyers ; *faire Gilles*, c'est « déménager » ; on a dit au même sens *faire Jacques Déloge* et *prendre Jacques Déloge pour son procureur* ; Gilles est le naturel patron du *g(u)eux*. — *Girouart* serait donc en posture de signifier Patron, comme traduit Delesalle, ou Procureur (et non point Coursier, comme dit M. Sainéan) ; mais pourquoi *girouart* ?... En rapprochant le mot des *girouets*, indicateurs du vent, qui, sur les manoirs nobles, portaient les armoiries, et se nommaient alors *panonceaux*, on approcherait d'un sens Enseigne, ou Héraut d'armes... — *Mette*, ou *matte*, a pu signifier Borne de chemin, pas ici ; en style de droit, en Picardie, en Bretagne, les *mettes* étaient les Confins, le Territoire ; à *vau la matte* dans Rasse des Nœuds, signifie : en suivant les rues de la ville ; à Comblès, en 1916, l'emplacement de l'ancien château de la malheureuse ville s'appelait encore la *Mette* ; le bas-langage avait fait de ce mot un synonyme de Place et de Rendez-vous ; les malandrins, ou *compagnons de la matte*, s'appelaient les *matois* ; « A Parouart, la grant mathe gaudie », ... la grande place jolie, est le premier vers du jobelin de Villon. — *Luer*, Voir, les *luants*, les Yeux, vieil argot ; un *luet*, un Œil, au Mans en 1870. — *Biotte* (traduit Bête par Delesalle, qui suit son contresens sur *galière*) est, avec une probable coquille pour *biatte*, une forme méridionale de *besace*, *biasso* à Marseille, *biato* en gascon. (Dans l'argotique *Testament de Ragot*, xvi^e siècle, en vers de dix syllabes, « Que je leur donne ma blesse et salverne », je rectifierais : *blesse*, ce qui donne les deux syllabes voulues, et le sens : ma besace et mon écuelle.)

Viennent ensuite des mots bien connus : *embier*, Voler ; — *gourd*, Gros, Ample, Amplement ; — *piailier*, Boire ; — *morfier*, Manger ; — *ornion*, Poulet ; — *morne* (ici *morme*), Mouton ; — *artois*, Pain ; — *crie*, Viande ; — *mion*, Fils, Garçon ; — *andrimelle*, Fillette (Femme se disait *andre*) ; — *chouart* est rabelaisien ; — *river*, exprime l'action du chouart ; — *sabre*, Bois, Bâton ; — *tesis*, Toi ; — *fouillouse*, Poche ; — *rouillard*, Tonneau ; — *fertille*, *fretille*, Paille ; — *volant*, Manteau ; —

taudis, Grange où le fermier loge les trimardeurs; — *accolante tortouse*, Corde pour la pendaison, (*accoler*, Pendre, dans Villon).

L'oygnan criant n'est certes pas l'« oignon bruyant » (?) que croit Delesalle; *oignant*, Ce qui oint, toute Graisse; l'huile est un oignant végétal; et le saindoux ou le beurre, de l'oignant de viande, de *crie*.

Dès corrections au texte s'imposent: d'abord une ponctuation raisonnable; puis, au lieu de « ronce », je lirais *fonce*, Donne; au lieu de « N'embiant on rouillarde », *N'embie en son rouillard*; au lieu de « oflus », *au flus*; au lieu de « au Goulfarault », *ô goulfarault*; un goulfarault semble bien être un Goinfre, entendez un Pillard: D'Aubigné, opposant les grands seigneurs pillards et les soudards en maraude, appelle ceux-ci « les pauvres goinfres ». — Puisque *mécréant* se disait en provençal ancien *menhs cre-dent* ne peut-on pas ici, au lieu de voir dans *me credant* un latinisme signifiant : me croyant (!), y voir une apostrophe analogue aux deux autres, *ô gueux, ô goulfarault*? — Quant au difficile onzième vers, je ne sais l'éclaircir qu'en le construisant à rebrousse-poil, le sujet du verbe derrière lui et son complément par devant, syntaxe ancienne. — Je proposerais pour traduction de ce littéraire sonnet en langue de soudards :

« Soustrayant du marchand la valise (*pourrie*), grivois porteur d'épée, enfile la venelle! — Mais, en dépit de Gilles, ô gueux, ton protecteur, dans la ville on verra ta besace éventrée (vidée).

Tu peux boire largement, mécréant. Et mange ! poulet, mouton, et beurre, et pain blanc. — Mais que ton ardent chouart ne besogne du valet la fillette jolie ;

Ne donne point de ton bâton au garçon de la grange (où tu couches), qu'il n'aille, ô maraudeur, parlant de toi ; que ta poche, au flux (jeu de cartes), ne lui souffle son gain du jour ;

Ne vole pas à son tonneau. — Et, la nuit, dormant sur la confortable paille et le confortable manteau, ainsi tu ne verras la corde qui serre le cou. »

Le tout devient-il aussi limpide que doit l'être une version fidèle?... C'est une tentative. — J'ajouterais pour légitimer mes corrections que Lasphrise n'est pas dépourvu de fautes évidentes dans d'autres pièces. Ainsi, dans la même région de son livre, il a un quatrain, trop cru pour être cité, où les mots sont aisés à remettre sur pied, « Sel semad ed truoc... », n'y ayant qu'à prendre

le contrepied des lettres, mais dont les phrases ne tiennent pas debout. Signalons pour mémoire son « sonnet en langue inconnue », qui suit le sonnet soudardant : « Cerdis zerom deronty toulpinye... », et onze autres vers de même musique, puis la chute :

« C'est mon secret ma Mignonne aux yeux doux,
Qu'autre que toy ne sçauroit reconnoistre » ;

mais là, je crains une pure fumisterie.

La brochure de M. Guillon a paru par les soins de M. Sneyders de Vogel, auteur de la *Syntaxe historique du français* publiée aussi à La Haye ; et la même librairie Wolters a donné, en français, une demi-douzaine d'autres ouvrages sur la langue et la littérature française. Je recommande spécialement pour ses précisions l'étude de M. Marmelstein sur le texte de l'*Institution chrétienne* de Calvin.

A propos de textes fautifs : dans ma dernière chronique, juin 1921, p. 811, l. 35, « exactitude des mots », lire *exactitude des morts*.

GASTON ESNAULT.

NOTES ET DOCUMENTS LITTÉRAIRES

Verhaeren et la Russie. — Les nouvelles parvenues récemment sur l'effroyable famine qui règne en Russie, y décimant les intellectuels les premiers, me remettent en mémoire le voyage effectué par Verhaeren en 1913 dans l'empire des Tsars. Lui, dont une bonté étendue au monde entier était le trait dominant, eût souffert d'apprendre à quel point la détresse est grande là-bas, en cet Orient de l'Europe dont notre Occident « bourgeois » ne saurait se désintéresser ; et nul doute qu'élevant la voix, il ne se fût joint à Gorki pour demander à la France et à la Belgique d'abord, ses deux patries, à chaque nation civilisée, ensuite, le ravitaillement des immenses terres incertaines qui vont de la Pologne à la Chine.

§

Comme tout le monde après le livre de M. de Vogüé, il avait lu les écrivains russes découverts à la fin du siècle dernier : Gogol, Tourguenef, — celui-ci connu dès le second empire, ayant vécu à Paris à cette époque, — Tolstoï, Dostoïewski, l'amer Gorki. Mais, directement, trois hommes lui servirent à aborder la Russie avant d'y pénétrer.

Stefan Zweig fut le premier. La physionomie de ce Viennois, poète, romancier, auteur dramatique, essayiste, n'est pas ignorée à Paris où il vint à de fréquentes reprises. Très épris de notre culture, balzacien et stendhalien avec application, il collectionnait patiemment les manuscrits de ses écrivains favoris, qu'ils fussent morts comme l'auteur du *Père Goriot* et celui de *La Chartreuse de Parme*, ou vivants comme Claudel, Romain Rolland, Verhaeren. Sur l'œuvre de ce dernier il avait publié au *Mercure de France* un essai important, et traduit en allemand *Hélène de Sparte*, au cours d'un séjour qu'il fit dans l'été de 1911 à l'ermitage du *Caillou-qui-bique*. Là, dans la familiarité des longues soirées en commun, il avait parlé à Verhaeren de la littérature russe contemporaine qu'il connaissait parfaitement, comme encore beaucoup de choses. Verhaeren me conta par la suite s'être émerveillé de ces acquisitions multiples, le lui avoir dit, et en avoir reçu cette réponse propre à lui dévoiler un horizon inconnu : « Nous sommes des ignorants auprès des Russes. »

Au printemps qui suivit, en 1912, *Hélène de Sparte* fut montée au Châtelet avec des décors de Bakst, et le poète, initié déjà à un étrange Orient slave par ces peintures bariolées qui prétendaient nous restituer l'art mycénien, entra en relations avec le russe Alexandre Sanine, génial metteur en scène d'une œuvre à laquelle il avait voué une admiration sans bornes. Verhaeren en retour lui portait un intérêt dont je retrouve trace dans les notes prises en suite des conversations que j'avais alors à peu près quotidiennement avec lui. C'était de l'étonnement surtout que l'auteur des *Forces tumultueuses* éprouvait pour ce géant à la puissante carrure, aux cheveux hérissés en désordre sur un front à la Beethoven, et qui s'épuisait à infuser son propre enthousiasme aux acteurs comme aux actrices : « Mesdames, c'est un problème pour vous, c'est un problème... » Apparemment voulait-il leur dire, en s'efforçant d'être poli, qu'elles ne comprenaient pas ce qu'elles avaient à exprimer. Puis, soudain, illuminé après un court instant de découragement : « Ah ! une idée !... »

Verhaeren devait le supplier de se modérer. « Ce qu'il s'est dépensé ! — me confiait-il à la veille de la répétition générale. — Pensez qu'il attrape même de Max ! Ces jours derniers il ne mangeait plus, il ne buvait plus que de l'eau de Vichy, me disant : « Tant pis si j'en meurs, mais j'y arriverai. » Evidemment,

cet homme, tout le temps que dura la longue préparation, ne vécut que pour la pièce dont il disait aux acteurs avec émerveillement et colère : « C'est grand comme la place de la Concorde et vous faites ça tout petit ! » — Comment le poète n'en eût-il pas été touché, et comment cet absolu dévouement n'eût-il pas contribué à aiguiller sa pensée vers le pays d'Alexandre Sanine ! — N'était-ce pas aussi, d'ailleurs, celui où était née Ida Rubinstein, la mystérieuse et souple créature dont la grâce infinie exprimait, par les gestes mieux que par la parole, une Hélène plus asiatique que grecque ?

A cette date de la représentation d'*Hélène de Sparte*, Verhaeren était depuis longtemps déjà en termes amicaux avec un de ses voisins de Saint-Cloud, Russe comme l'enthousiaste metteur en scène, le prince Gagarine. Grand, fort, brun, d'une correction assez semblable à une froide réserve, il demeurait le plus souvent grave et silencieux, du moins en la présence de ceux qui hantaient l'appartement de la rue de Montretout habité par Verhaeren et qui passaient avec lui de courtes soirées : le peintre Tribout, Crommelynck déjà connu comme auteur dramatique par *Le Marchand de Masques*, Albert Heumann, collectionneur de documents en vue d'un livre sur la littérature belge d'expression française. Le prince était musicien avec passion : de sa villa sur le coteau d'où la vue de la Seine se découvrait largement, il aimait, toutes fenêtres ouvertes, à jouer de l'orgue jusque bien avant dans la nuit, et nul doute qu'il n'ait convié parfois l'auteur des *Rythmes souverains* à ces auditions un tant soit peu mystérieuses. En même temps il lui contait la vie que l'on menait en son pays lointain, — lointain de toutes les façons, par des mœurs qui nous reportaient au moyen âge, — et en regard des existences des grands, celles des nihilistes qui les guettaient dans l'ombre et allaient devenir les bolcheviks. Verhaeren me rapporta ainsi d'effarants détails qu'il tenait de lui sur un prétendu accident, — en réalité un attentat en partie seulement avorté, d'après Gagarine, — dont le jeune tsarévitch Alexis aurait été victime malgré la surveillance exercée sur lui. Du tsar le prince disait : « Il sent si bien qu'il a besoin de sa noblesse que, quand l'un ou l'autre de nous est à bout de ressource, il lui donne quelques millions de roubles pour le remettre à flot. »

Ainsi le grand seigneur russe alimentait-il la curiosité déjà en

éveil du poète auquel, au retour d'un de ses voyages en son pays, il avait fait cadeau d'un précieux coffret de malachite, que je crois revoir encore manié avec délicatesse par les mains de Verhaeren. L'ouvrant et le refermant, il me le montrait avec une pure joie d'artiste, — celle d'un enfant mis en possession d'un jouet nouveau.

En 1912, le dramaturge d'*Hélène de Sparte* avait donné par toute l'Allemagne des conférences sur ce thème : *L'enthousiasme*. Il le traita encore en Russie dans la tournée triomphale qu'il y fit à la fin de l'année 1913 et d'où il revint ayant trouvé — ce fut son expression, qui déplut à certains, là-bas : « une grande race susceptible de devenir un jour un grand peuple ».

En novembre, accompagné de Mme Verhaeren et du prince Gagarine, il se trouvait à Moscou, la ville qui est à la fois le carrefour des principales voies ferrées, et l'antique métropole au centre de laquelle, par ses tours effilées épanouies en bulbes, par ses coupes et ses campaniles d'or, le Kremlin resplendit comme le tabernacle de tribus innombrables. Une carte postale qu'il m'envoya, et que je retrouve aux feuillets d'un de ses livres, représente la Moskowa coulant largement entre ses quais, délimitant par son flot, à droite la ville ancienne attestée à intervalles réguliers par ses tours d'enceintes achevées en flèches, et à gauche le faubourg moderne avec ses hautes cheminées d'usines. Un convoi longe le fleuve, chariots identiques et étranges traînés par des chevaux qui, tous, ont la tête encadrée par un large U renversé. L'ensemble, assurément, fût-ce sur une carte postale illustrée, n'a rien d'européen; et Verhaeren m'écrivait au revers, à la date du 28 novembre 1913 enregistrée par le cachet de la poste :

« Cher Poncheville, la Russie nous angoisse par du mystère, du pittoresque et de la beauté. Tout nous requiert : choses et gens. Il nous semble être de l'autre côté de la terre, tellement tout est différent. Gagarine se fait charmant pour nous. Très à vous, E. Verhaeren. »

Lignes brèves, que je ne puis relire sans émotion en les recopiant pour la première fois. Si la beauté s'est effacée en Russie, l'angoisse, le mystère en sont absents moins que jamais, et l'empire des tsars est plus qu'il ne le fut « l'autre côté de la terre », puisque chaque jour il devient davantage l'empire des morts.

§

Nous ne l'oublions pas, la Russie a été notre alliée. Elle fut, en regard de la France, au mois d'août 1914, « la grande race qui s'arma ». Verhaeren a écrit sur elle cette strophe ardente :

Et tout à coup se dirigeant vers la Vistule
 Du fond des Ourals blancs et des Caucases bleus,
 L'innombrable Russie en bataillons houleux
 Se précipite et s'accumule ;
 L'ordre s'y fait — et les chevaux et les soldats
 Frappent si fort le sol des marteaux de leurs pas
 Qu'on dirait qu'avec eux marche en avant la terre.

Une poignée d'hommes conscients ou inconscients de leurs crimes et qui, après l'avoir terrorisé, conduisirent ce pays à l'abîme de maux où nous le voyons, n'empêchera pas que nous ne fassions tout ce qui est humainement possible pour l'en retirer. La France ne lui doit pas seulement le pain du corps, mais celui de l'esprit, étant apte plus que toute autre nation à le lui procurer, par la grâce d'une civilisation séculairement pétrie de clarté autant que de bonté.

ANDRÉ M. DE PONCHEVILLE.

LETTRES ITALIENNES

La guerre et l'après-guerre dans la littérature : M. Giovanni Papini, M. G.-A. Borgese et M. Michele Saponaro. — Bilan poétique. — L'histoire de la philosophie de M. Guido de Ruggiero. — Les littératures étrangères dans deux collections nouvelles. — Memento.

Le sujet principal de la littérature contemporaine en Italie se rattache toujours, soit directement, soit indirectement, à **la guerre et à l'après-guerre**, époque, cette dernière, qui surtout a été troublée par de profondes discordes, qui, trop souvent, ont fait dégénérer les partis politiques en factions et ont transformé les luttes civiles d'autrefois en [rixes sanglantes. Il se trouve bien des auteurs qui cherchent de s'en désintéresser, comme M. Virgilio Brocchi, lequel avec : *Il posto nel mondo* (Mondadori, Milano) a écrit un noble roman, auquel nuit seulement sa prolixité. Ce roman nous prouve que M. Brocchi peut encore échapper à l'enlissement où il s'était laissé prendre dans un but commercial, pour nous donner une œuvre qui, par son inspiration, s'élève au-dessus de notre époque et atteint une vision humaine et universelle de la vie ; celle de la lutte quoti-

dienne pour conquérir une place au soleil. La guerre, par contre, forme presque totalement l'objet du dernier roman de M. Ferdinando Paolieri — un de nos meilleurs conteurs toscans — *Storia di un orso e di una gatta* (Bemporad, Firenze), et par cet ouvrage l'auteur marque un nouveau progrès dans son œuvre, déjà cependant remarquable. Et les deux tout récents volumes de M. Federico Nardelli : *Il mondo senza pace* (Bemporad, Firenze), et de M. Arturo Stanghellini : *Introduzione alla vita mediocre* (Nicolai, Pistoia) sont aussi des livres dont le sujet se rattache à la guerre et aux visions de la guerre. Le deuxième est surtout remarquable par les qualités vraiment exceptionnelles révélées par son auteur et par la profonde humanité qui remplit son œuvre.

Cependant les œuvres les plus marquantes de l'année, tout en s'inspirant de la guerre, ont voulu refléter fidèlement la crise politique, sociale et spirituelle qui nous agite, et fixer dans l'œuvre d'art toute la souffrance d'une époque. La *Storia di Cristo*, l'œuvre de M. **Giovanni Papini**, attendue avec tant d'intérêt, et qui a été le plus grand succès de librairie de cette année, a aussi été inspirée par le bouleversement causé par la guerre. M. Papini, en méditant sur les ruines que la guerre a accumulées, sur les bouleversements politiques et sociaux qui en découlent, voit les hommes arrivés à un tournant de leur histoire après lequel il y a l'abîme, si on ne se hâte pas de trouver la voie du salut. Cette voie du salut, selon M. Papini, c'est le retour de l'humanité au message du Christ, c'est-à-dire à la prédication de l'amour entre les hommes. La *Storia di Cristo*, enclavée entre une introduction qui explique la genèse du livre et une conclusion qui en précise le but, est donc une paraphrase de l'Évangile, une interprétation artistique de l'Évangile même, amenée avec une vigueur admirable et remplie de pages vraiment merveilleuses. Si l'ouvrage, malgré cela, n'atteint pas à la perfection, c'est qu'il y a trop d'inégalités dans ses différentes parties, ce qui fait qu'il manque d'équilibre artistique. Et il me semble que M. Papini n'a pas non plus atteint le but si noble qu'il s'était proposé. La *Storia di Cristo* ne nous convainc pas, car il ne s'en dégage aucune vérité définitive et parce qu'elle nous paraît — plutôt que le livre illustrant une époque — le récit, intéressant il est vrai, de la dernière aventure spirituelle de M. Papini. Son christianisme nous semble d'ailleurs d'une efficacité douteuse, surtout

quand il s'identifie avec le catholicisme absolutiste de l'Eglise Romaine. Parce que — et voici la contradiction de la *Storia di Cristo* — M. Papini en voulant reconduire l'humanité à la parole de fraternité du Christ, c'est-à-dire à la conception du christianisme primitif, nous indique, au lieu de cela, l'impérialisme spirituel de l'Eglise catholique. Et un doute se lève en nous, amoindrissant la portée de l'ouvrage : nous pensons que le christianisme de M. Papini ne pourrait bien être que le fruit de la découverte faite par l'auteur de l'éternelle emprise spirituelle de l'Eglise Romaine, le fruit, c'est-à-dire, d'un emballement, du dernier emballement de M. Papini.

Si M. Papini, après avoir médité sur les conditions de notre époque, a cherché à nous indiquer la voie du salut, M. G.-A. Borgese, critique littéraire fort renommé et écrivain politique fort discuté, a voulu nous donner un livre réfléchissant entièrement notre époque, dans la guerre et dans l'après-guerre. Il a donc abandonné la critique littéraire et les discussions politiques pour nous donner un roman : *Rubè* (Treves, Milano) qui voudrait être, en même temps, la *Chartreuse de Parme*, la *Confession d'un enfant du siècle* et l'*Éducation sentimentale* de l'Italie d'aujourd'hui. Et, dans ce sens, M. Borgese a manqué son but. L'auteur fait preuve dans cet ouvrage de qualités d'imagination, mais il manque de fantaisie : il saisit les détails de surface, mais se montre incapable de sonder les profondeurs. *Rubè*, ce n'est donc qu'un pâle reflet de la vie italienne de guerre et d'après-guerre, qui se soutient par quelques pages de profonde analyse psychologique ; mais comme œuvre d'art, c'est un ouvrage manqué. En laissant de côté le but que se proposait l'auteur, nous trouvons une surabondance d'images qui trahit la volonté d'épater de l'ancien critique, des pages exclusivement littéraires au détriment de l'humanité de l'ouvrage, parsemé d'épisodes d'une banalité frisant le roman-feuilleton. De plus, quoique M. Borgese possède indéniablement une personnalité marquée, surtout comme dialecticien, son style ne se montre aucunement personnel, car son œuvre est remplie de réminiscences des œuvres déjà nommées de Stendhal, de Musset et de Flaubert. En concluant, on peut dire que le roman de M. Borgese est sans doute remarquable dans la générale décadence de notre prose, qu'il est écrit avec de nobles intentions et avec une probité louable, qu'on

peut le considérer comme une œuvre significative de notre époque, comme un document de l'esprit du temps ; mais sans plus. L'œuvre d'art qui représente réellement et d'une façon vivante et artistique notre époque n'a pas été encore offerte à notre désir inassouvi.

M. **Michele Saponaro**, jeune auteur jusqu'ici favorablement connu dans le genre idyllique, a voulu aussi examiner dans son dernier roman : *Nostra Madre* (Mondadori, Milano) la crise qui nous tourmente. On peut dire que le problème principal de l'après-guerre, en Italie, est celui de la terre, à un tel point que des personnes techniques affirment que le résoudre serait résoudre totalement la crise elle-même. Or, M. Saponaro, qui est conteur provincial, ou, mieux encore, du terroir, peintre savoureux de la région des Pouilles, qui plus que tout autre se ressent du problème de la terre, a voulu contribuer à la solution de ce problème à travers son roman, ou, plus précisément, il a voulu nous le représenter d'une façon artistique. Et, quoique honorablement, il a failli à son but. Il a écrit un roman plein de belles qualités, où nous rencontrons des pages d'une grande intensité dramatique et où se confirment ses dons de conteur, mais son œuvre est fragmentaire et n'embrasse pas ce qu'on pourrait nommer le drame de la terre. Ce drame a été introduit artificiellement dans son roman, par des réflexions de l'auteur, mais on sent toujours qu'il est étranger à l'action. M. Saponaro pourrait faire plus et mieux, à la condition de quitter certaines affectations littéraires, telles que les pages par trop fréquentes de virtuosisme du style, et surtout s'il se bornait à ne pas franchir le but de ses moyens artistiques, qui sont, comme ce dernier roman nous le confirme, d'une qualité essentiellement idyllique, et pour cela même impuissants à dramatiser d'une façon artistique les chocs sociaux des foules.

§

Si le roman italien cherche à se relever, il est plus prudent, en fait de poésie, de s'en tenir à des **bilans**. La critique les a déjà faits depuis longtemps, et les éditeurs sont en train de les faire pratiquement. On publie toujours, sans doute, de nouveaux poèmes : les éditeurs Treves de Milan, par exemple, nous offrent des dannunziennes *Luci sull'acqua* de M. Mattia Limoncelli, et une très médiocre et indéfinissable *Ebrezza del mattino* par

M^{me} Amalia Gasparetto; mais la tendance est plutôt aux éditions définitives de poètes des générations précédentes. Et voilà que nous revoyons *Lirica* par M^{me} Annie Vivanti (Bemporad, Firenze), poétesse devenue une célèbre romancière, et qui a été patronnée par Giosue Carducci, alors à son déclin : et nous aurions pu nous passer de cette réédition. La librairie Bemporad de Florence, qui a commencé une collection poétique, dans laquelle on nous a donné justement l'édition définitive de *Lirica*, de M^{me} Vivanti, nous offre aussi *Le sette leggende*, par M. Angiolo Orvieto, un des plus beaux recueils de poèmes d'avant la guerre, œuvre d'un poète noble et sincère, et le *Libro di Titania* par M^{me} Térésah, qui est le recueil poétique le plus considérable de cette poétesse, qui a une façon personnelle quoique d'un ton un peu simple de s'exprimer, et qui nous fait part d'un monde poétique où l'âme féminine est chantée d'un accent exquisement passionné.

Les collections de « Aurea Parma » (Treves, Milano) nous offrent un bouquet très frais de poésies avec : *Il nido nella siepe*, par M. Jacopo Bocchialini, qui commémore, en des vers émus et qui reflètent la manière pascolienne, le petit garçon qu'il a perdu. Voici une modeste voix poétique qui mérite d'être notée en cette période où l'orgueil de certaine poésie ne sert que de trompe-l'œil à la nullité. Et je veux nommer aussi la nouvelle édition de *L'Arcobaleno* (Zanichelli, Bologna), recueil exquis de poèmes par M. Pietro Mastri, un de nos plus nobles poètes qui, après un long silence, est récemment revenu à la poésie avec la *Meridiana* (Taddei, Ferrara); mais je me propose de parler plus amplement de M. Mastri dans une prochaine chronique, car ce poète, tout étant en pleine maturité, a de sérieuses qualités qui le font placer à part dans la période que nous traversons.

J'en viens maintenant à un volume qui n'est pas précisément de poésie, mais qui fait partie du bilan poétique de l'époque, car il est l'œuvre d'une poétesse qui a soulevé chez nous beaucoup de discussions : M^{me} Ada Negri, laquelle, avec *Stella mattutina* (Mondadori, Milano), raconte d'une façon très efficace l'histoire de son adolescence et de sa formation poétique, avec une humilité que nous ne lui connaissions pas. Et après cela, à propos de poésie, avant de jeter un regard d'ensemble sur les résultats du bilan poétique que les éditeurs nous préparent, nous attendons d'en avoir sous les yeux toutes les données.

§

L'intellectualité italienne est toujours très vivante dans le domaine des études philosophiques. Elle est en train de regagner le temps perdu pendant la longue période de la médiocrité positiviste. L'histoire de la philosophie, par exemple, avait été négligée depuis longtemps au point que nous étions constamment obligés de recourir à des œuvres étrangères. Mais maintenant, — tout en ne dédaignant pas les œuvres étrangères, puisqu'on vient d'éditer une excellente traduction du *Sommario di Storia della filosofia Greca* de M. Zeller (Vallechi, Firenze), — on vient remettre en honneur des ouvrages italiens injustement oubliés, ou en publier de nouveaux. Ainsi, dans la collection : *Il Pensiero Moderno*, dirigée par M. Codignola (Vallechi, Firenze) et que j'ai déjà signalée aux lecteurs du « Mercure de France », nous allons voir reparaitre à la lumière, par les soins de M. Armando Carlini, un de nos savants les plus versés dans les études philosophiques, le *Compendio di storia della filosofia*, par M. F. Fiorentino, qui est le meilleur ouvrage dans ce genre que l'Italie possède jusqu'à nos jours.

M. Guido de Ruggiero, lui, a entrepris une tâche de plus longue haleine. Cet auteur, qui est sorti du mouvement idéaliste italien créé par M. B. Croce et M. G. Gentile, et qui est déjà bien connu pour son excellente *Filosofia Contemporanea* (Laterza, Bari, 2 vol.); a entrepris maintenant une **Histoire de la philosophie** qui formera la synthèse de tout le développement de la pensée depuis l'époque grecque jusqu'à nous. Déjà, en 1918, en pleine guerre, M. de Ruggiero a publié la première partie de son ouvrage, deux volumes sur la *Filosofia greca*, qui, retouchée et refaite en partie, reparait aujourd'hui dans une deuxième édition, en même temps que la deuxième partie de l'ouvrage : *La Filosofia del Cristianesimo* (Laterza, Bari, 3 vol.). L'œuvre sera complétée par trois autres volumes, un sur La Renaissance et la Réforme, les deux autres sur la philosophie moderne.

Je ne puis certainement pas ici, dans une chronique d'information, examiner une œuvre aussi complexe et aussi étendue; mais je puis dire que *l'Histoire de la Philosophie* de M. de Ruggiero, tout en n'étant pas en tous points parfaite et se prêtant parfois à la discussion, est dans l'ensemble un bon ouvrage écrit par quelqu'un qui, s'il manque parfois de profondes connaissances philo-

logiques, est cependant doué d'une intuition profonde et d'une ferme conscience des valeurs vivantes de la pensée. Son œuvre, pourtant, constitue une synthèse remarquable, où les problèmes de la pensée sont traités avec une profonde préparation et d'une façon qui fait honneur à la philosophie italienne.

§

Cette fois aussi je veux terminer par la **littérature étrangère**, vers laquelle se tourne continuellement la curiosité de l'érudit et du gros public.

Une nouvelle collection : *Collezione Universale di letteratura, arti e scienze* (R. Caddeo e C. Milano), se propose de faire une large part aux littératures étrangères. Parmi les volumes déjà publiés — dont une partie est consacrée à la réimpression de grands écrivains italiens, tels que Tommaseo, Porta, Boito, etc. — vient de paraître une très médiocre traduction du *Roman de Tristan et Iseult* de M. Bédier, traduction due à M. Bacio Ziliotto ; une traduction non moins médiocre du chef-d'œuvre de France : *La Rôtisserie de la Reine Pédauque*, par M. Silvio Catalano ; *Michel-Ange* de Romain Rolland passablement traduit par M. Arturo J. Ruscioni, et une très mauvaise traduction de deux drames d'Andreïeff : *Il pensiero* et *Le maschere nere*, par M^{me} la duchesse d'Andria. Collection, à tout prendre, bien médiocre au point de vue des traductions et dont on n'éprouvait pas un véritable besoin, à moins qu'elle ne s'améliore, comme semble le promettre l'excellente traduction de pages choisies de Thomas de Quincey : *Bussano alla porta di Macbeth*, due à M. Carlo Linati, un de nos plus profonds connaisseurs de littérature anglaise. Les préfaces mêmes aux œuvres étrangères manquent habituellement d'esprit critique et de solide préparation, tandis que celles qui accompagnent les réimpressions d'œuvres d'auteurs italiens sont en général excellentes.

La collection : *Moderni*, dirigée par MM. Luigi Filippi et Carlo Pellegrini (Taddei, Ferrara) est, par contre, sérieuse et bien ordonnée. Dans cette collection on ne publiera que des traductions d'œuvres d'une valeur artistique reconnue et d'une lecture agréable et intéressante. La demi-douzaine de volumes déjà publiés témoignent du sérieux de cette collection, qui est excellente aussi au point de vue typographique. Nous y voyons paraître de bonnes traductions d'après l'allemand : *Il principe*

Djein de Ruederer et *Novelle* de Mörike, par M. Tomaso Gnoli; *Il raccapriccio* de Ewers, par M. L. Filippi; d'après le russe : *Sawa* d'Andreieff, par M. Pierre Gobetti; d'après l'anglais : *Aforismi e Paradossi* d'Oscar Wilde, par M. Aldo Pancaldi; d'après le français : *Il romanzo di Tristano e Isotta*, de M. Bédier, par M. Francesco Picco. Cette dernière est une traduction excellente et qui, à part de légers défauts, peut vraiment égaler l'original. Dans cette nouvelle collection paraîtront plusieurs ouvrages français, et si les traductions égalent celle de M. Picco, les Français pourront s'en réjouir.

MEMENTO. — De ce moment il y a en Italie une tendance à recueillir la pensée des hommes les plus représentatifs du socialisme de droite : M. Filippo Turati, le *leader* du socialisme italien, et une des personnalités les plus éminentes de notre politique, fait paraître deux volumes : *Trent'anni di Critica sociale* (Zanichelli, Bologna), où il recueille les expressions les plus saillantes de sa pensée politique, qu'il manifeste aussi chaque quinzaine dans la revue dirigée par lui-même : *La Critica Sociale*; et *Le vie maestro del socialismo* (Cappelli, Bologna), recueil des discours qu'il a prononcés aux Congrès du Parti socialiste italien. M. Claudio Treves, autre personnalité marquante du socialisme de droite, réunit aussi dans sa *Polemica socialista* (Zanichelli, Bologna) une série d'écrits sur les tendances du socialisme et sur différentes questions polémiques; et, dans *Come ho visto la guerra* (Rassegna Internazionale, Roma), il a réuni ses discours parlementaires du temps de la guerre. Ces quatre volumes de MM. Turati et Treves sont indispensables à qui veut connaître le socialisme italien le plus sérieux. — MM. A. Ghisleri et A. Groppali ont réuni les *Scritti giovanili* de Leonida Bissolati (Treves, Milano), qui fut le *leader* des socialistes réformistes, ministre pendant la guerre et mourut l'année dernière. Ces écrits servent à documenter la formation humaniste et sociale du grand socialiste. — M. Guglielmo Quadrotta, lui, consacre un excellent volume, très documenté, à *La Chiesa Cattolica nella crisi universale* (Bilychnis, Roma), en regard surtout des rapports entre l'Eglise et l'Etat en Italie. C'est un volume susceptible d'intéresser grandement le lecteur français.

GEROLAMO LAZZERI.

LETTRES RUSSES

Ivan Bounine. — Boris Savinkov. — I. G. Camelev. — A. Krouprine. — Don Aminado. — Poésie des jours bolchevistes. — Un cercle de poètes russes à Paris. — Mort d'Alexandre Blok.

Ivan Bounine, poète délicat et auteur de plusieurs volumes

de contes et de nouvelles, est à peu près inconnu à l'étranger. En Russie, déjà avant la guerre, on commençait à priser fort ses qualités de finesse, de mesure et de tact, qui apparentent son genre de talent à celui de Tourguenev. Lentement, et comme pierre à pierre, l'œuvre de Bounine prenait cette belle apparence des monuments durables, tandis qu'autour d'elle s'effritait plus d'une renommée hâtive. Ne serait-ce pas l'intelligent et amoureux souci de la tradition qui l'a préservée ?

Cette tradition, le symbolisme et le naturalisme français, l'esthétisme de Wilde en avaient aux yeux de Bounine altéré la figure originelle. Poète, il fut le seul en son pays à ne pas tenir compte du mouvement poétique succédant à Verlaine et à Baudelaire. Il a voulu tracer sa voie à l'écart : un de ces longs sentiers sinueux qui épousent naturellement les courbes des forêts et des rivières natales, et que l'on ne peut espérer suivre au delà de quelque village tout provincial, où serait le cœur de la Russie. Mais la révolution est venue, forçant Bounine comme tant d'autres à chercher un refuge à l'étranger, et c'est parmi nous, ou plus exactement en Italie, que fut écrit *le Monsieur de San Francisco*.

Une maison d'édition française se propose de publier prochainement la traduction de cet ouvrage. Ainsi mes lecteurs qui ne savent pas le russe auront du moins la bonne fortune de le pouvoir lire en français. Je les y engage fort, car *le Monsieur de San Francisco* est un chef-d'œuvre.

Si la mode était aux sous-titres, Bounine eût pu ajouter en tête de son récit : Histoire sans nom. La mort du personnage, dont on ne sait rien, sinon qu'il était milliardaire, survint le soir même du jour où il débarquait à Capri, première étape d'un voyage qu'il avait entrepris d'accomplir autour du monde, en compagnie de sa femme et de sa fille. Programme tracé minutieusement. Ce voyage, le Monsieur de San Francisco se fût bien gardé de ne pas l'entreprendre, puisque c'est un des rites — à fortune réalisée — de l'existence des transocéaniques. Sur le vaisseau qui l'amène, il peut braver la nuit d'hiver : les salles sont illuminées, cristaux et lustres étincellent et tout, jusqu'aux couples gagés qui dansent, n'est-il pas là uniquement pour servir de spectacle au Monsieur de San Francisco ? Au surplus, il ne lui vient aucune pensée noire, ce dont on s'étonne, car il se crée peu.

à peu, au delà des paroles du conteur, au delà même de ses silences, je ne sais quelle atmosphère analogue à celle de *l'Intruse* ou d'*Intérieur*, qui avertit le lecteur et fait peser sur lui, dès les premières lignes, la présence du dénouement.

Mais le Monsieur de San Francisco meurt subitement à Capri, et c'est alors que commence la vérité de sa vie. Nous n'avions dans la première partie du récit que l'envers de la médaille : en voici la face. D'abord *il* n'occupera plus la chambre qu'il a lui-même payée. On l'enverra passer la nuit dans quelque galetas, où le chasseur, jeune loustic contrefaisant ses démarches habituelles, vient frapper à la porte, pour faire rire les bonnes du couloir : « Ha suonato, Signor? » Le lendemain, on déposera le corps de très bonne heure dans la cour, en attendant qu'une charrette de louage l'emporte « enfermé dans une caisse à siphons », car il n'y a pas de marchands de cercueils à Capri. Enfin le Monsieur de San Francisco devra reprendre à Naples le même bateau qui l'y avait amené de New-York, et refaire, dans la cale cette fois, le trajet, tandis que dansent les couples dans le grand salon resplendissant et qu'au dehors les vagues énormes emportent le navire dans la nuit.

Il ne s'agit évidemment là que d'une trame sur laquelle Bou-nine a brodé les plus exquises arabesques de fantaisie et de réalité, où le plus mince détail est le résultat d'une observation (tel Lorenzo, le vieux pêcheur au béret rouge bien connu de ceux qui ont visité Capri). Et c'est ce qui fait de ce beau récit le plus véridique et le plus émouvant des symboles. Etrange destinée d'un ennemi du symbolisme à qui un tel sens fut départi par surcroît !

Plusieurs autres nouvelles complètent ce recueil, dont le mérite n'est point négligeable, tant s'en faut. Mais, je le répète, *le Monsieur de San Francisco* est le chef d'œuvre, et l'on ne peut que souhaiter au traducteur de retrouver dans notre langue l'équivalent des qualités de style et d'harmonie qui font de Bou-nine un des premiers écrivains russes de notre temps.

§

Ce qui ne fut pas est un roman de mœurs révolutionnaires très vivant, plein d'intérêt, écrit par un révolutionnaire authentique : **Boris Savinkov**.

On sait le rôle qu'a joué Savinkov pendant et après la révolution d'octobre, contre l'Allemagne sous Kérensky, contre l'Alle-

magne et le bolchevisme sous Lénine. Le roman dont M. Bienstock nous offre la traduction n'a trait à aucun de ces deux événements. Il n'y est question que de la révolution de 1905, essai, en partie avorté, d'une première emprise des comités sur la révolution populaire.

Dostoïevsky a dégagé dans « les Possédés » la mystique du Terrorisme. Ici, nous sommes dans l'atelier même des démolisseurs : nous n'avons plus affaire qu'à des personnages réalistes, d'esprit moyen, appliqués chacun à sa besogne dans le plan désigné par le comité. Le Dr Berg et les autres membres n'en sont du reste ni les vrais chefs, ni les animateurs : pour ceux-ci Bolotov — Boris Savinkov ? — n'a que mépris. Aux yeux de ce révolutionnaire idéaliste et patriote, ce qui compte avant tout, c'est la somme de dévouement personnel, d'abnégation et de sacrifice : la mort du jeune Michel, cet Euphorion de l'émeute. Mais, cela même,

le don de sa vie, le dévouement à la Révolution ne donne pas encore le droit de diriger les destinées de la Russie, de même que ne le donnent pas davantage les mitrailleuses, les messes et la fidélité à l'autocratie.

Or, ces révolutionnaires, ils oublient que ce n'était pas eux qui étaient appelés à guider la révolution dont ils étaient non les maîtres, mais les serviteurs soumis et faibles.

Mais quelle que puisse être l'acuité du regard de Bolotov à fouiller le dessous des cartes de ses compagnons, quelque raisonnable qu'il paraisse quand il se moque de leurs dispositions :

Article 4 : ces cadres doivent prendre l'initiative de la révolte et choisir dans leur sein un état major révolutionnaire. Alors d'un côté...

il est — tel Savinkov — de ceux que l'action doit nécessairement trouver en défaut. « *La Révolution est dans le peuple* » a été une de ces formules vagues sur lesquelles on se reposait en Russie depuis l'époque d'Alexandre I^{er}. Pas un de ces écrivains-prophètes, qu'ils se nomment Tchadaïev, Tourguéniev, Dostoïevsky ou même Savinkov, ne s'apercevait du changement profond d'idéal révolutionnaire qui s'opérait dans les masses. L'un assignait à la Révolution un but religieux, quand déjà elle ne visait plus qu'à des fins politiques ; — le second la rêvait politique, alors que déjà la lutte des classes commençait ; — le troisième parlant de révolution sociale n'était plus guère compris de

ceux pour qui le problème économique avait sa solution dans le triomphe de l'idée communiste.

Boris Savinkov a cru au terrorisme. S'il n'a pas lancé lui-même la bombe qui tua le grand-duc Serge Alexandrovitch sur la place du Kremlin, il faisait partie du complot. J'ignore ce qu'il y a de vrai dans cette légende qui courut alors à Moscou, mais on racontait que l'exécuteur, aussitôt son acte accompli, avait trempé la main dans le sang de la victime et tracé une croix sur la pierre du mur d'enceinte. C'est à ce moment qu'il fut arrêté.

Les Bolchéviks peuvent en toute sincérité considérer Boris Savinkov comme un réactionnaire. Ils ne se trompent, sans doute avec intention, qu'en le faisant passer pour un garde blanc. Tout révolutionnaire un peu trop logique avec soi-même ne tarde pas à devenir un réactionnaire. Quand Boris Savinkov armait ses bataillons en Pologne, son but n'était pas de restaurer la monarchie ni de reconquérir la croix du clocher d'Ivan-Veliki : il ne songeait qu'à cette croix rouge sur la muraille du Kremlin, qui est, elle aussi, le symbole d'une idée périmée.

§

A quel point la technique des écrivains s'est développée dans l'art de conter non moins que dans le style, on s'en aperçoit encore à lire *La Coupe interdite* de **I. C. Chmelev**. C'est une nouvelle écrite en cette langue à la fois savante et populaire où excelle Rémizov. Le sujet n'est pas neuf et l'histoire ne vaut que par les détails. — Un jeune fils de serfs — du temps où il y avait encore des serfs en Russie — apprend de quelque vieux moine errant l'art de peindre les icônes. Ses premiers travaux attirent l'attention du seigneur qui l'envoie se perfectionner à Rome auprès des maîtres italiens. Trois ans de séjour sous le plus beau des ciels et le contact avec une civilisation singulièrement attrayante ne viennent pas à bout des scrupules de cette chaste nature. Au terme fixé, Illia, qui n'a, comme la plupart des Russes, qu'une idée : servir le peuple, retourne au village natal, où ne l'attend qu'un amour impossible formé de la solitude et de la fièvre de ses rêves, auprès d'une héroïne qui meurt avant de lui avoir fourni prétexte au plus dur des renoncements.

§

La Sulamite d'**A. Kouprine** est une réédition d'un ro-

man qui connut le grand succès, en Russie, à l'époque où les jeunes esthètes découvraient la *Salomé* de Wilde illustrée par Beardsley et « la Tentation de Saint-Antoine ». Les parfums de cette Sulamite paraissent bien éventés et les images du Cantique des Cantiques n'ont plus rien d'excitant pour un monde qui a dépassé l'adolescence. Le procédé est par trop visible et l'auteur abuse des clichés de la Bible, qui en abuse déjà elle-même. A. Kouprine, qui possède un talent fruste et vigoureux, est bien plus près de la vie, et par conséquent de la poésie, quand il se borne à des sujets purement russes.

§

Fumée sans foyer, de **Don Aminado**, est un recueil de vers, — de vers russes nés à Passy. Que fussent-ils devenus s'ils étaient nés au bord de la Néva ? Je ne sais ; l'auteur ne paraît pas doué d'un vrai tempérament lyrique. En revanche, il a le sens de la satire. Le préambule sur *les Oiseaux* — qui d'ailleurs est en prose — contient plus de persiflage que d'ironie et, ainsi que bon nombre des pages de ce livre, des allusions trop cruellement exactes pour qu'il soit permis d'en rire sans un certain serrement de cœur.

§

Les Poètes. — Une maison russe de Berlin a édité un recueil intitulé : **Poésie des jours bolchevistes**. Il y a là dix-sept poètes représentant à peu près tout ce qui produit ou produisait encore à cette date en Russie. Kliouiev ni Maïakovsky cependant n'y figurent. La première place est réservée au fameux poème d'A. Blok : *Les Douze*, que je viens de relire. Ces vers au rythme saccadé ne manquent pas de couleur, mais je me demande comment l'allégorie du Christ en avant des douze gardes rouges a pu passer pour une grande nouveauté. La Russie est bien le dernier pays où devrait étonner l'idée du Christ précurseur de la Révolution. Est-ce là l'ironie secrète de Blok ?

Plus loin, Cherchenievitch, qui se déclare imaginiste, en fait d'images en donne surtout d'un mauvais goût surprenant. De même Essenine, plus brutal. Mais il y a de touchantes prières du poète Elie Ehrenbourg, qui laissent supposer que déjà, en 1920, tout n'était pas rose dans le paradis des Soviets, même pour les artistes.

§

Quelques jeunes poètes habitant Paris ont inauguré, à l'instar de leurs confrères français, des soirées au Caméléon, petit cabaret du boulevard de Montparnasse transformé en salle d'exposition de peinture et de récitations poétiques. Pris au dépourvu, les organisateurs n'avaient pas défini leur programme : ce qui fit qu'à côté de poèmes bien venus il nous fut aussi réservé d'entendre quelques médiocres essais. Valentin Parnak lut des morceaux d'une composition savante et neuve sur la Tour Eiffel et le jazz-band. Marc Ludovic Talov, quelques-uns de ses émouvants poèmes vécus. Evangoulov, une pièce colorée des tons chauds du Caucase. Il convient de retenir également les noms de MM. Charchoun et Ginger.

§

On annonce qu'**Alexandre Blok** vient de mourir du scorbut à Pétrograd le 11 août. — « Le typhus exanthématique, mal naturel de notre patrie socialiste », a écrit D. Méréjkovski. Mais il y a aussi le scorbut, dont on parlait jadis avec épouvante, durant les années de famine. En réalité Alexandre Blok est mort de faim comme Rozanov. Sur ce point on en peut croire les très nombreux témoignages des amis et connaissances de Blok : son indépendance à l'égard du régime l'ayant réduit à la plus complète misère. Quoique très réservé en paroles, on savait que Blok n'était pas bolchévik. Telle était déjà l'opinion de M^{me} Zénaïde Hippis dès 1919.

La Russie vient de perdre en A. Blok un vrai poète — peut-être son seul grand poète. Il était né en 1880 et laisse une œuvre inachevée.

JEAN CHUZEVILLE.

LETTRES TCHÉCOSLOVAQUES

Souvenirs personnels. — Le rôle des littérateurs tchèques pendant la guerre. — Aloïs Jirasek.

Bien des années se sont passées depuis le jour où, jeune étudiant à chevelure abondante, je me suis hasardé à pénétrer au *Mercure*, sis alors rue de l'Echaudé, pour offrir à Alfred Vallette le manuscrit d'un article sur la *Poésie moderne tchèque*, dans lequel je tâchais d'attirer l'attention du public français sur les

grands poètes tchèques Machar, Sova et Brézina. L'excellent directeur du *Mercur* me reçut non sans quelque étonnement, mais l'article passa et me valut l'honneur de devenir titulaire de la rubrique des *Lettres tchèques*, sous le pseudonyme abracadabrant, choisi par Alfred Vallette lui-même, de Jean Otokar. Ce fut encore le *Mercur* qui édita, dix ans plus tard, ma *Littérature tchèque contemporaine*, livre qui, bien que littéraire, ne fut pas, paraît-il, sans quelque utilité lorsqu'il fut question de la reconnaissance des revendications politiques de la nation tchécoslovaque. Aujourd'hui que le triomphe de la bonne cause de mon peuple est définitif et que mon pays a repris parmi les nations de l'Europe la place que l'absolutisme sanguinaire des Habsbourg lui avait fait perdre pendant trois siècles, je tiens à exprimer au *Mercur* ma reconnaissance d'avoir aidé, par son hospitalité désintéressée, à rompre la conspiration du silence qui s'était faite autour de la nation tchèque.

Les hommes politiques sont généralement inclinés à méconnaître le rôle de la littérature dans l'histoire. Ils aiment à traiter un peu de haut en bas les littérateurs qui s'avisent de se mêler de la politique active. Et cependant, les événements qui se sont déroulés en Bohême pendant la guerre ont prouvé que rien n'est moins justifié que ce dédain gratuit. Le rôle qu'ont joué les littérateurs dans l'histoire politique de la nation tchèque pendant la guerre est d'une grande portée historique et il est utile de le constater. —

Un jeune historien tchèque de grand talent, M. Jean Heidler, eut l'heureuse idée de fixer, dans son livre intitulé **1917**, l'attitude des écrivains tchèques au moment critique qui décidait, pour des siècles, du sort de la nation. Il a voulu, dit-il dans la préface, ériger un simple monument aux forces morales de la nation qui se sont déclarées pendant la guerre et, surtout, dans le manifeste des écrivains tchèques. « Aux heures les plus tragiques, dit-il, c'est l'ensemble des forces morales formées par la vie de générations entières en correctif de l'égoïsme qui décide, en dernier lieu, du sort des nations. Je suis persuadé que, dans cette guerre, nos soldats à l'étranger ne se seraient pas si brillamment battus et que nos diplomates n'auraient pas travaillé avec un si bon résultat, si l'héritage d'un enthousiasme et d'un dévouement désintéressé de quatre générations de réveilleurs n'avait pas

subsisté en eux. C'est cet héritage, uni à l'heureuse situation internationale, qui nous a rendu notre indépendance. »

Dès le premier jour de la guerre, la nation entière, d'un accord tacite et unanime, avait compris que le moment était venu de reconquérir la liberté. Malgré les persécutions, malgré les exécutions, malgré les tracasseries et les brutalités du régime policier, malgré les vicissitudes de la fortune de la guerre, la foi subsistait dans le cœur de tout bon Tchèque en la victoire finale de l'Entente. Muselée, ligotée, étroitement surveillée, privée de tout moyen d'action, la nation se murait dans une sorte de résistance sourde et passive contre l'Autriche. Sur le front russe, serbe et italien, les soldats tchèques passaient en masse à l'ennemi et ne demandaient que de pouvoir former des légions, tandis que MM. Masaryk, Benès et Stefanik commençaient leur action diplomatique. Il s'agissait de ne pas compromettre, par une parole austrophile venue de Bohême, leurs efforts libérateurs. Le gouvernement de Vienne a bien compris la situation. Il mit en prison les députés qu'il jugeait les plus dangereux ; les poètes Machar, Bekroutch et Victor Dyz furent également incarcérés. D'autre part, il cherchait des Tchèques assez austrophiles pour contrecarrer, aux yeux de l'étranger, l'action de Masaryk. Or, on trouva parmi les hommes politiques quelques députés, dont M. Smeral, actuellement chef du parti communiste (naturellement !), prêts à travailler en Bohême dans le sens de l'activisme autrichien. Le gros des députés, qui d'ailleurs étaient loin de former l'élite de la nation, terrorisé par le sort de M. Kramarz, condamné à mort, se laissait faire.

Le Parlement de Vienne allait être convoqué. Le danger était imminent. Une déclaration téméraire des députés tchèques pouvait à jamais compromettre la liberté de la nation. Par veulerie, par manque de perspicacité politique et, surtout, par manque de foi de la part de ses hommes politiques, la nation pouvait être frustrée de son indépendance.

En ce moment critique, où les conciliabules menés par Smeral devenaient dangereux, les écrivains tchèques, le vénéré maître Aloïs Jirasek en tête, lancent leur manifeste de mai 1917. Le manifeste, dû à l'initiative de Jaroslav Kvapil, était adressé aux députés tchèques. En termes graves et simples, les écrivains rappelaient aux hommes politiques leur responsabilité devant

les siècles. Au nom de la nation qui ne pouvait pas parler, ils leur rappelaient le devoir de proclamer de la façon la plus énergique les droits et les revendications de la nation, de réclamer l'abolition de la censure, la liberté de la parole, l'immunité parlementaire, l'amnistie pour les condamnés politiques.

Le programme de notre nation, disaient-ils, repose sur son histoire et son unité ethnique, sur sa vie politique moderne, sur ses droits consacrés. Ce programme est accentué par l'époque actuelle jusque dans ses dernières conséquences. S'il a pu sembler utile, quelquefois, de le remettre à plus tard ou de le restreindre, l'époque actuelle vous force à le développer devant l'Europe entière et à le défendre jusqu'au bout, à réclamer sa réalisation intégrale, sans réserve, car la nation tchèque ne l'a jamais abdiqué, car la foi en sa glorieuse réalisation n'a jamais disparu des cœurs tchéco-slovaques.

Le moment est venu. L'Europe de demain, l'Europe future est l'Europe démocratique, l'Europe des peuples autonomes et libres.

La nation vous demande, Messieurs, de vous montrer dignes de ce moment historique, de lui consacrer toutes vos capacités, d'écarter tous les autres points de vue, d'agir en hommes indépendants, libres de tout engagement et de tout intérêt personnel, en hommes d'une suprême conscience morale et nationale. Si vous n'êtes pas capables de faire tout ce que la nation vous demande et ce qu'elle vous ordonne, démissionnez avant d'entrer au Parlement et appelez-en à l'autorité suprême de la Nation !

Deux cents signatures d'écrivains suivaient cet appel. Du fond de la « tour de mort » de Vienne, où il était emprisonné, le vaillant poète Victor Dyk réussit à envoyer sa signature. M. Heidler cite la touchante lettre dont un vétéran de la politique et de la littérature, M. Ervin Spindler, accompagnait son adhésion. « Ayant lu votre lettre et le manifeste, j'ai respiré comme un homme libéré d'une atmosphère lourde et mortifiante et se retrouvant soudain au grand jour ensoleillé. Je vous remercie de tout mon cœur de cette belle sensation, qui me donne une foi sûre en un avenir meilleur, et peut-être proche, de la nation, ainsi que de la précieuse occasion que vous me donnez de pouvoir participer, au déclin de mes jours, à l'action qui, je l'espère, ne restera pas sans résultat salutaire. Avec un véritable enthousiasme, je donne mon adhésion au manifeste et vous prie d'y ajouter mon nom. Je compte ce jour parmi les plus beaux de ma longue vie et vous en suis sincèrement reconnaissant... »

Au milieu du silence angoissé, la parole des écrivains retentit comme une fanfare de clairon. Pour la première fois, depuis le début de la guerre, la nation entendit une parole mâle, courageuse, exprimant ce que l'instinct national avait deviné depuis le premier jour de la guerre. Sans entrer dans les détails, le manifeste des écrivains réclamait déjà, par allusion à « l'unité ethnique de la nation », la Slovaquie. Aussi l'écho du manifeste fut-il formidable. Le manifeste des écrivains devint une manifestation solennelle de la nation entière. Toutes les corporations, toutes les associations, toutes les municipalités, tous les corps autonomes s'y ralliaient. Le manifeste fut publié le 17 mai. Le 30 mai, 15.000 ouvriers sortirent dans les rues de Prague pour proclamer leur fidélité au programme national. La révolte sourde contre les Habsbourg éclata ouvertement, déclanchée par le geste des écrivains. Ce n'était plus l'autonomie dans le cadre de l'Autriche, ce n'était plus la fédéralisation de la monarchie que la nation réclamait, mais un Etat libre, indépendant et souverain.

MM. Smeral et consorts se trouvaient ainsi acculés au mur. Devant ce cri unanime de la nation, il devenait désormais impossible de renier et de désavouer l'activité de Masaryk, de Benès et des légionnaires tchécoslovaques en Russie. L'opportunisme et l'activisme des hommes politiques furent à jamais battus. Quelques-uns d'entre eux ont encore pu se couvrir d'opprobre pour leur compte personnel, mais la nation elle-même, qui avait parlé d'une façon excluant le doute sur ses véritables sentiments, ne pouvait plus être suspectée de double jeu. En janvier 1918, le congrès général des députés à Prague manifesta déjà dans le sens des écrivains. Le 13 avril 1918, les représentants de la nation entière jurèrent, d'une façon solennelle, par la bouche d'Aloïs Jirásek, de rester fidèles à l'idéal de l'indépendance, et la présence des députés yougoslaves donne à cette cérémonie un caractère hautement politique. Au mois de mai, les fêtes du cinquantenaire du Théâtre National, organisées par MM. Kvapil et Stepanek, auxquelles assistent des délégués yougoslaves, italiens, roumains, et où le grand poète Hviezdoslav apporte le salut de la Slovaquie, ont déjà un caractère franchement révolutionnaire.

L'union sacrée de la nation est réalisée. Il n'y a plus de partis politiques, il n'y a que des Tchèques, communiant dans l'idée de la liberté. Cinq mois plus tard, le 28 octobre 1918, le pays finit

par secouer le joug autrichien, et en décembre, Aloïs Jirasek peut, au nom des écrivains tchèques, saluer le président Masaryk sur le sol de la Patrie indépendante.

Le nom d'**Aloïs Jirasek**, qui est revenu plusieurs fois sous ma plume au cours de cette chronique, est aujourd'hui, de nouveau, sur toutes les lèvres en Tchécoslovaquie. Le maître atteignait, le 23 août 1921, sa soixante-dixième année et la nation entière a tenu à témoigner son admiration, sa reconnaissance et, bien mieux que cela, son amour à celui qui, par cinquante ans de labeur, a tant contribué à maintenir, dans le peuple tchèque, la flamme sacrée de l'idéalisme, de la foi et de la fierté nationale. Je ne pense pas qu'il y ait à côté d'Anatole France, parmi les auteurs de l'Europe contemporaine, un écrivain dans lequel le génie de sa race ait trouvé une expression aussi pleine, aussi pure et aussi harmonieuse que dans l'œuvre de Jirasek, et je ne crois pas qu'il y en ait un dont l'œuvre embrasse plus complètement l'histoire, les idées et les espoirs de la nation, qui exprime mieux, dans sa plénitude, l'esprit, le caractère et l'âme même de son peuple.

Aloïs Jirasek n'a presque pas de biographie. Né en 1851 à Hronov, petite bourgade de la Bohême du nord-est, il vécut une vie de pauvre étudiant, puis de professeur de lycée, une vie remplie d'un effort artistique ininterrompu. Ayant débuté par des nouvelles historiques encore teintées de romantisme, il a évolué constamment pour devenir un maître du roman historique réaliste et pour aborder la composition de vastes épopées et de cycles de romans qui embrassent tout le glorieux passé du peuple tchèque. Savant historien doublé d'un puissant artiste, il évoque dans le cycle composé de romans *Parmi les courants* (3 vol.), *Contre tous* et *La Confrérie* 3 (vol.), toute l'époque hussite depuis les origines du mouvement jusqu'à la décomposition finale des troupes hussites en Slovaquie. Après avoir célébré l'héroïsme guerrier de son peuple, Jirasek voulut s'incliner devant l'héroïsme d'abnégation, de sacrifice et de travail au service de la Patrie. Les cinq volumes de son roman *F. L. Viek* sont un monument érigé à la mémoire de ces obscurs ouvriers qui accomplissent le miracle de la renaissance nationale à la fin du xviii^e et à l'aube du xix^e siècles, à ces héros presque anonymes qui réussirent à réveiller la conscience de la nation exsangue après deux siècles d'oppression et de germanisation. La « chronique nouvelle » intitulée

Chez nous (4 vol.) est consacrée à ce coin montagneux de la Bohême qui est le pays natal du maître. Il y dit, avec amour, l'indicible dévouement d'un curé idéaliste et patriote, qui a consacré sa vie au relèvement moral et social du peuple, il dépeint la dure existence de ces pauvres montagnards, leur lutte avec la terre peu fertile, leur vie, pauvre en joies et riche en misères, leur fidélité aux traditions de leurs pères hérétiques, l'oppression du régime féodal à l'époque de l'absolutisme de Metternich. Toute l'époque d'avant 1848 revit dans cette œuvre touffue à laquelle les souvenirs personnels de la jeunesse du poète prêtent un accent de profonde vérité.

A la tragique époque d'humiliation nationale et d'anéantissement qui suivit la bataille de la Montagne Blanche, Jirasek avait déjà consacré plusieurs œuvres, notamment les beaux romans *Les Rochers* et *Les Têtes-de-chien*, mais il attendit jusqu'à sa soixantième année avant d'aborder, dans son ensemble, ce sujet tragique de la patrie crucifiée. Dans le vaste roman *Les Ténèbres* il donna un tableau grandiose de la Bohême meurtrie, ligotée, plongée dans un sommeil léthargique et livrée sans défense au despotisme sanguinaire des Habsbourg et au fanatisme implacable des Jésuites. Jamais l'œuvre de l'historien et celle de l'artiste ne se sont fondues dans un ensemble aussi parfait : par le large souffle épique, par la composition magistrale qui embrasse la vie du pays sous tous les aspects, par le poignant intérêt romanesque, psychologique et idéologique, cette œuvre qu'il faut placer, comme un nouveau type du roman historique, à côté de *Salammô* et de *la Guerre et la Paix*, suffirait à elle seule à assurer l'immortalité au nom de l'auteur. La critique la plus farouche a dû s'incliner devant cette œuvre si mûre et si profondément humaine. Paru au commencement de la guerre, ce livre est devenu une sorte de bible où le peuple tchèque, dans les moments les plus angoissants, puisait le réconfort moral et la foi dans l'avenir. Au cours de la guerre même, un nouveau roman de Jirasek, *Le roi Hussite*, consacré à Georges de Podiebrady, venait encore fortifier cette foi et l'Autriche avait beau le confisquer.

Je suis loin d'avoir donné, dans cette rapide notice, le tableau complet de l'œuvre de Jirasek, contenant plus de quarante volumes. Je n'ai pas parlé de son humour bienveillant et ensoleillé, de ses poétiques idylles de l'époque de Marie-Thérèse et de Joseph II,

de ses tableaux de la vie de petites villes de Bohême dans la première moitié du XIX^e siècle où l'admirable conteur a su évoquer tout le charme vieillot de ces époques passées. Qu'il me soit permis de mentionner au moins son œuvre de dramaturge. Les sombres tableaux naturalistes de la vie des paysans, *Vojnarka* et *Un père* (ce dernier fut représenté, en janvier dernier, au Théâtre du Parc de Bruxelles), ses drames historiques (*L'Emigré*, *Gero*), ses tableaux scéniques de l'épopée hussite (*Jan Hus*, *Jan Zizka*, *Jan Rohatch*), ses charmantes comédies (*Relligová*, *Le Berceau*) et ses contes dramatiques (*La Lanterne*, *Monsieur Johanès*) lui assurent, parmi les dramaturges tchèques, une place des plus honorables.

Par toutes ses fibres, l'œuvre de Jirasek tient au sol natal, à son histoire, à ses traditions, aux idées consacrées par le sang des ancêtres. Cette inébranlable fidélité à l'idéal de la liberté fit de Jirasek un apôtre d'énergie nationale et, au moment où les politiciens, égarés par des calculs et par des combinaisons qu'ils croyaient très subtiles, faillirent compromettre l'avenir de la nation, le vieux maître, qui ne s'était jamais mêlé de la politique, se mit à la tête du mouvement et le peuple tchèque, spontanément, salua en lui son chef intellectuel. Tandis que, dans les plaines de la Russie, les soldats tchécoslovaques, élevés par ses romans, accouraient sous le chapeau rouge et blanc et se groupaient autour de M. Masaryk pour accomplir l'incroyable et héroïque anabase de Sibérie, le vieux maître, au nom de la nation, levait son bras pour jurer la fidélité à l'idéal de la liberté. Ayant siégé dans l'Assemblée Nationale révolutionnaire, M. Jirasek est aujourd'hui sénateur de Prague, docteur *honoris causa* de l'Université de Prague et citoyen de presque toutes les villes tchèques de la République. Son buste est placé au foyer du Théâtre National et l'Académie tchèque, où il préside la section des lettres et des Arts, pose sa candidature au prix Nobel.

Malgré tous ces honneurs, M. Jirasek est resté ce qu'il a toujours été : un homme exquis de bonté et de simplicité. Atteignant, après une noble vie, remplie d'un effort artistique continu, à l'âge de soixante-dix ans, il peut regarder avec satisfaction en arrière : il n'y a pas beaucoup d'écrivains qui aient si bien mérité de l'Art et de leur Patrie.

H. JELINEK.

LETTRES NÉO-GRECQUES

La Grande Idée. — G. Sotirios : *To Ayion Oros* ; Sidéris, Athènes. — La langue française à Athènes. — Ion Dragoumis : *Déka arthra tou sto Nouma* ; Edition Typos, Athènes. — A. Moraftidis : *Diymata* ; Sidéris, Athènes. — G. Xénopoulos : *Apanda* ; Kollaros, Athènes. — J. Ghikas : *Drosiés kai Dakrya* ; Cassimatis, Alexandrie. — Cos'tas Paroritis : *OPateras ki alla diyimata* ; Ganiaris, Athènes. — D. Voutyras : *Zoï arrostiméni* ; Elefthéroudakís, Athènes. — Memento.

Croftre est la loi même de la vie, et cette loi n'a rien à voir avec la justice pure; mais elle excelle à prendre prétexte de toutes les revendications de justice. De là la facilité avec laquelle le droit des nations se prolonge en visées impérialistes. Un certain mysticisme, plus ou moins artificiellement développé y pourvoit et, pour ce qui regarde l'Hellénisme, il convient de faire remarquer, une fois de plus, que ce que les Grecs appellent la **Grande Idée** n'a jamais cessé d'être une conception à la fois impérialiste et mystique. L'erreur de la politique française, et dans une certaine mesure de la politique britannique, est sans doute de n'y avoir pas pris garde et d'avoir cru que l'on pouvait satisfaire le nationalisme hellénique, en réservant la question de Constantinople, et surtout en laissant subsister le Califat de l'Islam sur les rives du Bosphore.

Ce que le Turc n'a pas su ou pu détruire est appelé à détruire le Turc. Ces perspectives n'existeraient point, à coup sûr, si, lors de la chute de l'Empire byzantin, l'Islam avait pu, en s'installant à Sainte-Sophie, balayer en même temps le Patriarchat et du même coup éparpiller toutes les communautés orthodoxes. Il aurait dû également réduire en poudre les monastères de **la Sainte Montagne**, où s'est conservé l'esprit même de l'orthodoxie et où chaque nationalité balkanique, par des fondations particulières, a pris soin d'entretenir le feu sacré de la survivance. Sans ce foyer de forces morales secrètes, bien des événements auraient sans doute pris une autre tournure,

Au point de vue purement historique et scientifique, il y a sans doute encore beaucoup d'archives à dépouiller en ces couvents de l'Athos grecs, serbes et bulgares, mais surtout grecs, dont M. Georges Sotirios a publié la très instructive monographie dans la Collection des *Livres Utiles*. Après un exposé sommaire du développement de la vie monastique au sein du Christianisme en Egypte, en Syrie, en Asie-Mineure, M. Sotirios s'attache à

préciser l'action des ermites de l'Athos jusqu'à l'époque d'Athanasie. Il montre les transformations successives du monachisme à travers les vicissitudes de l'Empire Grec, puis sous la domination turque, après l'arrivée des Slaves. Mais la partie la plus captivante est celle qui a trait à l'évolution de l'Art : architecture, peinture, sculpture, orfèvrerie, etc. Chacun des monastères est, du reste, l'objet d'une description spéciale, capable d'éveiller toutes les curiosités.

Les Grecs sont intelligents. Nous eussions aimé les remmener directement vers l'Antiquité classique et leur faire oublier Byzance, en leur montrant comment l'idéal démocratique moderne s'affilie aux expériences démocratiques de leurs aïeux ; mais nous avons négligé la partie mystique de l'Hellénisme, le tréfonds des âmes, que les plus subtils jeux d'intelligence ne sauraient obnubiler. Aussi avons-nous crié à l'ingratitude, à l'aveuglement, quand nous avons vu reparaître Constantin. En fait, l'Hellénisme ne pouvait rester divisé, et, en renonçant officiellement à Constantinople, Venizelos s'était interdit d'en reconstituer l'unité.

Mégalomanie, dira-t-on. Souvenons-nous de l'Italie et de la prise de Rome par les soldats de Victor-Emmanuel à la faveur de nos défaites. Est-ce à dire que notre turcophilie officielle doit tourner contre nous tous les Grecs ? Pas plus que tous les Constantinistes ne s'étaient crus obligés de devenir germanophiles. La plupart d'entre eux souhaiteraient ardemment que nous puissions clairement comprendre leur attitude ; car ils sont intimement persuadés que la France et la Grèce sont, spirituellement et moralement parlant, d'inséparables sœurs. C'est par nous que les Grecs ont appris à s'eupéaniser ; ils aiment notre culture, fille de la culture antique.

La francisation ne leur fait pas peur, et c'est même une mode apportée de Constantinople en terre athénienne.

En 1855, l'un de nos médecins-majors à l'armée de Crimée, le Docteur Ernest Ladoire, ayant eu l'occasion de séjourner à Prinkipo, put apprécier comme on jugeait et critiquait notre politique turcophile, notre façon de lire le grec, sans laisser pour cela de s'adonner à l'étude de nos lettres, à l'imitation de nos goûts.

Les souvenirs qu'il rapporta de ses relations avec une riche famille de banquiers hellènes, et dont A. M. Gossez a récem-

ment publié de savoureux Extraits dans la collection « La Révolution de 1848 », peuvent servir d'explication à certaines questions que l'on se pose en France sur les Hellènes. M. Louis Rousset, qui vit parmi eux, qui les connaît bien et qui donne au *Progress d'Athènes* de substantielles études critiques sur les productions littéraires de la Grèce d'aujourd'hui, affirme dans un récent et judicieux article sur *l'Enseignement de la langue française à Athènes* que notre langue continue de jouir d'un prestige incontesté dans toutes les classes de la société hellénique, mais que, dans la bataille des langues, l'anglais et l'italien pourraient, si nous n'y prenons garde, entamer sérieusement dans un proche avenir notre situation prépondérante.

Notre langue, dit-il, est certainement moins connue à Athènes qu'à Bucarest ou à Constantinople. Or, la propagande par l'enseignement de la langue et de la littérature est la meilleure.

Et par voie de réciprocité, pourquoi n'encouragerions-nous pas davantage chez nous les études de grec moderne ?

C'est par ce moyen seulement que nous parviendrons à comprendre le tempérament hellène, lequel a beaucoup moins varié que l'on ne pourrait croire depuis les temps classiques, mais que certaines influences orientales ont gratifié de lourds préjugés. Le moindre inconvénient de ces préjugés ardemment combattus par un petit groupe d'esprits clairvoyants n'est pas la diglossie. Malheureusement, au point de vue linguistique, le byzantinisme impérialiste serait prêt à faire table rase, s'il le pouvait, de tous les résultats acquis par un demi-siècle d'efforts en faveur de la langue du peuple, la langue vivante, la langue vraiment nationale. Il n'en saurait rien être. A coup sûr, c'est dans l'action politique et sociale et dans les livres d'un homme tel que Ion Dragoumis, victime, comme on sait, d'un lamentable attentat, que l'on peut trouver la plus nette expression du nationalisme grec intégral. Observateur perspicace des âmes, des choses, des paysages, l'auteur de *Samothrace*, de *Culture hellénique*, qui devait à son ascendance macédonienne une puissante énergie combative et un sens aigu des réalités, a su définir mieux que personne l'importance de la question de langue. On trouvera cette remarquable étude dans le volume de pages choisies édité par la Société *Typos*, sous le titre de **Dix articles du Noumas**. Pour Ion Dragoumis, la tradition démotique est le support de l'âme hellénique ; c'est

de ce tuf que jaillit la vie nationale néo-grecque, comme une source sacrée. Aussi bien fut-il l'un des promoteurs de la *Société pédagogique*, à qui MM. Delmouzos, Triandaphyllidis et autres apportèrent la contribution éclairée d'efforts systématiques, ayant pour but de faire entrer la langue vivante dans l'enseignement et de la rendre apte à tous usages, didactiques, scientifiques, ou sociaux. Le tome IV de l'intéressant *Bulletin* publié par cette société est dédié à la mémoire de Dragoumis et s'honore d'une pénétrante étude sur l'œuvre d'Idas (c'était le pseudonyme de Dragoumis), signée Leandros Palamas.

Au point de vue de l'intérêt littéraire et de la beauté de la forme, l'éminent poète et critique n'hésite pas à donner la préférence à *Samothrace*. A propos de cette île grecque, Dragoumis s'efforce à se découvrir lui-même et à formuler les grandes vérités de l'Hellénisme. Il sait voir, écouter, méditer. Ces qualités se retrouvent dans son dernier livre, *A Kozani*, qu'il faut lire entre l'*Automne* du regretté Constantin Hatzopoulos, les *Pensées* de Lascaratos et les *Articles* de ce maître disparu du journalisme hellène, Gabriélidis, l'esprit le plus spontanément européen de son époque. L'œuvre incomplète d'Idas est une sorte de commentaire passionné à cette merveilleuse floraison littéraire, qui est bien la manifestation contemporaine la plus caractéristique de la renaissance intellectuelle néo-grecque : le conte. Ses ouvriers sont nombreux et sincèrement appliqués à diversifier la matière qu'ils exploitent.

Peut-être Papadiamandis et Carcavitsas demeurent-ils encore inégalés, quoique on ait voulu faire de Moraïtidis l'émule du premier ; mais il est certain que le lauréat récent du prix national de littérature n'est pas un nouvelliste vulgaire, et qu'il a su faire passer dans ses récits tout l'arome de sa terre natale. C'est là un don de poète que doivent mettre en valeur la vérité de l'intrigue et le souci d'un développement harmonieux. Ses deux volumes de **Récits** montrent qu'il y réussit souvent.

Gracieux, élégant, habile à mettre en scène, M. Grégoire Xénopoulos, qui prépare une édition de ses **Œuvres complètes**, s'est voué à la peinture du milieu zantiote d'où il est issu. Il en a tiré des sujets tour à tour dramatiques et pittoresques, qu'il a utilisés pour le récit ou pour le théâtre, mais qu'il idéalise, qu'il arrange, hélas ! pour mieux satisfaire le goût de son public athé-

nien. Sa langue et son art répugnent à tout excès et c'est à M. René Bazin que je comparerais le plus volontiers, en France, l'auteur du *Mouchoir de Zante*. Son dernier roman *Lavura, la vierge qui tue*, se déroule au milieu de l'ancienne aristocratie heptanésienne et montre une fois de plus qu'en Grèce le roman réussit rarement à être autre chose qu'une longue nouvelle.

Comme M. Xénopoulos s'est voué à Zante, M. Jean Ghikas s'est donné à Corfou, et c'est avec les qualités d'un styliste prestigieux qu'il nous en détaille les mœurs. Les douze contes qu'il réunit sous le titre de **Pleurs et rosées** comptent au moins un chef-d'œuvre: *La Croix du Sauveur*, et l'on se laisse facilement conquérir tout entier par l'aisance souriante, un peu sceptique qui caractérise la manière de l'écrivain. Son roman, *Le Pasteur et les Brebis*, entrelace des souvenirs d'enfance à l'étude minutieuse d'une âme de prêtre, par devant l'évolution des idées modernes. Il y a là bien des pages à méditer, si l'on veut saisir nettement les sursauts de l'Hellénisme contemporain.

Le point de vue social s'avère prépondérant chez Costas Paroritis qui rassemble quelques-uns de ses premiers et meilleurs contes sous ce titre: **Le Père et autres récits**. Récits plutôt brefs, directs, bien observés, vigoureusement écrits, mais sans recherche d'art, parmi lesquels j'ai tendance à distinguer *Au pied de la montagne*, et *Le Manuscrit*. Costas Paroritis, écrivain d'idées et d'observation réaliste, appartient à la vaillante phalange du *Noumas*.

Démosthène Voutyras est de ceux qui, avec leurs défauts et leurs qualités, finissent par s'imposer au bout d'un long effort. Réaliste impressionniste à la façon des Russes et dissimulant, à travers la ténuité de détails empruntés à la vie quotidienne, une sorte d'humour particulièrement amer et subtil, il s'amuse à bousculer les vieux cadres. Son nouveau recueil, **Vie malade**, m'a fait goûter de bien curieuses pages, notamment *Là-haut dans le calme*, où vibre une puissante émotion.

MEMENTO. — Dans une courageuse brochure, *L'enseignement de la langue dans les écoles populaires*, M. Louis Roussel critique scientifiquement et spirituellement, au nom des principes de la langue vivante, un consciencieux rapport officiel entaché d'ignorance fondamentale.

Ont paru: chez Stavrinou, au Caire, une sympathique étude de la philosophie mazzinienne: *Devoir et Liberté*, par B. Yannolas; chez Louis

Kantarès (Athen's, Printing, Chicago), le *Manuel du Socialisme* par Georges Livas, ouvrage très méthodiquement construit et documenté ; chez Cassimatis, à Alexandrie, des *Episodes de l'histoire arabe*, par Nomikos, qui est un chercheur et un érudit ; et un roman de mœurs par Marie Voltou, *Levantinismes* ; chez Anguira (collection miniature), *Naufrage de la Vie*, par Christos Yero-Yannis, menues fantaisies sentimentales à la mode française ; chez Vassiliou, collection *Eklekta erga*, *La Belle Sarazat*, traduction des *Mille et Une Nuits* par Trikoglidis ; chez Ganiaris, *Piso apo ta canguela* de l'infatigable polémiste D. P. Tangopoulos, et un captivant recueil de vers douloureusement sentis : *Stigmes pou Zó* par A. Kyriazis ; chez Potamianos, une étude attentive sur l'*Œuvre poétique de Costis Palamas* par G. Panayotopoulos.

Mentionnons encore les *Chants* de Myrtiotissa, tout vibrants de délicate sensibilité, de musique et de songe, les *Erimies tou Hiliocharou*, proses poétiques pleines de promesses de M. Castanakis, et les *Chants de notre Peuple, choisis pour les enfants*, magnifique anthologie éditée par l'Association pédagogique d'Égypte.

DÉMÉTRIUS ASTÉRIOTIS.

BIBLIOGRAPHIE POLITIQUE

Jacques Bardoux : *De Paris à Spa*, Félix Alcan. — Wladimir Woytinski : *La Démocratie géorgienne*, Paris, Alcan. — Paul Gentizon : *La Résurrection géorgienne*, Leroux.

M. Jacques Bardoux a groupé dans son livre **de Paris à Spa** des notes ou des articles qu'il avait écrits au cours des événements. Le style en est simple, très clair, agrémenté çà et là de souvenirs personnels et d'une pointe de philosophie aimable. Les trois premiers chapitres se rapportent à la Conférence de la Paix ; les suivants, aux difficultés rencontrées dans l'exécution du Traité, depuis Londres jusqu'à Spa.

M. Bardoux est un observateur expérimenté et perspicace. Mais il a ignoré ce qui se passait dans les mystères de la Conférence ou du Quai d'Orsay. Par suite de la persistance d'une diplomatie secrète et d'une censure qui voilait des faits d'une importance primordiale — comme l'opposition du Sénat américain à la politique du Président Wilson, — les pages qu'il a écrites sont d'un intérêt historique limité, principalement dans la première partie du livre. Il n'en reste pas moins qu'elles sont pleines de critiques fort précieuses quant à la méthode de négociation adoptée

par nos représentants et de jugements profonds en ce qui touche l'œuvre de la Conférence.

Les seuls mots écrits en tête des chapitres I et II: *les garanties françaises* portent la marque d'un maître à choses de la Politique. Ils résument, en effet, pour la France, tout le fond du débat : le Traité ne valait que par les garanties qu'il nous offrait. Avec de fermes garanties l'exécution des clauses qui nous visaient devait se dérouler sans heurts, dans une atmosphère de victoire. Avec des garanties insuffisantes, nous étions voués aux incertitudes, aux concessions, à un malaise continu. Il y avait là un enchaînement historique, aussi simple que rigoureux. L'examen de nos garanties et de l'exécution du Traité, c'est celui d'une cause et de ses effets.

L'auteur montre fort bien qu'elles étaient de deux sortes : il en existait d'immédiates et d'autres qui ne reposaient que sur des suppositions. Sa préférence, naturellement, va aux premières et il est surpris que nos délégués donnent la leur aux secondes. On abrège l'occupation de la rive gauche du Rhin en échange d'une alliance militaire qui n'est point une certitude. On accepte que les indemnités s'échelonnent sur un espace de 20 années, sans obtenir la possession de gages correspondant à ces indemnités ou sans exiger la mobilisation de la créance. Mais, surtout, l'on abandonne le système d'une Entente, d'une Ligue entre vainqueurs pour se confier à une Société des Nations à l'état embryonnaire et toute enveloppée d'inconnu.

Aussi M. Bardoux ne ménage-t-il point ses critiques à notre délégation. Il écrit, dans le 1^{er} chapitre : « La France qui, en mars 1918, avait retrouvé un Danton et un Hoche, vaincu l'ennemi, n'eut pas auprès d'elle, avant d'engager la bataille de Paris pour la Paix française, un Talleyrand, pas même un Delcassé, et elle faillit la perdre. » Bien amères sont ces réflexions, tracées quelques mois plus tard, au sujet de la reconnaissance de la doctrine de Monroë dans un article du Pacte : « On peut chercher dans les nombreux traités qu'ont rédigés des plumes françaises, on n'y trouvera pas un article comme celui-ci. » Nous lisons, par ailleurs : « Le gouvernement qui aurait voulu et su prévoir et organiser la Conférence conformément aux traditions de l'art diplomatique eût obtenu pour la France des sécurités militaires plus complètes et des compensations financières plus immédiates. »

Selon l'auteur « le texte proposé par le maréchal Foch, pour les clauses relatives à l'occupation du Rhin n'aurait pas dû être écarté systématiquement ; on pouvait le concilier avec la méfiance de l'Angleterre et les scrupules de l'Amérique. »

M. Bardoux ne mettait pas en doute, avec toute la France, lorsqu'il écrivait ces lignes, que les États-Unis ratifieraient le Traité de paix et donneraient quelque vitalité à ce Covenant édifié par leur Président, à cette Société des Nations dont M. Clemenceau s'était d'abord moqué, pour la considérer ensuite comme la clef de voûte (son interview du 9 février nous édifie à ce sujet) de toute l'œuvre de la Conférence.

Il ne mettait pas en doute, non plus, que l'Amérique et l'Angleterre n'acceptassent la garantie militaire que le Président Wilson proposait, le 14 mars, à M. Clemenceau, et qui fut accueillie avec reconnaissance. Il considérait donc, au mois de février 1919, que le Pacte était pour la France « le seul moyen de liquider son passif et de réduire ses armements, de réaliser les bénéfices de la victoire et d'en atténuer les charges, de traverser sans angoisse la crise présente et d'envisager avec sérénité un avenir paisible ». Et il écrivait sur la garantie militaire offerte par le Président Wilson qu'elle constituait « la plus solide assise de la diplomatie française et la plus ferme garantie de la paix mondiale ».

La logique même voulait que M. Bardoux usât de telles appréciations sur les deux garanties qu'on nous avait données pour la bonne exécution du Traité.

Quel jugement porterait-il à l'heure actuelle sur les hommes qui ont pris la lourde responsabilité de défendre les intérêts de la France à la Conférence de la Paix et qui ont conduit leur pays jusqu'au bord de l'abîme, non sans lui masquer la vérité et l'empêcher de crier gare !

M. Bardoux oppose avec raison la méthode anglo-saxonne à la politique décousue et changeante qui fut la nôtre. Les Anglais mettent fin sans retard à la puissance navale de l'Allemagne ; ils lui prennent sa marine marchande et augmentent leurs dominions de ses colonies. Dans le Covenant, ils vont droit aux conclusions servant leurs intérêts.

Le Président Wilson a poursuivi de son côté un but précis et usé de tous les moyens pour la réussite de son plan. M. Bardoux met en relief les marchandages dont usa l'ancien Président et sur les-

quels le livre de M. Lansing nous a définitivement éclairés. M. Wilson refuse bien à la Belgique l'enclave de Maestricht, les cantons de Montmédy et d'Enfen, l'embouchure de l'Escaut (on eût indemnisé la Hollande aux dépens de la Frise et de la Gueldre); il déclare bien, dans un violent manifeste, le 23 avril, que Fiume ne doit pas revenir à l'Italie...

Et cependant, à l'encontre de ses principes les plus chers, il laisse l'Angleterre étendre son imperium, en Orient, sur des territoires immenses et garder les colonies allemandes, il exige la reconnaissance, dans le Covenant, de la doctrine de Monroë, il propose à la France un pacte militaire, il permet au Japon de mettre la main sur le Chan-Tung !

La méthode réaliste anglo-saxonne eut en Extrême-Orient de fervents adeptes. M. Bardoux nous met au courant des procédés d'intimidation dont usa le Japon, aux mois d'avril et de mai 1919, pour obtenir la cession des droits que possédait l'Allemagne sur le Chan-Tung : départ en congé de M. Ishii, — l'ambassadeur nippon à Washington, — le 22 avril 1919; sévère condamnation infligée, deux jours plus tard, en Corée, à un missionnaire américain; incidents entre soldats des deux pays. « Le Président Wilson, écrit M. Bardoux, réfléchit et comprend. » Le 5 mai, la Chine est abandonnée aux convoitises de son dangereux voisin. — L'étude de ces événements, peu remarqués en France à l'époque où ils se passaient, et tout à fait négligés par nos représentants à la Conférence, est intéressante à un double point de vue. Elle nous montre jusqu'à quel point le Président Wilson allait dans la voie des concessions, quand l'intérêt de sa politique était en jeu. Elle nous prouve — et nous soulignons l'importance de ce fait — que le Japon n'était pas sans connaître, dans les premiers mois de l'année 1919, toute la vérité sur l'opposition que la politique wilsonnienne rencontrait au Sénat américain. Il savait que le Président Wilson ne voudrait pas perdre le peu d'autorité qui lui restait dans son pays et qu'il se conformerait, en la circonstance, aux vœux d'une opinion de plus en plus influencée par les républicains et les nationalistes. Le vicomte Ishii, l'auteur du fameux accord de 1917 entre Washington et Tokio, fut chargé de faire approuver par les Américains eux-mêmes les demandes que le baron Makino formulait à Paris. — Il ne nous a pas semblé que M. Lansing, qui relate dans ses souvenirs les affaires

d'Extrême Orient, ait entendu cette manœuvre bien digne d'un Talleyrand.

Privée de garantie suffisante et sans appuis, la France ne tarda point à subir, après la signature de la paix, la résistance allemande et l'hostilité de l'Angleterre.

M. Bardoux indique fort nettement, dans le chapitre III, que du côté de l'Allemagne peu de choses étaient changées. « La coterie militaire, dit-il, qui a voulu la guerre et l'a conduite, reste puissante et organisée. » C'est, à Berlin, le même personnel politique et gouvernemental que sous la monarchie, inspiré des mêmes méthodes et du même idéal. Le comte de Brockdorff-Rantzau déclare, au mois de juillet, qu'il faut prouver aux vainqueurs que l'exécution du traité est impossible. La lutte s'engage dès le mois de septembre : on détruit les dirigeables à livrer, on retarde l'évacuation de la Belgique. Et cette lutte se poursuit par la suite, tantôt sournoise, tantôt menaçante. Les livraisons de charbon deviennent dérisoires ; les premiers versements ne sont points faits ; le désarmement n'a pas lieu. Le Cabinet Bauer en arrive (avril 1920) à préparer l'occupation militaire du bassin de la Ruhr et à laisser un complot de restauration monarchique s'organiser en plein jour. Après cela, on ne s'étonne pas qu'Hugo Stinnes vienne afficher vis-à-vis de nos délégués, à la Conférence de Spa, une arrogance qu'il n'eût point dépassée si l'Allemagne avait été victorieuse.

La *Vossische Zeitung* du 24 novembre 1919 formulait déjà d'une façon lapidaire les raisons de cet état de choses.

Le fait, y disait-on, que très probablement les Etats-Unis n'adhéreront pas au Traité de Versailles signifie, en premier lieu, pour la France, que ses garanties de paix sont remises en question.

Nous n'avions, en effet, par suite de l'aveuglement de nos représentants à la Conférence, qu'une alliée possible, l'Angleterre. Or cette puissance renouvelait dans ses rapports avec nous le même jeu de suspicion et de menaces qu'au temps où Palmerston était à la tête du Foreign Office. Comme alors, l'Entente cordiale se résumait en ces mots : soumission aux volontés de Londres. Mais la crainte de perdre le seul appui qui nous restât (l'Italie, que nous n'avions pas su soutenir dans l'affaire de Fiume, nous demeurait hostile) jetait un trouble dans nos décisions.

Pour amener une détente entre les deux pays, nos dirigeants mettaient parfois un empressement excessif à complaire aux désirs de Londres. M. Bardoux fait ressortir l'inanité qu'il y eut, en février 1920, à prendre si nettement position dans le jugement du Kaiser et ensuite dans le châtement des coupables. A l'Angleterre, qui avait eu l'initiative de ces demandes, il appartenait d'en poursuivre l'exécution. Avant et après la crise de 1840, notre politique avait usé, sans plus de bonheur, d'humiliations semblables pour replâtrer l'entente cordiale.

C'est une voie bien douloureuse que nous fait parcourir M. Bardoux depuis la Conférence de Londres, au mois de décembre 1919 ! L'Angleterre finit par paraître plutôt l'alliée de l'Allemagne que celle de la France. Quand nos troupes avançaient jusqu'à Francfort pour répondre aux menaces du cabinet Bauer, Lloyd George fait publier (8 avril) une note si blessante et si injuste à notre endroit que le *Times* du 9 écrivait « qu'on avait rarement lu un exposé plus lamentable et plus honteux de la politique anglaise ». Après la Conférence de San Remo, le Premier anglais célèbre comme une victoire (29 avril) d'avoir obtenu de M. Millerand l'assurance, consignée dans les minutes de la Conférence, que la France était opposée à toute politique d'annexion. — Sur quelles données les hommes d'Etat britanniques établissent-ils leur point de vue quand il s'agit des réparations ou des paiements à exiger de l'Allemagne ? Mais sur celles que M. J. M. Keynes, germanophile notoire et conseiller technique de l'Echiquier, a consignées dans son livre : *les Conséquences de la Paix*.

M. Bardoux poursuit l'épée dans les reins M. Keynes et il met à néant son argumentation sophistique tendant à prouver que l'intérêt des vainqueurs est de permettre à l'Allemagne de recouvrer toute sa prospérité. M. Keynes n'a-t-il point l'audace de prétendre que sans cette prospérité industrielle de nos voisins l'Europe serait vouée à la famine par suite de la nécessité où elle est d'acheter au loin les produits naturels qui lui manquent ! M. Keynes n'a-t-il point la honte de soutenir que la créance belge est deux fois trop élevée, la Belgique n'ayant pas trop souffert de la guerre et s'étant même enrichie par de fructueux échanges avec l'ennemi !

Il n'est point surprenant, dans ces conditions, que la France ait fini, à Spa, par faire figure de vaincue. M. Bardoux résume

ainsi les résultats de cette Conférence : « La négociation militaire de Spa s'est terminée par un arbitrage anglais et par une transaction laborieuse sur la base que désirait la délégation allemande. La négociation du charbon s'est achevée par un arbitrage anglais et par une transaction coûteuse sur des bases qu'avait suggérées la délégation allemande. »

Le dernier chapitre du livre de M. Bardoux est consacré aux affaires d'Orient et de Pologne. L'auteur nous montre, dans un fort savant exposé, que là, comme ailleurs, il y avait, et il y avait eu presque toujours, une opposition formelle entre les politiques anglaise et française. Il loue M. Millerand pour la décision qu'il a montrée quand la Pologne (juillet 1920) courait les plus grands dangers. Il célèbre la victoire organisée par le général Weygand, qui sauvait un pays auquel nous unit une amitié séculaire et venait illuminer notre ciel jusqu'alors si assombri.

Dans le recul d'une année M. Bardoux porte sur l'œuvre de Paris et sur ses conséquences premières le jugement d'ensemble qui suit : « Tout a été coûteux dans cette opération mondiale l'effort de la victoire, la signature du traité, l'exécution du Pacte. Et il faut vraiment que le Français soit :

Un saule verdissant :

Plus on le coupe et plus il est naissant,

pour qu'il puisse s'offrir le luxe d'acheter aussi cher les arrêts de sa justice et le respect de son droit... »

A l'époque où M. Bardoux écrivait ces lignes (vers le mois de septembre 1920) il n'était point encore possible de fixer exactement l'erreur commise par nos représentants à la Conférence.

Il fallait donc une grande sûreté d'observation pour porter un jugement qui contrastait si bien avec le fatalisme dont on entourait l'œuvre de 1919.

Cela nous fait espérer ardemment que M. Bardoux ne tardera point à donner une suite, ou plutôt un complément, à son livre *De Paris à Spa*. L'honneur lui revient de jeter maintenant la pleine lumière sur des événements qu'il a étudiés avec une remarquable pénétration alors qu'il était si difficile d'atteindre à la vérité.

Il est temps, en effet, que notre pays sache à quel point et par qui il a été privé des bénéfices de la Victoire.

R. DE VILLENEUVE-TRANS.

§

Voici deux ouvrages sur la nouvelle République géorgienne qui se complètent l'un l'autre et permettent de se faire une idée exacte et détaillée d'un pays qui a de tout temps joué le rôle d'un pont entre l'Occident et l'Orient. Les *Voyages* de Chardin et de Dubois de Montpéroux, les explorations scientifiques de Chantre et de Jacques de Morgan, les travaux, publiés en français, du Parisien Marie-Félicité Brosset, émigré à Saint-Pétersbourg et qui publia la traduction des *Annales* et de la *Géographie Géorgiennes* du prince Wakhoucht, dépossédé de son trône par les tsars : autant de liens intellectuels entre la Géorgie et la France, liens que depuis la Révolution russe d'autres publications ont encore renforcés.

Le livre de Wladimir Woytinski sur **La Démocratie géorgienne** décrit tour à tour, d'une manière systématique : 1° le pays et le peuple ; 2° les forces de la démocratie géorgienne, parmi lesquelles les divers groupements socialistes ont pris rapidement le premier rang ; 3° la période de séparation d'avec la Russie, au cours de laquelle les institutions géorgiennes anciennes maintenues par les Russes et celles qu'ils avaient importées dans le pays furent, pour la plupart, supprimées. La quatrième partie, enfin, expose comment les divers groupes politiques se sont entendus pour réorganiser la Géorgie sur des bases entièrement modernes. De nombreuses illustrations montrent les aspects d'un pays qu'on s'accorde à regarder comme l'un des plus pittoresques du monde.

Parmi les chapitres les plus intéressants de ce livre, je signalerai celui qui est consacré à la réforme de la propriété agraire (pages 203-218). Le tsarisme s'appuyait en Géorgie, comme en Lituanie, en Russie Blanche, etc., sur les grands propriétaires : dès la Révolution, les paysans s'emparèrent des grandes propriétés pour se les répartir au gré de leur fantaisie, plutôt que dans l'intérêt bien compris de toute la nation. Le gouvernement démocratique géorgien, après avoir d'abord penché pour la nationalisation du sol tout entier, se décida, après enquêtes, pour l'établissement de petites propriétés privées : jusqu'à concurrence de 8 hectares environ pour les jardins et vignobles et de 16 hectares environ pour les terres arables ; mais les grandes propriétés des Romanoff et quelques autres restèrent non

morcelées, devinrent propriété d'Etat, et furent transformées en stations d'enseignement et d'essais. Les détails que donne M. Woytinski sur l'application de cet ensemble de réformes sont extrêmement instructifs : on a déjà dit, et je dirai aussi, qu'en ces matières la Géorgie a fourni un exemple à suivre à maintes nations européennes. Fort intéressant aussi est le chapitre sur la législation ouvrière ; mais ici la Géorgie, qui commençait à peine d'entrer dans une période industrielle proprement moderne, n'a guère fait que suivre les voies déjà inaugurées dans l'Europe occidentale. Le malheur est que la conquête bolchéviste a remis en question maints projets déjà réalisés par le gouvernement géorgien autonome.

On trouvera sur cette étape nouvelle, et qu'on peut croire transitoire, de bien curieux détails dans le livre de M. Gentizon, **La Résurrection géorgienne**, ainsi que sur les mœurs locales et leur transformation rapide sous l'influence de l'autonomie politique, sur le complot turc, sur le rôle de M. Jordania, président de la République géorgienne. Ce journal anecdotique de l'envoyé spécial du *Temps* est un bon plaidoyer en faveur d'un peuple qui mérite en effet son indépendance et dont le territoire est de nature à subvenir aux besoins d'un Etat de type moderne : argument cher aux économistes.

A. VAN GENNEP.

OUVRAGES SUR LA GUERRE DE 1914

Edouard Schuré : *Lettres à un combattant* (Alphonse Roux), Perrin. — Jean Lartigue : *A l'École du réel*, La Connaissance. — Jean Rateau de Laudeville : *Les Chevalier du Fox-Trot noir*, J. Buguet-Comptour, Mâcon. — Duc de Doudeauville : *Au service de la France*, Emile-Paul.

Lettres à un Combattant. — Choryphée des « grands initiés », marqué du sceau sacré dans la succession des générations humaines, et grand initié lui-même de la pensée et de la vie intérieure ; scrutateur passionné du mystère du temps et des choses, et pilote averti sur l'aventureux océan de l'inexploré et de l'insondable, Edouard Schuré, avant la guerre, vivait à l'écart, absorbé et comme muré dans les hautaines spéculations de sa tour d'ivoire. Attentif aux « voix profondes qui parlent dans le silence », il entretenait, comme dans un phare à feu fixe, l'ardente flamme qui rassure et vivifie les esprits, la lueur immuable vers

laquelle, de loin, convergeaient nos respects et nos ferveurs avides, parmi tant de remous, de reconnaître leur route. Par intervalles, l'aile de clarté d'un pur poème ou d'un beau livre nous apportait du phare d'ivoire le rayonnement de sa pensée et de ses visions. Mais ce bénédictin de l'inconnaissable demeurait distant et impersonnel, reclus, comme les autres gardiens de la flamme, sur son roc isolé, parmi les grandes vagues silencieuses de l'inconnu et du passé. Le cataclysme de la guerre l'a, comme tant d'autres, chassé de sa retraite et ramené à terre. En cette crise formidable où, comme il dit si bien, « chaque Français était toute la France », il a éprouvé cette fièvre de renoncement, ce coup de massue des faits qui, pendant quatre ans et surtout les premiers mois, endolorirent les plus hautes comme les plus humbles des âmes. Au long de ces lettres qu'il écrivit à l'un de ses disciples les plus proches et de ses amis les plus chers, M. Alphonse Roux, professeur de l'Université, alors officier de ligne — et de première ligne, — nous revivons les frissons quotidiens de ce drame intérieur, de la « tourmente morale » qui, en ces heures tragiques, secouait les esprits. Nous y retrouvons aussi cette tendresse profonde, privilège souffrant des cœurs altiers, — ce sont les cimes qui se courbent le plus douloureusement au choc de l'ouragan, — et nous y vérifions une fois de plus de combien d'élans et d'émotions, d'abnégations et de blessures s'humanise sous la cuirasse cette impassibilité apparente des hautes âmes. Nous ne sommes pas fâchés de recueillir, parallèlement, le témoignage direct d'un combattant sur les lettres qu'à l'époque on recevait au front. En un temps où la pâture écrite du soldat — c'est un soldat qui parle — « était déplorable de pauvreté intellectuelle et morale », où seuls le *Bulletin des Armées* et la *Vie Parisienne* assumaient la tâche de répandre la bonne parole, les lettres d'Edouard Schuré, simples et substantielles, durent être, en effet, pour l'officier qui les reçut, un admirable réconfort. Il faut louer le disciple de nous avoir, en partageant avec nous ces lettres magistrales, conservé une partie, trop modeste peut-être, de ses réponses. Cette correspondance platonicienne a la double valeur, en tous cas, d'un témoignage de circonstance et d'un aveu de conscience universel. Sous le coup d'éperon des événements, la pensée d'Edouard Schuré reconquiert peu à peu son libre élan et son ampleur. Elle va tout d'abord, et tou-

te, à sa petite patrie, l'Alsace anxieuse, au centre du cyclone et, comme disent les marins, « dans l'œil de la tempête », prêtant l'oreille, frémissante, aux voix de la délivrance. Puis elle s'élève plus haut encore, plane à son tour au-dessus de la mêlée, mais pour en mieux percevoir les courants profonds et les symptômes décisifs. Dans cette résurrection ardente de l'âme française il voit un nouveau sursaut de cette *âme celtique*, qui lui est chère, dont le problème passionne ses recherches inquiètes, sur laquelle toute sa vie il s'est penché avec amour. Source profonde d'où jaillissent nos grandes inspirations, et qui, à travers la légèreté gauloise qui n'est que de surface, et la claire tradition latine élargie à l'universalité humaine, alimente la pure sève du génie français. Il prophétise le triomphe de l'âme celtique sur les forces étrangères du mal, et salue l'aurore, « l'aurore d'amour, c'est-à-dire de force et de volonté », qui se lève lentement sur le noir cimetière taché de sang. Retenons, dans les brumes confuses et si froides de l'aube présente, cette anticipation du grand initié... Retenons aussi cette formule inspirée, écrite au pire des angoisses de la lutte pour Verdun, et tant galvaudée depuis lors : « *La France est la Jeanne d'Arc des nations.* » Certes, oui, et en cela d'abord qu'elle a fait « sacrer » plus d'un roi... Cri prophétique de la victoire par le sacrifice et de la rédemption par l'holocauste. Prédiction troublante, car peut-être ne s'arrête-t-elle pas, comme on voudrait l'espérer, au seuil de l'heure présente; et qui sait aujourd'hui quand s'éteindra l'holocauste ?..

PAUL OLIVIER.

§

L'ouvrage de M. Jean Lartigue, **A l'École du réel**, témoigne d'un esprit original et vigoureux, qui ne s'en est pas laissé accroire et pour qui la guerre a été vraiment une école de réalités, pas toujours plaisantes certes, mais viriles et fortes.

Il y avait dans cette guerre, écrit l'auteur, autre chose que le beau jour d'action, l'essai joyeux des courages : un jardin de données révélatrices s'offrait, invisiblement superposé au champ de bataille et non moins fertilisé par le sang. Agir et regarder ne suffisaient plus dès lors.

On voit par ces lignes que M. Jean Lartigue se place à une certaine hauteur où les contingences ne peuvent troubler l'esprit et d'où l'on projette sur toute chose, si terrible soit-elle, un regard

serein. Que M. Jean Lartigue décrive ou observe, parle de stratégie, analyse ses sentiments, résume ses réflexions, il se maintient toujours dans le domaine de la réalité supérieure où bien peu ont su rester. Tous ces brefs chapitres intitulés *Anecdote*, *Frisson*, *Accoutumance*, *Courages* en sont la preuve. Et dans *le rêve du loisir* l'auteur atteint à une philosophie que nous ne sommes pas accoutumé de rencontrer dans des récits de guerre.

Le loisir pour M. Lartigue est un signe de civilisation supérieure. « C'est par la qualité de leur loisir, dit-il, que se classent les hommes et qu'ils établissent leurs droits. » Pensée juste et profonde, mais, à ce compte-là, il n'est pas beaucoup d'hommes, dans aucun pays, qui puissent se prévaloir de leurs droits.

Sous ce titre assez étrange : **Les Chevaliers du Fox-Trott noir**, M. Jean Rateau de Laudeville nous donne une série de croquis de guerre. *Le blessé*, *Les gaz*, *Etre en permission*, sont des notations émues et sincères. Parfois l'auteur, dans *le Cimetière*, par exemple, a recours à un vers libre qui manque essentiellement de rythme. La page intitulée : *Les années ont repris leur cours* exprime bien la mélancolie de ceux qui ont vu mourir leurs plus chers compagnons et qui, désorientés, contemplent le monde où la vie continue avec ses luttes quotidiennes, ses petites méchancetés, ses mesquineries.

Dans **Au service de la France**, journal de la campagne de 1914-1919, le duc de Doudeauville raconte ses aventures de guerre et celles de son fils. Lieutenant de réserve au 14^e hussards, le duc de Doudeauville est nommé capitaine en mars 1915. Son fils Sosthène, d'abord matelot de 2^e classe, s'en va à Lemnos et aux Dardanelles à bord du *Suffren*. Pendant ce temps, le père fait la Meuse, la Marne, l'Aisne, Verdun. Tous deux échangent une correspondance suivie. Puis le jeune Doudeauville quitte la marine et passe dans l'artillerie. Il est envoyé sur le front français, autour de Verdun, où il a l'occasion de rencontrer son père. Celui-ci est envoyé peu après sur le front d'Orient, tandis que le fils passe de l'artillerie dans l'aviation. Le père revient de Salonique et il est affecté au service des courriers extérieurs. Il va en Italie, puis en Russie. Son fils, blessé, réussit à se tirer d'affaire.

Ce journal reflète bien la mentalité de deux bons Français qui ont fait d'avance le sacrifice de leur vie à leur pays. Il est intéressant à ce titre. Mais il n'y faut pas chercher une vision origi-

nale de la guerre, ni des appréciations très personnelles sur les pays, les gens et les choses que les deux soldats ont vus au cours de leur longue campagne.

PAUL ÆSCHIMANN.

A L'ÉTRANGER

Chine.

LA SITUATION POLITIQUE. — Peut-être a-t-on appris par quelque télégramme laconique le changement de personnel gouvernemental qui s'est produit ici. Qu'on ne croie pas surtout que l'ex-ministère ait disparu sur un ordre du jour de défiance du Parlement. La vérité doit être recherchée dans un autre ordre d'idées : certains ministres ayant déplu à des personnages puissants, ceux-ci les firent disparaître momentanément de la scène politique.

Qu'on ajoute à cela une crise des finances d'une acuité inouïe, et l'on comprendra les difficultés des hommes qui dirigent, — de nom, mais non de fait, — un pays aussi vaste et aussi peuplé que la Chine.

Actuellement deux gouvernements parlent au nom de ce pays. Ils se jettent mutuellement l'anathème et s'invitent quotidiennement à déposer le pouvoir en faveur du rival.

Il existe encore, en plus des deux gouvernements officiels, l'autonomie des différentes provinces, gérées par des « Tuchuns » (1) puissants, ne reconnaissant pas les ordres, qu'ils viennent de Pékin ou de Canton.

Ce sont de véritables petits potentats, dont certains gouvernent des territoires immenses peuplés de millions d'hommes. La Chine présente aux yeux de l'Européen étonné un aspect semblable à la France de la féodalité ; avec cette différence considérable, toutefois, que la mentalité des masses est nettement supérieure et qu'il existe de plus une activité commerciale inconnue à cette époque...

Ici, chaque chef militaire est seul maître dans son domaine. Il enrôle des soldats, prélève les impôts du gouvernement central pour payer ses troupes, rançonne l'habitant et guerroye avec ses voisins pour se distraire.

(1) Gouverneur militaire de la province.

Le gouvernement impuissant laisse faire.

N'est-il pas, d'ailleurs, l'émanation directe de ces chefs militaires; qui s'entendent pour y caser leurs créatures?...

Trois noms dominant actuellement toute la politique du gouvernement de Pékin: Chang Tso-Lin, Tsao-Kun et Wang Chan-Yuen, tous trois inspecteurs généraux de l'armée, tous trois « Super-Tuchuns », ayant sous leur domination directe plusieurs provinces entières. Pour ne citer qu'un exemple, le premier règne incontestablement sur les trois immenses provinces de la Mandchourie, de la Mongolie extérieure et de la Mongolie intérieure, ce qui lui a valu d'être surnommé le « Roi non-couronné de la Mandchourie ». Sait-on que ce puissant potentat doit avoir une armée évaluée approximativement à 600.000 hommes et qu'avec ses deux congénères ils tiennent tous les fils de la politique chinoise ?

Récemment eut lieu à Tien-tsin une conférence des trois puissants seigneurs assistés des membres du gouvernement. On décida de reprendre la Mongolie extérieure et Ourgo aux réactionnaires russes et on en laissa le soin à Chang Tso-Lin. On palabra pendant plus d'un mois pour solutionner la crise ministérielle, sans arriver pour cela à des résultats bien appréciables.

Un décret présidentiel fut signé le 14 mai annonçant la formation du nouveau cabinet avec les membres suivants :

Présidence du Conseil et Ministre de la Guerre : Général CHING YUN PAN.

Ministre des Affaires étrangères : Docteur W. W. YEN.

Ministre des Finances : M. LI SHIH WEI.

Ministre des Communications : M. CHANG CHI-TANG.

Ministre de la Marine : Amiral LI TING SING.

Ministre de l'Education : M. FAN YUAN LIEN.

Ministre de la Justice : M. TONG KANG.

Ministre de l'Intérieur : M. CHI YAO CHANG.

Ministre de l'Agriculture et du Commerce : M. WANG NAI PING.

Depuis cette date, certains ministres n'ont pas voulu accepter leurs nominations et refusent de prendre possession de leur poste !... Situation tragi-comique inconnue dans les autres pays.

D'autre part, la grève des professeurs continue et prend une tournure de plus en plus grave. Il y eut, récemment, une collision

violente entre ces derniers et la troupe devant le Kouo Wu-Yuen (Présidence du Conseil) et le Vice Ministre de l'Instruction, qui se trouvait parmi les protestataires comme otage, fut à moitié assommé par les vaillantes troupes qui chargèrent à coups de baïonnettes ces vieillards et ces enfants !...

De quoi se mêlaient-ils aussi ?... Pouvait-on les laisser réclamer leurs arriérés de salaire se montant souvent à plus de douze mois, alors que les « Super-Tuchuns », lors de leurs visites à Pékin, venaient d'emporter comme don gracieux du nouveau gouvernement plusieurs millions de dollars chacun ?... N'était-ce pas une outrecuidance qu'il fallait réprimer avec la plus grande énergie ?

A Canton les leaders républicains ont formé un gouvernement provisoire et ils viennent de faire élire par les membres de l'ancien Parlement le Docteur SUN YAT-SEN comme Président de la République chinoise.

Ce nouveau gouvernement du Sud groupe trois provinces, le Kwangtung, le Yunnan, le Kœuitchéou et une faible partie du Shensi.

Un cabinet a été formé :

Ministre des Affaires Etrangères : Docteur WU TING FANG.

Vice-Ministre : Docteur WU CHAO-HSU.

Ministre des Finances : M. TANG CHAO YI.

Vice-Ministre : M. LIOA CHUNG HAI.

Ministre de la Guerre et de l'Intérieur : Général CHAN KUIN MING.

Etat-major : Général LI LIEH CHIUN.

Ministre de la Marine : Amiral TANG TING KWAN.

Vice-Ministre : Contre-Amiral LING YOUNG MO.

Verra-t-on une guerre Nord contre Sud ?... C'est peu probable. La conférence de Tien-tsin avait bien donné mission au « Super Tuchun » Wang de pacifier le Sud, mais ce dernier ne doit pas être pressé de se lancer dans pareille aventure. Il tient à garder près de lui ses forces intactes et faire ainsi contre-poids à ses deux puissants rivaux du Nord.

Le gouvernement laissera faire... Wang ayant toujours la ressource pour annihiler les injonctions de Pékin de réclamer les millions nécessaires à son expédition. Suprême moyen, obligeant à se tenir coi un gouvernement dont les coffres sont vides.

Autre fait important dans la lutte économique qui s'annonce si âpre pour les nations d'Occident. L'Allemagne, par un accord conclu avec la Chine le 21 mai dernier, vient d'ouvrir un nouveau débouché à ses produits.

Cet accord crée un précédent fâcheux pour les autres nations européennes. Il est à craindre qu'une de ses clauses soit exploitée par les représentants chinois à l'étranger au détriment de l'élément européen dont elle est l'unique sauvegarde.

Nous voulons parler du privilège de l'extra-territorialité.

L'Allemagne, pour renouer des relations commerciales, a dû faire cet énorme sacrifice et, en nous basant sur les jugements rendus par les tribunaux chinois de Mandchourie contre les sujets russes, nous pouvons dire sans crainte que les jours à venir nous réservent de peu agréables surprises.

Un exemple entre mille pour montrer la mentalité de ces tribunaux : un sujet russe avait un procès en instance devant la juridiction russe de son village. La Révolution sociale survient, la Chine en profite pour reprendre ses provinces occupées par les Moscovites et leur retirer le bénéfice de l'extra-territorialité. Voilà nos Russes soumis au droit commun. Ce procès, où il était uniquement question de carreaux, de vitres cassés, vint en jugement devant le tribunal chinois qui avait succédé au tribunal russe, et, sans interprète russe assermenté, nos juges impavides condamnèrent, sur « leur âme et conscience », le malheureux Russe pour le *meurtre de M. Lafenêtre*...

Ce récit ne se passe-t-il pas de commentaires ?...

RENÉ LAYS.

Pékin.

PUBLICATIONS RÉCENTES

[Les ouvrages doivent être adressés *impersonnellement* à la revue. Les envois portant le nom d'un rédacteur, considérés comme des hommages *personnels* et remis intacts à leurs destinataires, sont ignorés de la rédaction et par suite ne peuvent être ni annoncés, ni distribués en vue de comptes rendus.]

Histoire.

René Blachez : *La nation armée et l'idéologie des nationalités* ; Plon.

» »

Princesse Louise de Belgique : *Autour des princes que j'ai vus tomber* ; Albin Michel.

6 75

Littérature

- Alain : *Mars ou la guerre jugée* ;
Nouv. Rev. franç. 7 50
Marie Bashkirtseff : *Journal* ; Nel-
son. 4 50
Blaise Cendrars : *Anthologie nègre* ;
la Sirène. 20 »
Contes et légendes du Bouddhisme
chinois, traduit par Ed. Chavannes ;
Préface et vocabulaire de Sylv. Lévi.
Illust. de Andrée Karpelès ; Bossard. 21 »
Fables chinoises du III^e au VIII^e siè-
cles de notre ère, traduit par Edouard
Chavannes, versifiée par Mad- E-
douard Chavannes. Avec 46 dessins
par Andrée Karpelès ; Bossard. » »
A. Meillet : *Anthologie de la littéra-*
ture ukrainienne ; Giard. » »

Ouvrages sur la guerre de 1914-1919

- Gén. comte de Montgelas : *Sur la*
question des responsabilités. Tra-
duit par Gouttenaire de Toury.
Préface de G. Demartial ; Socié-
té d'édition. 1 25
René Pichart du Page : *Chipart*
aérostier ; les Tablettes, S.-Ra-
phaël. » »

Philosophie.

- P. Osorio : *Nature* ; Jouve. » »

Poésie

- Julien Aucante : *Huit poésies* ; chez
l'auteur, Paris. 1 50
Ener : *La paix* ; l'édition parisienne. 2 »
Louis de Saint-Roman : *Sous le vo-*
cable de Bérénice ; Imp. Renaud
et Labrosse. » »
Francis Vetch : *La Semeuse* ; Pékin. » »

Politique

- L. Auriant : *L'Égypte la proie de ses*
métèques ; Delesalle » »
Paul Gentizon : *La résurrection géor-*
gienne. Préface de F. de Jessen ;
Leroux » »
Maurice des Ombiaux : *La politique*
belge depuis l'armistice ; Bossard. 5 40
Jules Weill : *L'Alsace et les Alsaciens*
pendant la guerre. 1 : Schutzhaft
et expulsion politique. d'après des
documents et des dossiers inédits ;
Finck, Strasbourg » »

Questions médicales

- D^r Pierre Schutzenberger : *Le vol chez l'enfant* ; Arnette. » »

Questions militaires et maritimes

- Maréchal Foch : *La bataille de Laon*, mars 1914, avec une carte ; Berger-Le-
vrault. 2 »

Roman

- Binet-Valmer : *Lucien* ; Flammarion. 7 »
André Birabeau : *Pipette et Zénana* ;
Flammarion. 7 »
M. G. du Cœurjoly : *Un mariage*
bourgeois ; Chiron. 6 »
Max et Alex Fischer : *L'inconduite de*
Lucie ; Flammarion. 6 90
Louis Forest : *L'amour et le naïf* ;
Renaissance du livre. 6 »
Maxime Girieud : *Contes du temps*
jamais. Avec des gravures sur bois
et des dessins de Pierre Girieud ;
la Sirène. 18 »
Abel Hermant : *Phili ou par delà le*
bien et le mal ; Flammarion. 7 »
Hugues Lapaire : *Paroisse galante* ;
Flammarion. 7 »
René Le Cœur : *Comme tant d'au-*
tres ; Renaissance du livre. 6 »
Pierre Mille : *L'ange du bizarre* ;
Férenczi. 6 75
Robert Mirabaud : *Le château des*
Hérondes ; libr. de France. 5 »
Charles et Henri Omessa : *Survi-*
vante ? Renaissance du livre. 6 »
Henri Jacques Proumen : *Les trans-*
plantés chez Albion ; librairie
moderne. 6 »
André Salmon : *L'entrepreneur d'illu-*
minations ; Nouv. Revue française. 7 95
Marie Simonatti : *Le roman de la*
Donatella, mis en français par B. Le
Clerc de la Hervarie ; Picart. 6 »
François Turpin : *Contes inutiles* ; La
Connaissance. » »
Léon Tyssandier : *L'oubli sacré*. Pré-
face de M. Anatole Le Braz ; Per-
che. 7 »
Pierre Valdagne : *Ce bon M. Poul-*
gris ; Albin Michel. 6 75

Sociologie.

- Henri Barbusse : *Le couteau entre les dents. Aux intellectuels*; Clarté. 3 »
 Pierre Duvrille : *Devant le dilemme de la liberté économique : négociants ou producteurs*; chez l'auteur, Meuy de l'Oise. » »
 P.-J. Proudhon : *Du principe fédératif*. Introduction et notes de Charles Brun. Portrait gravé sur bois par Ouvré; Bossard. 12 »
 Dr. Boris Sokoloff. *Sauvez les enfants. (Les enfants de la Russie soviétique)*; Édit. Volia Ro sii; Prague. 2 50

Théâtre.

- Jean Noizeux : *Les fiancés* comédie en 2 actes; l'Édition d'art, Bruxelles. » »

Varia.

- A. de L. : *L'agonie de la chasse à courre*; l'Éleveur. 5 »
 L. Verrier : *Les bassets français et leur utilisation*. Avec des illust.; l'Éleveur. 10 »

Voyages.

- Léon Talboom : *Karukera*; Impr. de Vaugirard. » »

MERCURE.

ÉCHOS

Avis à nos lecteurs. — Ephémérides de l'affaire du Journal des Goncourt (suite). — Une protestation et une rectification. — Le centenaire de Champfleury. — Une jolie manifestation. — A propos de la chute de Douaumont. — Sur le symbolisme. — A propos des « Rustiques ». — Une soirée chez le Kaiser à Doorn. — « Athéna ». — Errata de « Généalogies fabuleuses et réalités héréditaires ». — Emprunts et pièges à loups.

Avis à nos lecteurs. — Indépendamment de nos tables de fin d'année, qui paraissent dans la livraison du 15 décembre et comportent : 1^o une table générale des sommaires; 2^o une table alphabétique par noms d'auteurs; 3^o une table des rubriques de la « Revue de la quinzaine », nous publierons désormais une table des sommaires de chaque tome dans la dernière livraison du tome, les 1^{er} février, 15 mars, 1^{er} mai, 15 juin, 1^{er} août, 15 septembre, 1^{er} novembre. Nous commençons aujourd'hui par la table des sommaires du tome CL.

§

Ephémérides de l'affaire du Journal des Goncourt (suite).

Mercredi 24 août 1921. — « L'Académie Goncourt n'a pas outrepassé ses droits. Elle n'est assujettie à aucune date précise. Elle n'a pas l'intention de négliger le Journal », écrit M. J.-H. Rosny aîné, dans le *Journal*.

L'Œuvre ayant, dans son numéro du 23 août, traité M. Céard « d'ennemi des Goncourt » et « protesté » contre la désignation de cet académicien pour lire le *Journal* inédit, M. Céard répond, dans *Comœdia*, 24 août, en produisant deux courts billets d'Edmond de Goncourt datés l'un de février 1895, l'autre de mars 1896; dans ces billets, Goncourt remercie M. Céard et lui dit sa « satisfaction de savoir qu'il a été trompé sur ses sentiments à l'égard du vieux Goncourt ».

Jeudi 25 août. — Trompé par qui? demande *l'Intransigeant*.

L'Œuvre publie une lettre extrêmement violente de M. Frantz-Jourdain, président du Salon d'Automne, contre M. Henry Céard; M. Frantz-Jourdain rappelle qu'Edmond de Goncourt avait biffé le nom de celui-ci de « la liste des élus » et il dit avoir reçu, à ce sujet, les « douloureuses confidences » de Goncourt, huit jours avant sa mort.

Vendredi 26 août. — M. Léon Daudet, qui fait suivre sa signature de ces qualités « de l'Académie Goncourt, co-légataire universel et co-exécuteur testamentaire d'Edmond de Goncourt », dans *l'Action française* défend M. Céard. D'après lui la brouille Goncourt-Céard n'a été provoquée que par des « vécilles grossies par de mauvais camarades ».

— Je ne répondrai à aucune attaque, déclare M. Céard à *Comœdia*. J'ai été désigné officiellement pour assister à la lecture des documents inédits, je n'ai donc pas à me mêler de ce qu'on dit... On m'accuse de « trahison ».... J'y suis habitué.

Il précise à un rédacteur du *Petit Journal* qu'il ne touche pour ce travail « aucune rétribution ».

Il confirme que ce manuscrit est constitué par onze volumes (*chiffre donné par le Mercure de France le 16 septembre 1919*) dont le dépouillement n'avance que très lentement, à cause « de l'écriture de Jules de Goncourt ». — Ma mission se borne, dit-il, à lire les manuscrits, à les classer, à les mettre au net.

Dimanche 28 août. — A les classer? Non, objecte *l'Intransigeant*, puisqu'ils le sont déjà et que, de plus, ils sont constitués : trois par des volumes reliés, huit par de gros carnets.

Lundi 29 août. — M. Asté d'Esparbès, rédacteur à *Comœdia*, dit avoir rencontré un M. Henry Séguin, qui fut l'ami personnel de Goncourt, et qui déclare que celui-ci lui parla « de Henry Céard, mais, dit-il, en des termes tels, que mon étonnement fut à son comble lorsque j'appris qu'on avait élu cet ennemi de Goncourt à l'Académie des Dix !

l'Intransigeant croit savoir que M. Henry Céard « vient d'écrire au ministre une lettre dans laquelle il dit qu'à sa grande surprise il a trouvé dans ces volumes maints passages extrêmement audacieux au point de vue des mœurs ».

L'Œuvre publie, en manchette, une citation de M. Jean Ajalbert, de l'Académie Goncourt, plus violente encore contre M. Henry Céard que l'article de M. Frantz-Jourdain.

Le Matin reproduit une note de l'Académie Goncourt établissant que M. Céard a été désigné pour lire le *Journal*, non par ses neuf collègues, mais, seulement, par une majorité composée de MM. Gustave Geffroy, Elémir Bourges, J.-H. Rosny, aîné, Léon Hennique, Léon Daudet.

Sous la signature *Les Treize*, *l'Intransigeant* énumère ce qu'il peut

y avoir dans le fameux *Journal*, d'après ce que Goncourt en a lu à ses familiers : des pointes dirigées involontairement contre beaucoup de personnalités connues ; des renseignements sur les brouilles et sur les « comédies de réconciliation » (le mot est de M. Henry Céard), peut-être aussi quelques historiettes graveleuses — « pour demeurer dans ce que Goncourt croyait être la marque du XVIII^e siècle qui lui était cher... »

Mercredi 31 août 1921. — Interviewé par M. Asté d'Esparbès, de *Comœdia*, M. Léon Deffoux rappelle qu'au début de la petite campagne littéraire amorcée, le 15 septembre 1916, par le *Mercure de France*, de nombreux publicistes et hommes de lettres, notamment M. Henry Céard, s'étaient montrés partisans de la publication immédiate et intégrale du *Journal*. — M. Léon Deffoux cite à ce sujet des textes qui montrent que si cette affaire amusait fort M. Céard avant son élection à l'Académie Goncourt, elle parut l'agacer quelque peu après.

Samedi 3 septembre 1921. — M. Henri de Régnier (*l'Information*) estime que l'on retrouvera dans *le Journal* beaucoup « d'histoires corsées », contées à Goncourt par Jean Lorrain.

(A suivre.)

§

Une protestation et une rectification. — A propos d'un écho paru dans notre dernier numéro, et dont l'auteur est M. Camille Pitollet, nous avons reçu les deux lettres suivantes :

Paris, le 1^{er} septembre 1921.

Mon cher Directeur,

J'appartiens à la presse parisienne depuis une vingtaine d'années déjà. A ce titre, voulez-vous me permettre de protester contre les deux lignes qui terminent l'écho que M. Camille Pitollet a publié dans le *Mercure de France* (numéro du 1^{er} septembre 1921) sous le titre : « William Stead et Wickham Stead ou la confusion d'un journaliste ».

Je crois que, sans se montrer trop susceptible, il est permis de trouver le commentaire de M. Pitollet un peu péremptoire et désobligeant — non seulement pour notre excellent confrère M. Lautier, mais aussi pour « les journalistes ».

Veuillez agréer, mon cher Directeur, l'expression de mes sentiments dévoués.

LÉON DEFFOUX,

Membre de l'Association des Journalistes parisiens,
des Nouvellistes parisiens, du Syndicat des
journalistes et de la Presse judiciaire.

1. 8. 21.

Monsieur le Directeur et cher confrère,

Dans la Revue de la quinzaine du *Mercure de France* du 1^{er} septembre, pages 575 et 576, votre rédacteur prend pour paroles d'Évangile une note de l'*Observer*, l'un des organes officieux les plus zélés de M. Lloyd George. Je suis pris à partie pour avoir raconté dans un numéro de l'*Homme Libre* qu'il y a quelques mois, le Premier Ministre anglais avait essayé de susciter à l'intérieur du

Times une sorte de révolution de palais et de pousser à la rédaction en chef un de ses amis germanophile et ami de lord d'Abernon. J'ajoutais :

« M. Lloyd George a fait tout ce qu'il a pu, directement et surtout indirectement, pour faire triompher la candidature du germanophile et pour enlever à la politique anglo-française un de ses plus puissants appuis. Il n'a pas réussi. Le poste de rédacteur en chef du *Times* est resté à M. William Steed.

« Aussitôt, M. Lloyd George, ne renonçant pas à son parti pris de nuire à notre pays et à son prestige extérieur, a confié au candidat évincé la fonction de Directeur de la Propagande américaine au Foreign Office.

« Et depuis lors, une farieuse campagne contre la France est menée aux Etats-Unis par le Service anglais.

« Le but de M. Lloyd George est donc, après avoir, comme je le disais avant-hier, creusé un fossé infranchissable entre les Français et les Allemands, d'éloigner de nous toutes les sympathies sur lesquelles nous pourrions compter.

« Comment, devant tant de preuves, peut-on hésiter encore à reconnaître que notre plus grand ennemi dans le monde, ce n'est pas l'Allemagne, ce n'est pas l'Angleterre, c'est M. Lloyd George ? »

L'*Observer* me reproche d'avoir confondu M. Wickham Steed, actuel rédacteur en chef du *Times*, avec M. William Stead, ex-directeur de la *Review of Reviews*, qui a péri dans le naufrage du *Titanic*. Or, j'ai connu personnellement M. William Stead, que j'ai rencontré à dîner chez notre savant confrère M. Jean Finot, qui était son ami et qui allait réaliser en France la *Revue des Revues* sur le modèle de la *Review of Reviews*. Je ne partageais pas toutes ses opinions philosophiques, mais je professais un grand respect pour lui.

Un homme capable de braver l'opinion impérialiste déchaînée (comme il le fit il y a un peu plus de vingt ans) et de persister, malgré l'abandon de presque toute sa clientèle, n'était pas le premier venu. C'est un exemple à recommander à tous les directeurs de journaux, plus facile à recommander qu'à suivre.

Quant à M. Wickham Steed, comment n'aurais-je pas connu son existence ? J'ai été l'un des premiers à parler, en France, de son livre sur la *Monarchie des Habsbourg*. Pendant la guerre, ses deux brochures, *l'Angleterre et la guerre* et *l'Effort anglais*, publiées chez Armand Colin, ont fourni un aliment substantiel à nos polémiques.

Il n'y a donc pas eu confusion de personnes. Il y a eu un lapsus, une confusion de nom, due à ce que j'ai l'habitude de dicter mes articles.

Le nom de Wickham est plus rare et plus inusité que celui de William. J'ai dicté *Wickham*. On a écrit *William*. La belle affaire ! L'important est de savoir si mon anecdote était vraie.

Or, je maintiens que M. Lloyd George est très préoccupé de la presse. J'en sais quelque chose, après six mois pendant lesquels je n'ai cessé de mettre en garde les Français contre les sentiments de la politique du Premier Ministre anglais.

J'affirme que M. Lloyd George a fait, non pas une seule tentative, mais plusieurs, pour essayer de changer la politique du *Times*.

Quant à mon anecdote sur le personnage qui aurait voulu devenir rédacteur en chef du *Times*, qui n'a pas réussi et qui a été casé par M. Lloyd George, je la maintiens rigoureusement.

La preuve qu'on ne peut pas la contester sérieusement, c'est qu'on essaie

une diversion sur William au lieu de Wickham. Cette façon de rompre les chiens aurait dû donner l'éveil à votre collaborateur, s'il avait pu se défendre davantage contre le malin plaisir de prendre en défaut un journaliste français.

Je n'ai pas inventé l'histoire que j'ai rapportée. Comme d'habitude, j'ai puisé aux sources les plus sûres. Je tiens l'anecdote de l'homme de France le mieux placé pour savoir ce qui se passe dans la propagande anglaise en Amérique et elle m'a été contée en présence d'une des plus hautes personnalités de notre pays, une de celles qui connaissent l'Amérique et les Américains pour être allées plusieurs fois de l'autre côté de l'Atlantique. Cette haute personnalité savait déjà l'effort de la propagande anglaise aux Etats-Unis contre la France. Elle acquiesçait d'une manière assez significative à toutes les paroles du narrateur. Je ne peux pourtant pas nommer les deux personnes dont il s'agit. J'ai trente-cinq années de collaboration à la presse française, trente-cinq années d'exercice consciencieux de ma profession. On n'a jamais pu me reprocher de donner un renseignement à la légère.

Evidemment, je ne suis pas agréable à tout le monde...

Le plaisir que l'on éprouve à tenter d'affaiblir une campagne patriotique en me cherchant des chicanes sur un point qui n'importe en rien au fond de mon récit, je le comprendrais sans peine chez les étrangers dont j'ai dévoilé les manœuvres.

Suis-je excessif en demandant à certains de mes confrères français de faire un peu plus de crédit à leurs compatriotes et d'être moins crédules lorsqu'ils lisent ce qui s'imprime au dehors ?

Agréez, Monsieur le Directeur, les assurances de ma considération la plus distinguée.

EUGÈNE LAUTIER.

§

Le centenaire de Champfleury. — Le 10 septembre, la ville de Laon a célébré discrètement le centième anniversaire de la naissance de Jules-François Félix Husson, dit Jules Fleury, dit Champfleury, le théoricien, avec Duranty, Assézat et quelques autres écrivains bien oubliés, de l'école réaliste, laquelle fit beaucoup parler d'elle entre 1850 et 1860 et eut même sa revue, *le Réalisme* (6 numéros de 1856 à 1857).

Champfleury tenait-il beaucoup à cette appellation ? On peut en douter lorsqu'on relit, dans la préface du livre qu'il publia en 1857 sous ce titre *Le Réalisme*, une déclaration fort restrictive :

J'ai peut-être prononcé quelquefois le mot de *réalisme* et j'en ai menacé mes adversaires comme d'une machine de guerre formidable, mais je l'ai fait d'un mouvement d'emportement, abasourdi par les cris de la critique qui s'obstinait à voir en moi un être systématique, une sorte de mathématicien calculant des effets de réalité et s'entêtant à restreindre des facultés.

Il est à noter que c'est à peu près la réponse faite par Zola à Flaubert au sujet de l'école naturaliste (cette descendante assez vigoureuse du réalisme). Zola disait :

« Eh ! mon Dieu, je me moque comme vous de ce mot *naturalisme*

et cependant je le répéterai parce qu'il faut un baptême aux choses pour que le public les croie neuves. »

Mais que reste-t-il du réalisme ? Quelques nouvelles de Champfleury (notamment *Chien-Caillou*, le *Violon de faïence* et les *Amis de la Nature*), deux romans de Duranty et peut-être un roman de Max Buchon : *Le fils de l'ex-maire*, qui contient une amusante scène : la prise de bec suivie d'un crépage de chignons entre deux commères, La Brousse et La Bougeaillère, dont il semble bien que Zola se soit inspiré pour la scène du lavoir entre Gervaise et Virginie.

Champfleury s'honora d'illustres amitiés : Baudelaire, Balzac, Sainte-Beuve (voir le livre de Jules Troubat, *Sainte-Beuve et Champfleury*, Mercure de France), Delacroix, Courbet, etc.

Avec Baudelaire il fonda à Paris, rue de La Harpe, en 1848, un journal républicain, *Le Salut public*, dont le second et dernier numéro s'enrichit d'une vignette de Courbet.

Il mourut le 9 décembre 1889 conservateur du musée et directeur du Catalogue de la manufacture de Sèvres et fut enterré au cimetière de Bellevue, à quelques mètres de l'endroit où avait été inhumé, cinq ans plus tôt, le graveur Rodolphe Bresdin, dit *Chien-Caillou*.

§

Une jolie manifestation. — Sous ce titre nous avons donné dans notre numéro du 15 juillet une lettre, signée J. Mariani, accompagnant une somme de 125 fr., produit d'une collecte destinée à alléger les frais occasionnés par le procès de Nancy. Cette somme avait été adressée à M. le préfet de la Meuse pour être répartie entre des victimes de l'occupation allemande à Stenay.

Voici les deux lettres reçues par M. Louis Dumur à ce sujet :

PRÉFECTURE
DE LA MEUSE

Bar-le-Duc, 22 juillet 1921.

SERVICES DE
RECONSTITUTION

CABINET
DU PRÉFET

Cher monsieur,

Je vous remercie d'avoir eu l'heureuse idée d'affecter à une des familles de Stenay qui ont le plus souffert de la guerre les 125 fr. qui ont été adressés à l'auteur du *Boucher de Verdun*, qui a si heureusement stigmatisé celles qui en ont profité.

Dès que j'aurai, suivant vos désirs, attribué cette somme à la famille la plus digne, je vous ferai connaître l'emploi que j'en aurai fait.

Veillez agréer, etc.

Le Préfet,
ÉMERY.

CABINET
DU PRÉFET
DE
LA MEUSE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Bar-le-Duc, le 17 août 1921.

Cher monsieur,

Conformément au désir exprimé dans votre lettre du 12 juillet dernier, je viens de répartir, entre les trois personnes ci-après, la somme de 125 fr. que vous avez bien voulu me faire parvenir pour être attribuée à une ou plusieurs familles de Stenay ayant particulièrement souffert de l'occupation allemande, savoir :

- 40 fr. à M^{me} Girardin-Trubert, à Stenay ;
- 45 fr. à M^{me} Robert, veuve de guerre, à Stenay ;
- 40 fr. à M^{me} Pommet, à Stenay.

Ces personnes sont dans une situation nécessiteuse et sont restées pendant la guerre à Stenay, où leur conduite et leur tenue ont été exemptes de tout reproche.

Veuillez agréer, etc.

Le Préfet,
ÉMERY.

§

A propos de la chute de Douaumont.

Le 6 août 1921.

Monsieur le directeur,

Dans l'intéressante étude qu'il a consacrée à la chute du fort de Douaumont, M. le lieutenant-colonel Chenet a commis une petite erreur. Il dit que j'ai été affecté, en 1915, à l'Etat-major de la R.F.V. Et tout en rendant hommage à ma bonne foi, avec une courtoisie dont je lui sais gré, il n'est sans doute pas éloigné de penser que la situation que j'aurais occupée à Verdun a pu influencer quelques-uns de mes jugements.

Or, je n'ai jamais eu l'honneur d'appartenir à l'Etat-major de la R.F.V., pas plus qu'à aucun de ceux qui ont opéré à Verdun.

En écrivant les *Préliminaires de Verdun*, j'ai donc apprécié les événements *quorum pars NULLA fuit*.

Tenant, avant tout, à conserver toute mon indépendance de jugement, je me suis d'ailleurs fait une règle de ne rien écrire concernant les états-majors dont j'ai fait partie pendant la guerre.

Je vous serais particulièrement reconnaissant, Monsieur le Directeur, de vouloir bien accueillir cette rectification, et vous prie d'agréer, etc.

LIEUTENANT-COLONEL DE THOMASSON.

§

Sur le Symbolisme.

Paris, le 6 septembre.

Monsieur le directeur,

Dans son article : *Quelques secrets de la Tour d'Ivoire*, paru dans le *Mercur*e du 1^{er} septembre, M. André Fontainas écrit que j'ai affirmé,

dans la *Vie des Lettres* (juillet 1921) « sans ombre de preuve ni essai quelconque d'argumentation » : « Les symbolistes déclarèrent péremptoirement qu'avant eux il n'y avait rien. »

Voulez-vous me permettre de montrer que je n'ai rien affirmé à la légère ?

Maintenant que le premier symbolisme est mort, je comprends très bien qu'on procède à sa toilette et qu'on veuille le parer pour l'éternité. Il est bon de le débarrasser des faux jugements qu'il portait sur lui-même, et il en avait un certain nombre à sa charge. C'est une épreuve par laquelle passent nécessairement les mouvements littéraires avant que de prendre leur place exacte dans l'histoire de la littérature. La critique les épluche sur toutes les faces et fait son juste métier sur eux. Le Symbolisme en arrive à ce moment, et M. André Fontainas n'est certes pas sans s'en rendre compte. Critique autorisé, il y apportera une part appréciable de goût et de mesure.

Cela n'autorise point cependant à nier les faits du passé et à accuser de je ne sais quelle noirceur d'âme ceux qui s'en souviennent.

C'était le sentiment de ceux qui vivaient les « temps héroïques du Symbolisme » : ils *découvraient* la poésie et ne se retenaient pas de le déclarer. Ni le classicisme, ni le romantisme, ni le naturalisme, ni le parnasse n'avaient connu la *vraie poésie*. Et les articles des revues de l'époque sont remplis de cette affirmation ingénue.

Mais ouvrons le livre d'un théoricien du symbolisme, M. Robert de Souza : *Où nous en sommes*.

M. Robert de Souza y réfute les attaques (clichés) dirigées contre le mouvement. Voici ce qu'il écrit pages 39 et suivantes :

Reprenons les clichés les moins épais :

CLICHÉ 1. — Les Symbolistes n'ont rien inventé : ils n'ont inventé que... la poésie. (On voit que notre affirmation n'est pas la première.) L'humanité a-t-elle attendu leurs prétentions pour la connaître ? Qu'ils affectionnent une certaine manière de présenter des images, on le leur concède. Encore est-elle de tous les temps !... et M. Jules Lemaitre, à propos d'un vers de M. Maynard, croyons-nous, l'a joliment déduit.

RÉPONSE. — Le début d'une invention est presque toujours une réinvention. Nous ne demandons pas mieux que de nous rattacher au passé, avec lequel on a voulu, d'autre part, que nous rompions non sans brusquerie... (Ne faudrait-il choisir ?) Et oui, le symbolisme a des racines profondes dans tout ce que la poésie de tous les siècles a conçu de poésie *vraie*. Il se rattache très bien, par exemple, à cette strophe de Tristan l'Hermitte dans le *Promenoir des deux amants* :

L'ombre de cette fleur vermeille
Et celle de ces joncs pendans
Paraissent être là-dedans
Les songes de l'eau qui sommeille.

Mais peut-on nier combien est rare cette infinitude dans l'accent de la lyrique française ? Le Symbolisme a fait une grande lumière de quelques éclairs, chez les meilleurs poètes perdus dans la nuit. Il y parvient 1° par le dégagement de tout ce qui n'est pas la *Poésie* ; 2° par une véritable construction lyrique. Jusqu'à ces dernières années la poésie en France n'avait jamais été complètement elle-même ; elle ne se séparait guère de l'éloquence, de la philosophie ou de l'histoire anecdotique. Une ode de Victor Hugo est encore un « discours » en trois points ; un poème de Musset un « plaidoyer » ; un autre de Leconte de Lisle une « narration » précise, documentée. On s'est efforcé de donner à la poésie sa valeur d'art particulière, indépendante de toute autre forme d'expression. Là est la découverte certaine, absolue, du symbolisme.

CLICHÉ 2. — Ce n'est qu'une illusion assez grosse. Dès qu'il y a mouvement, il y a « éloquence », pensée « philosophie », sentiment « anecdote ». On ne peut éviter que toutes les expressions littéraires ne se touchent dans toutes les formes. Au surplus, cette illusion fut déjà celle des Parnassiens, lorsqu'ils préconisèrent, contre le lyrisme oratoire des romantiques, la notation concentrée, stricte et objective.

RÉPONSE. — On sait du reste que cet *en deçà* des choses est l'opposé du *par-delà* symboliste, et que, pour éterniser la vie, ils l'arrêtèrent là où nous la prolongeons. Le document, fût-il métaphorique, n'est pas plus de la poésie que le discours. La question est : si en effet toutes les formes mêlent sur quelques points l'« éloquence », la « philosophie » et l'« anecdote », qu'aucune de ces expressions, chacune ou tour à tour, ne les régisse en mode dominateur. Il faut en somme que le poème soit construit autrement qu'une harangue, une dissertation ou un récit. Or, jusqu'aux symbolistes, IL NE L'AVAIT JAMAIS ÉTÉ.

Ne voilà-t-il pas la démonstration d'un commencement ?

Mais l'affirmation en a été faite sans ambages.

M. Saint-Georges de Bouhélier, qu'on n'accusera pas de ne pas connaître le symbolisme, écrivait, en effet, dans une lettre adressée à M.G. de Pawlowski, et publiée dans *Comœdia* du 11 février 1909 :

Il me semble, en effet, comme à vous, que ce serait s'exposer à une étrange erreur que de vouloir se séparer de tout l'énorme passé artistique.

A un banquet récent offert à Saint-Pol-Roux, et auquel j'ai été très heureux d'assister, le poète ingénu de *la Dame à la Faulx* a exposé cette théorie invraisemblable qu'« avant l'avènement littéraire du symbolisme » il n'y avait pour ainsi dire pas de poésie en France. « Le symbolisme n'est pas une renaissance, c'est une naissance », s'est-il même écrié.

Chaleur du banquet, dira-t-on. Or, la même affirmation se trouve dans la préface de *la Dame à la Faulx*, page 21 : « La présente époque assiste non pas à une Renaissance, mais à une Naissance. »

Tous les poètes et les écrivains du mouvement ont lu la préface de *la Dame à la Faulx*, qui est datée d'octobre 1895 et qui voulait être la préface de Cromwell du symbolisme et elle n'a soulevé aucun scandale.

Mais je pourrais apporter bien d'autres preuves.

Je rappelle seulement que M. André Fontainas a parlé, sans indignation, dans son article, « des sarcasmes d'une injustice intransigeante », dont furent poursuivis par les symbolistes « certains vrais et grands talents », et je lui laisse le soin de juger maintenant de quel côté est « l'infamie », puisque infamie il y a.

Veillez agréer, etc.

GASTON SAUVEBOIS.

§

A propos des « Rustiques ». — On nous prie d'insérer la lettre suivante :

Madame,

Je lis dans le *Mercur de France* l'annonce d'un livre de nouvelles de M. Louis Pergaud, intitulé « Les Rustiques », volume édité par le *Mercur*.

Mon père, Camille Delthil, a publié en 1875, Lemerre, éditeur, un volume de poésies intitulé « Les Rustiques ». Il a laissé en mourant un manuscrit considérablement augmenté de ses poésies, et, conformément au désir qu'il avait exprimé, je compte publier sous peu une nouvelle édition de son œuvre. Dans ces conditions, je suis obligé de revendiquer tout au moins théoriquement la propriété de ce titre.

Mais comme je serais désolé de causer le moindre ennui à la veuve du parfait écrivain et de l'excellent Français que fut M. Pergaud, je ne vois aucun inconvénient à laisser à l'ouvrage de ce dernier le titre qu'il avait choisi, ignorant certainement le livre de mon père.

Nos paysans et nos champs auront été décrits sous le même titre et en prose et en vers par deux artistes modestes et consciencieux qui les aimaient, et ce sera très bien.

Il ne me reste plus, Madame, qu'à souhaiter à l'œuvre de Louis Pergaud le succès qu'elle mérite, et à vous assurer de mon parfait dévouement.

Moissac, le 28 août 1921.

ROGER DELTHIL.

§

Une soirée chez le Kaiser à Doorn. — Le chanteur Walter Kirchhoff raconte, dans le *Roland*, une visite qu'il a faite récemment à son ancien souverain, à Doorn. Voici le passage le plus caractéristique de ce récit :

L'empereur paraît en uniforme de général par intérim, sur lequel il porte la croix de fer et l'ordre « Pour le mérite ». Mes yeux embrassent rapidement sa personne, cherchant le regard perçant, l'expression raide de sa physionomie, de moi bien connue ; mais la barbe grise donne au visage une empreinte de douceur. Il vient à moi : « C'est très aimable de votre part de rendre visite à un solitaire ! » Je m'incline en silence. Le repas est pris à une petite table ronde. L'empereur s'anime au cours de la conversation ; il me semble qu'il y a dans ses paroles un sous-entendu souvent sarcastique, ironique, qu'il n'y mettait pas autrefois.

On parle surtout de choses militaires, mais pas de politique. Quelques détails

sur la bataille navale du Skagerack sont évoqués. Puis une cigarette, dans la pièce voisine.

Enfin, le piano est ouvert, et je chante. Depuis 1914, l'empereur n'a pas entendu chanter. Je crois bien que, à part de brèves interruptions, j'ai chanté pendant trois heures. Je commençai par le récit du Graal, pour finir par la prière d'action de grâces néerlandaise. Entre temps, Schubert, Schumann, puis les *Maîtres chanteurs*, et des ballades de Lœwe. Mais voilà qu'au moment où je commence à chanter, j'entends des chuchotements dans l'ombre, du côté de la porte latérale, grande ouverte. Ce sont les gens de l'empereur, domestiques, servantes, jardiniers, qui sont assis là. Comme ils sont heureux que de la musique viennoise rompe le grand silence de Doorn ; que des sons résonnent dans cette enceinte silencieuse ! On fait de la lumière dans l'antichambre. Je demande la permission d'y chanter, et l'empereur qui, jusque-là, s'est tenu auprès de moi, s'assied parmi ses gens. Et la musique engendre la joie et dresse un lien commun entre tous. L'empereur commande amicalement que l'on reste assis, et ils se sentent plus libres.

Alors l'empereur demande le *Prinz Eugen* de Lœwe. Mais les désirs de ses gens s'expriment, et je dis en riant : « Majesté, nous sommes en minorité, la majorité réclame un chant populaire ! » Il acquiesce d'un signe de tête, et je chante *A la fontaine, devant la porte...* On apporte du vin ; chacun reçoit un verre ; nous trinquons, et pas une fausse note ne vient troubler le charme de cette heure.

Alors le général von Gentard apporte sur un petit plateau trois coupes remplies jusqu'au bord. L'empereur porte la santé des deux musiciens, et nous buvons du meilleur vin du Rhin... du temps de paix.

Nos chants résonnent, de plus en plus joyeux ; l'art nous unit tous, car nous savons que nous sommes tous des hommes, animés de l'instinct de vivre, de ne pas évoquer le passé, de ne pas penser à l'avenir...

Le concert dura de 10 heures à 2 heures du matin. L'empereur se fit jouer par Helberger la marche militaire de Schubert et des marches du temps du vieux Fritz, et je fus obligé de chanter trois fois le *Prinz Eugen* de Lœwe.

Après le récit du Graal, l'empereur me parla longuement du *Parsifal* de Wolfram d'Eschenbach. Il devait, peu auparavant, s'être intéressé sérieusement à l'épopée de ce poète, car il connaissait par le menu les aventures de Gamuret, sa mort, l'affliction de son épouse Herzeleide, les exploits des chevaliers d'Arthur, Gawain et Parsifal, et les événements qui se sont déroulés dans le château du Graal. Les variantes que Wagner a apportées à l'original lui furent un prétexte à des considérations qu'il développa avec une remarquable lucidité.

Ce n'est qu'à l'aurore que l'empereur se retira dans sa chambre ; et il m'envoya par son chambellan son portrait. Une photographie du temps de sa grandeur passée, avec cette dédicace autographe : *Haus Doorn le 29 juin 1921*. Quel contraste tragique, sur cette feuille de papier, entre hier et aujourd'hui !

§

« Athéna ». — On nous annonce l'ouverture d'un nouveau théâtre d'Art, sous l'invocation d'*Athéna*, dont le but est, à la fois, de révéler au public lettré des talents nouveaux et de remettre en lumière les chefs-d'œuvre oubliés des Maîtres de la littérature française et étrangère.

Une dizaine de représentations seront données au cours de chaque saison. La première aura lieu le dimanche 2 octobre prochain à 20 h. 45 à la salle du *Parthenon*, 64, rue du Rocher. Elle sera consacrée en partie à la poésie pastorale. Des scènes tirées des *Bacoliques* de Virgile et de Calpurnius, traduites en vers français par le poète Ernest Raynaud, y seront récitées, accompagnées, suivant le mode antique, de musique et d'évolutions rythmiques, avec le concours de Mme Jeanne Ronsay et de son école de danses. La contribution moderne sera formée par le *Mort qui apprend à vivre*, farce en un acte de M. J. Valmy-Baysse.

Au programme des représentations suivantes sont inscrits les noms de Hugo, Vigny, Musset, Oscar Wilde, Paul Blanchard, Antoine Orliac, Renaud-Jean, Charles Sanglé, Schilde, Georges Veyres, etc...

C'est Mme Régine Le Quéré qui a pris l'initiative de cette tentative hardie et désintéressée. Toutes les communications peuvent lui être adressées, 15, boulevard du Port-Royal.

§

Errata de « Généalogies fabuleuses et Réalités héréditaires ». — Dans le *Mercur* du 1^{er} septembre 1921, on est prié de lire, p. 385, « du xvi^e siècle » au lieu du « x^e siècle » ; p. 387, « 3,54 o/o », au lieu de « 354 o/o » ; p. 391, « d'un noble un vilain et d'un vilain un noble », au lieu de « et un vilain d'un noble » ; enfin, page 393, « ministre de Louis XVIII » au lieu de « Louis XV ».

L'auteur remercie M. X. Hadir de ses rectifications mathématiques et nous prie de lui faire savoir qu'il en sera tenu compte lors de la publication en volume de son étude.

Emprunts et pièges à loups. — A propos des pièges à loups de M. Pierre Benoit, quelqu'un a-t-il fait remarquer :

« Je ne compte pas mes emprunts ; je les poise... »

« ... En raisons, comparaisons, arguments, si j'en transplante quelqu'un en mon solage et confonds aux miens ; à escient j'en cache l'auteur, pour tenir en bride la témérité de ces sentences hastives qui se jectent sur toutes sortes d'escripts, notamment jeunes escripts d'hommes encore vivants, et en vulgaires qui receoit tout le monde à en parler, et qui semble convaincu la conception et le desseing vulgaire de mesme : je veux qu'ils donnent une nazarde à Plutarque sur mon nez, et qu'ils s'eschaudent à injurier Sénèque en moy. Il faut masser ma faiblesse sous ces grands crédits... etc... etc... »

(MONTAIGNE : *Essais*, Livre II, ch. X, Des livres.)

M. Pierre Benoit se révèle sous-chef d'école...

Il peut d'ailleurs écrire pour sa défense qu'il ne lit pas Montaigne.

UN LECTEUR DU MERCURE.

Le Gérant : A. VALLETTE.

TABLE DES SOMMAIRES

DU TOME CL

—

[La livraison du 15 décembre de chaque année contient une Table générale des Sommaires, une Table alphabétique par noms d'auteurs et une Table alphabétique des Rubriques de la Revue de la Quinzaine.]

N° 556. — 15 AOUT

ADOLPHE RETTÉ	Léon Bloy	5
JEAN ORTHLIEB	<i>La Menace aérienne Allemande</i>	32
JEAN FAYARD	<i>Hymne à mon Ame, Chant d'Automne,</i> poème	63
RAYMOND ESCHOLIER ...	<i>Les deux Cierges</i> , nouvelle	67
GEORGES MAUREVERT ...	<i>Généalogies fabuleuses et Réalités hé-</i> <i>réditaires</i>	75
ERNEST RAYNAUD	<i>Les Parents de Baudelaire</i>	106
JEAN PSICHAARI	<i>Le Solitaire du Pacifique</i> (roman, I) ..	132

REVUE DE LA QUINZAINE. — EMILE MAGNE : **Littérature**, 187 | RACHIL DE : **Les Romans**, 191 | EDMOND BARTHÉLEMY : **Histoire**, 196 | GEORGES PALANTE : **Philosophie**, 203 | DOCTEUR PAUL VOIVENEL : **Sciences Médicales**, 207 | HENRI MAZEL : **Science Sociale**, 212 | R. DE BURY : **Les Journaux**, 218 | ELIE MOROY : **L'Art à l'Étranger**, 224 | LÉON ALBESSARD : **Bibliothèques**, 228 | MARCEL FROMENTEAU : **Notes et Documents littéraires**, 234 | PAUL GUITON : **Régionalisme**, 239 | JEAN CASSOU : **Lettres espagnoles**, 244 | JEAN CATEL : **Lettres anglo-américaines**, 247 | DIVERS : **Bibliographie politique**, 258 ; **Ouvrages sur la Guerre de 1914**, 260 | MERCURE : **Publications récentes**, 271 ; **Echos**, 272 .

N° 557. — 1^{er} SEPTEMBRE

ANDRÉ FONTAINAS	Quelques Secrets de la Tour d'Ivoire.	289
DOCTEUR LOUIS HUOT...	<i>L'Ame Noire : les Religions et les</i> <i>Croyances des Nègres Centre-Afri-</i> <i>cains</i>	299
GEORGES DUHAMEL	<i>Nouvelle Rencontre de Salavin</i> , nou- velle	352
FERNAND DAUPHIN	<i>Poèmes</i>	379
GEORGES MAUREVERT ...	<i>Généalogies fabuleuses et Réalités hé-</i> <i>réditaires</i> (II)	385
FLORIAN DELHORBE	<i>Dante critique littéraire</i>	419
JEAN PSICHAARI	<i>Le Solitaire du Pacifique</i> (roman, II)	426

REVUE DE LA QUINZAINE. — JEAN DE GOURMONT : **Littérature**, 474 | ANDRÉ FONTAINAS : **Les Poèmes**, 479 | GEORGES BOHN : **Le Mouvement scientifique**, 485 | DOCTEUR MAURICE BOIGEY : **Hygiène**, 489 | ELIE RICHARD : **Urbanisme**, 493 | A. VAN GENNEP : **Ethnographie**, 496 | CARL SIGER : **Questions coloniales**, 501 | CHARLES-HENRY HIBSCH : **Les Revues**, 506 | JEAN MARNOLD : **Musique**, 513 | ELIE MOROY : **L'Art à l'Étranger**, 521 | AUGUSTE MARGUILLIER : **Musées et Collections**, 524 | GEORGES MARLOW : **Chronique de Belgique**, 535 | CAMILLE PITOLLET : **Lettres catalanes**, 540 | DIVERS : **Bibliographie politique**, 547 ; **A l'Étranger : Belgique**, 559 | MERCURE : **Publications récentes**, 565 ; **Echos**, 566.

N° 558. — 15 SEPTEMBRE

CANUDO.....	<i>L'Heure de Dante et la Nôtre.....</i>	577
RÉGIS DE VIBRAYE.....	<i>Le Problème monétaire. Inflation ou Déflation.....</i>	604
KARL BOÈS.....	<i>Fantaisie, poème.....</i>	631
ROGER DE NÉREYS.....	<i>L'Herbier de mon Amour.....</i>	633
ANDRÉ DUBOSCQ.....	<i>Les Relations sino-françaises en face de la Question d'Extrême-Orient...</i>	657
EZRA POUND (V. M. LLO- NA trad.).....	<i>Post-Scriptum à une Version anglaise de "La Physique de l'Amour".....</i>	668
JEAN PSICHARI.....	<i>Le Solitaire du Pacifique (roman, III)</i>	

REVUE DE LA QUINZAINE. — ÉMILE MAGNE : Littérature, 738 | RACHILDE : Les Romans, 743 | HENRI BÉRAUD : Théâtre, 747 | EDMOND BARTHÉLEMY : Histoire, 754 | MARCEL COULON : Questions Juridiques, 761 | " " : Société des Nations, 769 | COMMANDANT RENÉ BESSE : Education Physique, 781 | JEAN NOREL : Questions Militaires et Maritimes, 785 | R. DE BURY : Les Journaux, 790 | GASTON ESNAULT : Linguistique, 797 | ANDRÉ M. DE PONCHEVILLE : Notes et Documents littéraires, 804 | GEROLAMO LAZZERI : Lettres italiennes, 808 | JEAN CHUZÉVILLE : Lettres russes, 815 | H. JELINEK : Lettres tchéco-slovaques, 821 | DÉMÉTRIUS ASTÉRIOTIS : Lettres néo-grecques, 829 | DIVERS : Bibliographie politique, 834 ; Ouvrages sur la Guerre de 1914, 842 ; RENE LAYS : A l'Étranger : Chine, 846 | MERCURE : Publications récentes, 849 ; Echos, 851.

